

ŒUVRES

DU SEIGNEUR

DE

BRANTOME,

TOME SIXIEME.



Ce Volume contient les Vies des Hommes Illustres et Grands Capitaines François.

ŒUVRES

DU SEIGNEUR

DE

BRANTOME,

NOUVELLE ÉDITION,

Plus correcte que les précédentes.

TOME SIXIEME.

A PARIS,

Chez JEAN-FRANÇOIS BASTIEN.

M. DCC. LXXXVII.

VIES

DES

HOMMES ILLUSTRES

ET

GRANDS CAPITAINES

FRANÇOIS.

DISCOURS SOIXANTE-TROISIESME.

RENÉ,

BASTARD DE SAVOYE,

Grand-Maistre de France ; et ses deux FILS.

ARTICLE PREMIER.

LE GRAND-MAISTRE.

CE fut un très-sage chevalier, qui a servy très-bien le Roy François tousjours où il s'est trouvé, comme à la battaille des Suisses, à la Bicoque, où il ne tint pas à luy que les Suisses ne pressassent tant Monsieur de Lautrec pour venir aux mains, en les priant et usant envers eux de toutes les plus douces paroles et honnestes pour faire temporiser, et que le Roy les récompenseroit eux

et leurs enfants, et qu'ils auroient tous occasion de se contenter à jamais de luy; mais ils ne le voulurent jamais, et fallut donner la battaille, qu'ils perdirent : et fallut après s'en retourner en France, avec un nez de honte ; car par ce moyen, tout l'estat de Milan se perdit, jusques à ce que le Roy retourna, qui le reprit, et ne le garda gueres, à cause de la battaille de Pavie perdue, où tant de gens de bien moururent, et mesme ce Monsieur le Grand-Maistre : lequel, ayant payé sa rançon, et s'en voulant retourner en France, la fievre le prit d'une blessure qu'il avoit reçeue à la battaille, et en mourut, dont ce fut grand dommage, et fut fort regretté de Madame la Régente sa sœur, qui l'aymoit et l'avançoit tout ce qu'elle pouvoit, et luy faisoit tenir grand rang en France.

On le tenoit pour un fort sage Capitaine et advisé. J'ay ouy dire à aucuns vieux gendarmes, que la compagnie de cent hommes d'armes qu'il avoit, estoit la plus belle que l'on vit jamais, depuis que l'institution en fut faite ; et le tenoit-on ainsi alors. Car comme un chacun court à la grandeur et faveur, tous les jeunes gens des plus grandes maisons s'y enrolloient, et les plus vieux et expérimentés gendarmes : si bien qu'il y avoit une presse extrême à qui en seroit; et bien-heureux estoit le jeune gentil-homme, qui pouvoit avoir la place d'archer. Aujourd'huy, cela n'est plus : on ne se contente pas de si peu ; car du premier coup que le jeune commence à porter armes, il faut qu'il commande, ou en cavalerie-légere, ou en gendarmerie, ou en infanterie, sans jamais avoir appris d'obéyr. Aussi voit-on en plusieurs de lourdes fautes, et en d'autres non; car bien souvent ces jeunes tout nouveaux font aussi-bien que des vieux,

voire mieux. J'en alléguerois force exemples.

Or, ce Monsieur le Grand-Maistre laissa deux fils : l'aisné, Monsieur le comte de Tande ; et l'autre, Monsieur le marquis de Villars.

ARTICLE II.

LE COMTE DE TANDE, *et* LE COMTE DE SOMMERIVE, *son* *FILS*.

MONSIEUR LE COMTE DE TANDE fut un brave et vaillant seigneur et capitaine. Il a eu en son temps plusieurs belles chages. Il fut colonel des Suisses au Royaume de Naples, comme il fut ailleurs (comme j'en parle au chapitre des Colonels) sous Monsieur de Lautrec, là-où il fit tousjours très-bien, et conserva tousjours très-bien ses gens à l'obéyssance, et à leur devoir envers le Roy. Il a esté long-temps gouverneur de Provence, avec beaucoup de réputation, pour en estre les gens bizarres, fantasques, et mal-aysés à ferrer, mais pourtant très-braves et vaillants; et les a si-bien gouvernez, que sous luy on n'a point veu de remuements et eslevations que l'on a veu depuis sous les autres gouverneurs. Il est vray qu'aux premieres guerres, ils le soupçonnerent un peu de la religion, à cause de sa femme la comtesse de Tande qui en estoit aussi. Ils disoient alors en leur langue, que trois choses gastoient la Provence, le vent, la Comtesse, et la Durance : car les vents, quand ils s'y mettent, sont terriblement grands, et font beaucoup de maux aux pays; comme la riviere de

la Durance, quand elle est grosse et débordée, elle se fait si furieuse et impétueuse, qu'elle fait de grands maux.

Lès Provençaux donc se déffiants de Monsieur le Comte, à cause de cette religion, car ils sont très-bons catholiques, se dégousterent un peu dudit Comte, et en son lieu s'asseurerent de Monsieur le comte de Sommerive, son fils, lequel ils prirent en main, et l'aymerent bien fort, parce qu'ils le voyoient ennemy passionné des Huguenots, et qu'il leur fit fort bien la guerre et cruelle, et en tuerent beaucoup sous luy.

Aussi quand le Roy Charles y fut, en toutes ses chevauchées et entrées qu'il faisoit aux villes, vous n'eussiés ouy autre voix du peuple, si-non : *Vive le Roy, la Messe, et Monsieur le comte de Sommerive, qui nous la maintient.*

Si faut-il loüer extrêmement ce Seigneur, qu'encore qu'il fust esté grand persécuteur des Huguenots, si est-ce qu'après le massacre de la St. Barthelemy, et qu'il luy fust mandé comme aux autres de mener les mains basses envers les Huguenots, et en faire de mesme en son gouvernement comme à Paris, il n'en voulut jamais rien faire, disant que l'acte en seroit trop vilain, et que le Roy l'avoit pu bien faire, et s'en laver quand il luy plairoit, estant Roy ; mais pour luy, à jamais il en sentiroit son ame chargée et son honneur souillé ; dont le Roy luy en voulut grand mal, et en fut très-mal content. On dit qu'il mourut de despit de ce mescontentement conçeu du Roy sans raison : d'autres que ses jours furent advancés. Ce fut un très-grand dommage ; car c'estoit un brave et vaillant Seigneur, et un très-homme de bien et d'honneur. Il avoit son demy-

frere du second lict, qui estoit un ..rave et vaillant gentil-homme. Il estoit Huguenot, et se faisoient fort la guerre les deux freres l'un contre l'autre, mais pourtant quelquesfois courtoisies.

Il fut tué quelque temps après, durant la paix, en entrant dans une ville de Provence, sous titre de paix, et un maraut l'assassina, que j'ay veu cent fois porter tous les ans des limons à la Reyne-mere. J'ay oublié son nom, ensemble de la ville où cela fut.

Les Huguenots de la Provence avoient grande créance en luy : et s'il ne fust mort, il eust fort remué ; car il estoit brave et vaillant, et y estoit très-grand Seigneur.

ARTICLE III.

LE MARQUIS DE VILLARS.

L'AUTRE frere de Monsieur le comte de Tande, fut Monsieur le marquis DE VILLARS, qui a esté un bon et sage seigneur et capitaine, et qui tousjours a bien fait où il s'est trouvé : il fut pris dans le chasteau de Hesdin, où il s'estoit allé jetter pour son plaisir, là-où il fit bien. Il fut pris aussi à la battaille de S. Quentin, et blessé. Il eut le gouvernement de Guyenne, et s'en acquitta très-bien.

Il y érigea, et mesme à Bourdeaux, quelque certaine confrairie contre les Huguenots, laquelle la Reyne, venant en Guyenne mener sa fille au Roy de Navarre, rabroüa fort, et la renversa du tout. J'en parle en sa vie. Mais Monsieur le marquis de Villars estoit mort, et Monsieur le mareschal de Biron y commandoit. Toutesfois, depuis

l'erection qu'en fit mondit sieur le Marquis, avoit duré jusques alors : et me souvient que la Reyne dit à celuy qui luy porta la parole de sa part, de la confrairie (1) : *Non non. Le Roy et Moy voulons qu'elle soit abbattue, et qu'on n'en parle plus. Si Monsieur le marquis de Villars, qui en a esté le premier instituteur de par vous autres, estoit vivant à cette heure, il la vous feroit tout aussi-tost abbattre, comme vous l'avez dressée ; tant il estoit bon serviteur du Roy, et obéyssant à ses volontez.* Ce fut alors que ces confrairies voyant la Reyne en parler si bravement, (comme je vis et estois lors fort près d'elle) cesserent et annullerent leur belle confrairie, et luy firent rompre le col (2).

DISCOURS SOIXANTE-QUATRIESME.

M. D'ESSE.

Parlons d'autres Capitaines. Feu Monsieur d'Esse l'a esté très-bon, sage et brave et vaillant. Il fut advancé par Monsieur le Connestable, à cause de sa valeur et vertu, et les Roys ses maistres le connurent et s'en sçeurent bien servir. Il fut en son temps fort bon gendarme, et gentil cheval-léger. Le Roy François disoit souvent : *Nous sommes quatre gentils-hommes de la Guyenne, qui combattrons en lice, et courrons la bague contre tous allans et venans de la France, Moy, Sansac, d'Esse et Chastaigneraye.* Il fut lieutenant du Roy dans Landrecy, avec le capitaine la Lande, un vieux brave advanturier de guerre. Tous deux

(1) De la part de la Confrairie.
(2) *Voyez touchant cela, Tome II, Discours II.*

soustinrent bravement le siege que l'Empereur mit devant avec de très-grandes forces, tant d'Espagne, d'Italie, de Flandres, d'Allemagne, et d'Angleterre, le Roy d'Angleterre et luy s'estants refaits amis et grands confédérez.

Ladite ville, de ce temps-là, n'avoit garde d'estre forte comme elle a esté depuis; car on la disoit n'estre faite que de bouë et de crachat : de tels mots usoit-on pour monstrer sa foiblesse. Le siege en fut long : et nonobstant les assauts, fatigues, veilles, faim, et autres incommoditez qu'ils y endurerent, si faisoient-ils ordinairement de belles sorties sur l'ennemy, dont ils n'en rapportoient pas tousjours du pire; et encore luy en leverent-ils (1) une piece, qu'ils firent rouler dans le fossé. Après force beaux exploits faits, le Roy François le vint envitailler à la barbe de l'Empereur, qui fut une action très-remarquable, tant de l'envitaillement que de la retraite; ce qui fut cause que l'Empereur enlevast (2) le siege.

Ces deux Capitaines, et tous deux bons compagnons, furent au partir de là fort estimez et renommez. Il ne faut que peu ou prou pour s'advancer en guerre, quand la fortune veut dire; car si elle contrarie, l'on auroit beau à manger des charrettes ferrées, ou faire autant d'armes que firent jamais les anciens Palladins, ou *los doze Pares de la Fama*; (ainsi les appellent les Espagnols, qui est un très-beau los, que de les appeller par ce seul et beau nom des *douze Pairs de la renommée*,) ils y perdent leur temps et leur labeur.

Voilà comment donc ces deux compagnons deffenseurs de Landrecy furent favorisez de la fortune.

(1) enleverent-ils. (2) en leva.

Tous deux fort estimez et haut loüez des pays estrangers et de la France ; tous deux bien venus à la cour, comme j'ay ouy dire à ceux qui y estoient alors ; et tous deux fort bien reconnus et embrassez de leur Roy, et récompensez.

Monsieur d'Esse fut fait gentil-homme de la chambre, qui estoit un grand et honorable estat pour lors, bien plus qu'aujourd'huy deux fois, et estoient gagez de douze cent francs, servant six mois seulement.

Le capitaine la Lande fut fait maistre-d'hostel du Roy, bel estat aussi pour lors, et plus qu'aujourd'huy. Ils estoient gagez de six cent francs, servant aussi six mois.

Lors qu'ils prirent possession de leurs estats, on disoit que Monsieur d'Esse estoit plus propre à donner une camisade à l'ennemy, qu'à donner la chemise au Roy ; car ainsi alors ils prenoient possession de leurs estats. De mesme on tenoit le capitaine la Lande plus adroit à porter et manier une picque, que le baston de maistre-d'hostel.

Aucuns faisoient lors doute et dispute, si tous deux ensemble tenoient dans Landrecy mesme rang, et s'ils portoient titre de Lieutenants de Roy ? Aucuns disoient que la Lande y avoit esté envoyé le premier, et qu'à cause d'une fievre tierce qui luy vint, Monsieur d'Esse y fut envoyé pour compagnon. Quoy qu'il fust, ils s'accorderent bien pour le service de leur maistre. La Lande estoit un vieux routier de guerre, et qui sçavoit très-bien commander à l'infanterie, par longues expériences. Monsieur d'Esse avoit commandé, et commandoit encore à une compagnie de chevaux-légers, et l'autre à une compagnie de gens de pied ; et l'une estoit plus honorable que l'autre, combien que les

compagnies de gens de pied fussent lors de grand honneur, et non si triviales ny vulgaires comme depuis : aussi tout de mesme estoit la compagnie de chevaux-légers, qui ne se despartoit à tous esgalement comme on a fait depuis, et y falloit bien choisir les personnes; mais tant y a que la cavalerie-légere l'emportoit sur celle de l'infanterie. Monsieur d'Esse estoit gentil-homme de bonne maison : et le capitaine la Lande avoit esté un advanturier, qui, grade à grade, estoit parvenu par sa vaillance et par ses services faits au Roy, encore que Monsieur d'Esse parvint tout de mesme : mais il avoit la race plus noble que l'autre (disoit-on :) qui est un grand point, quand on a l'un et l'autre ; car deux vertus ensemble sont plus fortes qu'une seule. Aussi le Roy François sçeut récompenser l'un plus que l'autre d'inesgal estat : et fut aussi fait après Lieutenant de Monsieur de Montpensier, en sa compagnie de cinquante hommes d'armes ; et après fut Capitaine en chef d'une autre compagnie, estant allé en Escosse, dont Monsieur de Boisseguin, un très-honorable et vaillant homme, fut son Lieutenant, que nous avons veu depuis.

Monsieur d'Esse fut donné page à feu Monsieur le Séneschal de Poictou, Messire André de Vivonne, mon grand-pere, lors qu'il alla avec le Roy Charles VIII au Royaume de Naples : et le mena avec luy, qu'il n'avoit pas douze ans, le voyant bien nay, et qu'il promettoit beaucoup de luy ; et ne le voulut laisser au logis, tout jeune garçonnet qu'il estoit, et fit le voyage fort bien, sans aucune maladie.

Après l'avoir nourry quelques années, il le sortit de page, et l'envoya aux ordonnances en fort bel

esquipage de guerre, plus qu'il n'avoit accoustumé de donner aux autres : car il espéroit beaucoup de luy, et aussi qu'encore qu'il fust fort bien gentilhomme, et de bon lieu, il n'avoit de son pere tous les moyens qu'il eust bien fallu, n'en ayant pas pour luy-mesme, car il avoit force autres enfants.

De telles obligations, tant de nourriture que de bienfaits, ce Seigneur généreux n'en fut jamais ingrat : car ayant esté deux fois Lieutenant de Roy, et dans Landrecy, et en Escosse, Capitaine de cinquante hommes d'armes, et Chevalier de l'ordre, venant voir Madame la Séneschalle ma grand-mere, qui l'avoit nourry, avec son mary, luy portoit un tel respect et honneur, que jamais il ne voulut laver les mains avec elle pour se mettre à table; disant que nul grade, qu'il eust acquis, ne luy sçauroit faire oublier l'honneur qu'il luy devoit, pour avoir esté nourry son page et son serviteur domestique en sa maison : mais bien se lavoit-il avec Mesdames de Bourdeille et de Dampierre, ses filles, qu'il avoit (disoit-il) bercées cent fois, et avoit estudié sa leçon avec elles. Tel scrupule avoit ce gentil et courtois Chevalier; mais de l'autre costé, il ne faisoit pas scrupule, ny cérémonie, de pourchasser en mariage madite Dame de Dampierre, ma tante, si elle y eust voulu entendre, qui estoit jeune veufve de feu Monsieur de Dampierre, mon oncle, et fort riche, qui fut tué devant Ardres, lieutenant de Roy, en la guerre du Roy d'Angleterre et du Roy François.

Pareil scrupuleux fut le prince de Galles, qui ne voulut souper avec le Roy Jean le soir après la battaille de Poictiers, et ne faisoit pas conscience

de le tenir son prisonnier. De mesme en fit Monsieur de Bourbon, qui servit le Roy le soir de la battaille de Pavie en toute humilité, et luy donna la serviette, et le tenoit aussi son prisonnier.

Le Roy Henry venant à la couronne, protecteur des personnes affligées, envoya Monsieur d'Esse en Escosse son lieutenant-général, pour secourir les deux Reynes d'Escosse, mere et fille; ce qui luy fut un très-grand honneur : car il y commanda à des seigneurs plus riches, et de plus haute maison que luy, comme à Messieurs Strozzy et le prieur de Capouë, freres, cousins de la Reyne, à Monsieur d'Andelot, à Messieurs de la Rochefoucault, d'Estanges, Baudiné, Pienne, Bourdeille, Montpezat, Negrepellice, le comte de Reingrave, et force autres. Et mesme leur disoit bien souvent : *Messieurs, je sçay bien qu'il n'y a nul gueres de vous autres, qui ne soit plus grand que moy; et que quand je seray hors d'icy, soit à la cour, soit en France, soit au pays, qui ne soit plus que moy, et qui ne se veuille dire plus que mon compagnon; mais puis qu'il a plu au Roy m'honorer de cette charge, il faut que je m'en acquitte, et que je commande aussi bien au grand comme au petit, et que l'un et l'autre m'obéyssent : et au partir d'icy m'estant dépouillé de cette grandeur, nous serons tous pairs et compagnons.*

Voilà comment je l'ay ouy conter à mon frere Monsieur de Bourdeille, qui y estoit aussi : disant qu'il avoit si bonne grace à commander, qu'un chacun luy obéyssoit de si bon cœur, et l'honnoroit si fort, qu'il n'eut jamais occasion de se fascher à eux; car en commandant, il familiarisoit fort. Il n'avoit autre serment, si-non, *avons ouy :* qui ne se peut dire proprement serment, mais une

nourrie fille de Madame de Vendosme, très-honneste Princesse, et qui avoit grand honneur en ses nourritures.

Estant donc en sa maison, au-lieu de s'amander de sa maladie, il sembla qu'elle s'empirast, et le tourmenta pis qu'auparavant; si-bien qu'il en pensoit à toute heure mourir : et traisnant ainsi sa vie en langueur, j'ay ouy dire qu'il la maudissoit cent fois le jour, qu'il ne l'avoit perdue en tant de combats et guerres où il s'estoit trouvé, et qu'il fust réduit à mourir en un lict comme un cagnardier le plus pauvre qui fut jamais; et ainsi que bien souvent de tels propos entretenoit ses amis avec larmes et soupirs, arriva un courier du Roy à luy, qui luy porta mandement de l'aller trouver aussi-tost, pour s'aller jetter dans Thérouanne, que l'Empereur menaçoit d'assiéger, et là y commander au (*) Lieutenant du Roy. Soudain après en avoir sçeu la nouvelle, et leu la lettre de son Roy, il dit à ses amis qui estoient-là avec luy, (car ordinairement il estoit fort visité, tant il estoit aymé:) *Mes amis, voilà le comble de mes souhaits arrivé; car je ne souhaittois rien tant que d'aller mourir en un honorable lieu, et ne craignois rien tant que de mourir en ma maison et en mon lict. Or, je m'en vais, et vous jure bien que Madame la jaunisse n'aura point cet honneur de me faire mourir; car résolument, je veux mourir en guerre, et ne retourneray jamais que je n'y meure. Adieu donc, Messieurs et amis, je m'en vais fort heureux et content chercher ce que j'ay tant desiré.* Et dès le lendemain, monte aussi-tost à cheval, et sans se faire trop convier, ny s'amuser à faire ces grands préparatifs

(*) en.

son harquebuzade, et donne dans la teste de l'Alfier, et le porte mort par terre. Tel coup ne fut pas plustost fait, que voilà un soldat Espagnol, qui, secondant bravement son enseigne, tire à Monsieur d'Esse, et le tue de mesme. Belle mort, certes, et très-glorieuse des deux Capitaines, et belle autant et glorieuse la vengeance des deux soldats; dont je m'en rapporte aux mieux entendus, qui est plus digne de loüange. J'entends qu'elle est esgale parmy tous quatre. Voilà donc la mort et la sépulture de Monsieur d'Esse tant desirée de luy.

Le jour avant qu'il fut tué, le capitaine Ferrieres de Perigord, qui avoit une compagnie, avoit fait une saillie dans le fossé que tenoit l'Espagnol, et certes fort mal-à-propos; aussi y fut-il bien battu, luy et ses gens : ce que voyant Monsieur d'Esse, et que le Capitaine et ses gens fuyoient tous en désordre que les Espagnols menoient battus, il dit : *Allons secourir pour Dieu ce fol d'ivrogne; quand il a beu, il ne sçait ce qu'il fait* : et venant au-devant de luy, il le trouva ayant une grande harquebuzade dans le corps, dont il mourut soudain; d'où depuis il se fit un doute, qu'il ne devoit sortir, veu la charge qu'il avoit; mais ils mirent tout sur son brave courage. Je remets cette dispute à décider aux grands Capitaines.

On disoit de son temps en Guyenne, qu'il y avoit trois nobles et braves Chevaliers, et gentils Capitaines, tous trois contemporains et quasi esgaux en plusieurs points. L'un estoit de Poictou, qui estoit Monsieur d'Esse; l'autre de Xaintonge, qui estoit Monsieur de Burie; et le troisiesme, Monsieur de Sansac, d'Angoulmois; qui sont trois pays comme en trépied, et aboutissans les uns aux autres.

DISCOURS SOIXANTE-CINQUIESME.

M. DE BURIE.

MONSIEUR DE BURIE fut un bon homme de guerre, et très-bon et sage capitaine; et pour ce, eut de belles charges, tant en Piedmont, qu'en Italie et en France. Il fut colonel de l'infanterie Françoise, au voyage de Monsieur de Lautrec vers le Royaume de Naples, et si commanda à son artillerie, et s'acquitta très-bien de tout : mais ce ciel malin, animé contre nous autres François de ce temps-là, attira dans son air, et nostre armée, et nos desseins. Monsieur du Bellay, en son livre de *l'Art militaire*, luy fait cet honneur de dire de luy, qu'il ne sçavoit homme en France plus digne de tenir la place de Dom Pedro de Navarre, tant à gouverner bien l'effet de l'artillerie, qu'à s'entendre à inventions et mines pour prendre places. Ce n'est pas petite loüange; aussi avoit-il fort appris dudit Dom Pedro. Il fut, après avoir bien traisné et travaillé en guerre, Lieutenant de Roy en Guyenne, après la mort de Monsieur du Lude, laquelle il gouverna très-sagement, tant que la guerre Espagnole dura. Le Roy, long-temps avant, l'avoit honoré de son ordre. Puis la guerre civile survint, en laquelle il n'alla si viste comme Monsieur de Montluc, qui le servit de collegue, non en sa charge, car il estoit unique Gouverneur, mais en exécutions; de quoy je m'en remets au livre de Monsieur de Montluc, sans que j'en parle davantage, si-non que l'on soupçonnoit alors ledit Monsieur de Burie de la Religion. Aucuns le croyent

tout-à-fait, d'autres non, mais qu'il vouloit espargner le sang François, et ne l'espandre tant comme il avoit fait des autres en son temps. Il estoit gentilhomme comme le Roy, mais fort pauvre ; et luy ay ouy dire, que le premier cheval qu'il eut jamais pour se mettre des ordonnances en la compagnie de Monsieur le Grand-Maistre de Savoye, feu mon pere le luy donna : aussi aymoit-il et honoroit fort mondit pere, et souvent le venoit voir. Ce fut un grand honneur pour luy, que, de simple archer qu'il avoit là esté, il vint au bout de vingt ans commander en chef en une compagnie de cinquante hommes d'armes. Il mourut peu riche ; ce qui ne luy redonda nullement à deshonneur : car ayant eu tant de belles charges, il se pouvoit bien enrichir par leur moyen, comme beaucoup d'autres que j'ay veu ; mais aussi, où est leur ame ? Et Monsieur de Burie est mort en lieu et réputation d'un fort homme de bien. J'en parle encore ailleurs ; car cecy est peu.

DISCOURS SOIXANTE-SIXIESME.

M. DE SANSAC.

MONSIEUR DE SANSAC, pour le troisiesme de nos trois que j'ay dit, a esté aussi un bon, vaillant et sage capitaine, fors une imperfection qu'il avoit ; car il commandoit tousjours en toutes les coleres et furies du monde, ausquelles n'y entroit pas seulement quand il avoit le cul sur la selle et aux combats, mais estant en particulier et en devis, ou au conseil, ou parmy ses amis, en discourant du fait des armes. Aussi disoit-on de

luy, que jamais il ne se mettoit en colere, si-non quand il parloit des armes et des oyseaux, et quand il estoit à la guerre et à la volerie. Et s'il aymoit les armes, il aymoit bien autant les oyseaux; et l'un et l'autre l'ayderent fort à advancer : car Monsieur le Connestable qui estoit lors en crédit, luy avoit donné ses oyseaux, et puis il eut ceux du Roy à gouverner, lors qu'il commença à se faire connoistre à la cour; et tant qu'il a vescu, il a aymé cet exercice par-dessus tous autres, après les armes.

Il eut cet heur, estant dans Fossan, lors du siege, d'estre dépesché vers le Roy pour luy porter les nouvelles du siege et de la capitulation, et d'en rapporter la response de son Roy, et commandement et congé de l'accepter, ne pouvant la secourir dans le temps convenu.

Il a esté en réputation d'estre un des meilleurs chevaux-légers de son temps, et autant digne d'y commander. Aussi lors, et tant que Monsieur d'Aumale fut prisonnier du marquis Albert, sa charge de colonel de cavalerie-légere luy fut donnée, et l'exerça très-dignement durant sa prison, qui fut longue. Et s'est veu cedit Monsieur de Sansac commander aux Princes du sang, comme Messieurs d'Anguien, Condé, de Nemours, et une infinité d'autres Princes et grands Seigneurs, qui avoient des chevaux-légers; car alors, les plus grands, pour leur commencement de guerre, se jettoient tous à la cavalerie-légere.

Voilà donc l'honneur qui n'estoit pas petit, que ce Monsieur de Sansac a eu, de commander à cette belle principauté et noblesse Françoise, et tous luy obéyssoient très-bien pour sa suffisance, encore qu'aucuns n'approuvassent gueres sa façon rebar-

barative, et son parler et commandement trop rude. Ce qui est une grande imperfection à un Capitaine ; car les paroles douces et courtoises sont plus agréables, et plaisent plus, et en profite-t-on davantage, si ce n'est en cas qu'il en faille user de braves et rudes.

Nous en avons une infinité d'exemples de ceux qui ont esté courtois, qui se sont très-bien trouvez. Je n'en veux dire que deux : César, et feu Monsieur de Guise. Je nommerois bien deux autres François, qui ne s'en sont pas mieux trouvez de leurs rudesses hautaines, et outrecuydées, que je ne nommeray point.

Pour tourner encore à Monsieur de Sansac, il acquit beaucoup d'honneur au siege de la Mirande, qu'il soustint longuement, et l'en (*) fit loüer, estant Lieutenant de Roy ; et pour ce, le Roy l'honora de son ordre; marque qui se donnoit alors pour un acte signalé.

Il eut encore cet honneur, d'estre esleu avec le bon-homme Monsieur de la Brosse, gentil chevalier et digne Capitaine duquel je parleray en temps et lieu, pour se tenir près de la personne du petit Roy François ordinairement, non comme Gouverneur, car ce nom ne luy eust pas plu, estant en assez bon age et marié, mais comme quasi Conseiller, et se tenant près de sa personne.

En nos guerres civiles, il a plusieurs fois mené nos armées en aucunes expéditions comme Lieutenant de Roy, comme ès sieges de la Charité et Vezelay, et autres factions. Bref, ce Seigneur a esté honoré de plusieurs belles charges, et est

(*) s'en.

mort en titre de Mareschal de France, non proprement qu'il en ayt esté jamais pourveu ; mais il en avoit l'estat, les gages et la pension, comme d'un vray Mareschal de France. En quoy plusieurs disoient à Lyon, lors que Monsieur de Montluc fut fait mareschal de France à la barbe du bon-homme Monsieur de Sansac, qui y estoit, qu'on luy avoit fait tort de ne l'avoir esté, puis qu'il y avoit long-temps qu'il en tiroit l'estat, et l'autre non. Je sçay bien à quoy il tint, (ce que je diray ailleurs,) et ce que Monsieur de Sansac m'en dit touchant son mescontentement ; car Madame de Sansac, et moy, estions fort proches parents, et si le bon-homme m'aymoit fort : et de ce pays-là se retira en sa maison, et oncques plus ne vint à la cour ; et quelques deux ans après, (s'il me semble) il mourut chez soy.

Voilà le discours le plus bref que j'ay pu faire de la sympathie de ces trois précédents bons Chevaliers et Capitaines, et de leur fortune, mais non de leur mort ; car Monsieur d'Esse mourut sur le haut d'un rempart, et les autres deux moururent dans leur lict. Ils moururent tous trois pauvres de biens, du leur ou d'acquis, fors l'honneur des bienfaits du Roy, de leurs estats et petitions et biens d'église pour leurs freres et parents, fors Monsieur de Burie, qui en eut peu.

Tous trois espouserent des femmes de bonne maison. Monsieur d'Esse espousa cette fille fort belle et honneste de la maison de Jadrets. (*), comme j'ay dit, bonne maison non de Dauphiné, mais d'Anjou, ou du Mayne, ou de Vendosmois, je ne le puis pas bien asseurer.

(*) Adrets, *comme ci-dessus*, *page* 12.

Monsieur de Sansac espousa la sienne de l'antique maison de Montbron en Angoulmois, sœur de Monsieur d'Ausances, et qui a esté en son temps jusques à l'age de soixante et dix ans, qu'elle est morte, une très-belle et agréable Dame.

Monsieur de Burie espousa une fille de la maison de Languilliers, belle fille, portant le nom de Luxembourg.

Monsieur d'Esse laissa un seul fils de luy, et esgal à luy en vaillance seulement, mais non en si belle façon ny bonne grace. Il mourut jeune, à la deffaite des Provençaux en Périgord.

Monsieur de Sansac laissa aussi après soy un seul fils, aussi très-beau, agréable, et honneste, autant que gentil-homme de France, et brave et vaillant. Il mourut aussi jeune, à ce dernier siege de Chartres, de maladie et de misere qu'il souffrit là-devant.

Monsieur de Burie mourut sans lignée, et n'en eut jamais. Sa femme, qui estoit naïve et libre, disoit qu'il n'avoit pas tenu ny à luy ny à elle, car ils en avoient bien fait le devoir pour en avoir : mais que son mary avoit eu autrefois aux guerres un coup d'espée, ou de masse d'armes, sur la nucque du col qui luy empeschoit le conduit de la semence; si-bien que la vraie cresme n'y pouvoit passer ny couler, sinon quelque petite espece d'eau claire dans sa matrice, qui ne servoit nullement pour engendrer ny concevoir.

Cette femme avoit en soy une naïveté naturelle et liberté de parler naïvement, sans y songer autrement à mal; si-bien que l'on en a fait d'elle en Xaintonge des contes plaisants, dont je feray celuy-cy pour en rire, toute ma parente qu'elle fust, cousine germaine de mon pere. Lors que le Roy Charles vint à Bourdeaux pour l'entreveue

de Bayonne, Madame de Burie, quelques deux ans avant, ainsi que son mary Monsieur de Burie y faisoit faire quelque reveuë de gens de guerre, en passant par les rues, il y eut quelque mauvais harquebuzier, qui lascha son harquebuze mal-à-propos, qui perça à ladite Dame le bras de part en part, tirant vers l'espaule. Elle estant venue à Bourdeaux pour faire la révérence au Roy et à la Reyne, ainsi qu'elle estoit dans la chambre de la Reyne, ayant fait toutes révérences accomplies, Monsieur de Cypiere, lors gouverneur du Roy, l'ayant aussi saluée, la convia de s'asseoir tous deux sur un coffre, et tous deux portoient un bras en escharpe, Monsieur de Cypiere, pour les gouttes, dont il estoit fort tourmenté, et Madame de Burie, pour son harquebuzade. Monsieur de Cypiere, ne sçachant point que ce fust un coup, mais quelque goutte comme luy, se mit à luy dire fort naïvement : *Madame, il faut que nous nous consolions tous deux de nostre mal ; car il n'y a icy que nous deux qui portons le bras en escharpe. Non, Monsieur :* (luy respond Madame de Burie :) *mais il y a bien de la différence du subjet et du mal ; car vous la portez pour l'amour de la goutte, et moy pour une harquebuzade.* Qui fut estonné, ce fut Monsieur de Cypiere, oyant parler de cette harquebuzade, ainsi qu'il en vint aussi-tost faire le conte à Monsieur de Nemours, que j'ouys moy-mesme. Par-quoy, se leva d'auprès d'elle, et en riant froidement : *Vraiment, Madame, c'est raison,* dit-il, *et vous m'avés bien estonné. C'est bien le monde renversé celuy-cy, et de vous voir plaindre de vostre harquebuzade que je n'eusse jamais pensé que vous eussiés eue. C'est bien signe que vous avés esté à la guerre. Je n'en sçaurois monstrer pour à*

cette heure autant. Vous estes en cela plus heureuse que moy, et peu m'a servy pour y avoir esté tant de fois, et tant de fois m'estre mis aux hazards, et n'avoir dequoy maintenant vous damer d'une pareille marque, encore que j'en aye bien sur mon corps, et qu'au-lieu que je vous deusse dire que je porte mon bras en escharpe pour une harquebuzade, et vous pour le gouttage, il ne se peut. Adieu donc, Madame, Dieu vous donne donc guérison de vostre harquebuzade, et à moy de ma goutte. Jamais le monde ne joüa mieux à l'envers que ce coup icy. Puis s'estant enquis à d'autres comment cette femme avoit esté ainsi à la guerre et blessée, il en fit son conte; mais il se faut imaginer de la façon que Monsieur de Cypiere le disoit, qui l'a bien connu; car c'estoit l'homme du monde qui faisoit le mieux un conte, et le sçavoit mieux représenter avec la meilleure grace et les plus belles paroles qu'on eust sçeu dire, tant il estoit bien accomply en tout. J'en vis bien rire la Reyne-mere mesme, quand elle songeoit (disoit-elle) à l'estonnement que Monsieur de Cypiere eut, quand il ouyt parler de cette harquebuzade, comme voulant dire : *Mort-Dieu, cette femme s'est voulu avantager de cela sur moy, que nous n'estions nullement esgaux de nos maux; car le sien estoit bien beaucoup plus honorable.*

Voilà mon conte fait, soit bon ou mauvais : je ne suis pour plaire à tous. Bien croy-je que l'on me pourra reprocher, que je me pourrois bien passer de mettre par escrit force petites nigauderies qui ne servent de rien. Je le croy; mais je veux passer mon temps, et rire quelquefois.

DISCOURS SOIXANTE-SEPTIESME.

M. LA ROCHE DU MAYNE.

MONSIEUR LA ROCHE DU MAYNE a esté un vieux, bon, brave et vaillant capitaine de son temps. Il fut lieutenant de cent hommes d'armes de Monsieur d'Alençon, grande marque pour lors de la suffisance et valeur : ce qui luy vint à bien ; car à la battaille de Pavie, le Capitaine fut fort accusé d'avoir mal fait, et le Lieutenant très-bien et vaillamment, en combattant pris prisonnier : aussi après sa mort, il eut la moitié de sa compagnie ; et quelque temps après, il eut l'ordre. Les Espagnols, parmy leurs histoires, le loüent fort, et le nomment, *Humeno Rocha :* de telle façon, que l'Empereur le voulut fort entretenir après le siege de Fossan, où il se trouva, et fit fort bien.

Monsieur du Bellay, dans ses *Mémoires*, en fait un seul conte de ses causeries qu'il fit avec l'Empereur, dont c'est dommage qu'il n'en a fait plusieurs ; car il disoit et racontoit des mieux. La premiere fois que je le vis jamais, ce fut à Amboise, la Cour y estant. Il estoit fort bien habillé, moitié à la vieille Françoise, moitié à la moderne, et avoit un bonnet d'escarlatte, avec des fers d'or à l'entour, et une belle enseigne, et le portoit fort panchant sur l'oreille. Il pouvoit bien avoir alors soixante-dix ans ou plus, et se mit dans la basse-cour. Ainsi qu'il voulut monter sur sa mule, pour aller à la ville entretenir Monsieur de Richelieu, j'estois avec luy, à qui il demanda qui

j'estois ? Il me nomma par mon nom, de Bourdeille le jeune. Soudain, il se tourna vers moy, en me disant : *Hé, mon petit cousin, mon amy, que je te donne l'accollade. Vostre pere et moy avons esté si bons parents et amis : et teste-Dieu pleine de reliques*, (c'estoit son serment) *que nous en avons fait de bonnes de-là les monts, autrefois de nostre jeune age !* et m'en alla faire des contes qui levoient la paille, et m'en entretint près d'une grosse demie-heure : et puis, s'en voulant aller, il demanda sa mule, qu'il appelloit tousjours Madame sa mule, qui avoit plus de trente ans, tant sage, et si bien faite au montoir, que rien plus. Si-bien quand je le vis monter, je luy dis : *Monsieur, que vostre mule est sage et bien-aysée au montoir ! Pourquoy ne le seroit-elle, teste-Dieu, mon petit cousin ?* dit-il. *Elle a près de quarante ans. Elle a bien appris sa leçon sous moy. Elle me sert fort bien ; je monte à l'ayse sur elle quand je veux. Que pleust à Dieu j'en pusse faire de mesme sur toutes les Dames de cette cour, et qu'elles fussent aussi aysées au montoir ! Vous en seriés bien-ayse, petit cousin, qui jà estes un jeune estallon pour elles. Adieu, mon petit cousin, mon amy*, (car j'estois fort jeune alors.) *Si tu veux venir souper avec moy, nous causerons des folies de ton pere, et de moy, et de tout.* Je n'y allay pour le coup, mais une autre fois, où il triompha de dire ; mais quand il falloit parler de la guerre, de choses hautes et sérieuses, il le faisoit beau ouyr.

Aux premieres guerres civiles, les huguenots luy prirent son chasteau de Chinon par surprise (*) comme ils firent d'autres de la France,

(*) Ce fut lui-même (*La Roche de Maine*) qui rendit

qu'on ne se doutoit de rien, dont il estoit Capitaine, luy n'y estant point. Quand on luy en apporta les nouvelles : *Et teste-Dieu pleine de reliques*, (dit-il) *faut-il que* pere éternel *gagne* pater noster (*) ? *Je les en chasseray bien.* Ce qu'il fit ; et jura encore un bon coup, que s'il y eust failly, et n'y fust rentré, il eust tenu Dieu pour huguenot, et ne l'eust jamais servy de bon cœur.

Les Espagnols en leurs livres le loüent fort, parlant de cette battaille de Pavie, par tels mots : « Le seul capitaine Alençon, pour porter la nou-
» velle en France d'une si grande perte et déroute,
» s'enfuyt sauve avec un grand escadron d'hommes
» d'armes, lequel pour venture seroit digne d'une
» louange singuliere de prudence, si l'on n'eust
» cru et jugé qu'il voulust plustost se délivrer luy
» et ses gendarmes de péril, sans respandre sang,
» qui, pour l'amour de son office et sa charge, le
» suivoient, que sauver une bande de vaillants
» hommes pour secourir la France toute despouil-
» lée. Toutesfois, ledit Alençon mort en peu de
» jours après, de la grande douleur qu'il en reçeut
» en son esprit, la Roche du Mayne, son lieute-
» nant de sa bande, deffendit par un honorable
» tesmoignage la renommée de ce fait, parce
» que luy, estant homme valeureux et pratiqué
» ès choses de la guerre, quand il vit que la vic-
» toire estoit désespérée, en despit de son Capi-
» taine, qui ne voulut en aucune maniere con-
» sentir en cela, il demeura ferme, et luy sembla
» plus beau qu'il se conformast avec son Roy, et

ce château, et cela à la vue d'une seule compagnie de gens d'armes, dit *d'Aubigné* sur l'an 1562.

(*) Pere Eternel *et agimus*,
Soyez tous deux les bien venus. Mascurat, page 230.

» ses autres compagnons vaincus, à la néces-
» sité, et fut pris combattant vaillamment ».

Voilà la belle louange que luy ont donné les Espagnols, et ce que pour ce coup j'en puis dire de ce bon et grand Capitaine, qui ne fit jamais que bien, ainsi qu'il fit à la battaille de S. Quentin, qui, tout vieux qu'il estoit, ayant plus de soixante ans, combattit jusques à l'extrêmité de ses forces foibles, son fils tué près de luy, s'efforçants de tout leur courage brave se secourir l'un l'autre: enfin, le fils mort devant luy, il fut pris prisonnier, et vescut quelque temps après, sans avoir laissé grande lignée, dont c'est un très-grand dommage; car la race en estoit très-belle et bonne.

Sur la Capitainerie de ce chasteau de Chinon, il ne se faut esbahir si ces vieux et grands Capitaines se sentoient bien honorez d'avoir ces Capitaineries de chasteaux des Roys, et combien ces dignitez le temps passé estoient honorables, et portoient grande qualité.

Feu Messire André de Vivonne, Séneschal de Poictou, mon grand-pere, parmy ses nobles qualités, après ses seigneuries, places et terres qu'il avoit grandes, il se mettoit séneschal de Poictou, gouverneur de Monsieur le Dauphin François, qui mourut à Tournon, Chambellan du Roy, et capitaine du chasteau de Poictiers.

Monsieur le mareschal de Brissac, parmy ses beaux titres et hautes qualitez, se mettoit aussi capitaine du chasteau d'Angers et de Falaise,

J'ay veu semblable qualité de Monsieur d'Archiac, ayeul de Madame de Bourdeille, ma belle-sœur, qui, parmy ses grandes seigneuries, places et qualitez, se mettoit Capitaine du chasteau de Chinon, ainsi que j'en ay veu plusieurs titres en son Thré-

sor, et force lettres des Roys de son temps, qui luy mettoient : *A Monsieur d'Archiac, capitaine de mon chasteau de Chinon.*

Entr'autres j'y en ay veu deux de Madame de Bourbon, sœur et Régente du Roy Charles VIII, son frere, en son adolescence, qui disoit ainsi en ces propres mots, que je n'ay voulu changer :

MONSIEUR D'ARCHIAC,

« Je me suis oublié vous escrire, qu'il faut quatre chambres au chasteau de Chinon pour les capitaines, une pour Monsieur de Montpensier, une pour Monsieur de Vendosme. Aussi faites habiller la galerie qui est sur ma chambre, et faites faire trois licts pour mes femmes ausdites galeries : et par-tout mon logis que tout soit garny de chalicts. A dieu soyés ».

Escrite à Amboise ce 27 jour de Janvier.

Et au bas signé seulement, tant elle estoit glorieuse,

ANNE DE FRANCE.

Une autre lettre pour ce mesme effet, porte :

MONSIEUR D'ARCHIAC,

« J'ay sçeu par vostre homme la bonne diligence que vous avés faite à la réparation du chasteau de Chinon. Je vous envoye par mémoire les gens qu'il faudra qui soient logez au chasteau, qui sont une chambre, un retrait (*), et une

(*) Non pas un *privé*, mais ce que l'Italien appelle *Ridotto*, c'est-à-dire un *réduit* propre à se *retirer* en son particulier. *Rabelais* a employé le mot *retrait* dans cette signification.

garderobbe pour le Roy ; une chambre pour Monsieur de Grasville (*) ; une chambre pour Monsieur de la Trimouille ; une pour Monsieur de l'Isle ; une pour Monsieur de la Solle ; une pour Monsieur le Baillif de Meaux ».

Pensés qu'aucuns de ceux-là estoient de ses mignons de couchette.

Au bas,

ANNE DE FRANCE.

Et au-dessus : *A Monsieur d'Archiac, capitaine du chasteau de Chinon*, simplement. Si que plusieurs autres lettres se trouvent de force grands, qui mettoient : *A Monsieur d'Archiac, conseiller, chambellan du Roy, et capitaine du chasteau de Chinon.*

Le Roy Charles mesme ne luy mettoit que : *A Monsieur d'Archiac, capitaine de mon chasteau de Chinon*, comme j'ay veu force lettres qu'il luy escrivoit.

Notés un peu ces lettres, et mesmes ces premieres, où vous verrés que lors les logis des Roys n'estoient si bien accommodez qu'aujourd'huy, et que les Dames n'y estoient si bien logées ny assorties de leurs licts et commoditez, comme sont aujourd'huy.

Faut aussi noter que le temps passé aucuns gouverneurs des provinces donnoient les capitaineries des places, ainsi que j'en ay veu une lettre au thrésor de nostre maison, que feu Monsieur de Lautrec, gouverneur de la Guyenne, escrivoit à Monsieur d'Archiac, petit-fils de celuy que je viens

(*) *Louis Mallet*, Seigneur de *Graville*, Amiral de France sous le regne de *Charles VIII.* Voyez son éloge dans l'Histoire de ce Prince, page 544.

de nommer, et pere de Madame de Bourdeille, ma belle-sœur, qui porte ainsi, sans rien changer :

MON COUSIN,

« Afin que connoissiés qu'il m'est souvenu de vous, et pour vous tenir promesse, je vous envoye mes lettres-patentes de la capitainerie de Blaye, que je vous donne. J'escris présentement à Monsieur de la Roche, qui est audit Blaye, qu'il vous baille et délivre ladite place, et vous obéysse entiérement : et pour ce qu'il est très-homme-de-bien, et qu'il entend les affaires dudit Blaye mieux qu'autre, je veux et vous prie, qu'il soit vostre lieutenant, et luy laissiés les Archers à Morte-paye qu'il a : et vous me ferés grand plaisir ; car je luy ay escrit qu'il sera traitté tout ainsi que du vivant du feu Sieur d'Estissac, duquel je voulus qu'il fust lieutenant, comme je fais maintenant de vous. J'ay advisé que le thrésorier qui paye l'estat de Blaye, ne commencera à vous payer que du jour que vous ferés le serment. Par-quoy, et pour ne vous donner la peine de venir devers moy, je mande au capitaine Sainte-Colombe, que j'ay fait mon lieutenant au gouvernement de Guyenne, lequel est à Bourdeaux, qu'il prenne de vous à mon nom le serment en tel cas accoustumé, et iceluy pris pour mettre en possession de ladite capitainerie, comme plus au long est contenu en mesdites lettres-patentes : et pour ce que ledit capitaine Sainte-Colombe s'en voudra aller chez luy voir sa femme, vous en viendrés le plustost que pourrés audit Blaye, pour prendre la possession, et donner ordre à la place, et advertirés ledit Sainte-Colombe du jour que vous y viendrés, afin

qu'il s'y trouve pour prendre vostre serment : priant Dieu, mon cousin, qu'il vous donne ce que vous desirés ».

A Saint-Germain-en-Laye, ce 29 jour de Septembre.

Vostre bon cousin,

ODET DE FOIX.

Voilà donc belle confirmation pour monstrer les capitaineries estre jadis données par les Gouverneurs de Guyenne, mesme que de mon temps, du commencement du regne du Roy Henry III, je vis nostre grand Roy Henry IV d'aujourd'huy donner la capitainerie du chasteau de Bergerac, vacante par le seigneur de Bellegarde, de Périgord, à Monsieur de Sainte-Colombe, capitaine de sa garde, et gouverneur de la citadelle de Mets.

Je ne sçay si autres gouverneurs de province en ont fait de mesme ; mais je suis asseuré de ce que j'ay dit, et que Monsieur de Lanssac, depuis la mort de Monsieur des Roys, l'eut du Roy, et Monsieur d'Ervaux à qui Lanssac la résigna, mais il n'y entra jamais, et puis Monsieur de Lussan. Il a fallu que le Roy ayt tousjours parlé.

Pour parler encore de ce chasteau de Chinon, après Monsieur de la Roche du Mayne, Monsieur de Chavigny eut cette capitainerie, lequel en son temps a esté un très-bon, brave et sage Capitaine. Il l'a monstré en nos guerres de Piedmont et en nos guerres civiles, Lieutenant de Monsieur de Montpensier en ses gouvernements et armées. J'en parle ailleurs. Je ne sçay qui en est

à

à cette heure Gouverneur. C'est le moindre de mes soucys; mais c'est un bel estat et belle marque de chasteau, de qui on dit : *La ville de Chinon, petite ville, et chasteau de grand renom ;* quand ce ne seroit que pour nostre bon maistre Rabelais, qui a esté natif de là.

DISCOURS SOIXANTE-HUITIESME.

M. LE MARESCHAL DE TERMES.

MONSIEUR le mareschal DE TERMES a esté un très-grand capitaine, lequel, après le départ de Monsieur d'Esse, fut envoyé en Escosse, pour tenir sa place et le mesme rang qu'il y tenoit, et très-bien s'en acquitta; et notera-t-on en luy, que possible gentil-homme de sa qualité n'a esté plus souvent lieutenant de Roy que luy. Au partir d'Escosse, le Roy Henry estant bien adverty des menées que faisoit le Pape Jules III, l'envoya en ambassade vers sa Sainteté à Rome; si-bien que le Pape se doutant, dit : *Comment ! le Roy ne m'a point envoyé icy un ambassadeur, mais un capitaine, le meilleur des siens. Il faut prendre garde à moy, car il a mieux la mine de me faire la guerre, que de me faire une ambassade.* Aussitost après, le Roy l'envoya son lieutenant-général, avec le duc Octavio, dedans Parme, où il fit si-bien, qu'après un long siege, fourny de grandes forces, et du Pape, et de l'Empereur, il fallut qu'il se levast sans autre plus grand effet. Il fut aussi lieutenant de Roy dans Sienne, avec Monsieur le cardinal de Ferrare, et y acquit beaucoup d'honneur en la révolte et en la conqueste

pour le Roy. Les Espagnols luy en attribuent beaucoup, et les Siennois s'en contenterent extrêmement, pour la bonne assistance qu'il leur fit.

De là il fut lieutenant de Roy en l'isle de Corse, où il fit aussi-bien qu'aux autres coups, et la réduisit en l'obéyssance du Roy, et y soustint plusieurs guerres et combats, que les Impériaux et Génois, forts voisins et seigneurs de l'isle, luy livrerent. Enfin il la conquesta, et garda si-bien, que quand le Roy Henry la rendit par le traitté de paix, il la rendit entiere et en l'obéyssance du Roy. Puis fut lieutenant de Roy en Piedmont, en l'absence et par provision, non sans mescontentement et mutineries d'aucuns grands et moyens; mais tout s'appaisa. (Monsieur de Montluc en parle dans ses *Mémoires*, et force vieux Capitaines le peuvent dire.)

Et pour la cinquiesme fois, il fut lieutenant de Roy dans Falaire (*) et de toute la comté d'Oye, et en l'armée qui luy fut donnée pour entrer en Flandres et y faire le dégast ; où la fortune le favorisa un peu au commencement, pour avoir pris Bergue S. Winoc et Donquerque : mais aussi-tost venant à changer, le comte d'Egmont, le plus hazardeux pour lors, et le plus vaillant capitaine qu'eust le Roy d'Espagne, luy livra la battaille, et l'emporta. Ce ne fut toutesfois sans que le bon-homme n'en rendist bon combat, tout malade qu'il estoit, il y avoit huit jours, et mesme ce jour-là bien fort : en quoy il ne fut nullement à blasmer; car en tel estat de maladie, et en bien combattant, il fut pris prisonnier en homme d'honneur, et blessé, comme j'ay ouy dire à feu

(*) Falaise, *peut-être.*

Monsieur le Connestable. Quiconque soit le capitaine ou le général d'une armée, et qu'il perde une battaille, un combat, ou une rencontre, mais qu'il y meure ou qu'il y soit prisonnier, (j'entends de la bonne façon) encore que la perte soit de conséquence, sa mort ou sa prison expie tout.

Ce ne fut pourtant que plusieurs en France n'en murmurassent, que tout-à-coup, après une si grande perte de battaille de Saint-Quentin, cette-cy de Gravelines vint seconder l'autre; et la France s'en cuyda aucunement effrayer: mais Monsieur de Guise l'asseura, par la fiance qu'on avoit en sa valeur, et par une armée qu'il avoit sur pied, et par la prise de Theonville, la plus forte place (ce disoit-on alors) qu'eust le Roy d'Espagne; là où mourut le grand mareschal Strozze; et le Roy en bailla l'estat à Monsieur de Termes, pour ses anciens services et mérites.

Pour la sixiesme et derniere fois, il fut après lieutenant de Roy à Paris, au commencement des premiers troubles, là où l'on dit que, voyant prescher en cette ville, la principale du Royaume, et plusieurs insolences qui s'y faisoient, et considérant plusieurs préparatifs qui s'y dressoient pour ruyner la grandeur de cette grande France et invincible qu'il avoit veu de son temps, il mourut de regret; et d'autre maladie, qu'il avoit de longue main, (dont Monsieur de Montluc en parle en son livre) luy ayda bien, en mourant comme sage et prévoyant capitaine, et y prédit beaucoup de miseres, que nous avons veues depuis.

Ainsi mourut ce grand capitaine, couronné en sa vie de si belles charges et de beaucoup d'honneurs, plus certes que de biens; car il est mort

pauvre, mais gentil-homme de bonne part et de bon lieu de Gascogne, et fort homme de bien. En ses jeunes ans, ainsi que j'ay ouy dire à ses nepveux de Bellegarde et Boisjordan, il tua un gentil-homme à la cour, aymé du Roy; pour cela il fallut vuider le Royaume et tout. Le malheur fut pour luy, que s'estant mis sur mer pour aller trouver Monsieur de Lautrec au siege de Naples, et au retour de la déroute de l'armée tournant encore par mer, il fut pris par quelques fustes de corsaires, et demeura long-temps à la chaisne, où il endura beaucoup de maux: car depuis il ne fut jamais bien sain, et après il fut racheté, et se mit aux guerres du Piedmont: esquelles il se fit si bien signaler par-tout où il se fallut trouver, qu'à la battaille de Cerizoles, il fut conducteur et principal chef de la cavalerie légere, qu'il conduisit si bien, et la mena si à propos à la charge, que l'on en vit l'effet, que les histoires en content sans que j'en parle, et y fut prisonnier. En cette carte, que j'ay cy-devant dit (où est portraite ladite battaille,) avoir veu au cabinet du feu Roy Henry d'Angleterre, il y a en un endroit près d'un bois, ce mot escrit: *Icy estoit le Sieur de Termes, qui rendant un grand combat avec sa cavalerie légere, est porté par terre, et fait prisonnier.* On disoit de luy en Piedmont, *sagesse de Termes, et hardiesse d'Aussun.* L'Espagnol de mesme en disoit autant: *Dieu nous garde de la sagesse de Monsieur de Termes, et de la prouesse du Sieur d'Aussun*, qu'on tenoit de ce temps-là un très-vaillant et fort hardy et hazardeux capitaine.

Sur ce, j'ay veu faire des demandes à la cour parmy nous autres, auquel des deux on eust mieux

aymé ressembler, et ce qui est plus souhaitable, ou la sagesse, ou la hardiesse, en un homme de guerre? Certainement en un jeune homme, la hardiesse est plus convenable que la sagesse; car jamais jeune homme sage, et qui a voulu peser les hazards et dangers, n'a esté tant estimé comme un fol, hardy et hazardeux. Mais après qu'il a passé ses feux et ses premieres furies, il est bon qu'il se fasse sage, s'il veut estre estimé capitaine, et se rendre capable d'avoir des charges de son Roy. Toutesfois si ne faut-il pas qu'il fasse tant du retiré et du sage, qu'il n'ait de réserve quelques vieux coups du passé de folie et de hardiesse, pour les entremesler avec la prudence et sage conduite au besoin: autrement la guerre n'en vaudra rien.

Voilà pourquoy les Romains estoient heureux en leur guerre contre Hannibal, d'avoir l'espée et le bouclier, Fabius Maximus et Marcellus ensemble. Mais plus heureux ont esté les Empereurs, les Roys et les grandes républiques, qui ont eu, en leurs lieutenants-généraux, la sagesse de Maximus, et la hardiesse de Marcellus, en un mesme corps; car autrement, combien en avons-nous veu et leu, qui, ayants ces deux qualitez séparées et disjointes d'un mesme corps, n'ont fait de si grandes expéditions comme bien joinctes et assemblées? Nous avons force exemples des anciens, qui nous en crevent les yeux, et des modernes encore autant. Sans les chercher ailleurs, vous en trouverés en ce livre parmy ces capitaines que j'ay nombrez; et par ainsi je veux conclure que la sagesse de Monsieur de Termes ne luy a empesché nullement qu'il n'eust beaucoup de hardiesse, et qu'il ne la mist en œuvre lors qu'il falloit, comme il a bien monstré.

DISCOURS SOIXANTE-NEUFVIESME.

M. D'AUSSUN.

Aussi Monsieur d'Aussun ne laissa pas de se monstrer sage capitaine en la nécessité d'une grande affaire et d'un combat, avec sa grande hardiesse, mais non pas pourtant comme son compagnon. Voilà ce qu'on en disoit à la cour et au camp, lors qu'il mourut, qui fut à la battaille de Dreux, où il estoit l'un des mareschaux-de-camp, choisi quelque temps avant par le Roy de Navarre, qui le connoissoit pour suffisant, et l'aymoit pour estre de Bigorre, son vassal : encore que j'en sçay quelques-uns des principaux de l'armée qui ne l'y vouloient pas recevoir, pour ne l'avoir jamais veu faire ce qu'il sçavoit ; car il n'avoit jamais gueres bougé des guerres du Piedmont, où il avoit pourtant si-bien fait, que, par sa valeur et par sa hardiesse, il estoit parvenu peu-à-peu à de beaux grades.

Il fut premiérement capitaine d'une compagnie de gens de pied au Royaume de Naples, où il monstra belles preuves de sa hardiesse ; puis aux conquestes et la garde de Savoye et du Piedmont ; puis eut des chevaux-légers, et une compagnie de gendarmes, chevalier de l'ordre du Roy, gouverneur de la ville et chasteau de Turin ; belles récompenses certes, dignes de sa hardiesse. Laquelle il monstra à sa mort encore plus belle et grande qu'en sa vie : car le malheur luy estant arrivé de faire en cette battaille une retraite plus viste et fuyarde qu'il ne falloit, et dont il n'avoit jamais

donné sujet à la fortune de la luy prester telle co coup, puis qu'elle ayde tousjours aux vaillants et hardys; estant revenu à soy, et ayant repris ses esprits, conçeut un tel creve-cœur en soy, qu'il en mourut et esclatta de despit et regret, dont il n'y eut aucun de l'armée qui ne le regrettast fort, comme je vis, et ne le loüast plus que s'il fust mort dans le champ de battaille. J'en vis dire de belles paroles à Monsieur de Guise. Bel exemple certes, dans lequel se doivent mirer les grands capitaines et vaillants hommes de guerre, quand ils font de telles fautes: mais il y en a beaucoup qui ne s'en soucient gueres, car il n'y faut qu'une heure malheureuse.

Un autre vieux Capitaine, et ancien chevalier, et qui d'autres fois avoit très-bien fait, mais là très-mal, et qui avoit fait comme d'autres, et le publioit-on divulguément, estant à la table de Monsieur de Guise, un jour après qu'il fut de retour, non de la chasse, mais de la fuite, ainsi qu'un gentil-homme (car je vis cela) discouroit à Monsieur de Guise de quelques incidents particuliers qu'il avoit veus, et en disoit très-bien, ce vieux capitaine fut si impudent de luy dire: *Mon gentilhomme, vous en dites trop : dont il me semble que vous vous estes plus amusé à voir jouer l'esbat, que de jouer vous-mesme, car vous en parlés trop bien.* Le gentil-homme respondit: *Monsieur, sans vous faire tort, j'ay fait l'un et l'autre.* Dont Monsieur de Guise, qui estoit fort sage, baissant un peu la teste, changea de propos. Mais ceux qui y estoient devant, connurent bien que volontiers il eust dit: *Et que veut dire cet homme-là ? Je croy qu'il n'a point de sentiment.*

D'autres y eut-il qui ne fuyrent pour peu de

chemin, mais de six à sept lieues, voire plus. Au diable l'un, qui en est mort de deuil, mais ont fait aussi bonne et hardie trogne et contenance, comme s'ils eussent gagné eux seuls la battaille. Aucuns sont morts depuis. D'autres vivent encore, qui, se fiants au temps qui consume et efface toutes choses, croyent fermement qu'il n'en fut jamais parlé, et que cela ne fut jamais; et par ainsi se vantent et piaffent comme Roys des poix pillez aux jeux et farces de jadis faites en l'hostel de Bourgogne à Paris.

A la battaille de Coutras, faite de nos jours tout frais, il y en eut force aussi des plus fringants et fendeurs de nazeaux, qui en firent de mesme, et qui leur sembloit advis, qu'ils n'y seroient jamais assez à temps avec leurs courtes journées et courtes traittes, menaçants les Huguenots, bravants, faisants des rodomontades plus que ne fit jamais le capitaine Cocodrillo, ou capitan Ruyna, à l'endroit de Zanny ou Pantalon: et dès la premiere charge, ils prirent si bien la chasse et la fuite, que deux heures après, ils arriverent aucuns à Aubeterre, lieu de seure retraitte, aussi estonnez que trespassez, à ce que m'ont asseuré force personnes qui les recueilloient et leur faisoient le bien venu: encore ne s'y pouvoient-ils asseurer, tant le poux de la peur les battoit. D'autres se sauverent en d'autres places, lesquels n'estoient pas plus asseurez les uns que les autres. Au diable l'un, qui en a esclaté de regret, mais laissants couler tout doucement la rougeur de leur honte.

Monsieur d'Alençon, tout grand qu'il estoit (car les grands ont ce privilege de passer mieux ces fautes que les petits,) n'en fit pas ainsi après

la battaille de Pavie, que le regret, par semblable faute, gagna de telle façon, qu'il l'emporta à la mort, dont il en fut fort loüé. Son grand et brave ayeul le comte d'Alençon, à la battaille d'Azincourt, qui estant à la meslée, se poussa si avant, qu'il rua un grand coup d'espée sur l'armet du Roy d'Angleterre, et du coup luy abbattit une grande partie de sa couronne, en criant : *Je suis le comte d'Alençon.* Mais il fut incontinent environné des archers du corps du Roy Anglois Henry, qui, contre la volonté de leur maistre, le mirent à mort. C'estoit un trait celuy-là, digne de gloire ! Ah ! que l'honneur d'un Chevalier, d'un capitaine et d'un homme de guerre est précieux ! A quoy doivent bien regarder nos gens de guerre, quand ils sont aux battailles, aux combats, et aux rencontres, et aux gardes des places qu'on leur donne, qu'ils ne les combattent opiniastrement, et les deffendent comme ils doivent, et ne les abandonnent, ou ne les laissent par quelques capitulations bien à propos.

Le vicomte d'Uza, qui commandoit à l'armée de mer à la Rochelle, lequel mourut de tristesse pour avoir veu de ses yeux entrer cette barque chargée de poudre, qui fut la perte pour nous de cette ville ; car ils n'en avoient plus : et toutesfois ledit Vicomte n'y avoit nul tort ny faute ; car il n'y a si prévoyant, qui n'y fust esté trompé. J'en feray ailleurs le conte, et de la valeur de cedit Vicomte.

Venons des grands aux petits exemples, comme fit à Rome, il y a bien trente ans, un brave et bon tireur d'armes, que l'on appelloit Bartholomeo d'Urbin, en un trait qu'il fit, dont j'arrivay à Rome pour la seconde fois un an après, qui me fut ra-

conté, et lequel est encore aujourd'huy en vulgaire aux vieux qui les y voudra interroger. Ce Bartholomeo d'Urbin donc fut en son temps en Italie et à Rome un très-bon tireur d'armes, et si bon, qu'il emporta la vogue par-dessus tous les autres d'Italie. Il vint à si bien apprendre, et rendre si bon maistre un jeune gentil-homme Milanois, qu'estant en telle perfection, il s'en retourna en son pays, où estant se mit à tirer des armes, et faire des assauts contre un chacun, qu'il emporta le prix, et nul plus n'osa tirer contre luy ; adjoustant à ce qu'il avoit appris quelque chose de plus de luy, par son esprit gentil, et continuel exercice et expériences qu'il faisoit tous les jours : dont il en prit une telle présomption et outrecuydance, que, ne se contentant de se battre contre l'un et contre l'autre, et emporter l'honneur, il projette (tant il estoit glorieux) de se battre et tirer contre son maistre ; et pour ce, part de Milan un an après, et s'en va à Rome, et arriva si à propos un jour que l'on faisoit assauts et jeu de prix fort solemnel à l'escole de son maistre, où tout le monde est reçeu. Il se propose de tirer contre son maistre, qui le prend au mot : et tous deux ayants fait trois assauts, la fortune fut si grande pour le disciple, qu'il donne au maistre deux estoquades franches, dont de despit il rompt son espée, la jette contre terre, se maugrée, déteste ciel et terre, conçoit en son opinion de ne plus vivre, songe quelle mort se doit donner. Puis, comme forcené et hors de sens, on le voit de sang-froid, mais pourtant tout colere et transporté, prendre sa cappe, et sortir de sa maison, plusieurs de ses escoliers le suivant loing, gronder et murmurer qu'il n'estoit plus désormais digne de porter armes,

veu que son disciple l'avoit battu, ny de plus vivre, puis qu'il estoit deshonoré; et quelque consolation qu'on luy donnast, sans faire semblant de rien, et ses escoliers et amys qui estoient auprès de luy, n'y prenant garde, en prononçant ces dernieres paroles, qui furent : *Non, je ne veux plus vivre, adieu :* il se précipite du haut du pont de Sixte en bas du Tibre ; et le vit-on misérablement noyer. Quelle humeur, quelle résolution, et quel courage d'homme ! Ce trait ne tient pas du chrestien ; car il ne nous est permis de partir de la garnison de cette vie, sans le congé du grand capitaine, qui est nostre souverain Dieu ; et pour ce ne devons loüer sa mort. Mais le courage et l'ame généreuse sont dignes de toute loüange.

Nous avons veu en nostre France quasi un pareil trait du capitaine Hautefort, gentil-homme de Périgord, dont je parleray encore ailleurs, frere du feu Hautefort, qui mourut à Pontoise en ces dernieres guerres. Ce capitaine Hautefort donc, au voyage d'Allemagne, vint à avoir une querelle contre un gentil-homme nommé Perelongue, Gascon, et vinrent à mettre la main à l'espée dans le quartier de la compagnie de Monsieur le Connestable, où ledit Hautefort l'estoit allé trouver, qui estoit par trop de présomption lors, d'aller chercher son ennemy en son quartier ; mais il y eut quelques honnestes gentils-hommes qui les séparerent. Toutesfois le malheur fut si grand pour ledit Hautefort, fust ou d'autres qui les séparerent, ou de son ennemy, qu'il fut un peu blessé le moins du monde en une main, et avec cela fallut qu'il se retirast soudain. Il le fit appeller par le capitaine Bourdeille, mon frere, parce qu'ils estoient grands cousins, grands amys, et

grands confédérez dès le Piedmont, d'où ils estoient les rodomonts. Monsieur le Connestable le sçeut, qui sur la vie fit faire deffense à l'un et à l'autre de ne se battre, et le fit tant pour une regle de guerre, que parce qu'il soustenoit Perelongue, qui estoit son gendarme, ou qu'il ne le croyoit si bon tireur d'armes, que Hautefort, ny si adroit, comme on disoit, ainsi qu'il en avoit fait preuve en Escosse, comme je l'ay conté en un coin de ce livre. Le capitaine Hautefort, pour sa blessure, et pour la deffense faite, voyant que sur le coup il ne pouvoit avoir raison de son homme, prend en soy un tel desdain, et ronge en son cœur et en son ame un tel despit et chagrin, que, quasi transporté de son bon-sens, se démet de ses beaux habillements, (car il alloit tousjours brave,) et prend ceux d'un de ses moindres valets; et ny plus ny moins que nous lisons de Roland le furieux, lors qu'il devint tel, qu'il fuyt les compagnies, hante les champs, vagabonde parmy les bois; et quand ses amis luy pensoient remonstrer ce qu'il faisoit, et l'appelloient capitaine Hautefort: *Qui, moy?* respondoit-il. *Je ne suis point le capitaine Hautefort; je suis le plus grand maraut de cette armée. Le capitaine Hautefort n'a jamais esté sans ses armes: à cette heure vous ne m'en voyés plus*, (car il les avoit jettées,) *pour me croire indigne de jamais n'en porter, puis qu'un tel, impareil à moy, m'a blessé, et n'en puis avoir raison.* Ces verruës luy durerent quelques jours, jusques à ce que le temps ayant fait son devoir à les faire à demy passer, un jour le capitaine Bourdeille, son grand amy, vint à luy, qui les luy fit passer toutes, luy remonstrant (à mode que la belle Bradamante se vit remonstrer à son bon esprit,

lors qu'elle voulut se tuer pour l'amour de son Roger,) qu'il valoit mieux qu'ils allassent tous deux attaquer une belle escarmouche devant Yvoy, où ils estoient, et se monstrer à son Roy en brave estat de luy faire service, et y recevoir une belle playe, ou une mort honorable, que de faire cette vie fantasque, en attendant le jour de sa raison. Il crut mon frere. Tous deux monterent à cheval, vont attaquer leur escarmouche, se battent et se meslent, dont Hautefort fut tué, et mon frere blessé, et son cheval tué entre ses jambes. Il se retira tellement quellement, avec un grand regret d'avoir perdu son bon cousin et compagnon d'armes. J'ouys faire après ce conte à mondit frere au retour de ce voyage, qui s'estoit fait porter en litiere à Paris, pour une autre grande harquebuzade qu'il avoit reçeue en la ville de Chimay, dans une espaule, dont il cuyda mourir. J'estois lors fort petit au college, et retins fort bien ce conte, et l'ay ouy confirmer depuis à plusieurs autres gentils-hommes et capitaines. Voilà de terribles humeurs de personnes, lesquelles on ne sçauroit tant blasmer, qu'on ne loüe davantage leurs cœurs généreux et nobles ames, pour ne vouloir consentir ny souffrir en elles aucune tache sale de leur honneur. Ce sont des coups de basteleurs, que tout le monde ne fait pas.

En ce discours j'ay veu faire une demande et dispute, à sçavoir s'il est permis de punir des poltrons qui ont fuy des battailles, combats, et rendu des places par peur et poltronneries? Dont j'en ay veu discourir à des plus grands théologiens, qui disoient que s'il faut regarder à Dieu, ils n'estoient nullement punissables. Pour quant au monde, ils s'en rapportoient à ce qu'il en pourroit

dire : car disoient-ils : « Dieu ne tient-il pas les
» cœurs des hommes en sa main, ausquels il met
» et imprime la vaillance, le courage et la peur,
» comme il luy plaist? Pourquoy veut-on donc
» faire un homme plus vaillant que Dieu ne l'a
» fait? Ou que si Dieu l'a fait vaillant de sa nature
» et naissance, bien souvent pour ses forfaits et
» fautes luy oste le cœur et cette hardiesse; si-bien
» qu'on a veu assez ordinairement les plus vaillants
» hommes du monde, et qui avoient très-bien fait,
» estre abandonnez de Dieu, tellement que, saisis
» d'une peur, péchoient et failloient en une
» extrême poltronnerie, (ainsi que j'en ay veu
» et allégué des exemples;) et en cela sont les
» miracles de Dieu, et aussi ses volontés, de les
» punir ainsi; car aucuns y en a-t-il, qui sont si
» présomptueux de leur vaillance et de leurs bras,
» qu'ils leur attribuent toute la gloire, et non à
» Dieu. Ainsi, par telle maniere, Dieu les punit.
» En quoy telles gens se doivent tousjours bien
» recommander à Dieu, qu'il leur veuille main-
» tenir tousjours ce don de vaillance : et trouve-
» t-on, qu'il n'y a gens au monde qui se doivent
» tant recommander à Dieu et le prier, que les
» gens de guerre, au moins ceux qui ont atteint
» quelque grade et perfections; car il n'y a hon-
» neur au monde qui soit tant sujet à se casser,
» et moins à se remettre, que le leur. Davan-
» tage, si l'on veut bien prendre au pied la sainte-
» escriture, il est à présumer que Dieu n'ayme
» pas tant les vaillants et hardis, que l'on diroit
» bien, puis qu'ils ne sont destinez et professez,
» que pour tirer sang, et tuer; ce qu'il abhorre
» fort, et que luy-mesme a voulu et dit, que quand
» on te touchera à une joue, pare l'autre, pour

» en avoir de mesme. L'homme vaillant ne sçau-
» roit faire ce trait, et son ame hardie ne le
» sçauroit permettre, ouy bien la poltronne et
» peureuse. Aussi Dieu en tels effects et expédi-
» tions de guerre, prévoyant les cruautez et grands
» meurtres, qui se feroient, retire la bride par
» la peur aux trop grandes vaillances, afin qu'elles
» ne fassent leur exécution cruelle. Tant d'autres
» secrets de Dieu y a-t-il que nous ne sçavons
» pas, par lesquels nous voyons à plusieurs faire
» des poltronneries : et pour ce, c'est à luy de
» disposer des hommes, de leurs corps et de
» leurs ames, et les punir à sa mode, et selon son
» vouloir, et non au vouloir des hommes. Davan-
» tage, ce n'est point un commandement de Dieu,
» ny de son église, que de commander la vail-
» lance en l'homme, comme d'autres biens et
» vertus, ausquels si l'on peche, ils sont punis-
» sables et de Dieu et des hommes, mais non
» pas pour avoir failly en vaillance, et vouloir
» contraindre un homme à estre plus vaillant qu'il
» n'est; car Dieu ne dit pas : *Tu seras vaillant*.
» Cela sent son turc et barbare, qui envoyent
» leurs soldats et gens à la guerre à coups de
» bastons. C'est donc mal fait de les traitter ainsi;
» la façon en est deffendue de Dieu, et la puni-
» tion. Bien est-il vray que si un général ou un
» autre chef d'armée, un capitaine, ou un soldat
» commet une trahison à son Prince, il est punis-
» sable ; car il manque de sa foy, il use de per-
» fidie, il fausse son serment, met en proye et au
» cousteau son Prince, sa province et ses gens.
» C'est un acte très-méchant. Dieu l'abhorre, et
» en ordonne aux hommes la vengeance et la
» punition très-rigoureuse ».

Tant d'autres raisons ay-je veu alléguer d'autres fois à ces théologiens sur le sujet de quelqu'un que j'ay veu une fois en telle peine, dont je me passeray pour ce coup d'en mettre icy par escrit davantage.

Pour quant au monde, certainement ils sont punissables; car il ne faut qu'un poltron, ou deux, ou trois, en une battaille, qui du premier choc de la charge prendront l'espouvante, et se mettant à fuyr crieront que tout est perdu, les autres s'enfuyront : voilà une déroute grande, et une battaille perdue. Si les grands chefs, ou aucuns chefs particuliers, ou capitaines en font de mesme, encore pis ; car chacun suit son chef et capitaine, comme on l'a veu en plusieurs battailles de nostre temps : et cette battaille perdue, possible tout le Royaume, ou tout l'estat du Prince, pour qui elle se joüoit, perdu. De mesme en est-il de ceux qui ont les places en garde, et les villes d'importance, quand ils les rendent par poltronnerie et par peur, d'autant qu'il ne faut qu'une place bien soustenue, pour soustenir tout l'effort d'un grand Empereur ou Roy, et l'envoyer à néant, comme fit Monsieur de Guise celuy de l'Empereur Charles devant Metz, que s'il fust esté pris, la France eust eu beaucoup à souffrir. Tant d'autres et infinies raisons alleguent les grands sur les punitions, que je n'aurois jamais dit.

C'est pourquoy le grand Roy François fit punir et dégrader des armes le capitaine Franget, qui rendit si mal-à-propos Fontarabie, après que Monsieur du Lude l'eut si bien et si long temps conservée et deffendue. Le Roy Henry fit aussi punir Monsieur de Vervin pour Boulogne. Fut pourtant après sa mort donné un arrest pour son innocence.

innocence. Cependant, il en pastit, à tort, ou à droit ; cela s'est disputé long-temps. Aussi le capitaine Salignac pour le Castelet ; mais celuy n'endura que la prison et la honte, et se sauva pour un peu de faveur de Monsieur le Connestable, (ce disoit-on alors). Monsieur le mareschal de Strozze, après sa déroute, fit trancher la teste au seigneur Alto, comte, pour avoir rendu et mal-à-propos, sans coup frapper, au marquis de Marignan, la ville de Lusignano en Toscane, de pusillanimité et faute de cœur. Il fit aussi prendre (1) le guydon de la compagnie de la Mirande, pour avoir le premier tourné le dos le jour de la battaille, et avoir esté la premiere et la principale cause de la perte de cette misérable journée, parce qu'il estoit le premier à la teste et premiere pointe de la battaille ; et tournant teste en-arriere, fut cause que toute la cavalerie se débanda, dont s'ensuivit la totale perte de la battaille : car elle combattit très-mal, et fuyt fort, pour pratiquer le proverbe Italien, *un bel morir tutta la vita honora* (2).

Nostre Roy Henry dernier troisiesme, par la sollicitation de la Reyne sa mere, fit constituer prisonnier le Sieur de Sainte-Souline, pour avoir manqué au secours de son général Monsieur de Strozze, à Saint-Michel et à la Terciere ; et son procès s'en alloit fait, et en danger de mort, sans la faveur de ses amis, par lesquels il se purgea. J'ay oüy conter à Monsieur l'Admiral le Grand, que s'il eust tenu sur la chaude colle celuy qui rendit le chasteau de Lusignan aux troisiesmes troubles, par une simple sommation, la plus forte

(1) Pendre, *probablement.*
(2) C'est-à-dire *une belle mort illustre toute la vie.*

place de France, qu'il luy eust fait trancher la teste; lequel j'ay veu depuis faire aussi bonne mine, que s'il l'eust tenue un an entier : disant mondit Sieur l'Admiral, qu'il le falloit traitter ainsi, pour servir d'exemple à ceux qui, ne pouvants estre induits par l'honneur à bien faire, qu'ils le fussent par crainte de supplice, ou du deshonneur, ou du dégradement des armes.

Aussi dit-on qu'il n'y a vaillance et résolution plus grande, que d'un poltron, quand on la luy a une fois mise et bien avant enfoncée dans l'ame : ainsi que j'en ay veu deux ou trois en ma vie, lesquels estoient si poltrons, qu'ils aymoient mieux recevoir et endurer toute injure et deshonneur, que venir au combat contre leurs ennemis ; mais à force de crier après eux, et de leur mettre le cœur dans le ventre, se résolurent si bien, qu'ils firent rage, et vainquirent leurs ennemis, ny plus ny moins que l'on voit qu'un canon, ou une harquebuze, quand sa charge est bien battue, et pressée de sa baguette, fait plus grand effort, que quand elle l'est par trop gaye. Il y a plusieurs de tels complexionnez, qui, de leur naturel, ne sont pas trop hardis ny vaillants à faire bien, mais veulent estre mastinez, poussez, menacez et contraints; et après, ont le diable dans le corps.

Il n'y a pourtant que les prouesses et actions qui procedent de l'honneur naturel. Voilà pourquoy je loüe fort ces Egyptiens, qui, ayants esté preschez et enyvrez sur l'immortalité et béatitude de l'ame par leur philosophie, en furent si ravis, et curieux de sentir l'effet, le plaisir et la joye, que la plus grand-part d'eux (pauvres fats qu'ils estoient!) se tuoient pour en venir-là : si-bien que

le pays s'en alloit quasi dépeuplé, sans pouvoir trouver remede de les en empescher, jusques à ce qu'on alla faire une loy et ordonnance, que quiconque se tueroit ainsi, aussi-tost seroit après sa mort pendu ignominieusement, et serviroit de spectacle vilain au peuple par telle penderie, dont ils se désisterent : et ce que toutes les menaces et deffenses n'avoient sçeu faire, l'appréhension de l'honneur taché et vilipendé le fit.

Les Espagnols, si bons maistres de la guerre, font bien punir aussi les leurs qui font de ces poltronneries, comme fit le duc d'Albe et Alvaro de Sando, qui fit pendre les principaux chefs, qui avoient rendu au mareschal de Brissac, Montcalvo mal-à-propos, et en Flandres aucuns des principaux du Terze de Sardaigne, qui furent cause de la déroute du comte d'Arembergue. Tant d'autres exemples y a-t-il. Je ne parle point des Turcs ; car s'ils faillent, ils sont coustumiers à perdre aussi-tost la teste, voire la porter eux-mesmes au Grand-Seigneur, pour la leur faire voler.

DISCOURS SOIXANTE-DIXIESME.

M. DE MONTLUC,

Avec une Digression sur le Baron DES ADRETS, *et une sur le Mareschal* DE BIÉ.

OR, c'est assez s'estre esgaré de son grand chemin : j'y retourne, et le bats et le trace comme devant. Je parleray un peu de Monsieur DE MONTLUC, encore que son livre qu'il a

composé ; l'exalte assez, en racontant tant de beaux actes qu'il a faits en son temps, et que ce soit chose superflue d'en escrire davantage. Mais pourtant d'autant que j'ay veu plusieurs grands Capitaines le blasmer dequoy il se loüe si fort, qu'on diroit que c'est luy qui a tout fait aux guerres où il s'est trouvé, et les autres rien, jusques à dire qu'il n'est pas possible qu'il en ayt tant fait ; je dis qu'il se peut faire qu'il se soit si bien acquitté, de tout, ou en partie, de ce qu'il dit : car il estoit un Gascon, brave et vaillant, et bouillant ; et qui est de cette humeur, il ne peut estre autrement qu'il ne fasse tousjours bien, s'il ne meurt à my-chemin : sur quoy j'allégueray le tesmoignage de feu Monsieur de Guise le Grand, sur un conte que je vais faire de luy, que j'ouys, et y estois présent.

Aux premieres guerres civiles, Messieurs de Caumont, quatre freres, estoient de la religion et à couvert, sans porter autrement les armes, comme aucuns faisoient de mesme, et les appelloit-on Huguenots Réalistes : d'autres les appelloient poltronnesques, et qu'on regardoit de mauvais œil plustost que les meneurs de mains, et qui faisoient les factions ; tant la vaillance a en soy de vertu de se faire aymer de soy-mesme ! Ces quatre freres donc favorisoient fort les Huguenots, et les retiroient en leurs maisons ; d'où sortoient tousjours quelques insolences, desquelles Monsieur de Montluc impatient les visita, comme il en parle en son livre ; sur quoy Monsieur de Caumont l'aisné vint à la cour, pour s'en plaindre au Roy et à la Reyne, et le peindre pour le plus grand larron, voleur et massacreur qu'il en fust point, et en demandoit la raison ; laquelle

leurs Majestez remettoient tousjours de jour à autre; jusques à ce que Monsieur de Guise, après la bataille de Dreux, vint à Blois pour baiser les mains au Roy, où sa Majesté se rendit aussi un jour entr'autres. Ainsi que Monsieur de Guise eut disné publiquement en sa table de grand-maistre, avec force vieux capitaines, grands et autres gentils-hommes, voicy Monsieur de Caumont, qui lui vient dire, qu'il luy vouloit dire un mot s'il luy plaisoit. Monsieur de Guise, se doutant de quelque chose, se leva, et luy dit, si c'estoit quelque chose qu'il voulust que tout le monde le sçeust, ou de secret ? L'autre luy respondit qu'il ne s'en soucioit pas que tout le monde le sçeust et l'ouyst : et pour ce, Monsieur de Guise approchant de la fenestre de la salle, il dit à ceux qui estoient là présents : *Approchés-vous, Messieurs;* et puis presta fort librement l'audience à Monsieur de Caumont, qui commença à luy demander raison comme lieutenant de Roy, et à deschiffrer Monsieur de Montluc comme il voulut; et de plusieurs sortes d'injures, et mesme de ses voleries, rançonnements, pilleries, meurtres et cruautez. Il y eut Monsieur de Charry, qui ne se put tenir, et dit : *Monsieur, je suis icy pour maintenir Monsieur de Montluc; et comme la maison de Caumont, passant par deux fois devant avec mon régiment, m'a fait tirer sept à huit mousquetades, et m'ont tué et blessé de mes gens.* Ainsi que Monsieur de Caumont luy voulut respondre, Monsieur de Guise soudain dit à Charry : *Taisés-vous, Charry. Je sçay comment prendre la parole d'un homme-de-bien et serviteur du Roy, comme Montluc, en son absence. Poursuivés, Monsieur de Caumont;* qui, après avoir allégué force calomnies contre ledit Sieur de Montluc, et demandé raison de luy, se

teut : à qui Monsieur de Guise respondit seulement : *Monsieur de Caumont, je m'estonne comment vous demandés raison d'une chose dont vos déportements vous jugent et condamnent, lesquels le Roy et moy avons bien sçeu; et toute la raison en cela que le Roy vous pourroit faire, ce seroit vous donner la punition que vous desirés tirer de Montluc, si vous estiés cru. Je m'estonne de mesme comment vous osés dire tant de mal de luy, qui est un très-bon serviteur du Roy, comme il a tousjours monstré, et qui de plus est un des bons et braves Capitaines de son Royaume, et qui a fait couler plus de ruisseaux de sang, en servant tous les Roys ses maistres, que vous et vos trois freres n'avés fait de gouttes; car un chacun sçait, et l'a-t-on veu, que vostre espée, que vous avés-là*, (en la luy monstrant du doigt,) *et celles de vos freres, n'ont jamais saigné homme : et toute la différence qu'il y a entre Monsieur de Montluc et vous autres, est qu'il mérite beaucoup, et vous autres peu, et que vous autres estes plus riches de biens que luy, et luy plus riche d'honneur. Par-quoy, vous devriés avoir honte d'avoir mis en-avant toutes ces calomnies contre luy, que venés de dire; et pour ce, une autre fois corrigés-vous-en*. Et là-dessus, Monsieur de Guise brise, et s'en va trouver la Reyne. Il entendoit, par les trois freres de Monsieur de Caumont, Monsieur l'Abbé de Clérat, qui, depuis la mort de son frere, quitta la robbe longue, et prit l'espée, et espousa Madame la mareschale de S. André, qui pourtant estoit un fort honneste gentil-homme; l'autre estoit le seigneur de Feuillet, marié avec Madame de Brisambourg en Xaintonge, honneste gentil-homme aussi; et le quatriesme, Monsieur de la Force, qui espousa Madame de la

Force en secondes nopces, veufve de feu Monsieur de la Chastaigneraye, mon oncle, esgal en biens à mondit oncle, mais inesgal certes en vaillance, courage et beaux faits, encore qu'il fust bien mettable gentil-homme. Il fut tué au massacre de Paris, et son fils aisné avec luy, dont Madame de l'Archant, leur demy-sœur, fut iniquement et injustement accusée, et celuy-cy, qui vit aujourd'huy, laissé pour mort près de luy; mais il se sauva dans l'Arsenal chez Monsieur le mareschal de Biron; et fust esté grand dommage; car il est un honneste gentil-homme, et bien advancé en grades près de son Roy, tout huguenot qu'il est.

On s'estonna fort des paroles que mondit Sieur de Guise proféra ce coup-là audit Sieur de Caumont: car c'estoit le seigneur du monde le moins injurieux et offensant: et luy-mesme le dit bien le soir après, et qu'il avoit ainsi parlé en despit de luy, et contre son naturel; mais il luy faschoit fort d'ouyr ainsi parler et détracter d'un si homme-de-bien que Monsieur de Montluc, et pour ce coup varia de son naturel. D'autres s'estonnerent aussi de Monsieur de Caumont, que, nonobstant que Monsieur de Guise l'eust ainsi accommodé, montant à cheval dès l'heure mesme pour aller devant Orléans l'assiéger, Monsieur de Caumont l'alla conduire une lieue loing: et en prenant congé de luy, l'asseura qu'il luy estoit serviteur, et Monsieur de Guise l'en remercia bien honnestement, et s'offrit à luy, et qu'il estoit à son commandement. Et en s'en tournant à Blois, un quart de lieue après avoir laissé Monsieur de Guise, il rencontra le capitaine Hautefort, avec force autres Capitaines ses compagnons, qui suivoient Mon-

sieur de Guise : ledit Hautefort mit soudain la main à l'espée, et luy donna un grand coup sur la teste, et sur ce mesme sujet dont il avoit parlé, que ses maisons n'avoient point fait la guerre ; et Hautefort disoit que si, comme Charry l'avoit dit, et qu'on luy avoit tiré et blessé de ses gens en y passant auprès. Monsieur de Caumont dit après, qu'il avoit esté blessé par supercherie, et ledit Hautefort le nya ; dont, et pour le coup, et pour les paroles, en sortit si grande querelle, qu'enfin Hautefort tua Caumont dans sa maison, par intelligence et menée du capitaine la Pezie, très-vaillant soldat, et déterminé Périgordin.

Voilà le bon office que Monsieur de Guise fit à Monsieur de Montluc, en prenant si bien la parole pour luy. Aussi l'aymoit-il fort ; mais il le tenoit trop bizarre et incompatible, et disoit qu'il ne le falloit gueres hanter qui le vouloit aymer, comme je luy ay ouy dire. Il servit pourtant très-bien le Roy en ses premieres guerres civiles : aussi y gagna-t-il très-bien la piece d'argent ; et luy, qui auparavant n'avoit pas grandes finances, se trouva à la fin de la guerre avoir dans ses coffres cent mille escus, dont pour ce ne voulut avoir la totale extermination des Huguenots, disoit-on, d'autant qu'il tenoit cette maxime, qu'il ne falloit jamais abbattre du tout ou déraciner un arbre, qui produisoit de beaux et bons fruits. Il fut fort cruel aussi en cette guerre : et disoit-on, qu'à l'envy, ils faisoient à qui le seroit plus, luy ou le baron des Adrets, qui, de son costé huguenot, l'estoit bien fort à l'endroit des catholiques ; et disoit-on qu'il y apprenoit ses enfants à estre tels, et se baigner dans le sang, dont l'aisné, qui depuis fut catholique, ne s'espargna pas à la Saint-Barthelemy,

et un autre jeune, qui fut page du Roy. L'aisné mourut au siege de la Rochelle, en contrition du grand sang qu'il avoit respandu.

DIGRESSION
SUR LE BARON DES ADRETS.

Aucuns alors faisoient comparaison dudit Monsieur de Montluc et de Monsieur des Adrets, tous deux très-braves et vaillants, tous deux fort bizarres, tous deux fort cruels, tous deux compagnons de Piedmont, tous deux fort bons Capitaines : car si peu que le Baron fit la guerre pour la religion, il fit de très-beaux et bons exploits de guerre sous luy. Il fit trembler le Lyonnois, le Forest, Vivarez, l'Auvergne, le Dauphiné, le Languedoc, la Provence un peu, bref ce pays par de-là : et le craignoit-on plus que la tempeste qui passe par de grands champs de bled; jusques-là que dans Rome, on appréhenda qu'il armast sur mer, et qu'il la vinst visiter, tant sa renommée, sa fortune et sa cruauté voloient partout : et ne fit jamais si mal pour sa réputation, que puis qu'il s'estoit mis en cette danse bonne ou mauvaise, qu'il ne la continuast jusques au bout, sans changer de party et se révolter à l'autre, dont mal luy en prit; car ainsi qu'il y bransloit et qu'il fut descouvert, il fut pris prisonnier par Messieurs de Montbrun, de Mouvans, de Saint-Auban, et autres siens compagnons, qui pourtant tous luy obéyssoient et déféroient paravant pour sa suffisance : et là fut la deffinition de sa réputation; car depuis, il ne fit jamais si bien pour le party

catholique, comme pour le party huguenot. Voyés comme la fortune porte faveur à aucuns subjets plus qu'aux autres! Il surpassa en cruauté Monsieur de Montluc, quand ce ne seroit que celle qu'il exerça à la tour de Montbrison, ayant pris dedans cent ou six vingt tant soldats qu'autres, par composition et sur sa foy; il les fit après tous précipiter du haut-en-bas, et accravanter. Cela est escrit. Ils s'excusoient tous deux, qu'il falloit estre un peu cruel, et que la guerre le permettoit ainsi. Si ce Baron eust fait pour le Roy, comme pour les huguenots, il fust esté Mareschal de France, comme je l'ay ouy dire à la Reyne, aussibien que Monsieur de Montluc, lequel, par ses grands services qu'il avoit faits à la France, et à ses Roys, le fut à Lyon, lors que le Roy tourna de Pologne, qui voulant tendre à la guerre, et point à la paix, envoya le mareschal de Raiz en son gouvernement de Provence, pour y faire la guerre, et ayder à Monsieur d'Uzais pour la faire en Languedoc. Monsieur le mareschal de Bellegarde, nouvellement fait aussi, fut envoyé à Livron en Dauphiné. Tous deux n'y firent grand brouet. Le mareschal de Montluc en Guyenne, sur la valeur duquel le Roy se fiant, et sur ses beaux faits du passé, crut qu'en un rien il auroit exterminé les huguenots de par-delà, comme de fait il avoit promis d'y faire tout ce qu'il pourroit de rage, et pis que jamais. Le cœur estoit bien encore entier et vigoureux en ce bon vieillard; mais ce bon bras et cette belle force de jadis, y failloient du tout : si bien que le Roy y ayant envoyé douze cent Reistres, et le régiment de Monsieur de Bussy qui montoit à deux mille hommes et très-bons, il s'excusa de les prendre, ny de

faire la guerre, pour sa vieillesse, indisposition et age caduc, et le vis quand il le manda au Roy et à la Reyne, et en chargea Monsieur de Bourdeille, mon frere, qui, en pensant faire quelque bon service au Roy, le régiment de Monsieur de Bussy se révolta sous main, par la menée de son Mestre-de-Camp. Bussy, mal content qu'on l'avoit failly de tuer à la cour, et qu'il voyoit Monsieur n'attendre que l'heure de partir de la cour pour prendre les armes, et pour une nuit ce régiment avoit complotté de couper la gorge à tous les Reistres et les piller : et tout cecy conduisoit Saint-Seval, grand favory de Monsieur de Bussy, depuis tué à Anvers, un très-digne et très-habile homme de guerre ; mais par le moyen du Sergent-major, dit le capitaine Page borgne, le tout fut descouvert à mon frere, lequel le révéla aux Reistres, Maistres et Capitaines, qui, despitez, voulurent mettre tout ce régiment en pieces, ainsi qu'il marchoit ; mais mon frere ne le voulut point et les en détourna, et pour les contenter et obvier à tout, il prit des principaux Capitaines autheurs de l'entreprise, comme le capitaine Vintamille, le capitaine Maigret, le capitaine Lacoste, et quatre ou cinq autres, et les donna prisonniers à Monsieur de Montpensier, à qui le Roy avoit commandé de luy mener toutes les forces ; car Monsieur estoit desja sorty de Paris, et estoit en campagne armé : toutesfois, ils n'eurent point du mal, sinon les prisons de Poictiers, qu'ils garderent un mois ; et moi je suppliay la Reine de les en délivrer, par la priere de mon frere, qui ne leur demandoit rien pour son intérest, si-non pour celuy du Roy. Les autres Capitaines et soldats, après avoir remercié mon

frere de la vie, se débanderent qui deçà qui delà, dont aucuns allerent trouver leur Mestre de Camp, et d'autres non; car il y en avoit qui n'estoient nullement de consente, ains bons partisans du Roy. Voilà pourquoy mondit frere fut fort loué de n'avoir voulu ainsi deffaire et mettre en pieces totalement ce régiment, lequel fut donné à Monsieur de Lancosne, brave gentilhomme, auquel Monsieur de Bussy portant despit et envie, luy fit la guerre, et un jour le surprit et luy desfit quelques gens, parmy lesquels se trouva le capitaine Page, et fut pris et mené à Monsieur de Bussy, qui, le voyant, après l'avoir appellé cent fois traistre et infidele, luy voulut donner de l'espée dans le corps; mais il en fut empesché par quelques Capitaines des siens, et par ledit capitaine Page mesme, qui le pria de luy donner la vie au nom de la personne du monde qu'il aymoit le plus. Bussy, frappé au cœur de ce mot : *Va donc*, dit-il, *chercher par tout le monde la plus belle Princesse et Dame de l'univers, et te jette à ses pieds, et la remercie, et dis-luy que Bussy t'a sauvé la vie pour l'amour d'elle.* Tout cela fut fait.

J'ay fait cette digression, pour monstrer comme Monsieur de Montluc, s'excusant sur son indisposition, remit toutes les forces entre autres mains, et oncques puis ne se mesla de guerre, et puis mourut au bout de deux ans, agé de quatre-vingt ans, et en aussi bon sens qu'il eust jamais. Il fut en l'age de soixante et onze ans blessé d'une harquebuzade au nez, ainsi que luy-mesme alloit à l'assaut à Rabastain, faisant du jeune en cela, comme lors qu'il n'avoit que vingt ans. Quel cœur généreux, qui ne se rendit jamais! Je luy ay ouy

dire que s'il n'eust eu cette blessure, qui estoit grande, il eust pensé estre invincible jusques à cent ans; mais elle l'avoit bien miné, et fort gasté sa santé, et le disoit à Monsieur de Guise au siege de la Rochelle un soir, dont j'en feray ce conte, car il est plaisant.

C'estoit donc le soir et la nuit que nous commençasmes à bastir le fort Saint-Martin, qu'on nommoit Saint-Martin, à cause que le capitaine Saint-Martin Brichanteau le gardoit avec quatre compagnies qu'il avoit à luy. Ainsi donc qu'on y travailloit, se présenta un soldat Gascon sur le rempart, qu'on vit un peu à la lueur de la lune, qui commença à causer en son Gascon, et demander s'il n'y avoit point-là quelqu'un de son pays à qui il pust parler. Tous les Princes et Seigneurs pensant que l'ennemy sortist pour empescher la besoigne, et qu'on y meneroit les mains, l'on avoit commandé expressément que nul parlast ny respondist. Toutesfois, ce compagnon, pour parler et demander incessamment, importuna tant, que moy estant près de Monsieur de Guise, je luy dis qu'il fist parler le Bernet, gentil soldat parmy nos Bandes, qui n'estoit encore Capitaine, et qui sçavoit bien parler, et rendroit bien le change à l'autre, et que ce seroit autant de plaisir. Ils commencerent donc à s'entresaluer et s'entreparler à qui mieux mieux; car celuy de la Ville parloit très-bien, et tousjours son Gascon : lequel, de prim-abord, après quelques menus propos, luy alla demander *ce que nous bastissions là, si ce n'estoit point la tour de Babel?* Du depuis, nous prismes, au moins aucuns, mauvais augure sur ce mot de nostre siege, et qu'il iroit en confusion, et ne fairions rien qui vaille, pour se confondre

en trop divers advis et factions; et allégasmes souvent le dire prophétique de ce soldat, qui, poussé par je ne sçay quel destin ou instinct, le proféra. En après, il demanda *quels Seigneurs et Princes il y avoit-là, et si Monsieur de Montluc y estoit?* L'autre luy respondit, qu'ouy. Soudain il repliqua : *Et lou nas de Rabastain comment va?* L'autre luy respondit, que bien, et qu'il estoit encore assez gaillard, pour faire la guerre à tous les Huguenots, comme il avoit fait. *Ah!* dit l'autre, tousjours en son Gascon, *nous ne le craignons gueres plus en son toure de naz;* car le bon-homme en portoit tousjours un, comme une Damoiselle, quand il estoit aux champs, de peur du froid et du vent, qu'il ne l'endommageast davantage. J'estois près de luy, quand l'autre parla ainsi, et dit à Monsieur de Guise, que ce coup luy avoit bien porté du dommage, et luy fit le conte de sa blessure de ce siege de Rabastain, et que sans ce coup, il estrilleroit les Huguenots aussi-bien que jamais. Puis l'autre, continuant ses propos, il va loüer fort Monsieur de Guise, qui, après avoir tué son ennemy Monsieur l'Admiral, s'estoit contenté, et puis s'estoit monstré fort humain envers aucuns Huguenots à la Saint-Barthelemy, et en avoit sauvé plusieurs. Il loüa de mesme fort aussi Monsieur de Longueville; et entrant plus avant en raisons, il va représenter les changements du monde et de la fortune, en disant : *Il n'y a rien que nous avions le Roy de Navarre, ores il est pour vous autres : nous avons eu le prince de Condé, ores il est pour vous autres; et qui plus est, nous avons eu la Carraque, ores elle est pour vous autres. Quel revers de fortune!* Et disoit cela si naïvement en son Gascon, que si je le pouvois mettre

bien par escrit, par bonne ortographe, comme je le parlerois, il feroit bon l'ouyr. Cette Carraque estoit une nauf Vénitienne, la plus belle et la plus grande qui s'est pu voir; car elle estoit de douze à treize cent tonneaux, avec cela très-bonne voiliere. Le capitaine Sore, Normand, l'un des bons hommes de mer, et des capitaines pensionnaires de Monsieur l'Admiral, qui fut de ce temps, voire qui a esté depuis, il la prit, l'ayant trouvée qu'elle avoit passé le destroit de Gibraltar, et tiroit vers la coste d'Angleterre. Elle estoit plus armée en marchandise qu'en guerre, et fut menée à la Rochelle et en Broüage, qui ayda fort aux Huguenots puis après à le prendre, pour avoir mis sur la hune, qui estoit très-ample et large, quelques pieces qui endommageoient fort ceux qui deffendoient la bresche. Elle fut par après toute désarmée et laissée-là dans le port, qu'on trouva fort à propos pour bouscher l'entrée du port de la Rochelle, où estant remorquée par les galeres, fut là eschoüée, et mise à demy-fond, et chargée de quelques pieces d'artillerie, qui endommagerent fort l'entrée dudit port, et nous servit beaucoup contre ceux qui vouloient entrer dedans, fors deux fois, que deux barques, conduites par le capitaine Arnaud, bon marinier, entrerent chargées de poudre bien à propos, et au profit des Rochelois, car ils estoient au tapis pour les poudres. Voilà la comparaison ridicule que faisoit ce soldat Gascon de cette Carraque avec ces grands Princes, qu'autres ne trouverent bonne, et s'en offenserent; d'autres en rirent. Ainsi finit le parlement de ces deux soldats, qui dura longtemps, et donna grand plaisir à toute l'assistance qui estoit-là, et tousjours s'entr'envoyoient quel-

ques harquebuzades, en se disant l'un à l'autre, qu'il ne falloit point avoir de peur, car il n'y avoit point de balles, et que c'estoit salve de plaisir; mais il y en avoit de bonnes, et qui siffloient fort bien à l'entour de nos oreilles. Je sçay qu'il y a plusieurs, qui diront que je fais beaucoup de petits fats contes, dont je m'en passerois bien. Ouy bien pour aucuns, mais non pour moy, me contentant de m'en renouveller la souvenance, et en tirer autant de plaisir.

Reprise du Discours sur M. DE MONTLUC.

POUR retourner encore à Monsieur de Montluc, il servit fort bien à ce siege: car il estoit un fort digne homme de siege, pour en avoir veu beaucoup en son temps, dont il n'en pouvoit oublier les façons; mais pourtant après prou de peine, la ville ne fut prise. Je diray en son lieu pourquoy ce bonhomme fut fort heureux en lignée, et très-malheureux à la garder.

Il eut Marc-Antoine son fils aisné, brave et vaillant jeune homme, qui mourut à l'assaut d'Ostie près Rome. Il avoit esté nourry page de Madame de Guise, depuis Madame de Nemours, laquelle j'ay veu se glorifier de si belle nourriture.

Le second fut le capitaine Perot, très-vaillant aussi, courageux et ambitieux. Il fut tué à Madere, isle de Portugal, l'ayant pris par force et d'assaut; et voulant forcer le chasteau, il reçeut une grande harquebuzade, dont il mourut, et fut-là enterré: et les François, qui estoient là, s'en retournerent, dont ils furent fort blasmez d'avoir laissé là le corps, et dequoy ils ne l'emporterent avec eux;

car

car après qu'ils furent partis, les Portugais le desenterrerent, et luy firent force vilainies et opprobres, à celuy, dis-je, qu'ils n'osoient auparavant regarder au visage. Les François s'amuserent un peu trop à faire leur butin et pillage, sans songer à la conservation de l'honneur du corps mort de leur Général. J'estois à la cour alors, venu de frais du secours de Malte, quand les nouvelles y arriverent. Beaucoup en blasmerent plusieurs capitaines François : en quoy ils ne firent pas de mesme comme firent ces braves capitaines et soldats Espagnols, qui emporterent le corps de leur Monsieur de Bourbon avec eux, quand ils se retirerent de Rome, et fort officieusement, par une grande piété, le mirent dans Gayette en toute seureté, comme j'ay dit cy-devant (*). Si ce capitaine Perot eust vescu, il eust fait de grandes entreprises et prises sur l'Espagnol et Portugais; car il y avoit de grands desseins. Il m'en conta aucuns, lors que je m'en allois en Espagne, et le trouvay à Bayonne en passant, où il faisoit construire deux forts beaux navires. On me parla fort de luy, et l'attendoit-on en Espagne et Portugal en bonne dévotion, s'il y fust allé alors, pour luy donner la touche. Mais il tarda son voyage près d'un an ; car qui veut dresser tels voyages, il faut qu'il soit bien fondé de moyens, ou appuyé de quelques grands : autrement il ne tient pas long-temps, comme je pense, et n'eust fait cettuy-là. Je sçay bien ce que je luy en dis à mon retour d'Espagne et Portugal, et ce qu'on disoit de luy. Monsieur le vicomte d'Orte y estoit présent, qui nous donna à souper à tous deux, l'ayant encore trouvé-là, par fortune qu'avois

(*) *Tome IV, Discours XX, page* 186.

passé il y avoit sept mois. Pour fin, ce fut un très-grand dommage de cet homme-là; car quoy qu'il en fust, son brave courage le poussoit à attenter beaucoup. Il laissa un fils fort jeune, lequel n'a rien dégénéré en valeur au pere. Il l'a tousjours bien monstré par-tout où il s'est trouvé, depuis que fort jeune il a commencé à porter les armes, et pour sa fin en ce siege d'Ardres, où après avoir fait plus qu'un César en une saillie qu'il fit sur l'Espagnol, deffait deux ou trois corps-de-garde, nettoyé une grand-part des tranchées, et traisné quelques pieces dans le fossé, fut emporté d'une canonnade, au moins ses deux cuisses; et mourut en telle opinion, qu'un chacun a dit depuis que luy vivant, la place ne pouvoit estre prise, comme depuis elle l'a esté fort aysément. Grande gloire pour luy, qui luy demeure engravée sur sa sépulture!

Le troisiesme fils de Monsieur de Montluc fut le chevalier de Montluc, fort gentil, le plus beau, et le plus adroit de tous, et en tous exercices dameret, et avec cela très-brave et vaillant comme ses freres. Monsieur le Grand-Maistre l'estimoit fort : lors que nous en partismes, il demanda son congé à mondit Sieur le Grand-Maistre, qu'il luy donna mal-aysément, parce qu'il n'avoit encore servy et fait son temps; mais il le dispensa, et luy dit lors qu'il prit congé de luy : *Allés, faites mes recommandations à Monsieur de Montluc vostre pere; et quand vous serés en vostre pays, arrestés-moy une cinquantaine de gentils cadets Gascons, jeunes et délibérez comme vous, afin que quand je vous manderay, me les ameniés.* Voilà la bonne opinion qu'avoit ce Grand-Maistre de luy. Il ne fit jamais gueres bien son profit, depuis

que Monsieur de Montluc luy eut osté l'espée, pour le faire évesque, et tenir l'évesché de Condon, qu'il ne vouloit pas perdre, mais la mettre entre bonnes mains comme les siennes; car elle valoit beaucoup. Il la tint quelque temps, ayant pourtant tousjours son cœur plus au monde qu'à l'office de Dieu, et puis mourut de maladie.

Le quatriesme et le plus jeune fils, fut Fabian, dit Monsieur de Montesquion. Monsieur de Montluc son pere luy donna le nom de Fabian, pour l'amour de feu mon oncle de la Chastaigneraye, qui estoit son parrain, et parce qu'ils s'entr'aymoient fort. Monsieur de Montluc porta impatiemment sa mort, et changea de nom à son fils, qui s'appelloit François, du nom de son parrain, mon oncle, et luy bailla le nom de Fabian; d'autant, disoit-il, qu'estant une fois delà les monts, il avoit veu et connu un jeune gentilhomme Italien, qui se nommoit Fabian, et avoit vengé la mort d'un sien parrain tué par un autre; et pour ce, par bizarrerie et opinion, il cuydoit que son fils portant le nom de Fabian, luy serviroit de bon augure, et vengeroit la mort de son parrain Monsieur de la Chastaigneraye : mais rien de tout cela ne s'ensuivit : car pendant que l'enfant croissoit, le temps, pere d'oubliance, emporta au vent l'amitié et la souvenance de mon oncle, et se rendit grand amy de Monsieur de Jarnac. Quelquefois il n'est pas bon de tant promettre. Ce Fabian fut, comme ses trois freres, un très-brave et vaillant gentil-homme; il l'a monstré en force endroits signalez. Il fut, comme le pere, fort blessé à l'assaut de Rabastain, d'une grande harquebuzade à la bouche, dont il en cuyda mourir; mais il s'en

guérit, avec un peu de difformité à la bouche, laquelle pourtant se passa, et s'en remit en sa premiere beauté; car il estoit beau et agréable : et quelques années après, estant encore renouvellée la guerre des Huguenots, il fut tué, dont ce fut grand dommage. Il laissa de luy deux honnestes, gentils et braves enfants, l'un dit le seigneur de Montesquion, et l'autre dit le seigneur de Pompignan, tous deux très-braves et vaillants gentils-hommes, ne dégénérants nullement à leur brave et valeureuse race : grand dommage du seigneur de Pompignan, qui, accompagnant en Hongrie ce brave Monsieur de Nevers, y mourut de maladie; mort peu digne de sa valeur, qui l'appelloit à une plus honorable : telle estoit sa destinée; qu'y fairoit-on?

Voilà la lignée illustre du pauvre Monsieur de Montluc, laquelle il a veu devant soy tout mourir avant sa mort, qui fut une grande désolation pour luy, avoir si-bien engendré ses enfants, nourris, eslevez, poussez et aggrandis, et tous se perdre au plus beau de leur age et fortune.

Il eut deux freres, l'un Monsieur de Lioux, et qu'on appelloit le jeune Montluc, qui fut aussi un brave gentil-homme et fort habile. Mais qui l'a esté plus que les deux freres, ç'a esté Monsieur l'évesque de Valence, fin, deslié, trinquant, rompu, et corrompu, autant pour son sçavoir que pour sa pratique. Il avoit esté, de sa premiere profession, Jacobin; et la feue Reyne de Navarre, Marguerite, qui aymoit les gens sçavants et spirituels, le connoissant tel, le defrocqua, et le mena avec elle à la cour, le fit connoistre, le poussa, luy ayda, le fit employer en plusieurs ambassades; car je pense qu'il n'y a gueres pays en

l'Europe où il n'ait esté Ambassadeur et en négociation ou grande ou petite, jusques en Constantinople, qui fut son premier advancement, et à Venise, en Pologne, Angleterre, Escosse, et autres lieux. On le tenoit Luthérien au commencement, et puis Calviniste, contre sa profession épiscopale ; mais il s'y comporta modestement, par bonne mine et beau semblant. La Reyne de Navarre le defrocqua pour l'amour de cela. Ce n'a point esté le premier qu'elle a defrocqué, tesmoin son dernier prédicateur, qui estoit Jacobin : on l'appelloit frere Girard, après Maistre Girard, et puis elle le fit évesque d'Oleron. De ces temps, il y eut quelques évesques d'une volée soupçonnez sentir un peu mal de la catholique ; ce Monsieur de Montluc, évesque de Valence ; l'évesque d'Uzais, de la maison de Saint-Gelays, tous deux gentils-hommes ; Monsieur de Marillac, évesque de Vienne ; Monsieur l'évesque de Bayonne, Limosin, de la maison du Fraizet, noble, long-temps Ambassadeur en Allemagne ; et puis cet évesque d'Oleron, Monsieur Girard (*), tous sçavants et grands personnages en tout pourtant.

Or, c'est assez parlé de toute cette race bonne des Montlucs. Si feray-je, avant finir, cette digression de luy, et diray comme je discourois un jour avec un grand Capitaine de par le monde et Prince, du livre de Monsieur de Montluc, lequel m'en dit de grandes loüanges, tant de sa vaillance que de sa suffisance, et de ses beaux

(*) Il oublie ici les deux plus connus : *Jacques Spitame*, Evêque de Nevers, décapité à Geneve ; et *Antoine Carracciol*, Evêque de Troyes, qui se déclara ouvertement Protestant, et dont il a parlé *ci-dessus*, *Tome IV*, *Discours LI*, page 434

effets de guerre : le me disant pourtant par trop vantard, bien qu'il eust fait plusieurs fautes en ses actions, dont il m'en remarqua deux fort grandes qu il fit au siege de Sienne : l'une, dequoy il s'y opiniastra jusques à l'extrémité, que lui ny les siens n en pouvoient plus, et que certainement c'estoit un acte d'un très-vaillant et généreux simple Capitaine et soldat, mais non d'un général ny d'un guerrier considératif et politique ; car puis que le Roy luy avoit mandé expressément, par Monsieur de la Chapelle des Ursins, d'adviser bien de ne réduire à l'extrémité sa ville, ny au dernier morceau, ny à la discrétion de ses ennemys, et perte de l'honneur et la réputation du Roy, (comme luy-mesme confesse avoir failly en cela,) il y devoit autrement adviser qu'il ne fit. Car si Monsieur le Marquis et le duc de Florence fussent esté aussi cruels et sanglants comme ils furent gracieux et courtois, ou qu'il eust eu affaire à des grands Capitaines qu'on a veu, séveres, rigoureux, et pointilleux, comme un Monsieur de Lautrec et autres, ou bien au pape Jules, vers lequel les Siennois ayant envoyé pour leur capitulation, ils en eurent fort mauvaise response, leur reprochant leur obstination, et qu'ils se retirassent au duc de Florence, et luy baillassent la carte-blanche ; en quoy ne faut douter que s'il ne fust mort deux jours après, Monsieur de Montluc et tous les Siennois estoient vendangez, ou bien fricassez, quoy qu'il avoit résolu de donner la battaille dans la ville. Cela estoit bon, si le Marquis n'eust sçeu ses nécessitez, famine et pauvreté, et les eust voulu emporter et assaillir de force, mais les sçachant perdus, et à la veille de la faim et de la mort, il n'avoit garde de com-

battre des gens désespérez, qu'il tenoit la corde au col et à sa miséricorde. Voilà pourquoy il ne devoit se mettre, ny luy, ny ses gens, si au bas, et eust mieux fait et acquis plus d'honneur avant que combattre la faim : pendant qu'il estoit en force et en vigueur, il devoit capituler ou entr'ouvrir quelque parler d'accord, et voir la composition qu'on luy eust présentée, ou bonne ou mauvaise, et selon cela l'accepter, ou du tout jouer à la désespérade, faire une furieuse sortie sur l'ennemy, selon l'opinion de plusieurs grands Capitaines anciens et modernes, qu'il vaut beaucoup mieux de s'advanturer et tenter fortune où elle peut favoriser, que de ne la tenter point, et voir devant ses yeux sa destruction toute apparente et certaine. C'estoit ce que devoit faire Monsieur de Montluc, ainsi que fit en ce mesme temps le capitaine Bernardin Corse, lequel, estant assiégé par André Dorie dans Saint-Florent en Corse, avec d'autres, tant François qu'Italiens, et ayant tenu jusqu'à la totale extrémité de faim et toute nécessité, vinrent à composition avec ledit prince Dorie, qui leur promit toute bonne guerre de bagues et vies sauves, fors au capitaine Bernardin, qu'il vouloit résolument avoir pour en faire à son plaisir. Ce que voyant, désespéré de sa vie, il se résolut avec une trentaine de ses meilleurs et résolus soldats, de sortir les armes en main, et de se sauver ou mourir bravement; ce qu'il fit : car ayant combattu et forcé trois corps-de-garde l'un après l'autre, et tué force ennemis, ils eschapperent, bien sanglants pourtant, et couverts de force playes, et se sauverent la pluspart où estoit Monsieur de Termes, lieutenant de Roy, qui ne put assez admirer la valeur et le courage

de ces gens-de-bien. Ainsi devoit faire Monsieur de Montluc, ce me disoit ce grand Prince, ou du tout sans venir à ce dernier point de la nécessité et de la miséricorde, car lors qu'on respiroit bien encore bravement, il est à présumer que luy et les Siennois en eussent obtenu plus avantageuse capitulation, par octroy de quelque espece de leur liberté et de leurs privileges, ainsi que moy-mesme je l'ay ouy ainsi dire dans Sienne à plusieurs honnestes Seigneurs et Dames de la ville; et aussi que la loy de la guerre le porte ainsi, de donner plustost miséricorde et faire grace par pitié aux perdus et abbattus, qu'à ceux qui sont debout, et ont encore les armes en main. Certainement, si Monsieur de Montluc fust esté asseuré de quelques secours, ou du Roy, ou de Monsieur de Strozze, cela alloit bien, et cette opiniastreté eust porté grand coup et eust esté très-utile et honorable : mais en estant désespéré, il falloit se contenter de la raison, et se résoudre à une utile composition, lors qu'elle estoit à bon marché; ce qui eust mieux mis à son ayse et en liberté cette honneste république.

Nous lisons que ce grand capitaine Marius, lors qu'il fut envoyé contre les Teutons et Ambrons, au-lieu de les combattre de prim-abord, il se retint coy, contre son naturel pourtant, et temporisa, endura force bravades et injures de ses ennemis, et force paroles piquantes des siens propres, pourquoy il ne les menoit au combat. *Tout beau*, leur dit-il: *nous ne sommes pas icy pour gagner des triomphes, des victoires et des gloires particulieres, mais pour sauver la République Romaine et toute l'Italie, à quoy faut plus adviser qu'à vos grands dires et généreux courages : et lors qu'il faudra*

donner, nous donnerons. Monsieur de Montluc de mesme ne devoit tant adviser à sa gloire particuliere, qui fut grande certes, comme à sauver la République de Sienne, par une plus utile et commode capitulation, que celle qui se fit par après, plus par pitié qu'autrement; et mesme, après avoir rendu de si beaux combats et fait de si belles escarmouches, et soustenu force grands assauts, et principalement celuy du fort de Camolia, où les ennemis furent si bien frottez, et y ayant perdu deux fois plus de gens que nous. C'estoit alors qu'il falloit parler d'accord, et les armes braves en la main capituler. Si-bien que l'ennemy possible en fust esté aussi ayse d'y entendre, que de s'amuser plus au siege, sans plus tenter fortune, ny les hazards, à si mauvais marché; et alors ce fust esté le coup de la bonne capitulation : et ce fut ce que Monsieur le mareschal de Tavanes conseilla à Monsieur frere du Roy, après la battaille de Montcontour, comme j'ay dit ailleurs : *Nous les avons bien frottez*, dit-il: *à cette heure, faites la paix.*

Mais Monsieur de Montluc ne se voulut contenter de la raison, ains voulut retenter fortune, tant il estoit avide d'ambition et de gloire ; ainsi qu'il y a eu et y a tous les jours de grands Capitaines, qui ayment mieux un pouce d'honneur pour eux, qu'une coudée de bien et de gloire pour autruy : bien contraires à Catulus, collegue et compagnon de Marius en cette guerre des Cymbres, lesquels, ayants passé les Alpes, et s'estants monstrez aux Romains, grands, hauts, effroyables et horribles, ils en eurent si grand-peur sur le passage de la riviere de Lade, qu'ils se mirent en fuyte, et quitterent le camp d'effroy,

maugré luy ; si bien que, voyant un tel désordre, il alla prendre l'enseigne de l'Aigle d'entre les mains de celuy qui la portoit, et luy-mesme marcha devant la portant, afin que la honte de cette retraite ou fuyte tombast toute sur luy, non pas sur son pays, et qu'il semblast que les Romains suivissent leur Capitaine, et ne fuyssent pas. Il répara par après cette honte ; car il gagna la bataille et les deffit, où il eut bonne part de la gloire et victoire avec Marius, voire meilleure.

Il n'y a plus aujourd'huy de ces Capitaines qui voudroient rougir et recevoir un tel affront pour le Général. Ceux aussi qui ont connu Monsieur de Montluc brave, vaillant, et cupide d'honneur, voudroient bien jurer avec moy, qu'il eust mieux aymé crever de cent mille morts, que faire ce trait, et eust plustost choisi de joüer le personnage d'autres braves Capitaines Romains, qui ont osté les enseignes aux fuyards, et les ont emportées au milieu du plus fort de la meslée et du combat. Il y en a eu, et s'en trouve tous les jours, une infinité de simples et grands Capitaines, qui ont choisi et choisissent plustost ce party, que celuy de Catulus.

Je vous laisse donc à penser si Monsieur de Montluc eut toutes ces considérations à se deffaire de son honneur, pour en garnir autruy : en tout pourtant il y a du *medium ;* car on peut faire et l'un, et l'autre. En quoy s'estonnoit ce Prince, dequoy le Roy Henry ne luy en fit une reprimande, ou bien Monsieur le Connestable, quand il le vit ; car c'estoit un grand Capitaine, qui considéroit et pesoit bien toutes choses : et mesme, qu'il ne faut jamais attendre le dernier coup de la fortune adverse, ny de la prospere non plus ; car gare le

revire-Marion. Car il falloit, comme j'ay dit, joüer à la désespérade, sortir et mourir les armes en la main : possible qu'on en eust tué d'eux, autant qu'eux des nostres : ou bien, capituler de bonne heure.

Venons à la seconde faute, qui est de n'avoir voulu faire la capitulation de la Ville, et l'avoit laissé faire à Messieurs les Siennois; et s'estonnoit ce Prince de son humeur bizarre, scrupule et cérémonie, qu'il voulut observer en cela; car il faisoit tort à son Roy, et à luy, qui le représentoit, et se devestoit de sa charge, pour en vestir Messieurs de Sienne : et mesme, qu'estants subjets du Roy, puis qu'ils s'estoient donnez à luy, et les aymoit et les tenoit pour tels, il les faisoit parler, et taire le Roy; il les faisoit composer, et luy son Général demeuroit muet; il les rendoit supérieurs, et luy inférieur à eux; bref, il leur rendoit l'honneur qui luy appartenoit : et ne fut sans cause, que le Roy Henry, lors qu'il luy discouroit cette capitulation, luy dit qu'il s'estonnoit que le Marquis ne l'avoit deffait à la sortie; inférant par-là, que ses subjets ne pouvoient parler ny composer pour luy son Lieutenant présent, comme le sçeut très-bien dire Monsieur le Marquis, en faisant cette capitulation, que ny Monsieur de Montluc, ni ses gens, n'estoient point aux Siennois, mais au Roy, et n'avoient nul pouvoir de capituler pour eux. Mais Monsieur de Montluc, tout ambitieux de son honneur particulier, respondit qu'il aymoit mieux que les Siennois capitulassent pour luy, et que le nom de Montluc ne s'en trouveroit jamais en capitulation. A quoy Monsieur le Marquis sçeut très-bien respondre, qu'il avoit bien rendu en son temps deux forte-

resses, avec la raison; que pour cela il n'en avoit esté repris de l'Empereur, ny moins estimé, et ne laissoit se servir de luy en d'honorables charges.

Mais quoy! il falloit que ce coup-là Monsieur de Montluc se gouvernast par caprice, et se laissast aller à l'ambition et à son honneur: en quoy il n'observa pas ce qu'il sçeut reprocher à Monsieur de Terride après son désastre d'Ortez, comme verrés dans son livre, le redarguant d'une vaine gloire, que luy, foible, battu, et presque deffait, se tenoit sur le haut bout, et encore à l'endroit de celuy qui estoit pour luy sauver la vie et l'honneur. Possible, si Monsieur de Montluc fust esté aussi rompu en matiere d'estat, et pratiques, comme il fut depuis, il n'eust pas tant bravé Monsieur le Marquis comme il fit.

Une autre raison qu'il allégua au Roy Henry, pour n'avoir capitulé au nom du Roy, fut que cela luy servoit beaucoup à ses prétentions qu'il pouvoit tousjours avoir pour recouvrer encore Sienne. Cette raison est fort foible: car pour avoir perdu Naples et Milan, qu'il allégua, et autres places, soit par force, par capitulation et traité de paix, comme le Piedmont, Savoye, ou autres accidents, comme la Comté de Rossillon et Nice, pour cela les droits et prétentions que nos Roys y ont dessus, ne se perdent, et sont tousjours sur leurs pieds de les attrapper quand ils voudront, en quelque façon que ce soit: car les plus belles prétentions et les plus grands droits que les Roys et ces hauts Princes Souverains ont, sans tant pointiller sur la justice ny sur l'honneur, consistent sur la pointe de leurs espées; et qui a la meilleure, il gagne la moitié de la partie, voire

toute bien souvent : et comme disoit le bon duc Philippes de Bourgogne, les Royaumes appartiennent de droit à ceux qui les peuvent avoir par force d'armes ou autrement; à quoy sont fort subjets les Gaulois ou François, selon Tite-Live, qui dit qu'ils portent leurs droits sur la pointe de leur espée.

Cette raison donc, alléguée de Monsieur de Montluc pour cela, n'estoit valide, non plus que celle de sa vaine gloire et ostentation. Car et combien y a-t-il eu de bons, braves et grands Capitaines, qui ont rendu des places par capitulations bien à propos, sont-ils esté pour cela deshonorez le moins du monde? Ainsi que firent du temps de nos peres et de nous, Monsieur de l'Escu pour Crémone, Monsieur de Vandenesse pour Come, Messieurs de la Palice et Montpezat, pour Foussan, le comte Sancerre pour Saint Dizier, Monsieur de Montmorency pour Teroüane, le Segnor Pietro Colomne pour Carignan, César de Naples pour Vulpian. Tant d'autres, que je laisse pour la briefveté, ont-ils perdu pour cela l'honneur? Faisoient-ils capituler les habitants des places? C'estoient eux qui en leur nom et celuy de leurs maistres, qu'ils représentoient, faisoient le tout, comme la raison vouloit. Ce fust esté autrement une vraye mocquerie et une grande honte; car c'est proprement contrefaire ceux qui portent des moumons, lesquels n'osent parler, et font parler d'autres.

Certainement, si Monsieur de Montluc et ses gens ne fussent esté au Roy, à ses gages, ny à sa paye, et que les Siennois les y eussent appellez et soldoyez, ou que d'eux-mesmes fussent allé à eux comme gens volontaires et mercenaires,

comme il en advint à ceux de la Rochelle en leur siege, et autres lieux que je nommerois bien, il estoit très-raisonnable que les Siennois parlassent et capitulassent pour eux; mais là-où le nom de Roy sonne et s'escoute, il faut sans aucune considération que sa Majesté aille devant, et qu'elle seule se fasse ouyr: et mesme parmy une si belle république que celle de Sienne, et qu'il fust dit par grand honneur, que ce fust esté le Roy qui l'eust préservée, par son nom et sa capitulation, d'une totale ruyne, à laquelle l'extrémité du siege l'avoit réduite, non pas Sienne eust sauvé les gens du Roy ny son Lieutenant; n'estant raison, comme j'ay dit, que les subjets parlassent pour le Roy, et le fissent passer par leurs loix, volontez et capitulations : ce qui depuis a porté coup; car j'ay veu dans Sienne aucuns et aucunes de la Ville se prévaloir de cette gloire, et en faire trophée par telle capitulation, et à perpétuité cela se dira et se lira, à la honte des François, ainsi comme je l'ay dit par cy-devant.

Une autre chose que je trouve fort mauvaise, et en laquelle trouva fort à dire ce Prince, dequoy Monsieur de Montluc tarda si long-temps à chasser tant de bouches inutiles à l'extrémité, et que du commencement il ne les chassast, tant pour avoir mangé leurs vivres inutilement, qui eussent beaucoup servy, que pour les avoir jettez à la boucherie, à la faim, aux coups, aux forcements de femmes et de filles. Car si du commencement il l'eust fait, avant que l'ennemy eust serré la Ville à l'estroit, toutes ces bouches s'en fussent allées au loing, et eussent cherché et pris party sans aucun danger; et en telles choses, certes, il y a de la conscience et de l'ire de Dieu.

Feu Monsieur de Guise, à son noble siege de Metz, ne fit pas ainsi; car du premier commencement, il y mit si bon ordre, qu'il ne resta que les bouches utiles. Ce brave Prince estoit en tout considératif, et faisoit bien paroistre qu'il craignoit Dieu, qui le favorisa possible plus pour ce subjet, que pour autre. Car et quelle plus grande pitié pouvoit-on voir, que ces pauvres créatures ainsi exposées à toutes sortes de miseres? comme le livre le dit : et que le Roy Henry déplora fort Messieurs de la Rochelle en leur siege; ils n'en chasserent aucuns, bien qu'ils fussent près par de-là le pain : aussi Dieu les assista, comme la fin s'en ensuivit, jusques-là que beaucoup de pauvres gens, hommes et femmes, qu'on n'eust jamais pensé, mirent la main à l'œuvre et aux armes, et leur servirent beaucoup, comme j'en parle ailleurs.

Pour les Lansquenets de mesme, il les falloit chasser dès l'abord : car il voyoit bien que ce sont gens mutins, quand ils viennent à la disette du pain et du vin; et qu'ils sont meilleurs pour la plaine, que pour un siege, comme j'en parle ailleurs, qui purent faire un grand désordre en la Ville, si on n'y eust remédié à leurs despens; car il en mourut beaucoup.

Certes, pour excuser Monsieur de Montluc, ne faut point douter que si, du commencement, il eust eu loysir de mettre ordre à tout cela, il l'eust fait, tant il estoit prévoyant et pratic Capitaine : mais il ne fut pas quasi arrivé dans Sienne, que le voilà assiégé; si-bien qu'il n'eut le temps de respirer, ny mettre ordre, non pas seulement d'adviser aux vivres, mais plustost à la guerre. Davantage, sa grande maladie qu'il

eut, et qui luy dura long-temps, le détourna de toutes considérations ; encore fit-il tout ce qu'il put, et plus que ses forces ne bastoient, ny que jamais fit Martin à danser, comme l'on dit.

D'une autre chose s'estonna bien fort ce Prince, dequoy Monsieur de Strozze ne fist souvent des courses, ne donnast des allarmes, des camisades, et enlevast des logis, enfonçast des tranchées au camp du Marquis, mesme sur le déclin du siege, dont il en eust eu bon marché : car il estoit fort harassé, et ne battoit que d'une aisle, comme on dit, tant pour la longueur du siege, de la fatigue, du froid, des longues veilles et corvées de combats, jusques à la faim; car bien souvent les munitions failloient à venir, où bien fort tard. Si-bien que si Monsieur de Strozze les eust souvent visitez, éveillez d'allarmes, de camisades, de forcement de tranchées, et enlevement de logis, ayants esté ainsi combattus par le devant des Strozziens, et de ceux de la Ville par le derriere, ils eussent bien songé à eux autrement qu'ils ne firent, et la capitulation possible s'en fust-elle ensuivie meilleure pour les pauvres Siennois. Et principalement, que ledit Sieur Strozze estoit si près d'eux à Montalfin, et ayant encore assez de jolies forces, non pour donner battaille, mais *para hazer aremetidas* (*), comme dit l'Espagnol, et fatiguer et importuner l'ennemy à le mettre fort bas; car pour la cavalerie, il estoit aussi fort, ainsi que Monsieur de Montluc le dit. Le Marquis n'avoit que cinquante Chevaux-légers, quasi mourants de faim, et hors de

(*) *Pour faire des attaques.*

fourages.

fourages. Monsieur de Strozze avoit la belle compagnie de Monsieur de Sypiere, conduite par ce brave Serillat, et encore avec quelque autre cavalerie Italienne, qui eust fort endommagé l'ennemy. Mais rien de tout cela; si-bien que l'on eust dit que, vers Montalsin, y avoit suspension d'armes, dont j'en ay veu fort se mescontenter depuis les Siennois dans Sienne : comme firent ceux de Lusignan en leur siege de Monsieur de la Nouë et des Huguenots du dehors, qui ne les assisterent jamais par aydes et moyens tels que je viens de dire. J'en parle ailleurs.

Il ne faut douter que d'un costé et d'autre n'y ait eu force raisons pour excuser celles de Monsieur de Strozze. Monsieur de Montluc les dit au Roy. Celles de Monsieur de la Nouë, il les a dit très-pertinentes à plusieurs, et de mesme à moy; car de faute de courage et de valeur, il en avoit prou et à revendre.

Je vis, au siege de la Rochelle, l'heure et le jour, que s'ils fussent venus cinq cent chevaux, et cinq cent bons harquebuziers, mesme sur le déclin, ils eussent bien estonné le monde.

Or, pour fin de ce discours, Monsieur de Montluc a esté un très-grand, brave, et bon capitaine de son temps : et il faisoit beau l'ouyr parler et discourir des armes et de la guerre, ainsi que j'en ay fait l'expérience, moy ayant esté sur la fin de ses jours un de ses grands Gouverneurs, mesme au siege de la Rochelle, et à Lyon, lorsqu il fut fait Mareschal de France. J'estois fort souvent avec luy, et m'aymoit fort, et prenoit grand plaisir quand je le mettois en propos et en train, et luy faisois quelques demandes de guerre, ou autres choses; car je ne suis jamais esté si jeune,

que je n'aye tousjours esté fort curieux d'apprendre : et luy me voyant en cette volonté, il me respondoit de bon cœur et en beaux termes; car il avoit une fort belle éloquence militaire, et m'en estimoit davantage. Dieu ait son ame. Notés sur cette fin de discours, que ce grand Prince ne l'a dit qu'à moy.

DIGRESSION
SUR LE MARESCHAL DE BIÉ.

MONSIEUR de Montluc, en un recoin de ses *Mémoires*, parlant de la guerre de Boulogne et de la Comté d'Oye, parle en bonne façon de Monsieur le mareschal DE BIÉ; et mesme, lors que voyant une fois sa cavalerie faire mal, et abandonner l'infanterie, il mit pied à terre, tout Mareschal qu'il estoit, et avec une picque au poing, se met à la teste pour l'assister et courir sa fortune. Ce discours est gentiment escrit de Monsieur de Montluc. Ce bon et brave Chevalier avoit bien besoin d'un tel escrit et publiement de sa vertu et valeur ; car il a esté peu favorisé de ceux qui ont escrit de son temps. Je croy que ce fut pour la disgrace qu'il eut à cause de la reddition de Boulogne par son gendre : et disoit-on lors, qu'il fut esté luy-mesme en grand-peine, sans qu'on eust esgard à son honorable vieillesse et à ses services passez; mais sur-tout, disoit-on, le Roy luy avoit fait grace, d'autant qu'il avoit esté fait Chevalier de sa main, comme le Roy son grand-pere de celle de Monsieur de Bayard. Ce ne fust pas esté beau au Roy, si son

parrain eust esté traitté de cette façon; si fut-il condamné à une prison, voire à la mort, disent aucuns. On disoit qu'on luy avoit fait tort. Je m'en rapporte à ce qui en est, mais il avoit esté en son temps un noble Chevalier : la succession qu'il reçeut de Monsieur de Bayard, en fit quelque preuve; car le Roy François, après sa mort, luy donna la moitié de la compagnie de cent hommes d'armes de Monsieur de Bayard. C'est un grand heur et honneur à toute personne, quand elle succede en la place d'un autre tout remply de vertu et valeur : et cette compagnie ne fut mal tombée à ce Seigneur-là; car il l'employa bien. Après qu'il fut mort, Monsieur de Sansac en eut la moitié. Voilà comme de main en main elle tomba en bons lieux.

DISCOURS SOIXANTE-ONZIESME.

ARTICLE PREMIER.

M. LE MARESCHAL DE BRISSAC.

IL faut que je parle à cette heure du grand mareschal DE BRISSAC. Messire CHARLES DE COSSÉ, Monsieur le mareschal de Brissac, fut noble en tout, de vertu et de race. J'ay ouy dire que ses prédécesseurs estoient du Royaume de Naples, et vinrent en France, et le bon Roy René de Sicile les y mena (d'autres disent le Roy Charles VIII) et les ayma et favorisa fort : si-bien que, de succession en succession, et de pere en fils, ils sont esté tousjours Gouverneurs du chasteau d'Angers, la plus belle forteresse de France, fors depuis cette guerre de la ligue, que le comte de Brissac, aujour-

d'huy mareschal de France, la perdit de la façon qu'on la trouve aux histoires de nostre temps.

Ce grand Mareschal, dont je veux parler, fut nourry et eslevé avec Messieurs le Dauphin et d'Orléans, enfants de France, desquels Madame de Brissac, une très-sage et vertueuse Dame, estoit gouvernante en leur enfance et de Mesdames. Sur tous les deux, il fut fort aymé de Monsieur le Dauphin; si-bien que devenu grand, et l'estat de sa maison dressé, il fut son premier gentil-homme de sa chambre, d'autres disent son premier escuyer, qui estoit lors bien plus grand estat et plus estimé qu'aujourd'huy. La chanson le confirme.

Mon Escuyer Brissac, je la vous recommande.

C'estoit une fille de la cour, belle et honneste, et de bonne maison, comme j'ay dit ailleurs, que je ne nommeray point, encore qu'il n'y a point de danger, car il ne l'aymoit qu'en honneur: la chanson le porte ainsi :

Brunette suis, jamais ne seray blanche;
Monsieur le Dauphin malade dans sa chambre,
S'amie le va voir bien triste et dolente :
Si vous mourés, Monsieur, à qui me dois-je rendre?
Mon escuyer Brissac, je la vous recommande.

Voilà ce qu'en dit la chanson.

Estant donc Monsieur le Dauphin mort, et l'escuyer Brissac ayant avec grand regret laissé le corps mort de son maistre en son cercueil, part droit vers le camp d'Avignon, résolu de venger la mort de son maistre sur les ennemis, de tout ce qui pourroit tomber à la mercy du tranchant de son

espée, et pardonner à peu, tant qu'il auroit jamais de vie au corps.

Ce malheur luy servit; car possible il se fust amusé par trop près de son maistre et à sa faveur, comme j'ay veu aucuns : si-bien qu'il ne fust jamais esté si brave Capitaine qu'il a esté depuis.

Ce desir donc de vengeance, avec son cœur brave et ambitieux, le poussa si-bien aux périls de la guerre, les cherchant et recherchant en tant de hazards, que bien-tost il acquit le renom parmy les François d'un très-brave et vaillant gentilhomme François; si-bien que, guydé aussi de la fortune, il eut beaucoup de belles et honorables charges les unes après les autres.

Il eut une compagnie de chevaux-légers et de gendarmes, fut colonnel-général de la cavalerie-légere en France, fut colonnel de l'infanterie Françoise devant Perpignan. Il luy arriva certes quelque disgrace à Vitry, sur la deffaite, désordre et fuyte de ses chevaux-légers; mais il s'en sçeut fort bien demesler, et faire sa retraite de loup, tournant tousjours visage, ainsi que Monsieur du Bellay le dit en ses *Mémoires*, lequel il faut plustost croire en ce fait, que Paul Jove, qui en parle en ces propres mots : *Brissac, s'estant d'un ardent courage combattu sur la cavalerie de Francisque d'Est, et ne pouvant soustenir l'impétuosité de la foule des ennemis, quand le combat incontinent fut commencé, se prit à refuyr vers ses gens, et fut si fort pressé, qu'il fut contraint de rompre l'ordonnance de ses gens de pied par tumultueuse course, sans retenir la bride à son cheval ; par laquelle advanture tout le battaillon des François fut dissipé en un moment de temps : que si San-Petro Corso ne se fust présenté avec ses harquebuziers, et n'eust*

fait teste, Brissac mesme eust esté accablé au gué de la riviere. Certes la déroute et le désordre y fut grand, mais non tel que le dit Paul Jove, et faut plustost croire Monsieur du Bellay.

Tant y a, en toutes les charges qu'il a eues, il s'en est si-bien acquitté, qu'on le tint depuis pour un vaillant Capitaine. Ses mémorables actes en firent la preuve, lesquels je ne m'amuseray point à escrire; car on les voit assez en nos histoires Françoises, et sur-tout dans les *Mémoires de Monsieur du Bellay et de Monsieur de Montluc :* ses actes, pour seur, ont esté tels et si hauts, qu'ils le firent mareschal de France, non sans bonne faveur pourtant, que je ne dis pas, et lieutenant de Roy en Piedmont; et là il s'acheva à se parfaire un très-grand Capitaine, et tel qu'on l'a renommé parmy nous et les nations estrangeres. Il y garda très-bien, et très-sagement, ce que son Roy luy mit entre mains; ce qui est advenu très-rarement à nos Capitaines François en nos conquestes de delà les monts : mais fit bien mieux; car il en alla prendre sur l'autruy, et le joignit au nostre, encore que durant sa charge, il y ayt eu de grands capitaines de l'Empereur ses lieutenants à Milan et Piedmont, ausquels il a bien fait teste, et des meilleurs Capitaines particuliers et soldats; car la fleur des Impérialistes s'y accouroit, comme des nostres s'y accouroit aussi.

Les trois grands Capitaines furent, Ferdinand de Gonzague, le duc d'Albe, et le duc de Sesse, sans en conter d'autres. Vertu contre vertu se fait bien plus paroistre. Il ne les a jamais craints, ny laissé ses entreprises pour eux, et leur a donné beaucoup d'affaires.

Quand la guerre de Parme s'entreprit, Dom Ferdinand estoit alors gouverneur de l'estat de

Milan. On l'accusoit pour lors, que c'estoit luy qui fit l'entreprise sur la mort et la penderie de Pierre Loys Frenese (*). Ce fut une terrible estrette.

C'estoit un homme qui entendoit bien les tours de passe-passe, non de Maistre Gonnin, mais de Machiavel. Il fit attrapper les braves soldats que Monsieur de Brissac envoyoit, et faisoit couler file à file, au commencement de cette guerre, qui s'alloit jetter dans Parme et dans la Mirande, et les fit tous assassiner et jetter dans l'eau ou assommer, selon qu'on les rencontroit, encore que ce fust en bonne paix; dont il en fut fort blasmé. Toutesfois, pour ses raisons, il alléguoit, qu'il n'est pas permis sous titre de bonne paix, faire acte d'hostilité; encore qu'il soit caché, en cachette mené. Il ne le garda gueres, sans qu'il luy fust bien-tost rendu; car estant empesché devant Parme, le Roy mande à mondit Sieur le Mareschal d'ouvrir la guerre à outrance en Piedmont pour faire démordre Parme.

Il ne demanda pas mieux; car il luy en vouloit dès la mort de Monsieur le Dauphin son maistre, de laquelle il estoit fort accusé, comme j'ay dit. Par-quoy, aussi-tost commandé, aussi-tost fait, et luy raffle Quiers et Saint-Damian en un rien; ce qui fit démordre et sauver Parme : car ledit Dom Ferdinand en ayant esté adverti, et que s'il ne venoit en Piedmont, Monsieur le Mareschal le luy prendroit tout, voire Milan pour un besoin, comme on dit, il s'en tourna, ayant pourtant laissé devant Parme quelques gens de guerre sous le marquis de Muz et autres Capitaines, tant

(*) Farneze.

papistes qu'impériaux, qu'on ne craignoit gueres pourtant; et fallut quitter tout: par ainsi, Parme fut en repos et seureté. De ce qui se fit après, entre Monsieur de Brissac et Dom Ferdinand, j'en remets les curieux au livre de Monsieur de Montluc, et autres.

Tant y a que l'autre n'emporta rien sur Monsieur de Brissac, mais luy beaucoup sur l'autre, tant la fortune luy fut heureuse de bien garder le sien, et d'en prendre encore sur l'autruy, ainsi qu'il fit quand il prit quelque temps après Yvrée, passage tres-opportun pour entrer au Duché de Milan et Italie, et qu'il conquesta le val d'Aure et la ville de Bielle, dont les habitants se rendirent à luy, de peur et volontairement, ayant sçeu la prise d'Yvrée, en luy priant de vouloir entretenir leurs privileges et franchises; ce qu'il leur accorda fort libéralement: et fit bien mieux; car au lieu que les Espagnols leur faisoient payer tous les ans vingt mille escus de tribut, il les en déchargea de dix, et les quitta pour les autres dix; ce qu'ils promirent avec très grande ayse, et luy jurerent toute fidélité.

Ainsi faut-il traitter doucement ses subjets nouvellement conquis, comme fit le Roy Louys XII à ceux de Milan, et le Roy Henry à ceux de Sienne; les Siennois, dis je, qui luy garderent aussi toute fidélité jusques à l'extrémité.

Cette conqueste de Monsieur de Brissac ne fut pas petite à son maistre; non moins fut aussi celle de Cazal et du Marquisat de Montferrat, comme de Saint-Salvador, Valence, et force autres places: et qui plus est, le duc d'Albe venant là-dessus, et menaçant et promettant de reprendre dans un rien une grande partie du Piedmont, Monsieur de Brissac s'y opposa si

bien, et y mit un si bon ordre à tout son pays et ses places, que l'autre, ayant une armée de plus de trente mille hommes, n'y put rien gagner, mais démordre Sanjac, qu'il tint assiégée trois semaines, tant ce Mareschal y avoit bien pourveu, et de bons et de vaillants hommes, et de toutes autres munitions de guerre; mieux certes, et plus prudemment et sagement, que quelques Gouverneurs de provinces que nous avons veu, qui, par faute d'ordre, ont perdu à leurs maistres de très-bonnes places, comme nous avons veu vers ces temps.

Après que le duc d'Albe desassiégea Sanjac, Monsieur le Mareschal ne fut pas plus heureux au siege de Conis : si-bien que si les F ançois leur reprochoient Sanjac, ils nous reprochoient Conis, à beau jeu beau retour, et ainsi ils se rendoient la jument. Mais on disoit alors que Conis estoit une place fatale contre les François, qui, du temps du Roy François, avoit esté assiégée fort et ferme et faillie, et si n'y avoit que gens de la Ville et des environs, car ils s'estoient faits neutres, et de mesme du Roy Henry (*).

Par ainsi ce que les astres ont prédestiné, les humains, avec leur grand effort, n'y peuvent rien. Il y a aussi des places qui sont ainsi par le ciel, ou par le destin, fatales contre les puissances humaines, comme furent jadis les murailles de Troye, qui tindrent dix ans contre toute la Grece bandée à l'encontre d'elle.

D'autres places et villes y a-t-il, qui d'elles-mesmes sont si mal basties de la fortune, et si

(*) Sous Louis XIII, le Comte d'Harcourt prit cette place en 1641.

malheureuses, qu'ordinairement elles sont subjettes à prises et reprises, sacs et ruynes.

Qui sera curieux, contemple et considere un peu combien de fois aux guerres de Lombardie, Pavie a esté battue, rebattue, prise, reprise, saccagée, et ruynée : en nos frontieres de Picardie, la ville et chasteau de Hesdin ; et tant d'autres, qu'il me seroit aysé de spécifier, s'il n'estoit que j'en veux donner le plaisir aux curieux de les rechercher eux-mesmes, qui possible mieux que moy le sçauront esplucher et cribler.

Or, Monsieur le Mareschal, ayant pris Valence, la fit démanteler : mais l'Espagnol, pour l'importance de la vicinance qu'elle avoit près de Milan, la reprit et fortifia si bien par après, que Monsieur de Guise, tirant vers Italie avec son armée et celle de Monsieur de Brissac, qui y estoit aussi en personne, eut quelque peine de la reprendre, dans laquelle Monsieur de Brissac mit Francisque Bernardin, gentil Capitaine, avec une bonne garnison, qui fatiguoit fort, et Alexandrie, qui en estoit près, et Milan, non gueres loing : et ainsi que Monsieur le Mareschal estoit sur le point d'exécuter de belles entreprises sur les places de l'estat de Milan, voire sur Milan mesme, voicy le désastre venu de la battaille de Saint-Quentin. Alors fallut à Monsieur le Mareschal envoyer au Roy la moitié de ses meilleures forces, tant Françoises que Suisses et Allemandes, pour secourir le plus pressé et le plus important.

Voilà comment l'occasion belle se perdit de tomber sur Milan. La paix s'ensuivit : et après tous beaux desseins de guerre prirent congé de

ce grand Capitaine, qui, au-lieu de conquérir des places, en fallut rendre aucunes, qui nous avoient tant cousté; et au-lieu d'en fortifier, en fallut démolir et abattre aucunes, qui furent de grandes pitiez et commisérations à luy.

Je passay lors en Piedmont, qu'il faisoit démanteler Villianne, et luy allay faire la révérence, le trouvant sur le grand chemin; et me monstrant cette démolition, il me dit quasi la larme à l'œil: *Voila les beaux chefs-d'œuvres où nous nous amusons maintenant, après tant de peines, de travaux, de despenses, de morts, et de blessures, depuis trente ans.* Je tiens de feu Monsieur le comte de Brissac, son fils, qu'après la mort du Roy Henry, si ce fust esté en considération d'autres que Madame de Savoye, il n'eust jamais fait cette restitution; mais il l'aymoit et honoroit tant, pour beaucoup de raisons que je dirois bien, qu'il banda les yeux, et à son ambition, et au bien public. De-là en hors il s'en vint en France, où il fut honorablement recueilly du Roy François II, qui estoit alors à Rambouillet, où je le vis arriver, et fut récompensé du Gouvernement de Picardie, et puis de l'Isle de France et Paris, où il mourut (*), non tant chargé d'années, car il n'avoit que cinquante-sept ans, comme cassé de maladies, et sur-tout des gouttes, qui le tourmenterent plusieurs années avant que mourir. Encore le vis-je devant Orléans, après la mort de Monsieur de Guise, que le Roy et la Reyne avoient envoyé querir pour commander, à l'armée qui estoit-là, avec tous ses maux tenir

(*) Le dernier de Décembre 1569. *La Popelinière, Tome I, F. 375. a.*

cette mesme grace et façon de grand Capitaine, qu'il s'estoit si bien acquise : et le faisoit encore très-beau voir à commander ; mais le temps ne luy en dura gueres, car aussi - tost la paix se fit.

C'est grand dommage, quand ces grands Capitaines s'envieillissent et meurent, et tels je les accompare aux beaux espics de bled, lesquels, quand au beau mois de May ils sont verds et vigoureux en leur accroissance, vont orgueilleusement haut, eslevant leur chef et sommet ; mais quand ils viennent à meurir et jaunir, le vont panchant et baissant, comme n'attendant que la faucille qui leur oste la vie. Ainsi sont ces grands et braves Capitaines, qui, en la fleur et verdeur de leurs ans, haussent la teste, bravent, triomphent, et rien ne leur est impossible : mais venants sur l'age, tourmentez de maux et maladies, déclinent et tombent peu-à-peu dans leurs fosses, ne leur restant rien, si-non leurs beaux noms et renoms qu'ils se sont acquis. Encore si, à mode du bled, ils pouvoient renaistre et se renouveller en ce monde, ce seroit une très-belle et très-douce attente pour eux. Il est vray que la résurrection heureuse que Dieu nous a promise, satisfait à tout.

J'ay veu discourir à plusieurs honnestes, qui disent, que si Monsieur le Mareschal a fait de si belles choses en Piedmont ; et que s'il y a acquis le nom et titre de grand Capitaine, qu'il faut bien qu'il en remercie aussi l'assistance des bons et grands Capitaines qu'il avoit avec luy, comme sa valeur et prudence : ny plus ny moins qu'un banquier ou marchand signalé, il a beau d'estre habile, prompt d'esprit, entreprenant, remuant,

et remply d'intelligences et inventions, s'il n'a des facteurs habiles et sublins, pour faire valoir qui deçà qui delà le talent de leurs banques et de leurs boutiques, il ne peut rien faire; car un seul ne peut fournir à tout. Il est vray : mais un chef brave, vaillant et prudent, peut beaucoup aux factions de guerre, comme cela s'est veu en plusieurs histoires, et comme la fable nous monstre d'une bande de cerfs, conduits par un brave lyon et courageux, leur chef deffit une troupe de lyons conduite par un cerf. Mais que devoit faire Monsieur le Mareschal, luy chef et lyon, commandant à une armée de lyons, qu'il a eu tousjours avec luy, et à eux commandé, comme à Messieurs de Vasse, de Chavigny, de Terride, d'Aussun, de Gondrin, de la Motte-Gondrin, de Gourdon, de Montluc, de Francisque Bernardin, de Salvoyson de Gordes, de Bellegarde, pere et fils, de Renouard, le comte de Gesne, de Briquemaut, de Taude, Bedene Albanois, Messieurs de Sautal les deux freres, et l'Evesque et tout (*), qui, avec sa crosse et mitre, tenoit rang de bon Capitaine; de Maugiron, de Gordes, d'Annebaut, de Monsieur d'Amville, colonel de la Cavalerie-légere; de Clermont, de Renouard, de Biron, de Vantadour, de Messieurs de Bonnivet et Vidasme de Chartres, colonels de l'Infanterie Françoise; de Fursy, de celle des Suisses; de Caillat, Maistre de l'Artillerie; des Biragues, le Seigneur, qui estoit

(*) Je crois qu'au-lieu de *Sautal*, il faut lire *Seulal*, et que cet Evêque est l'Abbé de *Manne*, depuis Evêque de *Fréjus*. Peut-être est-ce aussi *Solilhas*; auquel cas cet Evêque seroit le jeune Oraison, d'abord Evêque de *Riez*, puis Mestre-de-Camp d'un régiment d'Infanterie.

fort cru en conseil; Ludovic-Charles, et Monsieur le Président, depuis Chancelier et Cardinal, qui de ce temps valoit bien un homme d'espée; le capitaine Moret Calabrois, Jean de Thurin, et San Petro Corso colonels; bref, une infinité d'autres si très-bons et braves Capitaines, qui tous seroient aujourd'huy dignes d'estre généraux d'armées, non pour garder ou conquérir un Piedmont, mais tout un grand Royaume. Si je les voulois nombrer, je n'aurois jamais fait, sans compter force autres Capitaines particuliers, tant de chevaux-légers que gens de pied, comme les deux capitaines Saint-André, les deux Molle freres, les deux Richelieux freres, les deux Isles freres, les deux Villemagnes et Taix cousins, de Gourdan, de Mentinas, les capitaines Bourdeille, Hautefort, Roquefeuil, Aunoux, les deux Rivieres, Puytallier, Muns, Buno, Estanges, Bacillon, Cobros, la Chasse, Montluc, le jeune Monsieur le baron d'Espic, Maistre-de-Camp; bref, une milliasse d'autres, que je n'aurois jamais achevé à compter: lesquels Capitaines estoient suivis et accompagnez de si bons soldats, si braves et vaillants, qu'on n'eust sçeu lesquels tirer les uns parmy les autres, tant la fleur du grain estoit belle et nette. Je mets à part les Princes et grands Seigneurs, comme Messieurs d'Anguien et de Condé, freres, de Nemours, d'Elbœuf, de Montmorency, d'Aumale, et autres grands, qui accouroient en poste aussi-tost en ce Piedmont, quand ils sçavoient que ce Mareschal devoit faire quelque journée, comme dit l'Espagnol; lesquels tous, comme j'ay veu, tant grands que petits, rendoient si grand honneur, obéyssance et respect à ce Général, comme si

ce fust esté un Prince du sang ou autre. Aussi luy s'en faisoit bien accroire, et s'en prévaloit un peu par trop sur eux ; car il tenoit si grand rang et authorité, que j'ay veu plusieurs s'en mescontenter, et dire, que le Roy ne la tenoit si grande, et leur estoit plus familier, et que, pour un simple gentil-homme, c'estoit trop. Aucuns disoient qu'il falloit qu'il le fist ainsi, estant en pays estrange, et que, parmy les estrangers, il falloit ainsi faire valoir et authoriser son Roy, afin qu'ils y prissent exemple à le mieux respecter, et aussi qu'il en voyoit faire de mesme aux Lieutenants de l'Empereur ses voisins, et qu'il n'estimoit pas moins son Roy, qu'eux leur Empereur.

Si avoit-il si belle façon à tenir ainsi sa réputation et sa prosopopée, comme l'on dit, que plusieurs ne s'en mescontentoient point ; car il estoit très-beau Seigneur, de fort bonne grace en tout ce qu'il disoit, commandoit, et faisoit ; parloit bien, mais peu ; ce qui déplaisoit fort à aucuns.

J'ay ouy dire à ceux qui l'ont veu, que bien souvent on les a veu joüer aux eschecs, Monsieur de Bonnivet et luy, depuis le disner jusques au souper, sans proférer une vingtaine de paroles. Voilà une grande taciturnité !

Tout cela luy changea quand il fut en France et à la cour ; car il se rendit plus accostable, plus familier, et affable. Aussi j'ay ouy dire à feu Monsieur de Lansac, qui estoit un vieux registre de la cour, que le feu Roy François I disoit, que tels grands de son Royaume, quand ils arrivoient à la cour, ils y estoient venus et reçeus comme petits Roys, c'est-à-dire, qu'il n'y avoit que pour eux du premier jour à estre

révérenciez, honorez, caressez, recherchez, tant des grands, que d'un chacun de la cour. Le second jour, qui estoit le lendemain, comme Princes estoient venus, commençants un peu à décliner en leurs recueils, honneurs, respects, et caresses. Le troisiesme jour, ils n'estoient plus que gentilshommes, qui deschéoient de tout leur grand bien veniat et de leurs honorables entrées, et estoient réduits et réglez au petit pied comme le commun des gentils-hommes. J'ay veu souvent telles expériences, et s'en voit tous les jours. Les courtisans, qui l'ont pratiqué, et veu pratiquer, m'en sçauroient bien que dire.

Je vis arriver mondit Sieur le Mareschal à la cour, qui estoit lors à Rambouillet, comme j'ay dit cy-dessus, qui fut fort bien reçeu du Roy François II, et bien embrassé, et caressé, et respecté de Monsieur de Guise, qui lors gouvernoit tout, et de tout le reste de la cour, tant de Seigneurs que Dames, fort honoré et admiré : et luy, sans s'estonner, faisoit fort bonne mine, et monstroit grande grace, comme il l'avoit certes; mais pourtant, au bout de quelques jours, il esprouva le proverbe du Roy François, que je viens de dire : car la cour a cela, que de ne faire cas que des grands favoris, et les autres ont beau estre accomplis de toutes les valeurs, vertus, et honneurs du monde, *niente*. Si-bien que ce grand Mareschal, qui estoit le premier en Piedmont, fallut qu'il endurast en France et à la cour beaucoup de compagnons près de soy; encore bien-ayse.

Il arriva fort bien accompagné de force gentilshommes et Capitaines du Piedmont, bien faschez d'avoir quitté où ils se trouvoient le mieux.

Il

Il les faisoit tous bon voir, et estoient fort braves, et bien en point, mais non si proprement que les courtisans, qui d'eux-mesmes sont inventeurs des belles façons de s'habiller, ou bien merveilleux imitateurs de celles qu'on leur porte, (je parle autant pour les gentils-hommes que pour les Dames.) Voilà pourquoy nous trouvions un peu grossiérement habillés ces courtisans Piedmontois, et sur-tout trouvions fort à redire sur les hautes et grandes plumes en leurs bonnets.

Ils voulurent faire au commencement la mine d'estre rogues et bravasches, et hauts à la main; mais bien-tost cela leur passa : dont il me souvient que, trois mois après leur arrivée, un jour à Orléans, où les Estats se préparoient, estant dans un jeu de paume, deux gentils-hommes de Monsieur de Randan, dont il en avoit nourry un Page, qui s'appelloit Pusset, de la Beauce, et n'y avoit que six mois qu'il l'avoit jetté hors de Page, arriverent deux Capitaines de Piedmont estants-là avec Monsieur de Brissac, qui estant entré là-dedans, dirent par une arrogance Piedmontoise aux autres, que c'estoit assez joüé, et qu'ils vouloient joüer. Les autres firent response, qu'ils vouloient achever leurs parties, qu'ils ne quitteroient point le jeu. Sur quoy le jeune la Riviere Puytallier, qui estoit l'un des deux, voulut mettre l'espée au poing : les autres deux, Pusset et son compagnon, coururent à leurs espées, qui estoient sous la corde; et ce Pusset entreprit la Riviere, et le mena et promena si bien et si beau, qu'il le laissa sur la place blessé de trois ou quatre coups d'espée, sans en recevoir aucun, dont il en avoit deux sur

la teste qui luy parurent toute sa vie : l'autre chasse l'autre hors du jeu de paume, qui estoit couru au logis de Monsieur de Brissac, pour avoir secours de quelques-uns qui menaçoient de tuer tout; mais ils ne trouverent personne, si-non la Riviere blessé, dont ses compagnons furent bien marrys, et se mirent après à la chasse des autres. Monsieur de Randan, en ayant eu le vent, alla à eux très-bien accompagné quasi de la pluspart des galands de la cour, (car il gouvernoit paisiblement Messieurs de Guise,) et arriva à eux, qui les fit retirer plus viste que le pas en leur logis, dont n'en fut autre chose.

Nous allasmes le soir, quatre ou cinq que nous estions, voir souper Monsieur de Guise, où il y avoit Monsieur de Nemours, Monsieur de la Rochefoucaut, Monsieur de Randan son frere, Messieurs de Guery, Genlis, et force autres galands de la cour, et qui disoient des mieux le mot. Monsieur de Randan en fit le conte en pleine table : et luy, qui estoit des mieux disants, et de la meilleure grace, ne sçeut point enrichir le conte de malheur.

Je vous jure que je n'ay jamais veu foüetter homme comme ce la Riviere et les capitaines bravasches du Piedmont le furent ce coup-là de la parole, et comment de jeunes Pages les avoient estrillés, et que les autres avoient là oublié leur palestrine Piedmontoise. De rire, on ne vit jamais tant rire, ny dire mieux le mot, à l'envy l'un de l'autre; et Madame de Guise, et autres Dames avec elle, en ryoient bien aussi.

Monsieur de Guise, qui estoit sage et modéré, ryoit bien aussi un petit sous son bonnet, et blasmoit fort les deux capitaines du Piedmont de leur témérité, d'avoir voulu chasser deux

gentils-hommes de leur jeu ; ce qu'un Prince n'eust pas voulu faire, ny luy-mesme. Par ainsi, se passa la soupée aux despens des Capitaines de Piedmont.

Ce capitaine la Riviere depuis se rendit un très-bon Capitaine, et tel qu'aux troisiesmes troubles, estant Capitaine des Gardes de Monsieur, et Capitaine de chevaux-légers, fit fort la guerre en Xaintonge aux Huguenots de-là, et eut belle réputation et fortune. Mais après leur avoir fait beaucoup de maux, ils l'attraperent près de Xaintes, dans les tailles du Doüet, en une embuscade qu'ils luy avoient dressée, et fut tué d'une grande harquebuzade.

Pusset, qui l'avoit si-bien estrillé, fut après aux premiers troubles l'un des enseignes colonnelles de Monsieur de Randan, où il se fit beaucoup signaler, et quelque temps après se battit en estoquade à Joinville, qui est à Monsieur de Guise, contre le Seigneur de Guermand, Breton, qu'il blessa fort heureusement d'un grand coup sur la teste, et luy point. Ce seigneur de Guermand estoit un jeune gentil-homme, brave, vaillant, et des riches gentils-hommes de Bretagne, lequel se noya dans la Seine près Paris, en se baignant avec Monsieur de Guise, qui se pensa noyer luy-mesme le pensant sauver, estants tous deux fort jeunes.

Pour retourner encore à Monsieur de Brissac, il faut noter de luy une chose digne à penser, qu'en Piedmont, parmy sa grandeur et ses grands respects, jamais par-tout il ne se fit appeller *Monsieur*, sans queuë, comme nous avons veu plusieurs en France, qui abusants un peu de leurs grandeurs, permettoient fort bien, voire le com-

mandoient, qu'ils ne fussent appellez que *Monsieur*, simplement, en leurs gouvernements et lieux où ils avoient authorité. Par-tout le Piedmont, on ne disoit autrement que *Monsieur le Mareschal :* bien est-il vray, qu'en sa maison, aucuns y estants, disoient bien *Monsieur* seulement, comme en demandant *que fait Monsieur?* ou bien, *où est Monsieur?* et autres interrogations qui se font : mais hors de son logis, tousjours ce mot se proféroit, *Monsieur le Mareschal.* Aussi faut-il ainsi parler; car à nul n'appartient d'estre appellé en France simplement Monsieur, que le premier Prince du sang après le Roy.

Messieurs de Guise et le connestable de Montmorency l'ancien, ont fait tout de mesme : car il se disoit tousjours, *Monsieur de Guise*, *Monsieur le Connestable ;* et à leur imitation, force autres Princes et Seigneurs en faisoient de mesme. Nous avons veu de tout cela les expériences.

Pour fin, mondit Sieur le Mareschal acheva en France et à la cour, ses jours caducs et maladifs, tousjours en grandeur, comme il se l'estoit acquise ; car il entroit tousjours aux affaires et conseil, et on faisoit grand cas de ses opinions. J'ay veu la Reyne-mere, de son temps encore vigoureuse, qu'elle avoit ses bonnes jambes, et qu'elle aymoit ces longs promenoirs, elle tousjours aller à pied, et faire aller mondit Sieur le Mareschal tousjours à cheval, sur un petit cheval fauve le plus doux, et posé, et beau que je vis jamais, et plus propre pour cela, et luy estant tousjours près d'elle et à ses costés, elle parlant à luy, et luy demandant ses advis. De mesme en faisoit-elle à Monsieur le Connestable, qui estoit un grand honneur à eux, et une grande bonté

à elle : car les gouttes de l'un et de l'autre ne pouvoient accompagner la belle disposition de la Reyne : lesquelles gouttes emporterent à la fin ce grand Mareschal au trespas, comme j'ay dit.

Il eut une belle et honneste femme, qui estoit Madame la Mareschalle, héritiere de la maison d'Estellan, grande, bonne, et riche maison de Normandie, laquelle il ayma et traitta fort bien, mais non de telle façon que j'ay veu plusieurs Dames tenir cette maxime, n'estre bien traittées de leurs maris, quand ils vont au change, et leur ostent le tribut qu'ils leur doivent, pour le donner aux autres ; si-bien que j'ay veu souvent faire plusieurs et folles interrogations entr'elles, *son mary la traitte-t-il bien ?* ou bien dire, *son mary la traitte tant mal !* Ceux qui oyent ces paroles et interrogations, qui n'entendent point leur jargon, disent et respondent, *Jesus ! ouy, il la traitte tant bien : il l'ayme fort, et jamais ne la frappe ny ne bat.* Ce n'est pas cela, de par le diable, qu'on veut dire, ny qu'on entend ; c'est à sçavoir s'il ne va point coucher avec d'autres. Ainsi ay-je veu jargonner plusieurs de nos Dames sur ce point : de sorte qu'il faut tenir cette maxime entre Dames, que quiconque le mary, soit qui n'aille au pourchas ailleurs, il est très-bon mary, encore qu'il la traitte très-mal d'ailleurs de quelques autres façons ; car le manger et l'honneur qu'on leur fait, n'est tant leur vie, ny plus ny moins qu'aux chevaux le foin et avoyne. Voilà pourquoy Monsieur le Mareschal de cette façon ne traittoit pas bien sa femme ; mais pour tout en tout autre traittement d'honneur, de respect, et de bonne chere, il n'y man-

quoit point. Et quand elle venoit en Piedmont, il luy rendoit tout bon traittement; et puis quand elle estoit grosse, il estoit fort ayse qu'elle s'en retournast soudain en France faire ses couches : car il y avoit fait plusieurs belles amies, comme en Piedmont la beauté n'y manque; entr'autres la Segnora Novidalée (1), l'une des belles Dames à mon gré, qui fust de par-de-là, et de la meilleure apparence et grace : et parce d'autant qu'elle se voyoit amie du Général et Lieutenant de Roy, d'autant elle se faisoit valoir et monstrer quelque majesté plus que les autres. Aussi pour telle, et pour quasi Princesse, Monsieur le Mareschal la faisoit paroistre, tant en respects et honneurs, qu'en pompes, habits, et autres somptuositez, jusques aux danses et musique : si-bien qu'il avoit sa bande de violons, la meilleure qui fust en toute l'Italie, où il estoit curieux de l'envoyer rechercher et la très-bien appointer, desquels en ayant esté fait grand cas au feu Roy Henry et à la Reyne, les envoyerent demander à Monsieur le Mareschal pour apprendre les leurs, qui ne valoient rien, et ne sentoient que petits rebecs d'Escosse au prix d'eux : à quoy il ne faillit de les leur envoyer, dont Jaques Marie et Baltazarin estoient les chefs de la bande; et Baltazarin depuis fut Valet-de-Chambre de la Reyne, et l'appelloit-on Monsieur de Beaujoyeux, comme j'en parle ailleurs (2).

Pour en parler vray, ce Mareschal se monstra grand et somptueux en tout en son gouvernement; car enfin, un Lieutenant-Général du Roy, il faut qu'il soit universel et général en

(1) *ou* Novidalle, *comme ci-dessous.*
(2) *Voyez ci-dessus, Tome III, page* 346.

tout. Il eut de cette belle Novidalle, une fille très-belle comme la mere, laquelle fille fut vouée à Dieu, et voilée d'un voile à cacher sa grande beauté, pour n'en faire envie au monde: mais jamais ne se put-elle cacher si bien, qu'on ne la voye et reconnoisse pour très-belle, et que ses yeux clairs et luisants ne transpercent tout; ny plus ny moins qu'on voit le soleil percer de ses rayons et entrer dans une chambre, quoy que l'on ait les fenestres bien closes et serrées de vitrages, jusques aux autres (1), grottes et cavernes des profonds et obscurs rochers, tant est grande la transparence du soleil. Tout de mesme est celle de la grande beauté d'une très-belle Dame.

Mondit Sieur le Mareschal eut aussi une autre fille naturelle, je ne sçay de qui, laquelle nous avons veue à la cour, qu'on nommoit Beaulieu, belle et honneste Damoiselle. Il eut aussi un fils bastard, devant qu'aller en Piedmont, lors qu'il estoit à la cour. On m'en a bien nommé la mere, que je ne nommeray point; car elle est de trop grande estoffe (2). Il le fit évesque de Coutances, et estoit un très-honneste et agréable Prélat, et d'esprit, et de sçavoir. Il succéda à cette évesché à son oncle, frere dudit Monsieur le Mareschal, et mourut ainsi qu'il s'en alloit estre Cardinal. Il estoit aussi un très-sage et honneste Prélat, et de fort belle apparence et bonne grace, comme son frere aisné, et de cette mesme beauté et taille. Je parle ailleurs de ces deux Messieurs ses fils et Mesdames ses deux filles, et de leurs vertus.

(1) antres.

(2) *Voyez ci-dessus, page 91. Ces deux endroits pourroient se servir mutuellement de commentaire.*

ARTICLE II.

LE MARESCHAL DE COSSÉ,

Frere du précédent.

EN la beauté et bonne grace dudit Sieur Mareschal, ne le ressemble pas le mareschal DE COSSÉ, troisiesme frere; car il estoit fort petit, comme son pere, qu'on appelloit aussi le petit Cossé. *Voyés* nos histoires, et celles de Naples, d'un Cossé, favory fort du Roy René, dont sont sortis ceux-cy, dit-on. Aussi du temps du Roy François, on l'appelloit le petit Cossé.

Il ne laissa, pour sa petitesse, à estre un bon, sage et advisé Capitaine, comme il l'a fait paroistre en plusieurs bons lieux. Il eut deux gouvernements de place l'un après l'autre, fort scabreux, et sur lesquels l'Empereur jetta l'œil incessamment, qui estoient Metz et Mariambourg, dont bien luy servit d'estre ce qu'il estoit, et mesme à Mariambourg; car il estoit là bien à l'escart et donnoit bien de la peine à le secourir, et d'hommes et de vivres. Il avoit la teste et la cervelle aussi bonne que le bras, encore qu'aucuns luy donnerent le nom de Mareschal de Buteilles (*), parce qu'il aymoit quelquefois à faire bonne chere, et rire, et gaudir avec les compagnons; mais pour cela, sa cervelle demeuroit fort bonne et saine, et le Roy et la Reyne se trouvoient bien de ses advis, ce disoient-ils. Aussi l'advancerent-ils; car ils le firent Surintendant des Finances, où il ne fit pas mal

(*) des Bouteilles, *apparemment.*

ses affaires, et mieux que les miennes, ce disoit-on. Aussi sa femme, qui estoit de la maison de Puy-Greffier en Poictou (1), mal-habile pourtant, et n'estant jamais veue (2) à la cour, sinon lors qu'il eut cette charge de finances. Lors qu'elle fit la révérence à la Reyne, elle remercia d'abord sa Majesté de l'Intendance des Finances qu'elle avoit donnée à son mary : *Car ma foy*, (dit-elle) *nous estions ruynez sans cela, Madame; car nous devions cent mille escus. Dieu mercy, depuis un an, nous en sommes acquittez, et si avons gagné de plus de cent mille escus pour achepter quelque belle terre.* Qui rit là-dessus, ce fut la Reyne, et tous ceux et celles qui estoient en sa chambre, sans que son mary (3), qui bien fasché, dit assez bas qu'on l'ouyst, *Hà! par Dieu! Madame la folle, vous vuiderés d'icy; vous n'y viendrés jamais; qu'au diable soit-elle, me voilà bien accoustré!* La Reyne l'ouyt, car il disoit fort bien le mot, qui en rit encore davantage. Dès le lendemain, il luy fit plier son pacquet, et vuider.

Du depuis, il espousa une seconde femme plus habile, la Séneschale d'Agenez, et fit-on de luy un vers, faisant allusion sur son nom de Gonnort; car on l'appelloit ainsi devant qu'il fust Mareschal. Le vers est tel:

Nam nec habet Famulum, regnat cum Cardine turpi.

C'est-à-dire :

Carnavalet regne avec Gonnort.

(1) *Françoise Bouchet*, Dame *de Puy-Greffier*, femme d'*Artus de Cossé*, Maréchal de France. Ce conte au reste est de l'année 1567.

(2) venue. (3) sans son mary.

L'allusion fait sur Carnavalet, en disant : *Nam nec habet famulum*, et sur Gonnort, par *Cardine turpi*. C'est une allusion bien sentant son rebus de Picardie (*).

Après cette Intendance des Finances, il fut fait Mareschal de France. Pour sa premiere curée, il fut donné par la Reyne pour conseil principal, à Monsieur, frere du Roy, son Lieutenant-Général au voyage de Lorraine, où ledit Mareschal fut fort blasmé dequoy on ne donna la battaille aux Huguenots, à Nostre-Dame de l'Espine en Champagne; car on en eust eu très-bon marché, comme gens qui se retiroient en grands désordres et longues traites : mais là les ayants atteints, on leur donna temps et loysir de s'esloigner et tirer de longue, par un séjour de deux jours, que l'on fit mal-à-propos sur la maladie dudit Mareschal; qu'aucuns disoient apostée, d'autres à bon escient : tant y a que l'occasion s'eschappa belle sur ces bandes Huguenotes, tant pour leurs retraites, que parce qu'elles estoient foibles, et cellesdu Roy belles et fortes, et augmentées des forces de Guyenne de beaucoup, que Monsieur de Terride avoit menées, montant à douze cent chevaux, tant Gendarmes que Chevaux-légers, et huit mille hommes de pied, que nous estions arrivez tout frais, victorieux des troupes de Poncenat, qui avoit cinq cent chevaux et plus de cinq mille hommes de pied, que nous deffismes en Auvergne sous la

(*) Brantome a bien raison ; car pour trouver quelque ombre de sens à ce *Cardine turpi*, il faut le traduire par *Cond ord*, mauvais rapport à *Gonnort*. Quant à *Nam nec habet Famulum*, rendu par *Car n'a Valet*, autre mauvais rapport à *Carnavalet*, on ne sçait ce que cela veut dire ici.

conduite de ce brave et vaillant Monsieur de Montsallez, le jeune Tillade, Mestre-de-Camp des Légionnaires de Gascogne, fort brave et vaillant Capitaine, qui nous menoit, et n'estions pour lors que trois cent chevaux et autant d'harquebuziers à cheval, à cause des trois grandes journées qu'il nous fallut faire pour aller à eux en ces aspres montagnes d'Auvergne, et laissasmes le gros derriere : où je ne sçay à quoy tint donc que nous ne donnasmes cette battaille à Nostre-Dame de l'Espine : mais j'en vis, ce jour que l'on faillit ce coup, Monsieur de Nemours bien en colere; car il menoit en ce voyage l'avant-garde avec Monsieur de Montpensier; et le comte de Brissac avec son Infanterie : à qui ne tint que son oncle ne combattist; car il avoit desjà commencé à deffaire quelques gens dans un village.

Pour excuse dudit Monsieur le Mareschal, l'on disoit qu'il avoit commandement de la Reyne de ne hazarder point la battaille; sur-tout, craignant qu'il ne mesadvinst à Monsieur, son mieux aymé fils, qui, jeune et tendrelet, ne faisoit que venir à une si grande et grosse charge, trop dangereuse pour luy en un grand choc de battaille.

Voilà comment en fut l'excuse dudit Mareschal; lequel, cinq mois après, ne se voulant ayder d'aucunes excuses, fut commandé d'aller en Picardie Lieutenant de Roy, et deffaire le Sieur de Coqueville, qui avoit assemblé près de douze cent Harquebuziers François congédiés à cause de la paix de Chartres, qui estoient des bons, et quelques chevaux. Nous deffismes tout cela en un rien, et forçasmes Saint-Valery, où ils s'estoient retirez, avec peu de perte des nostres;

car nous n'y perdismes que le capitaine Gouas, le second des trois freres : qui fut dommage; car il estoit un très-brave et vaillant gentilhomme. Il a son fils, aussi brave et vaillant, qui est aujourd'huy en Provence, Gouverneur d'Antibes, sous Monsieur d'Espernon.

Ces troupes deffaites, qui vouloient aller en Flandres contre le duc d'Albe, ou, pour mieux dire, pour remuer encore en France avec le prince d'Orange, qui venoit d'Allemagne avec une grosse armée, le capitaine Coqueville fut pris, et mené à Paris, où il eut la teste tranchée, ayant parlé plus qu'on n'eust voulu du costé des principaux chefs des Huguenots.

Ce prince d'Orange donc venant en Flandres avec une grosse armée, ce grand duc d'Albe alla au-devant de luy, et la rendit par sa sagesse si inutile à celuy qui la luy avoit menée à l'encontre, qu'elle ne luy servit de rien: et elle voulant venir tomber sur nos bras, le mareschal de Cossé, encore en Picardie, y pourveut si bien, qu'elle ne nous put nuire, et fallut qu'elle s'en retournast encore en Allemagne comme elle estoit venue, sans aucuns effects, ayant accueilly les seigneurs de Mouy, de Janlis, d'Antricourt, et autres gentils-hommes François de la religion, montant à cinq ou six cent chevaux, et quelques douze cent Harquebuziers des bons, tous de la religion, qui n'avoient pu se joindre avec Messieurs les Princes et Admiral lors qu'ils vinrent en Guyenne, et demeurerent tousjours en Allemagne, vivants de gré à gré, qui est à noter, à ce que me dirent aucuns d'eux depuis, jusques à ce que le duc de Deux-Ponts emmena son armée en Guyenne, où estoit aussi le prince d'Orange, non en grand chef de charge, mais en

privé, luy et le comte Ludovic. Le mareschal de Cossé eut grand honneur pour ce coup, d'avoir ainsi destourné cet orage de l'armée de ce prince d'Orange voulant tomber en Picardie, et aussi qu'il osta (j'y estois) le sieur de Bouchavanes d'Orlan (*), Lieutenant de Monsieur le Prince, dont il estoit gouverneur, et brave gentil-homme; il n'y avoit en Picardie autre espine que celle-là qui pust picquer pour les Huguenots contre les Catholiques.

Tous ces exploits fit ce Mareschal fort heureusement, et avec peu de troupes, qui estoient les compagnies des garnisons de-là, qu'il fit sortir, dont la mienne, qui estoit dans Péronne, en estoit une; et parce qu'elle estoit assez bonne et belle, il la prit pour sa garde.

Par après, les battailles de Jarnac, Montcontour, et d'Arne-le-Duc, s'ensuivirent, où ledit Mareschal acquit beaucoup de réputation, tant pour sa valeur que pour sa conduite et conseil; mais Monsieur de Tavannes faisoit le dessus au siege de la Rochelle. Lorsque Monsieur le comte de Montgomery y mena le secours d'Angleterre, mondit Sieur le Mareschal luy seul fut la principale cause dequoy il n'y entra : car ce fut luy qui conseilla et ordonna de mener les pieces de canon sur le bord de la mer, dont il y en eut une qui donna si à propos un coup dans l'Admiral, où estoit ledit Sieur Comte, qu'il le perça tellement, qu'il faillit à s'enfoncer, sans que quasi tous ceux du navire y accoururent et s'y amuserent; tellement que, sur cette allarme et empeschement, la marée vint à faillir, et furent contraints de tourner à main droite, et aller mouiller l'ancre à une demie-lieuë de-là, ...

(*) de Dourlens, *apparemment.*

et faire bonne mine, tout le reste de ce jour et tout le lendemain, mais non sans estre saluez de nos galeres, qui les allerent escarmoucher et appeller au combat; mais n'en voulant taster, leverent l'ancre le lendemain, et reprirent leur mesme route d'où ils estoient venus. Ceux qui estoient dedans, du depuis dirent, que, sans ce coup, pour le seur, l'Admiral et tous les autres vaisseaux entroient dedans, ainsi qu'à voir leur brave contenance et furie altiere à leur venir, on le pouvoit bien conjecturer. Que s'ils y fussent entrez, c'estoit une grande honte pour nous; car il nous eust fallu ou lever le siege, comme desjà aucuns en murmuroient, ou nous y opiniastrants nous y eussions perdu deux fois plus d'hommes que nous n'y perdismes, encore que de bon conte (*) fait, nous y perdismes vingt-deux mille ames, dont il y avoit deux cent soixante-six capitaines, lieutenants, enseignes, et mestres-de-camp.

J'ai veu que j'en avois le rolle, qu'un soldat d'esprit par nos bandes fut curieux de faire, et bien au vray, ainsi que Monsieur de Strozze le Colonel en le lisant le sçeut bien confirmer; et j'y estois présent.

Voilà le bon service que fit lors mondit Sieur Mareschal à son Roy, qui, depuis, huit mois après, le fit prendre prisonnier avec Monsieur de Montmorency au bois de Vincennes, et puis espouser la Bastille pour seize ou dix-sept mois, jusques à ce que Monsieur les en fit sortir. De cela j'en ay parlé ailleurs.

Du depuis, mondit Sieur Mareschal s'affectionna au service de Monsieur, pour cette obligation,

(*) compte.

plus qu'en celuy du Roy; mais pourtant, Monsieur le voulant mener en Flandres à l'avitaillement de Cambray, le Roy voyant que cela ne raisonneroit pas bien, qu'un Mareschal de France seroit en la compagnie de Monsieur pour faire cette guerre, et que le Roy d'Espagne le prendroit à mal, luy fit commandement de n'y aller point et le venir trouver, à quoy il obéyt : ce qui tourna depuis à grande gloire à Monsieur; car ce voyage luy fut fort heureux, tant à lever le siege de Cambray et à s'en rendre paisible possesseur, qu'à prendre autres places : et disoit un chacun, voire Monsieur le premier, que si le mareschal de Cossé eust esté avec luy, tout le monde eust dit que c'estoit le mareschal de Cossé qui avoit tant fait, à cause de sa grande experience, conduite et sagesse de guerre, et luy eust-on donné tout le los et la gloire, et peu à Monsieur, au-lieu que Monsieur la participoit en tout. Je vis la Reyne-mere un jour à Saint-Maur en dire de mesme, et qu'à Monsieur son fils, et à luy seul, estoit deu le triomphe de cela.

Pour faire fin de mondit Sieur le Mareschal, il mourut comme Monsieur le mareschal de Brissac, son frere, dans son lict, du tourment des gouttes, desquelles je l'ay veu quelquefois désespéré; dont il me souvient qu'une fois aux premiers Estats à Blois, Monsieur de Strozze et moi l'allasmes un jour voir qu'il estoit malade : ainsi que Monsieur de Strozze luy demanda : *Et bien, Monsieur, que faites-vous ? Ce que je fais, Monsieur mon grand amy, par Dieu, je me recommande à trente mille paires de diables, qui me viennent querir et guérir, puis que Dieu ne le veut pas.* Et puis, après s'estre un peu allégé et revenu

à sa gaye humeur, il nous dit : *Mort-Dieu, vous autres, qui estes mes bons amis, ne me voulés-vous pas ayder à avoir raison de ces boureaux Médecins, qui ne me veulent pas laisser boire du bourru ? Et par Dieu, j'en boiray tout à cette heure avec vous, en despit d'eux. Qu'on en aille querir. Vous estes de mes meilleurs amis. S'ils viennent, vous les chasserés.* Et puis, le bourru venu, nous en beusmes chacun un bon coup : et vous asseure que ce ne fut pas sans bien rire ; mais le malheur fut, que deux jours après que nous tournasmes le revoir, il nous fit ses plaintes du mal que le bourru lui avoit fait sentir depuis, à ce que luy faisoient accroire ces marauts Médecins, mais qu'ils mettoient là-dessus leurs excuses et asneries, qui ne le sçavoient guérir, et puis nous dit : *Or bien, il faut prendre patience.*

Un soir, devisant avec Monsieur familiérement, et luy disant quelques-unes de ses petites véritez, il luy dit : *Mort-Dieu, vous autres Roys et grands Princes, vous ne valés rien très-tous. Si Dieu vous faisoit raison, vous mériteriés d'estre tous pendus. Comment ? pendus !* dit Monsieur : *c'est à faire à des marauts, vilains et belistres. Ah ! par Dieu,* respondit le Mareschal, *il y en a eu de meilleure maison cent fois que vous, qui l'ont bien esté. De meilleure maison que moy !* repliqua Monsieur, *il n'y en eut jamais. Et si a, par Dieu,* respondit le Mareschal. *Jesus-Christ, n'a-t-il pas esté pendu, et qui estoit de meilleure maison que vous ?* Ce fut à Monsieur à rire et à s'appaiser, estant irrité dequoy l'autre luy avoit dit qu'il y en avoit de meilleure maison que luy au monde, comme celle de France par-dessus toutes l'emporte.

J'ay parlé cy-devant de plusieurs bons et grands Capitaines

Capitaines qui ont assisté Monsieur le mareschal de Brissac en Piedmont, en ses belles guerres qu'il y a faites. Si je me voulois amuser ès gestes de tous, et à descrire leurs valeurs, comme je fais d'aucuns, je n'aurois jamais fait, et entreprendrois un œuvre par trop grand et impossible à moy. Voilà pourquoi ils m'excuseront, si je ne les repasse particuliérement les uns après les autres sur leurs loüanges, encore qu'ainsi qu'il viendra à point, je ne les veux oublier tousjours par quelques traits de plume. Voilà pourquoy, pour à cette heure, je les laisse, pour prendre en main Monsieur de Vassé.

DISCOURS SOIXANTE-DOUZIESME.

M. DE VASSÉ.

Monsieur de Vassé, lequel fut un très-bon et vaillant Capitaine, eut ce bonheur d'avoir rompu la paix en Piedmont par le commandement du Roy, à cause de Parme, comme j'ay dit, par la prise de Saint-Damian, qu'il surprit et prit par une belle advanture : les histoires, et mesme Monsieur de Montluc, en parlent. Sa valeur fut cause de son advancement : mais Monsieur le Connestable en fut bien cause aussi : lequel, quand il fut défavorisé et retiré en sa maison, jamais Monsieur de Vassé ne l'abandonna, et le visitoit fort souvent ; ce que ne firent force autres courtisans, auquel ils estoient obligés. Aussi Monsieur le Connestable, retournant à la cour, après la mort du Roy François, l'advança fort, et luy fit avoir le gouvernement du Mar-

quisat de Saluces, qu'il gouverna et entretint fort sagement, bien qu'il fust haut à la main, colere, et bizarre ; dont il me souvient, qu'aux Chevaliers de Poissy, que le petit Roy François fit, le Maistre des cérémonies, Monsieur de Chemans, ou de Rode (*), les accoupla tous deux, Monsieur de Montluc et de Vassé, pour aller et marcher ensemble aux cérémonies, et mesme à l'offrande. J'ouis feu Monsieur de Guise dire : *Les voilà bien couplez ensemble ; car ils sont autant bizarres, hauts à la main, et coleres, que pas un de la troupe, mais pourtant très-braves et vaillants Capitaines.*

Ce Monsieur de Vassé eut une grande querelle contre le capitaine Montmas, très-vaillant et hardy Capitaine. La querelle vint, que Montmas, ayant eu le gouvernement d'une petite place en Piedmont, dont ne me ressouviens du nom, par la faveur de Monsieur de Vassé, qui ayant trouvé un serviteur ou soldat de Monsieur de Vassé, qui guettoit avec l'harquebuze une beste fauve, il le battit et l'estrilla si-bien, que se venant plaindre à son maistre, ainsi que Monsieur de Brissac se promenoit sur le pont du Pau, voicy Monsieur de Vassé, qui, colere comme il estoit, vint à Montmas, et le poussa si rudement, qu'il le cuyda porter dans l'eau. Sur ce, ayant esté fait le hola de Piedmont, Montmas, vaillant comme l'espée, demande le combat, qui luy fut refusé de Monsieur le Mareschal : et ayant pris la poste, le va demander au Roy Henry, qui le luy refusa, à cause du serment fait de feu mon oncle la Chastaigneraye.

Monsieur de Vassé, sçachant cela, prend aussi

(*) *Chémant Errault.*

la poste, vient à la cour, pour se présenter au combat. Le Roy le luy refusa aussi : et les voulant accorder, il ne put pour le premier coup; car, et l'un, et l'autre, estoient braves et opiniastres.

Enfin, un jour le Roy prit Monsieur de Vassé, et lui dit: *Pour qui tenés-vous Montmas? Je le tiens, Sire, pour un des braves et vaillants Capitaines que vous ayés en vostre Royaume, et contre lequel, si je me bats et le tue, je me tiendray très-glorieux.* Le Roy puis après, fit cette mesme demande à Montmas, qui luy fit mesme response. (Ils n'avoient garde l'un ni l'autre de dire autrement, pour l'advantage de leur honneur.) Alors les prit tous deux, et leur dit : *Puis que vous avés si bonne opinion l'un de l'autre, vous devés estre contents et satisfaits l'un de l'autre, et ne vous amuser point a un combat pour si petit sujet, qui ne vaut pas le parler. Parquoy je veux que soyés bons amys.* Et ainsi les fit embrasser, avec commandement de ne s'entredemander jamais rien. Mais Montmas luy dit qu'il ne trouvast mauvais s'il ne parloit jamais à luy, ny le saluoit.

Au bout de quelque temps, la fortune voulut que Montmas, ayant eu quelque don du Roy au pays du Mayne, près la maison de Monsieur de Vassé, il y envoya un homme pour faire cette affaire. Monsieur de Vassé le sçeut, auquel il fit très-bonne chere, et luy assista fort en ce cas.

Au bout de quelqu'autre temps aussi, Monsieur de Vassé eut une affaire en Gascogne, près la maison de Montmas, pour un mesme sujet de don; et Montmas luy rendit la pareille à son homme : et ainsi se rendirent les courtoisies l'un à l'autre, pourtant ne se parlerent jamais.

Du depuis, Montmas quitta le Piedmont, et

fut en France Mestre-de-Camp de l'infanterie François, très-renommé pour estre brave, et vaillant et digne de son estat, qu'il ne garda gueres, comme j'en parle ailleurs.

Monsieur de Vassé le survesquit long-temps après, ayant laissé après luy une brave lignée d'enfants, et très-vaillants, desquels j'en parle ailleurs.

Il ne faut point douter que si ces deux braves et vaillants Capitaines fussent entrez en camp, qu'il n'y eust eu du sang bien respandu.

J'ay ouy faire ce conte précédent à deux Capitaines très-honnestes et galants, qui estoient de ce temps en Piedmont.

DISCOURS SOIXANTE-TREIZIESME.

M. DE SALVOISON.

OR, parlons à cetteheure de ce brave Monsieur DE SALVOISON, qui a esté en son temps un aussi bon, vaillant, sage, et fortuné Capitaine, que Roy de France ayt eu; et s'il ne fust mort si-tost comme il fit, il eust fait beaucoup parler de luy et à gorge bien déployée.

Il estoit tel, que pour les belles choses qu'il faisoit, plusieurs François, Espagnols et Italiens disoient de luy, et le croyoient fermement, qu'il avoit un esprit familier qui luy dressoit tous ses mémoires et desseins, et les luy conduisoit si bien, qu'aucuns en ay-je veu en Piedmont, qui ont cru et affirmé que le diable le vint presser de la mort, et l'emporta. Mais ce sont abus. Son gentil esprit, et grand entendement, son sçavoir, sa vigilance, sa

promptitude, sa sagesse, son bon cœur et bonheur, ont esté son seul vray démon et esprit familier, et n'en eut jamais d'autres. J'en ay veu dire de mesme, et de Monsieur l'Admiral, et de plusieurs autres grands Capitaines qui ont fait des choses par-dessus l'ordinaire de l'humanité ; et le vulgaire ignorant va tout convertir et approprier à cet esprit familier.

Pour quant à sa mort, il mourut comme un autre, et bon Chrestien, mais pourtant désespéré de regret qu'il ne survivoit à ses beaux desseins, qu'il eust bien voulu mettre avant mourir en bonnes exécutions, comme il pensoit et s'en asseuroit, sur plusieurs villes de Lombardie, et principalement sur Pavie, qu'il alloit en peu de temps empiéter par le Thésin, dont il en avoit la porte marchandée, ne s'en cachant à aucuns de ses plus privés ; ains leur disant, qu'il vouloit aller querir et ravoir le chapeau ou bonnet du Roy François, qu'il y laissa après sa prise, dont aucuns disent que ce fut à Genes : ce qu'on tient le plus vray.

Ce conte fabuleux est tel, que, lors que ledit Roy fut pris, on le mena passer dans Pavie ; et y accourant tout le monde en presse pour le voir, il leur dit : *Et bien, Messieurs, que voulés-vous ? Voulés-vous de moy quelque chose ? Pour le présent, je ne vous peux donner que mon chapeau, que voilà. Je vous le donne : gardés-le bien ; jusques à ce que je retourne, ou que je l'envoye querir par quelqu'un des miens.*

Voilà pourquoy Monsieur de Salvoison disoit, qu'il vouloit avoir le chapeau du Roy, que Monsieur de Lautrec, lors qu'il prit cette place, avoit oublié, et ne l'avoit retiré ; mais que luy n'y faudroit pas. Aussi disoit-il à ses soldats, quelques

jours avant : *Compagnons, courage ; devant qu'il soit long temps, je vous feray aulner le velours avec la picque.* Le malheur fut qu'il mourut sur cette belle entreprise; et sa mort fut telle, après qu'il eut pris Casal (*), dont j'en parleray ci-après, il faisoit fort la guerre aux Espagnols qui estoient aux garnisons des environs, et les endommageoit fort; sur quoy ils s'adviserent de s'assembler en grandes troupes, et d'aller fortifier une vieille ruyne de chasteau, qui avoit esté ruyné autrefois, entre Valance et Casal, qu'on nommoit le Castellet, et estoit près de Casal : ils travaillerent et remuerent terre, si bien qu'en moins d'un rien, ils le rendirent en deffense et seureté.

Monsieur de Salvoison, ne trouvant pas bon ce voisinage, aussi-tost assemble les garnisons de Valance, Verrue, et Casal, et fait un gros, et vint trouver l'ennemy, et avant qu'il eust loysir de se fortifier davantage, força le fort, et le prit d'assaut, et tua la pluspart de ceux qui estoient dedans, et prend prisonnier le Capitaine, qui estoit Espagnol, et s'appelloit le capitaine Fornas, qui fut fort blessé au visage. C'estoit au mois d'Aoust, que les chaleurs d'esté sont là les plus véhémentes.

Monsieur de Salvoison travailla et peina tant à cette faction, et à la retraite, qu'il luy fallut faire, à cause des garnisons d'Ast, Cressentin, et autres, qui estoient assemblées et en grandes forces, pour luy donner en queuë ; mais il se retira si bravement et sagement, qu'il mit tous ses soldats, tant François que Suisses, sous la charge du capitaine Fusberq, que l'ennemy ne

(*) et sa mort fut telle. Après qu'il eut pris Casal.

leur sçeut rien faire, si-non qu'il y prit un gros vilain Purisy (*) et une fievre chaude, dont il en mourut au bout de six jours, en l'age de trente-sept ans, qui n'estoit que sa fleur et sa vigueur pour exploiter de grandes choses.

Cette mort peut bien faire taire ceux qui ont dit que le diable l'ayt emporté. Je ne dis pas que cette fievre chaude ne luy causast force frénésies en la teste, et beaucoup de despits maudissants en soy et désespoir, dequoy il mouroit en tel age, et sur le point de faire de grands services au Roy; ce qui a donné occasion à aucuns de parler sinistrement de sa mort. Je ne dis pas aussi que luy, qui estoit curieux de sçavoir tout, qu'il ne s'aydast autant du naturel, que du supernaturel, pour mettre à fin ses hautes entreprises : comme de vray, il y a des secrets cachez en la nature, que qui les peut descouvrir et bien sçavoir, il peut faire beaucoup de choses admirables, qui paroissent impossibles au monde; et luy, qui estoit ambitieux, que pour ériger et entretenir son ambition, n'y employast toutes les herbes de la Saint-Jean, comme l'on dit.

Voilà pourquoy on avoit opinion qu'il avoit un esprit familier; mais de croire qu'il se fust donné au diable, c'est une vraye imposture, et un vray abus. Je pense que ceux qui liront ce discours, riront bien, dequoy je raconte la mort plustost que la vie; mais à moy, tout est de guerre et de pardon, qui ne fais profession de bien coucher par escrit ny disposement, mais ainsi que ma mémoire, mon esprit, mon humeur, et ma plume, me poussent.

(*) pleurésie.

Pour venir donc à quelques traits de vie dudit Monsieur de Salvoison, vous devés sçavoir, qu'en ses jeunes ans, il fut desdié à l'Eglise, et mesme que j'ay ouy dire, qu'il eut quelque prébende en l'église de Cahors. Il estudia si bien aux Universitez, et mesmes à Tholose, qu'il se rendit profond aux sciences; et avec ses estudes, il ne laissa d'estre desbauché et à porter l'espée, et à ribler le pavé, comme y font ordinairement les escoliers de grandes Universitez : si-bien qu'on n'eust sçeu dire de luy, si-non, qu'il estoit aussi bon homme d'espée que de lettres; car il sçavoit fort bien la pratique des deux. Le cours des lettres pourtant le faschant, et se présentant le voyage d'Escosse soubs Monsieur d'Esse, il se desbaucha et s'en va en la compagnie de Monsieur de Negrepellice, cheval-léger, où pour le commencement de ses armes, il se fit fort paroistre, si-bien qu'en un combat qui se fit un jour, il y alla si avant, qu'il fut pris prisonnier des Anglois, lesquels le trouverent si suffisant, et si capable en toutes lettres, et si agréable en ses discours, qu'aucuns en firent grands cas au petit Roy Eduard, qui, très-sçavant Prince qu'il estoit, l'envoya querir et le voulut voir, ainsi qu'un chacun ayme son semblable. Il le raisonna, et le trouva tel qu'on luy avoit dit, et si fort à son gré, qu'il luy présenta un fort beau party, s'il vouloit demeurer avec luy : mais luy, s'excusant sur le serment et affection qu'il portoit à son Roy et à sa patrie, le supplia de le mettre à rançon et luy donner congé, et que, son honneur sauve, jamais il ne luy seroit autre que très-humble serviteur en tous endroits qu'il luy commanderoit. Le Roy,

après l'en avoir remercié et rendu la pareil'e en honnestes paroles, le renvoya sans rançon.

Partant de-là, il s'en alla en Piedmont, où il ne fit grand séjour, qu'aussi-tost il ne s'y fist connoistre par ses vertus et valeurs.

Il fit entreprise sur le chasteau de Milan, par le moyen du seigneur Ludovic de Birague, et président de Birague, depuis nostre Chancelier, qui estoient de la ville, mais qui seuls depuis la perte avoient parmy nous demeuré tousjours très-fidels à la couronne de France : sur quoy il me convient d'en dire ce petit mot, qu'aux premiers estats à Blois, et encore beaucoup avant, aucuns, voire plusieurs, cryoient qu'il falloit chasser les estrangers Italiens de la France, parmy lesquels ils rangeoient ledit Chancelier et les Biragues. Le Roy, en devisant avec aucuns en sa chambre, dit : *Il faut donc que je quitte mon droit de la duché de Milan, qui est mon patrimoine, aussi - bien que la duché de Normandie, Bourgogne, la Guyenne, et autres de mon royaume. Que si ceux de Milan sont estrangers, les autres sont de mesme. Voilà pourquoy ils ne le sont, et dois chérir et aymer les Milanois, et les Biragues par conséquent, qui ont quitté tous leurs biens et moyens qu'ils avoient dans Milan, pour demeurer en France bons et loyaux serviteurs de la couronne de France.* Et disoit bien mieux, que ces Biragues avoient fait serment de ne se baptiser jamais que dans Milan, quand il seroit François. Ils en disoient de mesme de leur postérité. C'estoit un commun dire, et point croyable pourtant ; car ils ont esté très-bons chrestiens, catholiques, et gens de bien.

Monsieur de Salvoison donc, par la connois-

sance et intelligence qu'avoient les seigneurs de Birągues dans Milan, trouva moyen d'y gagner une maison, où peu à peu y envoyoit assez facilement armes et gens les uns après les autres.

Ce jour de l'exécution venu, luy le premier y conduisit ses gens dans le fossé comblé d'eau, (n'ayant esté bien sondé par un sergent Siennois, que Birągues avoit gagné,) jusques à plus de demy-corps, et gagna le pied de la muraille, là-où furent cramponnées les eschelles de corde, si mal pourtant, que, quelque effort qu'ils fissent pour monter, elles tournoient tousjours de costé: si-bien que jamais ne s'en purent ayder, non pas seulement pour un seul soldat qui pust monter pour rabiller et raffermir les crampons en haut; en quoy ils consumerent une si grande longueur de temps, et de la nuit, que, venant à passer la ronde, elle ouyt murmurer et grenouiller dans l'eau, si-bien que l'allarme s'estant donnée grande, se sauva qui put; (d'autres disent l'entreprise autrement que nos François,) et Monsieur de Salvoison fut pris dans le fossé.

Ce cardinal de Trente, de la maison grande de Madruse en Allemagne, que j'ay veu à Rome un fort honneste et digne Prélat, et bon compagnon à mode du pays pour faire trinque, estoit pour lors gouverneur de l'estat de Milan pour l'Empereur, (ou Ferdinand de Gonzague ayant mesme charge, cela se peut computer aisément,) voulut avec la justice connoistre de ce fait; et pour ce, les fit condamner et sentencier, et Monsieur de Salvoison, et tous ceux qui furent pris avec luy, à la mort.

Mais Monsieur de Salvoison, comparant devant luy en cette sentence, va débattre sa cause

si-bien et si beau, et par de si belles et doctes raisons, par lesquelles prouvoit, ny luy, ny ses compagnons, n'estre dignes de mort, puis qu'ils estoient en guerre, et soldoyés de leur Roy pour la faire en toutes formes, et en appella devant l'Empereur et la chambre impériale, prouva son appel, si-bien que ses raisons ayant esté mises par escrit, et ayant esté pesées et admirées par Monsieur le Cardinal et son conseil, ils ne procéderent plus avant, ayant remords de conscience, et gagnez par le beau dire, tant bien coloré d'arguments, d'exemples et de raisons dudit Sieur de Salvoison; et pour ce différerent la sentence, et envoyerent tout le procès-verbal à l'Empereur, qui, l'ayant fait voir et monstrer à son conseil, et luy présent, trouva le playd de Monsieur de Salvoison si beau et si admirable pour un homme de guerre, qu'il en demeura tout ravy, et luy et son conseil, et fut arresté que Monsieur de Salvoison et ses François ne mourroient point, ouy bien les Italiens et les consentants de la ville.

Ainsi, Monsieur de Salvoison se sauva et les siens par son sçavoir, et en très-grande estime et des nostres et des estrangers. Son sçavoir luy servit bien là au besoin. Que s'il eust esté un asne, il estoit mort, et pendu : à quoy doivent regarder les gens de guerre, d'estre sçavants s'ils peuvent.

Après cette entreprise faillie, il ne s'en détourna point tant, qu'il ne fist celle de Verseil, qu'il ne faillit pas; mais il fut si fort pressé de la faire, qu'il n'eut que le loysir d'y appeller Monsieur le mareschal de Brissac : et s'il eust pu dislayer que l'armée de l'Empereur se fust un

peu reculée plus loing, l'entreprise eust esté du tout absolue; car il n'y eut que la ville et le chasteau qui furent pris, et ce fut tout ce qu'on put faire que de les piller et saccager à bon escient : et la citadelle ne put estre prise; car elle fit bonne et asseurée contenance. Dom Ferdinand Gonzague en ayant ouy le vent et pris l'allarme, car il n'estoit gueres loing de-là avec ses forces, s'achemina aussi-tost, mais non si-tost que Monsieur le Mareschal n'eust quelque peu de loysir à sa teste et à sa veuë de se retirer en grand Capitaine, sans la perte d'un seul soldat, avec son butin de luy et des siens, qui fut beau et bon. Dans le chasteau fut butiné ce beau et riche cabinet de Monsieur de Savoye. Monsieur de Brissac eut pour sa belle part cette belle et rare corne de licorne. Aucuns disent, qu'il eut aussi le beau et riche escoffion de la Duchesse, tout garny de grosses perles et pierreries; mais aucuns disent que ce fut Monsieur de Salvoison, comme la raison le vouloit, puis qu'il avoit conduit l'œuvre, et qu'il eut aussi une planchette d'or (*), qui estoit à l'haquenée de la Duchesse quand elle chevauchoit dessus.

Tant y a que son butin valoit bien de quarante à cinquante mille escus; et après sa mort, ses héritiers partagerent cette riche despouille, qui furent le capitaine Gironde, son lieutenant, et le capitaine Melfe, son enseigne, et un sien jeune frere cadet, qu'on appelloit Monsieur Geoffroy, qui n'estoit venu voir son frere, que six mois avant qu'il mourust; dont bien luy en prit; car les autres lui en eussent bien fait petite part. Ils ne luy trouverent

(*) Espece d'étrier, ou plutôt de marche-pied, sur lequel posoient les pieds les Dames qui alloient à cheval.

pas d'autres plus grands biens, ny moyens, ny argent ; car il estoit fort ambitieux ; et pour entretenir son ambition, il despensoit fort, et sur-tout en espions : et c'est ce qui fait valoir un grand capitaine et le pousse bien avant : aussi jamais avare capitaine ne fit beaucoup.

Verseil pris, la renommée de Monsieur de Salvoison vola par-tout : et pour ce, le Roy luy donna une compagnie de gens de pied, qui estoit grand cas de ce temps-là ; car elles estoient de trois cent hommes, et bien payées, et point communes. Mais le Roy luy fit une faveur pardessus tous, et peu ouye, ny veue ; car il luy donna permission de la faire et amasser dans l'armée de Monsieur le mareschal de Brissac, et y battre le tambour, comme si c'eust esté dans les champs et villes, et congé à tous soldats, de s'y venir enroller, sans encourir punition des autres capitaines, ny qu'ils les en pussent empescher, ni rechercher après le mois achevé cela s'entend. Voilà une grande faveur ! Aussi la réputation luy fit une si belle compagnie, qu'il eut des gens plus qu'il ne vouloit, et tous y accouroient à l'envi les uns des autres, et des meilleurs du Piedmont ; car sous ce nom des entreprises de Monsieur de Salvoison, ils n'en pensoient estre jamais pauvres.

Il fut gouverneur de Verrue, place importante sur le Pau, à cause de Cressentin, sa prochaine voisine, que les Espagnols tenoient, et s'entrefaisoient bien la guerre ; mais Monsieur de Salvoison emporta tousjours le dessus, comme il le fit paroistre en la surprise de la ville de Casal, principale ville du marquisat de Montferrat : et certes cette entreprise est par trop belle, pour la taire.

Monsieur de Salvoison donc, Gouverneur dudit

Verrue, gueres loing dudit Casal, avoit par sa libéralité et industrie gagné quelques-uns de cette ville, qu'il avoit muguettée et veillée de long-temps; de sorte qu'ils alloient et venoient vers luy; et luy donnoient advis de toutes choses, et en tira d'eux si bonne langue, et principalement d'un Fructerol, les uns disent un maistre d'escole, qu'il trouva fort propre de faire son fait, un jour de nopces solemnelles et d'estoffe, qui s'y faisoient, auxquelles y eut grandes assemblées de Seigneurs et Dames, tant du pays que d'Espagnols, et par conséquen force danses, festins, courrements de bagues, ma quarades, tournois, combats, que dom Lopez Figarot, gouverneur de la ville, et force capit Espagnols et Seigneurs Italiens, avoient dressé en grandes magnificences. La nuit estant venue, que tout le monde estoit las et endormi, Monsieur de Salvoison, qui ne dormoit pas, voulut avoir part de sa livrée; et pour ce, ayant mandé à Monsieur le Mareschal quelques jours avant (à qui il avoit conféré son entreprise) qu'il luy fist couller sept ou huit cent soldats des mieux choisis le plus secretement et coyement qu'ils pourroient, et arrivassent la nuit, et que cependant il se tinst prest avec de bonnes forces au matin à sept ou huit heures aux portes de Casal, pour le favoriser à son escalade et entreprise, s'il trouvoit résistance : à quoy Monsieur le Mareschal ne faillit. Mais voicy le meilleur, afin que ceux de Verrue ne se doutassent de quelque chose, et les espions s'en advisassent, il contrefit du malade, et en diligence envoya querir les Médecins à Casal, pour le secourir, feignant estre en grand danger de sa personne. Les Médecins estant arrivez sur le tard, leur visite fut remise au lendemain, les priant d'aller souper et reposer; et

cependant qu'ils sont dans le lict, reposent, et dorment bien, il part avec ses gens et eschelles, et avec le moindre bruit qu'il peut, tire vers Casal prendre sa médecine, où il se trouve une heure après minuit précisément, que ceux de la ville et de la garde, las du jour, dormoient leur premier et plus profond sommeil. Il commença donc à faire dresser ses eschelles, le plus coyement qu'il put; et les premiers qui descendirent dans le fossé, fut (*) le capitaine Cluzeau, de Sarlat en Périgord, et le capitaine Pont-d'Asture, dudit lieu de Pont-d'Asture, ausquels Monsieur de Salvoison se fioit fort pour estre braves et vaillants et advisez, lesquels avoient plusieurs fois avant sondé le fossé, et fait un tres-bon rapport.

Ceux-là donc sont les premiers qui entrent et mettent leurs eschelles avec leurs gens, et si prestement et tout bellement tuent les sentinelles, que le corps-de-garde n'en sentit rien, jusqu'à ce que le reste avec Monsieur de Salvoison montant à la haste fut sur eux, et à tuer qui peut, les uns dormants, les autres à demy-veillants, et my-dormants.

Si-bien que les François, estant maistres de la muraille et du rempart, le bruit s'esleva par la ville, l'allarme se donne, l'on se rend en la place en armes qui peut; mais ils y trouvent nos François bravement campez, et desjà pris leur lieu de combat.

Dom Lopez, qui estoit-là auprès logé, pensant que ce fust quelques yvrognes qui se battissent, sans avoir loysir de s'habiller autrement, ne prend que sa robbe de nuit, et une hallebarde au poing, et va pour estriller ces galands; mais qui fut eston-

(*) furent.

né, ce fut luy, quand il ouyt cryer : *France, France ; tue, tue.*

Enfin, les nostres menant les mains de toutes parts, et combattants bravement, et repoussants les Espagnols, ils furent maistres, et suivirent leur victoire jusques au chasteau, où s'estoient jettez ceux qui avoient pu, et mesmes Dom Lopez.

Monsieur le Mareschal, de son costé, joüe si bien son jeu, qu'à point nommé (comme advisé et vigilant Capitaine) il arrive à la porte, qui luy fut ouverte par nos gens, où estant entré, se rendit maistre absolu de tout le reste de la ville, et assiégea aussi-tost le chasteau, et sur-tout la citadelle, et le battit si promptement et furieusement, que Dom Lopez se rendit par composition, combien que le capitaine Salines, party d'Ast, où estoit sa garnison, pour le secourir, parut en cryant, pour donner courage : *A qui sta il capitan Salines con su bandera* (*). Mais Monsieur le Mareschal, et Monsieur de Salvoison, y avoient mis si bon ordre, qu'il ne fit que cela, et puis s'en aller.

Par ainsi cette belle ville, et à mon gré des belles de ce quartier, assise sur le Pau, le Roy des fleuves de par-de-là, et qui avoit tousjours esté si bonne Françoise, fut remise en son premier et desiré estat : et Monsieur de Salvoison (comme la raison vouloit) en fut gouverneur, et les capitaines Ciuzeau, et Pont-d'Asture, du chasteau ; et chacun d'eux récompensé de mille escus, comme on leur avoit promis avant le coup, s'il se faisoit ; qui estoit peu certes, pour tel hazard et péril de vie ; mais de ce temps, l'avarice n'estoit si grande parmy

(*) C'est-à-dire, *Voici le capitaine Salines et son enseigne.*

nos

nos gens de guerre, l'honneur les maistrisoit du tout. Le capitaine Cluzeau me l'a ainsi conté, qui estoit de ma patrie, et mon voisin, et qui est mort peu riche.

J'ay ouy conter que, lors que le Roy Henry, et Monsieur le Connestable, sçeurent cette prise, ils dirent que Monsieur de Salvoison s'y estoit bien autrement et plus dextrement gouverné, que Monsieur de Burie n'avoit fait, du temps du Roy François, en cette mesme ville: laquelle ayant prise, par l'intelligence d'aucuns habitants, qui ne pouvoient encore oublier le nom François, et la tenant fort bien, mais n'ayant pourveu à prendre le chasteau, il la reperdit aussi-tost, et fut pris prisonnier et mené en risée à Milan: dont le Roy François l'en reprit, et ne l'estima tant; car s'il eust descouvert son dessein au seigneur Guy-Rangon, brave et vaillant capitaine, qui n'estoit gueres loing de-là avec de belles forces, et qu'il l'eust appellé, il se fust rendu maistre absolu du tout: mais il s'en voulut luy seul rendre glorieux; aussi luy seul fut rendu mocqué, comme dit le Roy, ou bien qu'il n'eut pas l'advis et la prévoyance pour y mettre le bon ordre.

Monsieur de Salvoison ne fit pas ainsi (dit Monsieur le Connestable): car, ou de soy, ou s'estant fait sage et prévoyant à l'exemple de Monsieur de Burie et de son bon conseil, il y appella Monsieur de Brissac son général, auquel il faut tousjours déférer, quelque ambition qu'on aye; car bien souvent il en arrive de grandes fautes; et par ainsi, tout alla comme il falloit.

Voilà doncques comme cette belle ville fut prise. Les plus grands partisans de Monsieur de Brissac en donnent la principale gloire au Mareschal, tant

de l'entreprise, que de la prise, lesquelles totales les faut attribuer à Monsieur de Salvoison; et à Monsieur de Brissac, du grand achevement et perfection, à cause des prises du chasteau, et de la citadelle, où il se porta en grand capitaine. Elle fut rendue quelque temps après par la paix, faite au grand regret des François et des habitants aussi: dont j'ay ouy dire à Monsieur le Mareschal de Brissac, qu'il n'y avoit point d'ordre ny raison de la rendre, ny le Marquisat non plus, tant pour le droit que le Roy y avoit, que pour ne donner à entendre ny à inférer à aucuns, que le Roy l'eust fait pour achepter la paix, comme si le Roy eust craint le Prince qui la demandoit; et le disoit sur le propos, qu'il n'y avoit point raison d'avoir rendu ledit Marquisat, ny la Corsegue, ny la Toscane, qui appartenoient à quelques petits Princes, que le Roy eust mangé et avalé avec un grain de sel, par maniere de dire, s'ils eussent songé le moins du monde de les vouloir répéter par les armes. Et disoit, que jamais ces articles de paix ne furent bien débattus, quand on les proposa; car le Roy d'Espagne n'eust laissé, pour ces petits Princes, de faire la paix avec un si grand Roy, qui avoit plus de moyen de luy nuire en un jour, que tous les autres Princes mal-contents en vingt ans, quand il les eust laissez et plantez-là pour reverdir; et si le Roy, et le Roy d'Espagne, eussent esté bien servis de leurs serviteurs en ce fait-là, ils les eussent faits très-bien s'entendre ensemble, et eussent fait leurs affaires sans se mesler de celle d'autruy, ains les laisser en croupe.

Quant à la Savoye, ou au Piedmont, certes disoit encore mondit Sieur le Mareschal (mais à regret,) qu'il y avoit quelque raison de faire la

restitution, à cause de Madame de Savoye, sœur du Roy, qui méritoit pour son rang, ses vertus, et l'affection que le Roy son frere luy portoit, quelque gracieuseté, voire bien grasse et ample; et que, de l'autre part, le Roy d'Espagne affectionnoit le duc de Savoye son cousin, et que, pour beaucoup, il ne l'eust jamais laissé en blanc ny mescontenté. Voilà pourquoy les deux Roys ne se devoient opiniastrer nullement sur ce sujet.

Mais pour quant aux autres petits Princes, ils n'y devoient nullement toucher, et que de grand à grand, il n'y a que la main, mais non de grand à petit, et que les grands font les loix et les parts aux petits, et faut qu'ils passent sous eux, et que jamais on n'avoit veu les grands estre facteurs des petits. Tant d'autres raisons amenoit mondit Sieur le Mareschal, lesquelles bien débattues, le Roy catholique ne se fust jamais formalisé pour ces restitutions; ny le Roy chrestien non plus les devoit quitter, et sur-tout de ce Marquisat de Montferrat: si bien que le Roy ne le devoit jamais rendre et le garder à jamais, et le joindre avec le Marquisat de Saluces, avec quelques villes du Piedmont, qu'il se fust réservé, pour se donner bon et libre passage de l'un à l'autre, et par ainsi eust eu tousjours un bon pied en Italie, comme le Roy d'Espagne. Mais sans aucun respect, nous rendismes tout en demy-douzaine de lignes d'escriture, qui fut une grande honte à nous, d'avoir sçeu très-bien conquérir, mais non l'avoir sçeu bien garder, à nostre vieille mode et ancienne coustume de nous autres François. Que si l'on veut le prendre de loing, comment conquirent nos ancestres bravement la Palestine, et la perdirent-ils après quelques quatre-vingt-neuf ans? Le Royaume de Naples, Sicile, et l'Estat de Milan, après les

avoir gagnez, nous les perdismes. La Savoye, le Piedmont, le Marquisat de Montferrat, Corsegue, et Toscane, nous n'en fusmes que petits gardiens, comme les tenants en dépost : nous rendismes tout. Voilà donc pourquoy il ne faut point que les François se proposent plus de conquestes, puis que nous ne sçavons garder mesme ce qui est nostre; tesmoin Cambray, Calais, Ardres, Dorlan, la Capelle, Amyens, que nous avons veu perdre devant nous, mais par la paix retirées, si bien que je croy que si nous eussions conquis les Indes, elles ne seroient à nous il y a long-temps. Ah! que les Espagnols serrent bien mieux les mains, quand ils tiennent quelque chose? Ils sont bien de plus dure desserre; nous en voyons les exemples. Si bien que je croy avec quelqu'un, qui me dit une fois, que si nous eussions conquis lesdites Indes comme les Espagnols, jamais nous ne les eussions gardées, non plus que a Fleuride.

Or, pour revoler encore à Monsieur de Salvoison, estant gouverneur de Casal, gueres n'y chauma, qu'il n'y fist bien la guerre et de beaux combats. Entr'autres il en fit deux. La compagnie de Chevaux-légers de Monsieur de Clermont ayant esté deffaite, bien-tost il en eut sa revanche; car quelques jours après, il monta à cheval, et s'en alla deffaire deux cent Chevaux-légers de l'ennemy, tout auprès des portes d'Ast. L'autre fut la deffaite près du Pont-d'Asture, qui fut telle, qu'estant la coustume de Monsieur le mareschal de Brissac, de remuer les garnisons des villes les unes des autres et les renouveller, Monsieur de Salvoison attira des espions, dont il n'en avoit jamais faute, et de doubles et de simples, et de fidels, et de toutes sortes; ausquels fit courir le bruit et donna langue, comme

dans un tel jour assigné, le remuement se devoit faire. Parquoy ceux d'Ast, Cressentin, Pont d'Asture, et autres places circonvoisines, adviserent de s'assembler, et faire un petit gros de douze cent hommes de pied, tant Espagnols, Italiens, que Tudesques, et cinquante chevaux seulement, et se mirent sur les advenues que les nostres devoient passer. Monsieur d'Anville, colonel de la Cavalerie-légere, estoit lors en garnison dans Casal, comme la plus proche frontiere de l'ennemy, avec sa compagnie de cent chevaux-légers, qui estoit très-belle et bien complette, ne faut dire comment, puis que son pere gouvernoit tout. Monsieur de Salvoison le prie de sortir aux champs, et venir avec luy, et qu'il luy feroit acquérir de l'honneur: ce qu'il fit aussi-tost; car il ne demandoit pas mieux, comme tout courageux gentil-homme qu'il estoit. Monsieur de Salvoison, pour gens de pied, ne prend que sa compagnie, qui estoit très-belle, bonne et bien complette aussi, et la moitié de celle du capitaine Montluc le jeune, et ne voulut sur la vie qu'autres soldats sortissent de la ville, y ayant mis bonne deffense et bon ordre, et mit comme enfants perdus soixante jeunes cadets, qu'il appelloit ses Esbarbats, et en vouloit tousjours avoir en sa compagnie; disant qu'il les feroit tousjours jetter dans le feu, puis qu'ils estoient le feu mesme, et n'avoient point peur qu'autre feu les endommageast. Il aymoit fort aussi de jeunes escoliers, qui avoient un peu riblé le pavé des Universitez, mais pourtant qu'ils n'eussent rien délaissé de leurs estudes; car il disoit qu'il n'y avoit au monde si bon esmery, et pour faire bien reluire les armes, que les Lettres: il en parloit par l'expérience qu'il en faisoit en luy, et non en autruy.

Monsieur de Salvoison donc ayant commandé à

son Lieutenant d'aller attaquer l'escarmouche avec ces cadets Esbarbats, et quelques vieux soldats meslez parmy eux; estant attaquée, et un peu eschauffée, il connut aussi-tost, à la contenance de l'ennemy (aucuns disent que son petit esprit familier le luy prédit; mais un grand capitaine, sans cet esprit, le pourroit bien connoistre comme luy,) qu'ils n'estoient point asseurez. Estant à cheval près Monsieur d'Anville, lui dit : *Donnons, Monsieur; pour le seur ils sont à nous.* Par-quoy tous donnerent si à propos, et de telle furie, sur leur cavalerie, l'ayant chargée la premiere, qu'en un rien elle fut deffaite, et mise en déroute, et l'infanterie de mesme; dont il en demeura de morts sur la place plus de cinq cent, et tous quasi Espagnols naturels, et un grand nombre de prisonniers. Monsieur d'Anville y acquit un grand honneur, et les nostres y perdirent peu de gens.

Force autres belles choses a fait Monsieur de Salvoison, qui seroient trop longues à descrire, et pour lesquelles le Roy le tint en telle estime, qu'après la mort de Monsieur le baron d'Espic, mort à l'assaut de Conis, il luy avoit donné l'estat de Mestre-de-Camp en Piedmont, luy donna une place de gentil-homme de sa chambre, et une compagnie de chevaux-légers qu'il vouloit dresser de ces jeunes cadets Esbarbats, (disoit-il); mais il mourut, comme j'ay dit, sans entrer en possession de ses charges : de quoy ce fut une très-grande perte; car il avoit en son esprit de très-belles et hautes entreprises, desquelles il en pensoit venir à bout, et n'en doutoit pas moins. Il en avoit sur une douzaine de bonnes et principales villes d'Italie; il en avoit jusques en Turquie sur deux, et sur Arragousse, qu'il tenoit fort

facile; et avoit pour son homme Monsieur le mareschal de Brissac, qui, grand et ambitieux Capitaine qu il estoit, l'aymoit, et luy eust bien tenu la main en tout. Le capitaine Saint-Martin de Tholose, qui estoit avec luy, et un de ses confidents, m'en a conté beaucoup de choses.

Ce capitaine Saint-Martin estoit un très-habile homme, et que j'ay connu fort familiérement. Il sçavoit beaucoup de secrets, et naturels, et supernaturels : je croy qu'il les avoit appris de son Capitaine. C'estoit l'homme du monde qui contrefaisoit mieux toutes escritures et signets, tant vieux que nouveaux. Pour cela, il en fut une fois en grande peine de la vie, qu'on luy vouloit faire perdre; mais Monsieur le Mareschal, connoissant son mérite, son sçavoir et ses secrets, le fit sortir de prison à Turin : j'en ferois bien le conte; mais il est un peu trop long. Du depuis, nous l'avons veu à la cour avec le baron de Vantenac, l'un de mes grands amis, et luy avoit ouvert l'entreprise d'Arragousse, et l'allerent descouvrir. Je trouvay ledit Baron à Venise, lors que je tournay de Malthe, qui alloit, et en tourna, et trouva le tout facile; mais il falloit qu'un grand s'en meslast, à quoy ne put entendre, à cause de la guerre civile : dont ce fut grand dommage; car la chose estoit facile. Si Monsieur de Salvoison ne fust mort, dans un an il l'exécutoit; car il avoit son homme, Monsieur le Mareschal, qui luy aydoit, ainsi que me le dit Saint-Martin, qu'il faisoit bon ouyr parler. Il n'avoit qu'un œil, mais il eust leu une lettre de dix pas, dont pour ce le feu prince de Condé l'en cuyda mettre en peine aux premieres guerres.

Bref, ce Saint - Martin s'estoit fait un bon maistre sous Monsieur de Salvoison, qui me fit penser que le maistre qui l'avoit appris, estoit plus que le vulgaire, et qu'il tenoit beaucoup du ciel. C'est grand dommage, quand telles gens meurent avant le temps, qu'ils n'ayent au moins produit de beaux fruits que leurs belles fleurs nous promettent. Si faut-il que je fasse ce petit conte de luy, et puis plus.

La renommée de sa vaillance et art de guerre et son sçavoir, avoit si bien raisonné par l'Italie, qu'il y eut une Dame de Milan, de bon lieu, et d'un grand sçavoir aussi, tentée de la curiosité, comme sont les personnes d'esprit. Il luy prend envie de voir ce Monsieur de Salvoison dont l'on bruyoit tant; et pour ce, demande un jour congé au gouverneur de Milan, et un passe-port, pour aller jusques à Casal. Elle envoye en demander de mesme à Monsieur de Salvoison, et l'un et l'autre le luy octroyent fort librement : elle se met donc en chemin, et arrive à Casal. Monsieur de Salvoison luy avoit fait apprester son logis en une maison bourgeoise (car c'estoit une Dame de qualité,) et commandement fait exprès à un Capitaine de la garde de la porte, quand elle arriveroit, de l'y mener; à quoy il ne faillit : et bien-tost après, elle arrivée, Monsieur de Salvoison luy alla baiser les mains, et s'enquérir d'elle quelle affaire l'y menoit, et en quoy il luy pourroit servir, et qu'il s'y employeroit de corps et d'ame fort volontiers? Elle, qui estoit une belle et honneste Dame, et fort habile femme, et sur-tout fort sçavante, luy alla dire, que rien ne l'avoit amenée là, si-non sa belle renommée, et l'envie qu'elle avoit de le voir et le raison-

ner. Monsieur de Salvoison connut aussi-tost, par sa grace, sa façon, son esprit, et son beau parler, que c'estoit quelque esprit divin, et pour ce se met sur son beau dire et beau discourir à l'exalter, et elle à s'abaisser; mais tous deux tombants de propos en propos à l'envy l'un de l'autre, s'entremirent en telles admirations, qu'ils en demeurerent tous deux ravis, et à qui donneroit la gloire à son compagnon. Leur entretien ne fut pas pour ce jour seul et cette heure; mais il dura bien huit jours, pendant lesquels ne chaumerent de s'entretenir et discourir de toutes sortes de sciences, voire d'amours, et puis après ces discours et plusieurs festins que luy fit Monsieur de Salvoison, elle s'en partit et retourna vers Milan, où elle se mit à louer Monsieur de Salvoison par-dessus tous, et à publier ses valeurs et vertus. Monsieur de Salvoison en fit de mesme de la Dame : et par ainsi demeurerent très-bien satisfaits l'un de l'autre.

Telle curiosité fut jadis à plusieurs d'aller voir Scipion l'Africain exprès en sa maison de l'Interne, dont les reliques insignes et vieilles paroissent encore sur le grand chemin de Rome à Naples, le long de la marine; et tous passants aussi alloient voir et luy porter honneur, jusqu'aux corsaires et brigands, qui, posant leurs barbares cruautez et leurs armes à part, l'alloient en toute humilité révérencier, voir, et admirer ses valeurs et ses vertus. Tel fut aussi celle de la Reyne de Saba, pour voir Salomon, et contempler sa sapience tant célébrée.

Or c'est assez parlé de ce grand Capitaine Monsieur de Salvoison : il en faut parler à cette heure d'un autre.

DISCOURS SOIXANTE-QUATORZIESME.

M. LÉON STROZZE,

Prieur de Capuë, ses trois Freres, et leur Pere.

OR, d'autant que j'ay cy-devant allégué les bons Capitaines de mer, que l'Empereur et le Roy d'Espagne ont eu, j'en veux icy de mesme alléguer aussi aucuns, que nos grands Roys François I, Henry II, et leurs enfants ont eu ; et commenceray par le premier au seigneur LÉON STROZZE, prieur de Capuë, lequel, peu de temps après que le fils bastard de Monsieur de Strozze fut tué au port Hercule, fut tué à Escarling, avec un grand regret qu'il eut de ce nepveu bastard, et ce en reconnoissant ladite place d'Escarling, par un paysan qui estoit caché derriere une haye, qui luy tira une harquebuzade à l'advanture, tellement quellement : car il n'estoit trop adroit harquebuzier; mais le malheur fit qu'il porta. Quelquefois telles gens malotrus font des coups dangereux, qu'on ne penseroit jamais. Ainsi fut tué Monsieur de Bourbon par un prestre : ainsi le prince d'Orange devant Saint-Dizier, par un prestre : ainsi nostre grand Roy Henry III, par un moyne. Dieu guyde aussi-bien les mains de ces gens-là comme d'autres.

Cè prieur de Capuë a esté un aussi grand Capitaine de mer, comme son frere, de terre : de sorte que tous les ports, les costes et les mers du levant raisonnent de luy; tellement que son nom les remplit encore : et n'ay veu gueres mariniers, matelots, pilotes, patrons, comites,

forçats, esclaves, capitaines et soldats, qui ne l'ayent dit le plus grand capitaine de mer de son temps ; et bien-heureux estoit celuy (comme j'ay veu en plusieurs endroits du levant) qui pouvoit dire, j'ay navigé et combattu sous le prieur de Capuë : et encore qu'il n'en fust rien, plusieurs le faisoient accroire par ostentation, et pour en estre plus estimez.

Quand nous allasmes au secours de Malthe, on ne sçauroit croire combien de telle maniere de gens en ces costes venoient aborder, saluer et honorer Monsieur de Strozze, son nepveu ; par la seule mémoire de ce grand oncle : à quoy il prenoit un très-grand plaisir : car il l'aymoit et l'honoroit plus que son pere, à ce qu'il m'a dit souvent, parce qu'il luy estoit plus doux, et desiroit plus luy ressembler qu'à son pere, estant jusques-là si jaloux et envieux de la gloire qu'on donnoit à son pere, qu'il en estoit quasi marry, voire encore jusques-là, de dire qu'il avoit esté plustost Capitaine, que son pere soldat, d'autant qu'il avoit esté desdié à l'Eglise, et qu'avant dans l'age il avoit pris les armes, et luy les avoit portées fort jeune : mais en cela il s'abusoit, et y avoit bien de la différence ; car Monsieur le Mareschal sçavoit plus de la guerre en son bout de doigt, que le fils en tout son corps, encore qu'il soit mort en réputation d'un bon Capitaine, et que je l'ay connu tel. Et pour l'age, ce n'est rien : car il y en a qui profitent plus en un morceau de guerre, que d'autres en cent repas ; car il n'y a que l'esprit et la pratique, et l'age n'y sert de rien.

Pour parler donc de Monsieur le prieur de Capuë, son premier advénement fut lors qu'il

vint servir la France, quand Barberousse vint en la mer de Provence, et qu'il assiégea la ville de Nice, là où il alla bravement à l'assaut avec sa troupe de Florentins bannis d'un costé, et les Turcs de l'autre : lesquels encore qu'il y eust parmy eux meslez force Janissaires, les meilleurs et plus aguerris soldats qu'ils ayent, ne firent point de honte aux Chrestiens, et à ces Florentins conduits par ce brave Prieur; car ils entrerent les premiers par leur bresche.

Du depuis, le Roy François le prit en grande opinion et amitié, et aussi que son humeur luy playsoit fort : car il estoit froid, taciturne, et de fort douce conversation; et pour ce, le Roy l'aymoit plus que le seigneur Strozze : et le Roy Henry, tout au contraire; car il aymoit plus Monsieur de Strozze, à ce que j'ay ouy dire à un grand Seigneur et à une grande Dame de la cour pour lors. Ledit Roy François le renvoya puis après ce voyage avec Barberousse en ambassade vers Sultan Solyman, avec dix galeres. Si fit aussi quelque temps après le Roy Henry, là où il fit fort son profit, et pour s'en servir puis après qu'il fut desappointé du Roy; car il y avoit si bien reconnu et remarqué les costes, les mers, les forts, les terrains, les isles, les caps, et mesme ceux-là de l'Archipelage, qu'il y porta bien après du dommage et de l'ennuy.

Le Roy Henry venant à la couronne, mondit Sieur le Prieur eut la charge de passer dix galeres, par le destroit de Gibraltar, de la mer de Levant en la grand-mer Océane, pour aller faire la guerre en Escosse, là-où il la fit fort bien avec ses vaisseaux; et sur-tout fit très-bien, quand il prit le fort chasteau de la ville de Saint-André, là où

il vengea l'assassinat de cet homme-de-bien de prélat Monsieur le cardinal de Saint-André, et fit pendre tous ces marauts qui l'avoient si misérablement assassiné.

Il se fit fort craindre en cette contrée : et ces grands vaisseaux et ramberges d'Angleterre ne luy firent grande peur ny mal, encore que cette mer leur soit plus favorable qu'aux galeres. Surquoy je m'estonne (il faut que je le die en passant) dequoy les douze galeres du Roy d'Espagne, estant dans l'Escluse, ne firent plus d'effort et d'effet sur Ostende, et les vaisseaux qui y entroient tous les jours à leur ayse, qu'ils ne firent. Je ne veux pas parler durant l'hyver; car elles y pouvoient perdre leur latin, et sçavoir et force; mais l'esté, durant les calmes et bonaces qui surviennent : car il n'y a galere alors qui ne batte à son ayse six et sept vaisseaux ronds; comme j'ay veu ailleurs, qu'à la Rochelle, où je vis l'armée du comte Montgomery, montant à cinquante vaisseaux, faire la cane à six galeres, qui les allant canonner de près par le commandement de nostre général, au diable si les autres oserent bouger.

La fortune luy rit fort bien en cette mer, aussi-bien qu'en l'autre, jusques à ce qu'il eut un très-grand sujet de se mescontenter du Roy. Je n'en raconteray pas le sujet; car on le sçait assez, et qui en fut l'autheur, et le tort qu'on luy fit, d'usurper sa charge, pour un autre qui ne la sçavoit si-bien que lui. Pareil trait fut fait à André Doria. Par-quoy, rongeant doucement son mal-talent, son despit, et sa rage, songe de ne s'en venger contre son Roy, ny la France, prend résolution de quitter tout, et de s'en aller à Malthe servir sa religion contre les ennemis de la foy, contr'eux vomir

son venin; et pour ce, par un matin dit adieu à tous ses amis et capitaines du Roy, la larme à l'œil, part du port de Marseille avec deux de ses galeres qui estoient à luy, et prend la volte de Malthe. Tour, certes, par trop généreux pour un malcontent et despité! Car pour vengeance, il pouvoit faire du mal, de s'emparer de plus de galeres, de celles du Roy, ravager les costes de France, voire faire quelque mauvaise venuë à Marseille, s'emparer de quelqu'autre bon port, comme à la désespérade, faire au pis, comme le plus barbare corsaire de Barbarie : mais il ne fit rien de tout cela; considérant qu'il n'est beau, ny honneste, de se servir des moyens et des places de son Roy, et maistre, qu'il luy a donné en garde, pour luy faire par après un faux-bond et une fascheuse guerre.

Voilà pourquoy aucuns ont fort blasmé André Doria, d'avoir fait comme cela; car auparavant faire la guerre à son Roy, il la luy devoit annoncer, après s'estre despouillé de toute sa charge et rendu ses prisonniers qu'il avoit, en ce pourtant que le Roy l'eust satisfait de ce qu'il luy devoit. Aucuns le deschargent pourtant beaucoup. Je m'en rapporte à leurs décisions : je pense que j'en parle ailleurs (*).

Durant ces guerres de la Ligue, plusieurs ainsi se sont aydez des places que le Roy dernier leur avoit données en garde, et de ses moyens et finances pour luy faire la guerre et joüer fausse compagnie, comme nous avons veu : ce qu'il sçavoit bien dire et reprocher, et le tort qu'ils s'estoient fait, et à leurs consciences et honneur, plustost que ceux qui estoient privez, et n'avoient nulle charge publique;

(*) *Voyez Tome IV, Discours XXXV, page 270, &c.*

et à tels ne leur en sçavoit-il tant de mal comme aux autres. Aussi plusieurs en ont fait tout de mesme à Monsieur du Mayne, et l'ont quitté, et donné les places au Roy, qui luy appartenoient, et dont aucuns disent qu'ils se sont fait tort : d'autres tiennent que non; car pour le service et la reconnoissance de son Roy, on ne peut commettre aucune chose reprochable ny vitupérable. Je m'en rapporte aux bons discoureurs : aussi qu'il est ainsi prédestiné et ordonné du ciel, que celuy à qui il appartenoit, devoit estre absolu monarque de la France, ainsi que jadis Octave César le fut de l'Empire Romain.

J'ay veu fort loüer le seigneur de Montespan, très-brave et vaillant gentil-homme de Gascogne, d'un trait qu'il fit en cette Ligue : lequel ayant pris conclusion, comme les autres, de se rendre à son Roy, et le reconnoistre, alla trouver Monsieur de Nemours, duquel il estoit lieutenant au pays qu'il tenoit, et luy gardoit trois ou quatre bonnes places. Après luy avoir remonstré sa résolution d'aller trouver le Roy, et qu'il le voyoit résolu de ne le reconnoistre point, qu'il le prioit de ne point trouver mauvais qu'il le quittast, mais non pourtant qu'il luy voulust faire faux ny lasche tour de trahison pour ses villes, car il les luy remettoit toutes entre ses mains : ce qu'il fit avant de partir, et puis ayant pris congé honnorablement de luy, il s'en part sans aucun reproche, et avec beaucoup de loüange, que Monsieur de Nemours luy donna, et belles offres qu'il luy fit. Cette mémoire d'honneur luy durera pour jamais ; et m'asseure que le Roy l'en a estimé davantage, comme il fait, se servant de luy très-bien en ces guerres Espagnoles.

Le gouverneur de Vienne ne fit pas ainsi à

l'endroit dudit Monsieur de Nemours, qui l'avoit nourry page, eslevé et advancé; car il le trahit, rendit la ville qu'il luy avoit donnée en garde, au Roy : et si fit bien pis; car il le fit empoisonner, ce dit-on (*). Car il en a l'ame bourellée de cent mille gesnes et tousjours en danger de la vie, et en attente qu'on ne luy rende la pareille; et si pour cela n'en est plus estimé. Si feray-je ce conte de moy, pauvre chétif que je suis.

Au commencement des troisiesmes troubles, j'estois en garnison dans Péronne avec ma compagnie de gens de pied, où j'eus quelque petit mauvais contentement de mon Roy. Monsieur le Prince et Monsieur l'Admiral le sçeurent. Ils m'envoyerent Monsieur de Theligny, (parce qu'il estoit mon très-grand amy,) me présenter beaucoup de bons et honnorables partys, si je me voulois mettre avec eux, et gagner Péronne pour eux, dont j'en serois après gouverneur, et qu'ils me fourniroient force gens pour m'y rendre le plus fort et la garder, comme ils n'avoient faute d'hommes. Alors, je fis response, que j'aymerois mieux mourir de cent morts, que de faire un si lasche et vilain party à mon Roy, que de luy trahir une ville qu'il m'avoit donnée en garde et garnison, ny de m'en ayder pour luy faire la guerre. Le Roy le sçeut quelques jours après, qui m'en sçeut un très-bon gré, et m'en ayma plus que jamais. Voilà comment il se faut acquitter des charges qu'on a du Roy, quelque mescontentement qu'on aye de luy.

(*) Ce Gouverneur étoit un Italien nommé *Visconti* (*Vincentius*). Selon M. *de Thou*, ce ne fut pas celui-ci, mais un François nommé *Disemieu*, qui empoisonna le Duc de *Nemours*.

Nous

Nous voulons bien que nos concierges, nos mestayers, nos valets-de-chambre, quand ils sont mal-contents de nous, et nous veulent quitter, qu'ils nous rendent compte de ce qu'ils ont en mains, nous donnent les clefs, nous remettent tout par bon compte entre mains. Que s'ils font autrement, nous les faisons chastier. A vostre advis donc, que doivent faire nos Roys envers nous, qui leur tenons leurs places? Il se feroit un beau discours sur ce sujet, et bien enrichy de beaux exemples, que possible l'espere-je faire en la vie du feu Roy Henry (1).

Et pour retourner à Monsieur le prieur de Capuë, j'ay veu une lettre dans le cabinet de Monsieur de Strozze, qu'il escrivit à sa partance à ses freres, laquelle, pour l'avoir trouvée très-belle, j'ay advisé de la mettre et insérer icy. Elle est doncques telle.

« Messieurs mes freres, j'ay esté forcé de » quitter le service du Roy, pour des raisons que » vous pouvés sçavoir, et que vous entendrés » mieux par Jean Capon, présent porteur, et » desquelles je ne vous ay pu advertir plustost » qu'à cette heure, ayant eu à grand-peine les » moyens et le loysir de me retirer. Quand bien » je n'aurois autre considération que de me venger » du tort qui m'a esté fait, j'eusse bien eu de beaux » et grands moyens de ce faire; mais je n'ay voulu » rien ravir de l'autruy, ains plustost laissé du » mien, avec nostre galere (2), dont et d'une » autre que j'ay gagnée durant cette guerre, que sa » Majesté m'a octroyée, je me retire où je suis

(1) Henry III. *On n'a point cette Vie.*
(2) laissé du mien. Avec nostre galere, &c.

» obligé de faire service ; prest tousjours pourtant » à rendre compte de ce qui me sera demandé, » afin que tout le monde connoisse quel je suis, » et que vous, mes freres, demeurés avec tel » contentement d'esprit que mérite l'honneur de » nostre maison ; à laquelle est séant que tout le » monde soit informé de nostre raison et justice, » afin que ne soyons oppressés par ceux qui m'ont » voulu deshonorer et nuire à ma personne, sans » avoir esgard à la fidelle servitude et loyale » affection qu'ay tousjours portée au service de » nostre maistre, contre lequel je proteste n'attenter » jamais rien qui vous puisse porter dommage ny » desplaisir, ny à moy blasme ou répréhension » quelconque. J'emmene avec moy le capitaine » Mont. Ma délibération est de faire la guerre aux » infideles, pour le service de ma religion. Adieu, » mes freres, je le prie de bon cœur de vous donner » en France meilleure fortune que la mienne. » Ce XVIIIe. jour du mois de Décembre 1551 ».

Qui lira bien cette lettre, la trouvera très-belle : elle estoit en italien. Ainsi qu'il le dit-là, ainsi s'en alla-t-il à Malthe, où certes il fit de belles choses contre les Turcs, quand il estoit en cours, ainsi que j'ay ouy encore conter à plusieurs braves chevaliers et soldats qui estoient avec luy, et qui le loüoient extrêmement, et porta grand profit et richesse à sa religion, et à luy et tout. Car (comme j'ay dit) il avoit si-bien connu et remarqué les terres et mers du Turc, lors qu'il estoit aux services de nos Roys, qu'il en sçeut bien faire son profit et bonne pratique.

Par après, la guerre de Sienne et Toscane survint ; et pour ce, le Roy le connoissant d'un très-grand service, l'envoya prier de tourner à luy :

lequel, oubliant tout serment et injure passée, retourna fort volontairement; car il aymoit et honnoroit fort le Roy, non pas aucuns de ses officiers.

S'il ne fust mort si-tost, le seigneur Strozze son frere, et luy, eussent fait de bons services au Roy; car ces deux freres s'entendoient, s'entr'aydoient, et s'entresecondoient très-bien : si-bien que la guerre s'en fust ensuivie plus heureuse qu'elle ne fut.

Ce fut luy premier autheur de cette forteresse du port Hercule, qui se voit encore aujourd'huy très-belle : aussi les Espagnols y ont un peu adjousté du leur. De raconter tous les beaux faits qu'a fait ce grand Capitaine, m'en seroit long et ennuyeux. Je n'en diray que cettuy-cy entre tous ses plus beaux, lors qu'il faillit à prendre Barcelonne, luy estant en charge de service du Roy.

Par-quoy, un jour il part de Marseille avec quelques dix à douze galeres, fait semblant d'aller en Levant par le commandement de son Roy, les chargeant des meilleurs soldats, mariniers et capitaines qu'il peut choisir, et qu'il connoissoit bien, dit adieu pour quelques mois, afin que les espions de l'ennemy luy rapportent ainsi, et qu'il fait voile vers la volte de Levant : mais estant en pleine mer, et hors de toute veuë, tourne prouë vers Espagne, ayant eu bon advis que dans Barcelonne n'y avoit ny galeres, ny gens de guerre, que fort peu; car tout estoit allé en une expédition; et me semble que c'estoit en celle de la ville d'Afrique, comme j'ay ouy dire, ou bien je me trompe : et pour ce, observant bien le temps et la saison que les galeres d'Espagne à plus près devoient tourner, il accommode et déguise si-bien ses galeres à

l'Espagnole, avec bandieres, armoiries, et toute autre sorte d'armement, qu'elles ressembloient du tout galeres impériales; et ainsi par un beau jour d'une feste, vint paroistre devant Barcelonne, moitié à voile, moitié à rame, que ceux de la ville, pensants que ce fussent leurs galeres, accoururent sur le port et le long de la marine, et dedans et dehors, pour leur faire la bien-venue tournant de leur guerre, ainsi qu'est la coustume. Mais le malheur fut, qu'en approchant du port et faisant bonne mine, il fut reconnu et descouvert par quelque indiscret, comme il y en a tousjours, dont l'allarme s'ensuivit, le port fermé, tout le monde en deffense, si-bien que l'entreprise se faillit. Si ne se retira-il pas qu'il ne fist quelque coup et rafflade; car aussi-tost, voyant son entreprise faillie, il fit jetter les esquifs et fregattes en mer et en terre le long de la coste, qui prirent une infinité de cavaliers, de dames, et marchands, qui se promenoient le long de la mer, et ne purent gagner assez à temps la ville. Il garda les prisonniers, pour en tirer rançon; et comme très-honneste et courtois, il laissa aller les Dames, connoissant en son cœur généreux, qu'il n'est pas bienséant de faire desplaisir aux Dames.

De mesme courtoisie usa Monsieur de Strozze son frere, au voyage d'Allemagne, à l'endroit d'une honneste Dame, femme du capitaine et gouverneur de Danvilliers; ce qu'il sçeut tres-bien remonstrer au marquis de Marignan en la guerre de Sienne, d'autant qu'aucuns de ses chevaux-légers avoient pris prisonniere une Dame Siennoise, gentille-femme, qui s'appelloit la Signora Lucrece, et pour ce que de mesme ses soldats avoient pris une Damoiselle Florentine, femme d'un capitaine

Coroque, que soudain il avoit fait délivrer, et pour ce le pria de faire délivrer de mesme cette Dame Siennoise, pour le respect que l'on doit aux Dames, à leur user de toutes courtoisies, sans aucune autre forme de capitulation. Monsieur le Marquis luy envoya la Signora Lucrece, et consent très-bien avec Monsieur de Strozze de ne faire point la guerre aux Dâmes, ny les rançonner aucunement : mais bien luy sçait-il reprocher comment du temps du Roy François, ayant son armée vers Perpignan, aucuns Capitaines servants le Roy, et mesme un Signor Francisque Vimerat, prirent plusieurs Dames Espagnolles prisonnieres, les dévaliserent, et puis les rançonnerent estrangement; ce qui ne fut beau, ny honneste. Pour lors on disoit qu'aucuns de ces Capitaines estoient de la suitte de Monsieur de Strozze, sur quoy il sembloit que ledit Marquis l'en taxast sourdement, et luy jettast cette pierre dans son jardin tout bellement : dont Monsieur de Strozze s'en doutant, ne luy fit autre response, si-non luy mander, que si cela estoit advenu du temps de ce Roy François, on n'en sçauroit trouver aucune de ce regne du Roy Henry, qui n'eust esté traittée que très-courtoisement, et nullement rançonnée ; tesmoin au voyage d'Allemagne la Damoiselle de Bourlemont, de grande maison, qui fut prise en un chasteau, et menée à la Reyne pour estre une de ses filles, et y estre nourrie en sa cour, où elle ayma mieux estre qu'en son pays, et y a tousjours esté nourrie et bien traittée comme honneste fille, belle et agréable qu'elle estoit, et l'ay veue telle jusques à ce qu'elle fut mariée en la maison de Bonneval, grande maison du Limosin. Je croy qu'elle vit encore.

Voilà comment ces deux grands Capitaines

dirent gentiment leurs raisons les uns aux autres; dont je m'estonne que ce Marquis s'alla souvenir de ces Dames Espagnolles, et les alléguer, puis qu'il y avoit si long-temps de ce voyage, et que cela estoit arrivé; mais il s'en alla à ce coup très-bien souvenir, pour s'en servir ainsi à point: car quand on vient en ces choses, il faut songer toutes les raisons et arguments que l'on peut, pour faire sa cause bonne.

J'ay fait cette digression sur les courtoisies que fit aux Dames de Barcelonne Monsieur le prieur de Capuë. Il faillit aussi une fort belle entreprise à surprendre Zara en Barbarie, discoste de la mer douze milles, y estant allé avec quatre galeres de la religion, et deux des siennes, chargées d'une eslite de braves chevaliers et vaillants soldats : mais le malheur fut, que le soir mesme de la nuit qu'ils allerent à Zara, y arriva Salarais Turon, qui, avec quelques chevaux, en chemin faisant et passant, tiroit vers Alger, et y estant logez, survinrent les chevaliers, qui, estant descouverts, furent avec une grande allarme et force repoussez, et perdirent leur dessein; si-bien que, sans cette malencontre, eussent pris la place, et pillée.

Or, j'achevé la louange de ce grand Capitaine de mer, m'estant efforcé de le louer par les plus briefs mots que j'ay pu, et mesme par le tombeau que luy fit Monsieur du Bellay (comme à son frere) en latin (*), dont la substance est telle :

« Moy, ce grand capitaine Léon Strozze,

(*) La même épitaphe se trouve en François dans un sonnet de *Joach. du Bellay*, f. 329 de ses Œuvres, Rouen, 1597.

» je ne gis icy dans ce vase; car un si petit vase
» ne sçauroit comprendre un si grand homme.
» La terre ne me comprend non plus; mais une
» gloire plus grande que la terre m'a enlevé
» au ciel, comme un bel astre, pour les nau-
» tonniers, afin que, comme jadis les eaux ont
» porté et soustenu mes vaisseaux, et ployé sous
» moy, maintenant il me plaist estre Dieu de
» la mer. Allés donc, vous autres, qui viendrés
» après moy, et qui aurés ma charge, allés
» hardiment sur les eaux : car je vous y pré-
» pare et dresse un bon chemin, et très-
» seur ».

Ces deux freres eurent autres deux freres, non tant pareils aux deux premiers, mais pourtant leur approchants, qui furent le seigneur Robert Strozze, et Monsieur le Cardinal, bons, honnestes et habiles Seigneurs. Aussi tous quatre furent-ils fils d'un brave pere, le seigneur Philippes Strozze, lequel, encore qu'il n'ayt monstré par plusieurs preuves, comme ses deux premiers enfants, qu'il fust si grand Capitaine comme eux, si a-t-il esté un très-habile homme, brave, et très-courageux, ainsi qu'il le monstra à sa mort : car ayant esté pris durant les guerres et tumultes de Florence, ausquelles il s'estoit entremis, par la persuasion et quasi contrainte de son fils Pierre Strozze, (ce disent aucuns qui en ont escrit, et je l'ay ouy dire mesme à des anciens à Florence,) qui estoit un homme actif, violent, mouvant, et brave, et luy cryoit à toute heure, qu'il se falloit esmouvoir pour la patrie; mais estant de malheur pris sur ce fait et détenu prisonnier dans le chasteau de Florence, plustost que d'en-

durer les cruelles gesnes pour confesser ses secrets à la ruyne de ses amis, et encourir une mort indignè de luy et de son parantage, autant généreusement que patiemment, se mit contre la gorge (aucuns disent contre l'estomac) une espée qu'un Espagnol de sa garde avoit laissée par mesgarde, et fut trouvé mort sur le carreau tout sanglant, ayant laissé sur la table un petit billet escrit, qui disoit : *Puis que je n'ay sçeu bien vivre, c'est bien raison que je sçache bien mourir, et que je mette fin à ma vie et à mes miseres, par un cœur généreux.* Et au plus bas, mit encore cet escrit, que ceux qui ont fait mention de sa mort, ne disent point pourtant; mais Monsieur de Strozze dernier, son petit-fils, et duquel il portoit le nom de Philippes, me l'a ainsi asseuré, ce vers de Virgile, prononcé par Didon à l'heure de son trespas :

Exoriare aliquis nostris ex ossibus ultor.

C'est-à-dire,

Qu'il puisse sortir quelque brave de mes os et de mon sang, qui venge ma mort. Ainsi que fit Annibal, long-temps par après contre les Romains, descendus de leur perfide Enéas, et les mena beau jusques à sa destinée préfixe. Qu'il y en a eu depuis ce vers prononcé, qui l'ont bien pratiqué de pere en fils au monde! ce qui est un des grands secrets de Dieu qui soit. De mesme ont fait Messieurs les enfants dudit seigneur Philippes sur la vengeance de sa mort, et sur-tout le Seigneur (*) PIERRE et LÉON STROZZE, qui, au-lieu de quelques gouttes de

(*) les Seigneurs.

sang qu'espandit le pere, ils en ont fait couler des ruisseaux, et celuy des Espagnols, Florentins, et plusieurs autres leurs adversaires.

Monsieur de Strozze dernier, son petit-fils, pour l'amour de son jeune age, n'eut grand temps à en faire de mesme, à cause, quand la paix fut faite des deux Roys chrestiens et catholiques, il estoit fort jeune et peu pratic aux armes, encore qu'il les eust un peu portées. Toutesfois ne faut douter que si les guerres eussent duré, ou survenu, comme les guerres civiles, qu'il ne se fust espargné nullement à nuire à ses ennemis anciens : car il hayssoit mortellement le grand duc Cosme, et ne luy ay veu tant desirer chose, si-non deux bonnes galeres, et un petit port en Provence, pour luy faire du mal et à ses costes, encore que la Reyne-mere l'avoit pris en bonne amitié, et telle, qu'elle luy fit faire ses obseques à Nostre-Dame de Paris, toutes telles qu'on a accoustumé faire aux Empereurs, aux Roys, et aux grands Princes, comme je vis, dont Monsieur de Strozze en désespéroit. Je sçay bien ce qu'il m'en dit : aussi le grand Duc le craignoit autant qu'il fit jamais son pere; car je le sçay. J'en parle ailleurs.

Pour parler encore de ce grand Philippes, ainsi que j'ay veu son portrait en plusieurs lieux, il avoit bien la mine de faire ce coup de sa mort, et aussi qu'il avoit un peu la créance légere (ce disoit-on) et approchante d'aucuns anciens Romains, de ces braves, qui, pour immortaliser leur nom, ne craignoient de se deffaire eux-mesmes. Aussi a-t-on dit de luy et escrit, qu'il sentoit un peu mal du paradis et de l'enfer, et se mocquoit tout ouvertement des préceptes de

la foy chrestienne ; et que de-là on croyoit qu'il s'addonnast sans scrupule fort à faire l'amour aux Nonnains, ne faisant nulle difficulté de les desbaucher. Du reste, il estoit libéral, magnifique, fort aimé de ses concitoyens, et fort sçavant ; et voilà pourquoy ce grand sçavoir luy nuisit à sa créance, estant un instrument fort dangereux pour la mettre à mal, si l'on ne le gouverne bien, tout ainsi qu'à un petit enfant une espée en sa main.

On dit que feu Monsieur de Strozze son fils luy ressembloit un peu en cette foy. Je n'en sçay rien ; mais il estoit homme de bien et d'honneur. Bien est vray que la Reyne, qui l'aymoit et son ame et tout, après l'avoir souvent pressé et importuné de lire dans la Bible, et qu'il y trouveroit chose léans qui l'édifieroit de beaucoup, et en auroit fort grand contentement ; après plusieurs refus, le tenant un jour en sa chambre, luy monstra ladite Bible, pour y lire au moins un chapitre, qu'elle luy monstra, pour l'amour d'elle ; ce qu'il fit et le lit : et ayant trouvé et leu un passage qui ne luy pleut, il ferma aussitost le livre, et dit à la Reyne, que ce passage luy faisoit perdre le goust de lire les autres. Je ne nommeray point ledit passage, de peur de scandale. Je l'ay ouy conter ainsi à personne de foy.

Sur ce, je finis le parler de ces Messieurs de Strozze : aussi que j'en parle ailleurs (*).

(*) *Voyez Tome IV, Discours LII, page 435 et suiv.*

DISCOURS SOIXANTE-QUINZIESME.

M. LE BARON DE LA GARDE.

OR, d'autant qu'en parlant de Monsieur le prieur de Capuë, grand homme de mer, il m'est entré en pensée d'en parler d'autres bons que nos Roys ont eu à leur service. J'en veux donc parler de deux qui ont esté généraux des galeres de France : qui sont esté Monsieur le baron DE LA GARDE, et Monsieur le grand prieur de France, de la maison de Lorraine, frere à feu Monsieur de Guise.

D'autant que le baron de la Garde a esté le premier, je parleray donc de luy le premier, et diray comme à son commencement on l'appelloit le capitaine Paulin, et ce nom luy a duré longtemps. Feu Monsieur de Langeay, estant Lieutenant du Roy en Piedmont, l'esleva et l'advança, pour le connoistre homme d'esprit, de valeur, de belle façon, et belle apparence; car il estoit beau, et de belle taille, et, pour le connoistre, de bon service.

Il le fit connoistre au Roy François, après la mort de Rinçon et Fregousse, par plusieurs voyages qu'il luy fit faire vers sa Majesté; si-bien que, le sentant digne de le bien servir, il l'envoya en ambassade vers le grand seigneur Sultan Solyman, pour négocier avec luy à prester quelque grosse armée de mer à faire la guerre aux mers et aux costes de l'Empereur. Il eut en cette négociation de grandes peines, là où il luy fallut bien déployer ses esprits, et se monstrer quel il estoit ; car il luy fallut

combattre contre les secrettes menées de l'Empereur qu'il faisoit à Constantinople, contre les fermes résolutions des Vénitiens, contre les mauvaises volontez des Bachas, et qui plus est, contre l'arrogance et inconstance de Solyman, qui maintenant luy promettoit, maintenant se desdisoit; mais il alla, il vira, il trotta, il traitta, il monopola, et fit si-bien, et gagna si-bien le capitaine des Janissaires de la porte du grand Seigneur, qu'il parla au grand Seigneur comme il voulut, l'entretint souvent, et se rendit à luy si agréable, qu'il eut de luy enfin ce qu'il voulut, et emmene (*) Barberousse, avec cette belle armée, que plusieurs qui vivent encore, ont veue en Provence et à Nice.

Mais à quel honneur, s'il vous plaist, ledit capitaine Paulin mena-t-il cette armée, luy qui ne s'estoit veu, n'avoit pas long-temps, que simple soldat et capitaine Paulin? Ce fut que le grand Seigneur, au despartir, commanda à Barberousse d'obéyr du tout en tout au capitaine Paulin, et se gouverner par son conseil à faire la guerre aux ennemis du Roy, selon son vouloir; en quoy il s'en sçeut très-bien faire accroire : car Barberousse n'osa jamais attaquer ny faire mal à aucuns chrestiens, bien que ce fust sa vraye proie, par où il passa, et mesme à toutes les terres du Pape, comme au port d'Hostie et autres, qui trembloient de peur, et Rome et tout, et tous les Cardinaux encore qui y estoient; car le Pape n'y estoit pas, estant lors à Boulogne: mais le capitaine Paulin leur manda, qu'ils n'eussent point de peur, et qu'on ne leur feroit

(*) emmena.

aucun mal, ny à pas un chrestien qui fut amy et confédéré du Roy.

J'ay veu plusieurs vieux Capitaines, qui ont veu tout le mystere de ce voyage de Provence, et du siege de Nice : mais c'estoit chose estrange à voir, comme ce capitaine Paulin se faisoit obéyr et respecter parmy ces gens; plus certes que ne faisoient de plus grands que luy, qui estoient-là. Je luy ay veu discourir une fois de ce voyage et de cette négociation : mais il faisoit beau l'en ouyr parler, et la peine qu'il y eut; dont entr'autres particularitez, il dit qu'il estoit venu en vingt-un jours de Constantinople à Fontainebleau, où estoit le Roy, qui estoit une extrême diligence.

Je luy ay ouy dire aussi qu'il avoit veu au grand-Seigneur un fort beau panache de plumes de phénix, et qu'il luy avoit fait monstrer par grande spéciauté : et quand moy et d'autres luy remonstrasmes, qu'il n'y en avoit qu'un seul phénix au monde, et que luy-mesme se brusle quand sa fin vient, si-bien qu'il est mal-aysé de recouvrer son panache, il respondit qu'il n'estoit point inconvénient, qu'il n'en eust trouvé des plumes, par une grande curiosité qu'on y pouvoit rapporter pour en chercher et trouver aux pays et aux lieux où il habite et branche, et mesme lors qu'il mue en sa saison, comme font les autres oyseaux, qui en font fort ainsi tomber de leurs corps. Il y peut avoir là de l'apparence, et aussi qu'à la curiosité d'un si puissant et grand Seigneur rien ne pouvoit estre impossible; car d'un seul clin d'œil, il estoit obéy fort exactement.

J'ay ouy dire à Monsieur de Lanssac le jeune, qu'à ce grand et superbe édifice, l'Escurial, le

Roy d'Espagne, pour y mettre et appendre ses armoiries en éternelle mémoire, il y fit engraver ses armoiries dans une pierre de foudre, si grande, qu'à plein et à ouvert elles y sont gravées, et luy cousta deux cent mille escus, ayant esté curieux de l'envoyer rechercher jusques en Arabie, et l'acheter. Le grand Turc en pouvoit faire de mesme de son panache.

Or, par ces services, ce capitaine Paulin fit si-bien, que son Roy le fit Général de ses galeres. Mais s'estant un peu trop comporté rigoureusement en Provence contre les Hérétiques de Merindol et Cabrerez (*), (car il hayssoit mortellement ces gens-là) il encourut la malegrace de son Roy, dont il en garda la prison long-temps. Aussi en partant de là, il disoit qu'il pensoit passer maistre-ès-Arts, y ayant fait son cours l'espace de trois ans. Et sans ses bons services, il fust esté en plus grande peine; mais après le Roy le sentant très-capable pour le servir en ses mers, le remit encore Général des galeres.

Aussi servit-il bien aux guerres de Toscane et de Corse, là où un jour il fit un brave combat, très-hazardeux et heureux : car tournant de Civita-Vechia avec deux galeres (aucuns disent six,) s'estant eslevé un orage et une tourmente si terrible, fut contraint de se jetter sur la plage de Saint-Florent en Corsegue, attendant que la furie de la mer s'appaisast, durant laquelle vinrent passer à sa veuë onze grands vaisseaux bien armés en guerre, et six mille Espagnols, qui s'en alloient en Italie, et descendre à Genes. Mais Monsieur le baron de la Garde les alla

(*) Cabrieres.

attaquer aussi-tost avec ses galeres en cette mer haute, qui estoit un fort peu d'advantage pour luy, et grand pour les vaisseaux ronds, et les combattir. Si Monsieur le marquis de Spinola eust tenté tel hazard devant Ostende, il en eust esté plus estimé. Si-bien qu'ayant entrepris le plus grand et le plus brave, le canonna et le mit à fond, et après en fit autant à un autre; si-bien que les autres, voyant le misérable estat de leurs compagnons, se mirent à la fuyte, bien que les galeres les suivissent : mais la mer estoit si grande et si desadvantageuse pour les galeres, qu'elles ne les purent atteindre, ayant gagné la haute mer, et se perdirent aussi-tost de veuë. En ces deux perdus, il y avoit quinze cent Espagnols, dont la pluspart furent tous noyés; et si peu de ceux qui en eschapperent, furent mis aux fers. Ceux qui sçavent que c'est des combats de mer, balanceront bien à dire si celuy-là fut plus heureux que valeureux, ou plus valeureux et hazardeux qu'heureux. Quant à moy, je le dis et l'un et l'autre; car ce Monsieur le baron de la Garde estoit très-brave et vaillant de sa personne, comme il a monstré tousjours.

Je le vis une fois à la cour, estant à Paris, au commencement du regne du petit Roy Charles IX, faire appeller le jeune la Motte à se battre contre luy : mais, il avoit grande envie de se battre, et mal-aysément se put-il accorder; et pour venir-là, il avoit quitté l'ordre, et ne vouloit point qu'il luy servist de rien là, comme de ce temps les moins vaillants s'aydoient de ce privilege : dont il fut fort estimé de plusieurs; car je le vis : il n'estoit point pour lors Général; car Monsieur le grand-Prieur l'estoit.

Il a esté très-malheureux en cette charge; car plusieurs fois il y a esté et dedans et dehors: dont aucuns, après la mort de Monsieur le grand-Prieur, et que Monsieur le marquis d'Elbœuf eut succédé en cette charge, dirent à la cour qu'on avoit fait grand tort à cet honorable vieillard et Capitaine, qui avoit tant bien servy la France, et mesme pour si peu de jours qu'il avoit à vivre, et que Monsieur d'Elbœuf s'en fust bien passé; car il estoit assez riche, grand, et chargé d'autres charges d'ailleurs, sans prendre celle-là, à laquelle il estoit novice, pour n'avoir veu ny pratiqué de mer.

Enfin, après la mort dudit Monsieur le Marquis, ainsi qu'il est raison que toutes choses retournent en leur premier estre, Monsieur de la Garde rentre en sa premiere charge, laquelle il a gardée sans aucun reproche jusques à sa mort: et la vieillesse ne luy en a fait aucun, qu'il n'ayt tousjours bien fait, et mesme sur ses plus vieux jours au siege de la Rochelle, là où il garda et empescha bien l'entrée du port, et aussi quand le secours de Monsieur de Montgomery y vint, qui ne put entrer, et fut contraint de se mettre au large, qui fut cause que le lendemain il alla avec ses galeres l'appeller au combat avec coups de canon : mais il n'y voulut point venir. C'estoit un homme qui entendoit bien son mestier de marine.

Ce fut luy qui fit faire cette belle galere qu'on appelloit la Réale, et qu'il arma à Galoche, et à cinq pour banc, dont auparavant on n'en avoit veu en France. Depuis cette mode a continué, qui est bien meilleure que l'autre vieille, qu'on a laissée par tout le Levant, il y a long-temps.

long-temps. Celle qu'André Doria avoit faite pour l'entreprise de Thunis, à y recevoir l'Empereur, n'estoit que de quatre, et fut trouvée de ce temps très-belle et superbe. Cette galere Réale que je dis, fut si-bien faite, et comma idée par le brave Général, qu'elle a duré et servy d'ordinaire plus de trente ans, encore qu'elle eust eu un tour de reins sous feu Monsieur le grand-Prieur; et pour ce, sur ce patron feu Monsieur le marquis d'Elbœuf en fit faire une très-belle et toute pareille, qu'on appelloit la Marquise de son nom. Le comte de Retz l'acheta depuis, et dure encore, mais meilleure voiliere. Elle servit de Générale, luy vivant; et rendit à Monsieur de la Garde sa Réale, qui luy servit encore assez de temps de Générale : mais ne s'en pouvant plus servir, non plus que d'un vieil cheval qui n'en peut plus, il en fit faire une encore plus belle et meilleure, ny que la Réale, ny que la Marquise; tant cet homme s'entendoit bien en son estat, et l'aymoit. Outre cette suffisance, il estoit très-honorable, magnifique, splendide, grand despensier en sa charge, très-libéral et trop : car il est mort pauvre, encore qu'il eust fait de beaux butins en son temps; mais il despensoit tout, tant il estoit magnifique.

Après que Monsieur (depuis nostre Roy Henry III) eut combattu les Huguenots en ces deux battailles rangées de Jarnac, Montcontour, et autres lieux et sieges, sa renommée vola partout de luy et de ses proüesses, si-bien qu'il se fit un pour-parler de mariage d'entre luy et la Reyne d'Angleterre. Je diray en sa vie à quoy il tint qu'il ne se conclust : mais les paroles

Les deux lieutenants de ses deux galeres estoient Monsieur le chevalier de Tenance, et Monsieur de Beaulieu-Chastaigner, de Poictou, frere de Monsieur Chastaigner, qui avoit esté gouverneur dudit Monsieur le grand-Prieur, au gouvernement duquel il avoit eu très-grand honneur. Ces deux Messieurs de Tenance et Beaulieu estoient fort mettables et bien choisis.

Il y avoit le seigneur de Basche-Martel (*), très-bon homme de mer, lequel, après la paix, le grand-Duc retira à soy, et le fit général de ses galeres.

Il y avoit Monsieur le comte Fiasque, seigneur d'honneur, de vertu et de valeur, et de grande fidélité à la France, qu'il a tousjours inviolablement gardée; si que pour ses vertus le Roy Charles et le Roy Henry III le firent chevalier d'honneur des Reynes leurs femmes, ayant esté auparavant ambassadeur vers cet Empereur Maximilian, où il traitta le mariage de nostre très-illustre Isabelle d'Austriche.

Il y avoit aussi le seigneur Cornelio Fiasque, son parent, un très-bon et vaillant et grand capitaine.

Il y avoit aussi le capitaine Pierrebon, dit Monsieur de Neuillon, très-bon capitaine, qui, pour sa suffisance, fut gouverneur de Marseille et du fort de Nostre-Dame de la Garde; le capitaine Maurice, son lieutenant, fort brave.

Il y avoit aussi Monsieur le chevalier de Charlus, de très-bonne et ancienne maison d'Auvergne, qui estoit un très-bon, brave et vaillant homme de mer, et qui avoit beaucoup veu et retenu.

(*) Le Seigneur de Basché. *Rabel.* L. IV.

Il y avoit aussi le capitaine Albize, bon et ancien capitaine.

Bref, ce me seroit trop grande longueur et importunité, si je voulois dire et spécifier tous ses capitaines de galeres, qui estoient tous gens de mérite, qu'il faisoit tous beau voir auprès de leur brave général, qui leur donnoit toute pareille lueur que la lune à ses estoiles.

Ce n'est pas tout ce qu'il faut noter en son lieu; car s'il estoit bon homme de mer, il estoit aussi bon homme de terre. Se trouvant en des combats, il s'en acquittoit très-bien en toute valeur et honneur. Il estoit un très-bon homme de cheval, et que peu ou jamais s'est veu qu'un homme de marine fust bon homme de cheval; ainsi comme je l'ay veu par expérience, comme chose plaisante à voir que ces gens maritimes monter à cheval et les picquer. Monsieur le grand-Prieur y estoit fort adroit, de très-belle assiette et de fort bonne grace.

Je le vis une fois à Amboise à un courement de bague que fit le Roy François II, la débattre contre Monsieur de Nemours, qui estoit des meilleurs hommes de cheval de France, dix fois l'un après l'autre : enfin Monsieur le grand-Prieur l'emporta par l'onziesme fois.

Il estoit monté sur un barbe, habillé fort gentiment en femme Egyptienne, avec son grand chapeau rond, ou capeline, sur la teste, à l'Egyptienne; sa robbe et cotte tout de velours et taffetas fort bouffante : en son bras gauche, au-lieu d'un petit enfant, avoit une petite singesse, qui estoit à luy, et plaisante, emmaillottée comme un petit enfant; qui tenoit sa mine enfantine ne faut dire comment, et qui donnoit fort à rire aux regardants. Elle

luy donna pourtant de la peine et de l'incommodité à faire ses courses, à cause de l'émotion du cheval à courre; de sorte qu'il fut contraint, après avoir fait quatre courses en tel estat, de la laisser, et poursuivre ses courses tousjours masqué.

Monsieur de Nemours estoit habillé en femme bourgeoise de ville, avec son chaperon et sa robbe de drap noir, et à sa ceinture une grande bourse de ménage, avec un grand clavier de clefs, où pour le moins il y avoit plus de cent clefs pendantes avec la grosse chaisne d'argent, tousjours masqué aussi. Il fit son entrée de camp sur un très-beau roussin, qu'on appelloit le Réal, que le seigneur Jules, escuyer de Monsieur le Vidasme, et puis à Monsieur de Nemours, avoit dressé à aller à deux pas et un saut, mieux que ne fit jamais cheval, et qui alloit le plus haut, car c'estoit un des plus forts roussins et des plus beaux, bay, obscur; de-sorte qu'en cette allée du mitan du jardin d'Amboise, il ne fit que cinq sauts, tant il se lançoit bien, jusques à la fin de la carriere, Monsieur de Nemours s'y tenant si-bien, et de si bonne grace, qu'il en donna grande admiration à tout le monde, tant hommes que femmes. Aussi y avoit-il là une Dame, qu'il servoit, et aymoit fort, aussi elle luy. Et ce qui estoit plaisant, c'estoit que le clavier, avec sa multitude de clefs, faisoit un bruit comme si ce fussent esté sonnettes, pour l'amour des sauts du cheval, qui en mesme-temps que luy sautoient en l'air, et tintinnoient ainsi. Je vis tout cela; et ce fut la premiere fois que je vins à la cour, venant d'Italie.

A propos de ce cheval Réal, il faut que je fasse ce conte, que, deux ans avant, le Roy Henry fit

une partie le jour du Mardy-gras, avec les jeunes Seigneurs, Princes et gentils-hommes de sa cour, d'aller en masque par la ville de Paris, et à qui feroit plus de folies. Ils vinrent tous au palais. Monsieur de Nemours, estant sur le Réal, monta de course (car ainsi le falloit) par le grand degré du palais, cas estrange! Estant ainsi précipitant entra dans la galerie et la grand-salle dudit palais, fait ses tours, promenades, courses et folies, et puis vint descendre par le degré de la Sainte-Chappelle, sans que le cheval jamais bronchast, et rendit son maistre sain et sauve dans la basse-cour. Force autres de ses compagnons de la masquarade entrerent bien dans la salle, et en sortirent; mais ce fut par le petit degré. Mais ce trait de Monsieur de Nemours fut estrange et miraculeux, tenu et conduit par la main de Dieu; si que jamais ne se vit tel miracle.

Pour tourner encore à ce Monsieur le brave grand-Prieur, je diray cecy de luy, que s'il monstroit en jeu sa vertu, sa valeur et son adresse, il le monstroit encore mieux à bon escient et en guerre, comme il fit aux battailles de Renty (estant très-jeune) et de Dreux, et en force autres combats et deffaites.

Il avoit d'ordinaire sa grande escurie de dix ou douze pieces de grands chevaux, comme s'il n'eust bougé de terre, et une vingtaine de beaux courtauts; et quand il alloit sur mer, il laissoit tout en sa maison; et quand il tournoit, il les reprenoit, tant il estoit magnifique et splendide: et force pages et laquais à l'équipollent; et ordinairement très-bien et richement vestus; car si ceux de la cour estoient vestus, ou de bandes de velours, ou en broderie, les siens avoient tousjours, ou de l'or ou

façon et tout. Il fit un très-grand honneur à mondit Sieur le grand-Prieur, et le festina, et le loüa fort de ce combat que je viens de dire, qu'il mit en-avant exprès pour le loüer, et dire que c'estoit un des beaux combats qui s'estoit fait en cette mer, pour si peu de vaisseaux qu'il y avoit, et mesme en allégua plusieurs des siens beaux qu'il avoit faits en son temps.

Mais il n'allégua pas à Monsieur le grand-Prieur, un vieux Capitaine de mer, la faute qu'il fit à Sainte-Maure (*) de sa retraite, ayant tant de fois appellé Barberousse au combat; et voyant qu'il sortoit hors du golphe pour aller à luy, se retira à force de rames et voiles, non pourtant sans perdre quelques vaisseaux (Dom Ferdinand de Gonzague, lors vice-Roy de Sicile, estant en cette armée, cuyda désespérer): et lors aussi qu'il fit perdre ces braves soldats Espagnols dans Castel-Novo, encore qu'il eust eu ces deux fois deux des belles armées qu'il avoit jamais eues.

Ceux qui l'excusoient, disoient qu'il ne vouloit rien hazarder, et en un coup perdre sa réputation, son avoir, et celuy de l'Empereur son maistre, qui luy avoit deffendu de ne rien hazarder que bien à propos. Ceux qui le blasmoient, disoient, qu'il y avoit quelque sourde intelligence entre Barberousse et le seigneur André Doria; d'autant que la gloire de l'un estoit celle de l'autre, et la ruyne de l'un estoit celle de l'autre, et qu'autrement leurs maistres ne feroient cas d'eux.

Aussi, parmy leurs esclaves, le proverbe couroit que le corbeau est aussi accort que le corbeau, et

(*) *Peut-être faudroit-il :* Mais il n'allégua pas à M. le Grand-Prieur la faute qu'il fit à Sainte-Maure, pour un vieux Capitaine de mer, &c.

que le corbeau ne crevoit jamais un autre corbeau, et que *Corsario à Corsario, no ay que gignar que los barillos d'agua* : c'est-à-dire : *Que Corsaire à Corsaire, il n'y a rien à gagner que les barils des forçats.*

Voilà comme ces deux grands Capitaines, et les plus grands de toute la mer de Levant, faisoient leurs affaires, l'un aux despens des chrestiens, et l'autre des infideles, ce disoit-on alors : tant il y a d'hypocrisie et de fictions au monde !

Ce Monsieur le grand-Prieur, dont je parle, ne flattoit pas ainsi le dez à l'endroit des ennemis de sa religion ; car il les hayssoit mortellement. Je me souviens que, lors que le Roy François l'envoya à Marseille querir les galeres pour venir en la mer Océane, et de là faire la guerre en Escosse, je le vis cent fois maudire cette occasion, et cent fois aussi les guerres civiles qui vinrent quelque temps après en France : car il avoit résolu de se bannir pour un temps de la France, aller à Malthe, en prendre la bandiere, et exécuter une entreprise qu'il avoit sur Rhodes, et qu'il tenoit très-facile : et s'asseuroit de l'emporter, à l'ouyr discourir, mais non pas qu'il en descouvrit les plus grands secrets.

Il prenoit une douzaine de ses galeres, et emmenoit une infinité de très-belle noblesse de France, avec une fleur de très-bons soldats. Il m'avoit fait promettre que j'yrois avec luy : je n'avois garde d'y faillir : car je n'ay jamais aymé en mon jeune age qu'aller. Il avoit trouvé une fort belle invention pour armer ses galeres en combat, que j'en ay point veu ny ouy parler : bref, il avoit là un beau dessein.

Le matin du jour de la battaille de Dreux, ainsi qu'il déjeusnoit, et tous nous autres qui estions avec

luy, je luy ouys dire, que s'il mouroit en cette battaille, qu'il ne regrettoit en rien tant sa mort, si-non qu'il perdoit l'occasion de faire son entreprise de Rhodes avant de mourir, qu'il pensoit infailliblement emporter; et puis cette entreprise exécutée, qu'il ne se soucioit jamais plus de mourir. Mais le malheur, qu'ayant combattu ce jour très-vaillamment, et s'y estant par trop eschauffé, et retournant tout suant le soir qu'il faisoit un froid extrême, et son page escarté ne l'ayant pu trouver pour luy donner sa louviere (1), il fut contraint de boire ainsi sa sueur, qui se refroidit sur son corps; et pour ce, en engendra une fausse pleurésie qu'il garda plus de six semaines, dont enfin il en mourut par un très-grand dommage, et plus qu'on ne sçauroit exprimer: car n'ayant pas encore trente ans, il se fust rendu un des grands personnages de mer qu'on eust sçeu voir. Car s'il y estoit brave, vaillant et hazardeux, il y estoit bien autant expert et très-bon marinier, si que bien souvent il représentoit (2) les meilleurs pilotes, comites, argousils et matelots, ce que j'ay veu moy-mesme, et les rasseuroit, et enseignoit: comme j'y vis, lors que (comme j'ay dit en la Vie de la Reyne d'Escosse (3)) nous nous approchasmes de l'Escosse, et que ce grand brouillard nous saisit, qu'un chacun s'en estonnoit, luy ne perdit jamais cœur ny jugement, rasseura tout, et opina ce qu'il falloit, contre l'opinion des mariniers, pilotes et comites, dont l'on se trouva bien; et là je le vis aussi-bien opiner, et bien dire, que le meilleur pilote qui fut jamais. En retournant

(1) Manteau de fourrure de loup.
(2) *ou* reprenoit.
(3) *Voyez Tome II, Discours III, page* 326.

les galeres d'Italie (car il estoit allé mener son frere Monsieur le cardinal de Guise, comme j'ay dit ailleurs (*)), toutes les galeres, et la sienne premiere, s'alloient périr, sans luy et son advis et hazard, dans le golphe de Ligourne. De mesme, ramenant ses galeres de Levant en Ponant, elles estoient perdues sans luy, aux Asnes de Bourdeaux, là où il courut très-grande fortune : car il n'envoyoit jamais devant, pour tenter le risque, ou pas, ou l'advanture ; mais alloit tousjours le premier devant, ainsi qu'est la coustume qu'il faut que la Générale ou la Réale aille tousjours devant toutes les autres : ce qu'il fait très-beau voir certes, soit ou à combattre, ou à faire voyage, avec sa belle bandiere ou estandard général et son grand fanal.

Il s'est veu pour un coup commander à quarante galeres, et c'est ce que nos Roys de France ont eu jamais de plus en mer, ou quelques deux ou trois davantage. Ce qui faisoit fort paroistre leur Général, en quelque part qu'il fust ou allast, pour la belle suite que je luy ay veu ordinairement de gentils-hommes, de capitaines de galeres, et de soldats, de chevaliers, et autres plusieurs honnestes gens : outre qu'il estoit très-magnifique, et d'une très-belle despense, et beau joüeur.

Il y avoit Monsieur de Carses, son lieutenant-Général, qui estoit un très-sage, brave, vaillant, riche et magnifique seigneur, et beau joüeur aussi comme son général, et qui avoit fait belle preuve de sa valeur en Piedmont, commandant à deux enseignes de gens de pied, et estoit grand Seigneur de moyens et de despense.

(*) *Voyez ci-dessus, page 166.*

quefois il en faisoit parer sa chambre de la poupe, que j'ay veue ainsi : et moy indigne me suis couché et dormy en ses beaux licts, où il faisoit très-bon.

Enfin, il est mort, ayant laissé plus d'honneur à ses héritiers, que de bien, et en l'age de plus de quatre-vingt ans, et si ne se monstroit trop vieux, retenant encore quelque belle et bonne grace et apparence du passé, qui le faisoit fort admirer à tout le monde, avec ses beaux contes du temps passé, de ses voyages, de ses combats, qui ont esté si fréquents et assidus, que les mers de France, d'Espagne, d'Italie, de Barbarie, de Constantinople, et de Levant, en ont longuement raisonné : encore croy-je que les flots en bruyent le nom.

Quant à moy, encore qu'il me fit perdre une fois un butin de douze mille escus, qu'un navire que j'avois en mer, m'avoit fait, et ne le trouvant de bonne guerre, ny de prise, me le fit rendre, dont il m'en fit force excuses ; j'en diray à jamais ses vertus. Si diray-je encore ce mot de luy, comme je luy ay ouy dire, et d'autres avec moy, (car il ne s'en feignoit point, et en faisoit gloire,) qu'estant extrait de bas lieu, les guerres de Milan et de Piedmont esmeues, il y eut un Caporal d'une compagnie, passant par le bourg dudit Paulin, qui s'appelloit la Garde, du depuis il en voulut porter le nom, et le voyant jeune enfant, gentil, et tout esveillé d'esprit avec bonne façon, le demanda à son pere pour le mener avec luy. Le pere le luy refusa ; mais il se déroba du pere, et s'en va avec le Caporal, et le servit de goujat environ deux ans ; et puis le voyant de bonne volonté, luy

donna l'harquebuze, le fit si bon soldat, qu'il parut tousjours pour tel : puis il fut Enseigne et Lieutenant, et puis Capitaine. Ah! qu'il s'est veu sortir de très-bons soldats de ces goujats!

DISCOURS SOIXANTE-SEIZIESME.

M. LE GRAND-PRIEUR DE FRANCE.

APRÈS qu'il fut desappointé de sa généralité des galeres, pour raison que j'ay dit, Monsieur LE GRAND-PRIEUR DE FRANCE, de la maison de Lorraine, frere de ce grand duc de Guise, l'eut pour sa valeur et son mérite; car après avoir fait son premier apprentissage de guerre sous Monsieur son frere au siege de Metz, et à la battaille de Renty, où il fit monstre de ce qu'il estoit, et qu'il seroit un jour, s'en alla à Malthe servir sa religion; où estant, par son illustre race, et par sa valeur et vertu, il fut fait Général des galeres de sa religion.

Et d'autant que la coustume noble est là de ne les entretenir, ny de les annichiler en oysiveté dans le port, ordinairement elles vont en cours, comme j'ay veu et y suis esté. Par-quoy, un jour entr'autres ledit Monsieur le grand-Prieur y estant allé avec quatre galeres seulement, et ayant battu la mer long-temps sans aucune rencontre, et se faschant d'un retour inutile, il luy prend fantaisie (contre l'opinion pourtant des plus vieux capitaines et mariniers) d'aller se présenter devant le port de la ville de Rhodes, et là appeller au combat les galeres qui y sont pour la garde; lesquelles, après avoir assez attendu,

en voilà sortir six de nombre seulement, et venir à luy, lesquelles n'estoient des pires choisies, mais très-bien armées de forçats, mariniers et soldats, Janissaires et Turcs, et des meilleurs, pensés qu'ils ne les avoient pas oubliez.

Sans autre temporisement, l'on vint au combat, et à s'investir de telle furie, que la victoire demeure ambiguë. Enfin, après grande tuerie et deffaite de part et d'autre, la victoire demeure au Prince; n'ayant esté pourtant séparez que pour l'obscurité de la nuit; et si le combat commença depuis huit heures du matin au grand jour, et dura jusques à la nuit brune, que rien ne se voyoit que les canonnades et harquebuzades.

Le Prince y perdit de bons hommes et de nobles Chevaliers, avec une galere des siennes, qui fut mise à fond : mais il demeura victorieux par la fuyte de trois, et une emmenée en triomphe et pour butin, et deux mises à fond, dont l'une y fut mise par un acte très-généreux d'un Chevalier Gascon, duquel j'ay oublié le nom, à mon très-grand regret, et m'en veux mal; car il devoit estre connu par tout le monde, et gravé en lettres d'or.

Ce brave et vaillant Chevalier donc, ayant sauté dans une des galeres ennemies, avec d'aucuns de ses compagnons, et ayant forcé la prouë et la rambade, et demeuré maistre du tout jusques à l'arbre, il trouva là un renfort de poupe de ceux qui tinrent ferme, et repousserent aysément les nostres, d'autant qu'ils estoient en peu de nombre; de sorte qu'ils furent contraints de se retirer, et ressauter dans leurs galeres. Mais ce Chevalier Gascon, résolu et déterminé de mourir par un fait généreux, vint au fougon, et là prit un tison de feu, et soudain

de l'argent par-dessus les autres, et tousjours blanc et incarnat, portant et aymant ces couleurs pour l'amour d'une belle et honneste Dame, que je connois, et d'elle et d'autres il estoit fort aymé: aussi y avoit-il bien dequoy en luy à se faire aymer. Car il estoit très-beau de visage, blond, doux, courtois, gracieux, et respectueux; de fort belle, grande, et très-haute taille, et avec cela, comme disent les tireurs d'armes d'Italie, *con bel corpo denodato et di bella vita* (*) : car il y a force grands, qui sont grands landores et langoirants, tant mal bastis et adroits, que c'est pitié; mais cettuy rien moins : il avoit les armes très-bien à la main, et de très-bonne grace et adresse.

Je le vis une fois à Paris, au fauxbourg saint-Germain, au commencement du Roy Charles IX, entreprendre un combat à la barriere avec le seigneur Avaret, qui estoit grand aussi, et de mesme taille, et des galants de la cour, et mourut Huguenot dans Orléans, de peste. Tous deux estoient les deux tenants, et tinrent contre plus de cinquante venants, sans jamais se rendre, ny demander ayde. Mais on ne vit jamais mieux faire de si belles démarches, et mieux porter la picque, mieux la rompre, mieux combattre à l'espée, et mieux frapper, ny de meilleure grace : et ce grand Monsieur de Guise, qui estoit le parrain de son frere, qu'il faisoit très-beau voir à servir son frere et filleul. Enfin ces deux emporterent le prix et la voix du Roy, des Princes, des Reynes et des Dames qui estoient là, encore qu'ils furent assaillis de trois braves combattants.

Pour fin, ce Monsieur le grand-Prieur estoit

(*) C'est-à-dire, *de corps bien découplé et de belle disposition.*

bon à tout, et il faut dire de luy ce que l'on dit du temps passé des enfants d'Israël retirez dans la ville de Jerusalem, où ils furent contraints, par les assauts que leur donnoient les ennemis, et les empeschements de bastir et remparer la ville, de l'une des mains tenir l'espée et combattre, et de l'autre la truelle et bastir, si que l'on disoit d'eux, qu'ils estoient *ad utrumque parati* (*). Aussi pouvoit-on dire de ce Monsieur le grand-Prieur, *ad utrumque paratus.*

Quand nous tournasmes d'Escosse, et vismes la Reyne d'Angleterre, elle luy fit un grand recueil, et le tint en grande estime, et dansa une fois ou deux avec elle; car il dansoit des mieux et de la meilleure grace, et de toutes sortes de danses, et en portoit tousjours quelque nouvelle à la cour, quand il venoit d'un voyage.

Cette Reyne luy monstra beaucoup de familiaritez, comme il le méritoit pour le rang de sa maison et de ses vertus. Je luy vis souvent dire: *Monsieur mon Prieur,* (ainsi usoit-elle de ce mot) *je vous ayme fort; mais non pas Monsieur vostre frere, qui m'a ravy ma ville de Calais.*

Or, c'est assez dit pour ce coup de ce grand Prince, jusques à un autre endroit. Cependant, pour avoir eu cet honneur de luy, qu'il a esté de mes bons seigneurs et maistres, et des premiers, et que je l'ay suivy en Italie, en Escosse par mer, et en France par terre, et qu'il m'a aymé fort, et fait plus d'honneur que je ne méritois, à jamais je luy offre à ses cendres, et à son honorable mémoire, un torrent de mes larmes, aussi bien à cette heure, comme le jour qu'il mourut.

(*) C'est-à-dire, *préparez à l'un et l'autre.*

DISCOURS

DISCOURS SOIXANTE-DIX-SEPTIESME.

M. DE NEMOURS.

Puis que je viens icy devant toucher un peu de Monsieur de Nemours, j'en vais parler sans attendre à une autre fois. Ce Prince, dit Jacques de Savoye, fut en son temps un des plus parfaits et accomplis Princes, Seigneurs et Gentils-hommes qui fut jamais. Il faut librement avec vérité franchir ce mot, sans en estre repris; ou, si on l'est, c'est très-mal-à-propos. Qui l'a veu, le peut dire comme moy. Il a esté un très-beau Prince, et de très-bonne grace, brave et vaillant, agréable, aymable et accostable, bien disant, bien escrivant, autant en rime qu'en prose, s'habillant des mieux : si-bien que toute la cour en son temps, (au moins la jeunesse,) prenoit tout son patron de se bien habiller sur luy; et quand on portoit un habillement sur sa façon, il n'y avoit non plus à redire, que quand on se façonnoit en tous ses gestes et actions. Il estoit pourveu d'un grand sens et d'esprit, ses discours beaux, ses opinions en un conseil belles et recevables. De plus, tout ce qu'il faisoit, il le faisoit si bien, de si bonne grace, et si belle adresse, sans autrement se contraindre, comme j'en ay veu qui le vouloient imiter sans en approcher; mais si naifvement, que l'on eust dit que tout cela estoit né avec luy.

Il aymoit toutes sortes d'exercices, et si y estoit si universel, qu'il estoit parfait en tous. Il estoit très-bon homme de cheval, très-adroit,

et de belle grace, fust ou à picquer, ou rompre lances, ou courir bague, ou autre exercice pour plaisir et pour la guerre; bon homme de pied, à combattre à la picque et à l'espée; à la barriere, les armes belles en la main : il jouoit très-bien à la paulme; aussi disoit-on les *revers de Monsieur de Nemours;* joüoit bien à la balle, au ballon; sautoit, voltigeoit, dansoit, et le tout avec si bonne grace, qu'on pouvoit dire qu'il estoit très-parfait en toutes sortes d'exercices chevaleresques : si-bien que qui n'a veu Monsieur de Nemours en ses années gayes, il n'a rien veu; et qui l'a veu, le peut baptiser, par tout le monde, la fleur de toute Chevalerie, et pour ce, fort aymé de tout le monde, et principalement des Dames, desquelles (au moins d'aucunes) il en a tiré des faveurs, et bonnes fortunes, plus qu'il n'en vouloit, et plusieurs en a-t-il refusé qui luy en eussent bien voulu despartir.

J'ay connu deux fort grandes Dames, des belles du monde, qui l'ont bien aymé, et qui en ont bruslé à feu descouvert et couvert, que les cendres de discrétion ne pouvoient en couvrir qu'il ne parust. Plusieurs fois leur ay-je veu laisser les vespres à demy-dites, pour l'aller voir joüer ou à la paulme ou au ballon, en la basse-cour des logis de nos Roys. Pour en aymer trop une, et luy estre fort fidele, il ne voulut aymer l'autre, qui pourtant l'aymoit tousjours.

Je luy ay ouy raconter plusieurs fois de ses advantures d'amour; mais il disoit que la plus propre récepte pour jouyr de ses amours, estoit la hardiesse; et qui seroit bien hardy en sa premiere pointe, infailliblement il emporteroit la

forteresse de sa Dame; et qu'il en avoit ainsi conquis de cette façon plusieurs, et moitié à demy-force, et moitié en joüant en ses jeunes ans.

Au commencement du Roy Henry, il s'en alla voir l'Italie, avec Monsieur le mareschal de Bouillon, que le Roy Henry envoya vers le pape Paul III, se congratuler avec luy de son advénement à la couronne, et luy prester l'obédience, ainsi qu'est la coustume ordinaire de nos nouveaux Roys; mais j'ay ouy dire à des François et Italiens, sur le lieu, que ce Prince estoit admiré et aymé de toutes les Dames de ce pays-là qui le voyoient, et des filles de joye très-fort, et couru à force.

J'ay ouy conter que dans Naples, une fois dans cette ville, mesme un jour de Feste-Dieu, et en la procession, ainsi qu'il y marchoit, luy fut présenté par un ange, de la part d'une Dame, un très-beau boucquet de fleurs; lequel ange comparut artificiellement, et descendit d'une fenestre, et s'arresta très-bien à propos devant luy, et de mesme luy présenta avec ces mots : *Soit présenté à ce beau et jeune Prince et très-valeureux le Duc de Nemours.*

Il fit ses jeunes guerres en Piedmont, par deux ou trois voyages qu'il y fit, et en France aux sieges de Boulogne, de Metz, battaille de Ranty, et autres belles factions, en réputation d'un très-brave, vaillant et très-hardy Prince; ayant charge de chevaux-légers et de gendarmes, et puis en Italie de gens de pied, en estant colonel de toutes les bandes que mena Monsieur de Guise; j'en parleray ailleurs. Au retour, il fut colonel général de la cavalerie-légere, dont il s'en acquitta très-bien et dignement, et mesme au voyage d'Amiens,

estant logé au Pont-Dormy, près de l'ennemy, qu'il alloit esveiller souvent, et ne parloit-on que des courses de Monsieur de Nemours pour lors.

La paix estant faite, le Roy d'Espagne en fit grand cas, et sur-tout Monsieur de Savoye, son bon cousin, qui commença à l'aymer extrêmement, tant pour ses vertus que pour la privauté qu'il prit aussi-tost avec luy, se joüant avec luy comme s'ils n'eussent jamais bougé d'ensemble : et la pluspart du temps alloit tousjours en crouppe derriere luy à cheval ; et sans autre cérémonie, sans qu'il se donnast garde, y montoit d'une telle disposition, qu'il estoit plustost monté qu'il en sçeust rien, dont il estoit si ayse que rien plus. Aussi depuis se sont-ils bien aymez tousjours, et se sont très-bien accordez ensemble de leur partage, sans avoir noise autrement : et de plus, Monsieur de Savoye luy donna sur ses jours, Montcallier en Piedmont, pour s'y retirer.

Si Monsieur de Savoye estoit bon Espagnol, Monsieur de Nemours estoit très-bon François, ne s'estant jamais trouvé brouillé sur l'esbranslement de l'estat de France, encore qu'il ne tinst à aucuns qu'on ne luy en jettast le chat aux jambes, comme on dit, à Saint-Germain-en-Laye, après le colloque de Poissy. Lors que Messieurs de Guise et luy se retirerent de la cour, pour voir la nouvelle religion entrer en fleur, on l'accusa d'avoir voulu desbaucher Monsieur, frere du Roy, pour en faire de mesme, et aller avec eux, dont une femme-de-chambre de la Reyne, dite Denyse, qui chantoit des mieux, en fut rapporteuse, et à faux pourtant ; car disoit-on que le Roy de Navarre l'en avoit sollicitée, parce qu'il hayssoit fort

mondit Sieur de Nemours, à cause de Mademoiselle de Rohan, que ledit Roy vouloit qu'il espousast. Et de vray, si mondit Sieur de Nemours ne se fust garanty et absenté, il eust esté en peine, ainsi qu'il parut peu après par l'emprisonnement de Lignerolles. J'espere faire tout au long ce conte en la vie du Roy Henry III (*); car je le sçay fort bien, pour avoir esté en ce temps à la cour.

Tout cela se passa, et n'en fut autre chose, jusques à ce que la premiere guerre vint, et qu'il fut envoyé querir pour en avoir besoin de sa suffisance à bien servir le Roy; ce qu'il fit: et pour ce, fut envoyé lieutenant de Roy vers le Lyonnois, Forests, Masconnois et Dauphiné, là où il empescha fort les Huguenots de par-de-là à ne faire si bien leurs besognes, comme ils les faisoient auparavant; et fit une grande deffaite vers la forest de Sillan sur le baron des Adrets et ses compagnons, et les eust encore plus tourmentez sans une grande maladie qui luy survint, qui le mena tellement, et le mit si bas, qu'on ne vit jamais personne si proche de la mort. Mais enfin, avec beaucoup de peine de tant de maux, il se remit et rentra en sa convalescence premiere: sur-quoy la paix entrevint, et fut gouverneur du Lyonnois, Forests et Beaujolois, par la mort de Monsieur le Mareschal de Saint-André.

Après les premiers troubles, les seconds arriverent en ce temps, et à la journée de Meaux, où Monsieur le prince de Condé, Monsieur l'Admiral et autres Grands de la religion estoient venus avec quinze cent chevaux, et bien armez, pour pré-

(*) *On n'a point cette Vie.*

senter une requeste au Roy. Quelle présentation de requeste, disoit-on alors, le pistolet à la gorge !

Le Roy pour lors n'avoit autres forces avec luy, si non sa maison et six mille Suisses, qui par cas estoient arrivez bien à propos par la sollicitation mesme de Messieurs de la religion, à cause de l'armée et passage du duc d'Albe en Flandres : j'en parle ailleurs. Il y eut pour lors un très-grand et vieux capitaine qui opina qu'il falloit que le Roy demeurast à Meaux, et envoyast querir secours. Mais Monsieur de Nemours débattit fort et ferme qu'il falloit gagner Paris, pour beaucoup de raisons bien pregnantes qu'il allégua, que je laisse à songer aux mieux discourants, sans que je le touche : et pour ce, il fut cru, disant que sur sa vie, il meneroit le Roy sain et sauve dans Paris.

La charge luy en fut aussi-tost donnée de par le Roy, envers qui Monsieur de Nemours usant doucement de sa charge, (comme le marquis del Gouast fit à l'endroit de l'Empereur, à la journée de Thunis, comme j'ay dit en son lieu (*)), le pria de se mettre au mitan de ses Suisses, et luy se mit à la teste, marchants si serrez et en si bon ordre de battaille, sans jamais le perdre, que les autres ne les oserént jamais attaquer, bien qu'ils les costoyassent tousjours pour en voir et prendre la moindre occasion du monde pour les charger : et par ainsi, et en telle façon et ordre, le Roy se sauva dans Paris, sans aucun désordre ; ce qui fit dire au Roy, que, sans Monsieur de Nemours et ses bons comperes les Suisses, sa vie, ou sa

(*) *Voyez ci-dessus, Tome IV, page 126 et suiv.*

liberté, estoit en très-grand bransle. C'est une retraite celle-là, et des belles, en plein jour, non de la façon que Monsieur de Montluc en donna l'instruction à Monsieur de Strozze, et à tous gens de guerre, de faire les leurs de nuit.

Voilà pourquoy il faut estimer celle-cy pardessus beaucoup d'autres, et mesme ayant tousjours les ennemis en veuë; mais quels ennemis? Des braves, des vaillants, déterminez, qui fussent en France.

Bien-tost après la battaille de Saint-Denis se donna, où ce Prince fit très-bien, comme il avoit tousjours fait en toutes les autres où il s'estoit trouvé. De-là en hors, au voyage de Lorraine, il mena l'avant-garde avec Monsieur de Montpensier, et ne tint pas à luy qu'on ne donnast la battaille à Nostre-Dame de l'Espine; et si ce pauvre Prince estoit la pluspart du temps tourmenté de ses gouttes; mais son brave et généreux cœur le soustenoit tousjours. Hélas! elles l'ont tant tourmenté depuis, qu'elles l'ont mis à la fin dans le cercueil: et ne m'estonne pas si Lucian l'appelle la reyne des maladies, pour la tyrannie qu'elle exerce sur les personnes, ainsi que fit celle-là sur ce brave Prince, et si tyranniquement, qu'avant quelques années qu'il mourut, il n'avoit quasi membre des siens principaux qui ne fust perclus, fors la langue, qui luy demeura encore si bonne et saine, qu'ordinairement on en voyoit sortir les plus beaux mots, les plus belles sentences, les plus graves discours et les plus plaisantes rencontres. Ah! que ce brave Hector estoit bien changé de celuy qui avoit esté autrefois le plus accomply Prince du monde! Hélas! ce n'estoit pas celuy-là qui à la guerre combattoit si vaillamment et remportoit de si belles despouilles, vic-

M 4

toires et honneurs de ses ennemis ! Ce n'estoit pas celuy-là contre qui ce brave marquis de Pescayre, du temps des guerres de Piedmont, qui estoit certes un très-brave et généreux Prince, ayant reçeu la renommée des vaillances et beaux combats de ce Prince, se voulut esprouver contre luy, pour en augmenter davantage sa gloire ; et pour ce, en toute gentillesse de cavalier, l'envoya deffier un jour, luy et quatre, contre autant ou davantage, à donner coups de lance à fer esmoulu, fust ou pour l'amour des Dames, ou pour la querelle générale. Le combat fut aussi-tost accepté, et le Trompette pris au mot.

Par-quoy, Monsieur de Nemours paroist devant Ast, où estoit le Marquis, qui se présente à nostre Prince en fort belle contenance, laquelle, bien qu'elle fust très-belle, ne paroissoit pas tant que celle de nostre Prince. S'estant donc tous deux mis sur le rang, et en carriere, coururent de fort bonne grace, et si rudement, qu'ils en rompirent leurs lances, et les esclats s'en allerent fort haut en l'air, sans s'endommager l'un l'autre.

Après la course, leverent leur visiere et s'entr'embrasserent fort courtoisement, avec une merveilleuse admiration de l'un et de l'autre, et se mirent à deviser ensemble, pendant que les autres faisoient leurs courses.

Ce fut Monsieur de Vassé, fils de Monsieur de Vassé, qui courut après contre le marquis de Malespine, lequel rompit sa lance sur le Sieur de Vassé, et en perçant son hausse-col, entra bien demy-pied de lance dedans, dont le jeune Seigneur fut fort blessé, et en mourut quelques jours après.

Après, courut le capitaine Manets, lieutenant de Monsieur de la Roche-Pouzey, contre lequel

courut Dom Albe, capitaine Espagnol, qui donna un coup de lance au col dudit Sieur de Manets, duquel il mourut quatre jours après.

Le dernier, Monsieur du Moucha, enseigne de Monsieur de Pinars, de l'age de cinquante bonnes années, courut, contre lequel se vint présenter le comte Caraffe, Napolitain, nepveu du Pape pour lors, auquel le seigneur du Moucha donna si grand coup de lance, qu'il luy perça le bras et le corps de part en part; de sorte que la lance se monstroit outre par-derriere plus de quatre pieds, dont le seigneur Comte demeura mort sur le champ. Et ainsi se desmesla le combat par victoire douteuse, et chacun se retira.

Les Espagnols qui en parlent, en content d'autre diverse sorte, et disent qu'ils n'estoient que trois contre trois. Il y avoit Monsieur de Nemours, Monsieur de Navaille, Basque, son lieutenant, gentil Capitaine Cheval-léger, et Monsieur de Vassé. De l'autre costé, estoit Monsieur le Marquis Dom George Mauricque de Lara, yel capitan Milort, ce nom dénote qu'il estoit Anglois, que les Espagnols tenoient pour un très-bon Capitaine.

Ce combat se fit auprès des murailles d'Ast, et avant avoient fait un concert de ne tirer point aux chevaux, et qui en tueroit un, en payeroit cinq cent escus à son compagnon. Cette condition se pouvoit faire, et accomplir, pour plusieurs raisons que je diray.

Monsieur de Nemours et Monsieur le Marquis, coururent les deux premiers, et firent trois courses. Les Espagnols disent que le cheval de Monsieur le Marquis fuyt tousjours la carriere, et qu'il ne put faire nulle belle course, si-non une fois, qu'il blessa un peu au bras Monsieur de Nemours. Mais

c'est au contraire; car ce fut celuy de Monsieur de Nemours qui fuyt tousjours la lice, d'autant que Monsieur le Marquis s'estoit accommodé d'un fort grand panache à sa salade, si couvert de papillottes que rien plus, ainsi que les plumassiers de Milan s'en font dire très-bons et ingénieux maistres, et en avoit donné un de mesme au chanfrain de son cheval (on disoit qu'il l'avoit fait exprès;) si-bien que le cheval de Monsieur de Nemours s'approchant de celuy du Marquis, fut ombragé de ses papillottes, qui luy donnoient aux yeux, à cause de la lueur du cheval, tournoit tousjours à costé, et fuyoit très-poltronnement la lice et la carriere. Et par ainsi, Monsieur de Nemours, par la poltronnerie de son cheval, faillit aux bons coups et beaux qu'il avoit ordinairement accoustumé de faire, comme certes cela est arrivé souvent, et le voit-on encore, qu'un cheval poltron fait grand tort à la valeur de son maistre. Aussi quelquefois un cheval fol, bizarre, et de mauvaise bouche, fait son maistre plus vaillant qu'il n'est, ou ne veut estre; car il l'emporte dans la meslée des ennemis en despit de luy, là-où il faut qu'il combatte malgré luy, comme j'ay connu un brave gentil-homme, à qui son cheval, qui estoit un beau roussin blanc, fit un tel trait à la battaille de Dreux.

Pour donc encore tourner à nostre conte, les Espagnols disent que Monsieur de Nemours tua le cheval de Monsieur le Marquis, et que le pache fait, Monsieur de Nemours luy envoya aussi-tost après le combat les cinq cent escus. Mais Monsieur le Marquis, comme très-courtois, les luy renvoya. Ce qui est faux, car Monsieur de Nemours estoit trop bon gendarme, pour faillir l'homme, et aller au cheval : aussi qu'il avoit le cœur trop généreux

et libéral, s'il en fust oncques, pour reprendre les cinq cent escus; il les eust plustost donnez aux Trompettes du Marquis.

Voilà pourquoy il se faut rapporter pour toute la vérité du combat, à ce que les François en ont veu, dit et escrit, ainsi que j'en ay veu un petit traité en Espagnol imprimé, et comme aussi aucuns à moy-mesme me l'ont ainsi débattu.

Il n'est non plus rien de ce qu'ils ont dit de Monsieur de Navaille qui combattit contre Mauricque de Lara, lequel perça de sa lance de part en part l'espaule de Monsieur de Navaille, dont il mourut quelques jours après; car il mourut au voyage de Monsieur de Guise en Italie, pour avoir trop couru la poste, comme j'ay dit ailleurs.

Le capitaine Milort se battit contre le seigneur de Vassé, lequel mourut bien celuy-là, comme j'ay dit; mais les Espagnols et François sont discordants du nom de celuy qui le combattit. Voilà comment il y a de grands abus au dire et aux escritures des gens; mais il faut que les Espagnols ne perdent point leurs coustumes de se bien vanter, et qui d'eux-mesmes ne se veulent jamais abaisser, et ont tousjours la vanterie, et le premier honneur en la bouche.

Sur-quoy je feray ce conte d'un combat qui fut fait au Royaume de Naples, du regne du Roy Louys XII, entre treize nobles Chevaliers François, et treize Espagnols, duquel les Espagnols et Italiens s'en donnent tout l'advantage et toute la gloire, ainsi mesme qu'ils l'ont escrit; mais les François ne causent pas ainsi.

Le conte est donc tel, qu'après le combat qu'eut fait Monsieur de Bayard, contre Alonzo de Sotto-Major, et vaincu, dont j'en parle ail-

leurs (1), les Espagnols en cuyderent crever de despit, et chercherent tousjours le moyen pour s'en revancher. Par-quoy, y ayant trefves faites pour deux mois, les François et Espagnols s'entrevisitoient quelquefois en leurs garnisons, ou en la campagne, et causoient familiérement ensemble; mais vous eussiés dit que les Espagnols cherchoient tousjours noise et riotte.

Un jour entr'autres une bande de treize cavaliers Espagnols, très-bien montez, s'y vinrent promener et esbattre vers la ville de Monervine, où estoit la garnison de Monsieur de Bayard, et par cas ce jour aussi Monsieur de Bayard en estoit sorty avec Monsieur d'Orozze, très-gentil et brave Capitaine, de la maison d'Urffé (2), pour s'aller esbattre et prendre l'air tout à cheval, jusques à une demie lieuë, où il vint rencontrer cette noble troupe d'Espagnols qui les saluerent très-courtoisement, et on leur rendit la pareille. Entr'eux, il y eut un brave certes et courageux, qui s'appelloit Diego de Bissaigne, lequel avoit esté de la compagnie de Dom Alonzo, et luy souvenoit encore de la mort de son Capitaine, dont il l'en faut loüer, qui s'advança par-dessus les autres, et leur dit : *Vous autres, Messieurs les François, je ne sçay si cette trefve vous fache point; mais à moy elle m'ennuye fort, encore qu'il n'y ait que huit jours qu'elle soit commencée. Si, pendant qu'elle durera, il n'y auroit point de vous autres une bande de dix contre dix, de vingt contre vingt, ou plus ou moins, qui voulussent combattre*

(1) *Voyez Tome V Discours IX, Art. III, page* 76; *et Tome VIII, Discours des Duels.*

(2) *François d'Urfé*, fils de Jean d'Urfé, Seigneur de Rochefort, et d'*Isabel de Langeac*, Dame d'*Orose*.

sur la querelle de nos maistres, je me ferois bien fort de les trouver de mon costé : et ceux qui seront vaincus, demeureront prisonniers des autres.

Monsieur de Bayard luy respondit : *Nous avons, mon compagnon que voicy et moy, très-bien compris vos paroles, et que desirés faire armés* (1) *de nombre contre nombre. Vous estes icy treize bons hommes. Si vous voulés, d'aujourd'hui en huit jours, vous trouver à deux milles d'icy, montez et armez, mon compagnon et moy nous vous en amenerons autres treize, dont nous en serons du nombre : et qui aura bon cœur et bon bras, le monstre.* Alors les Espagnols tous d'une voix s'escryent : *Nous le voulons;* et tous s'estants dit adieu, se séparerent.

Messieurs de Bayard et d'Orozze estant à Monervine, firent entendre tout cecy à leurs compagnons, lesquels ayant tiré au sort qui seroient les treize, et les treize s'estant bien préparez pour le combat, ne failloient (2) de se trouver au jour assigné, et au lieu arresté. Les Espagnols ne faillirent non plus; et de toutes les deux nations, et Napolitains, force gens estoient allez là, pour en voir le combat.

Ils avoient limité leur camp sous condition que celuy qui seroit mis pied à terre, ne pourroit plus combattre, ny ayder à ses compagnons; et en cas que jusques à la nuit une bande n'eust pu vaincre l'autre, et n'en demeurast-il qu'un à cheval, le camp seroit finy, et pourroit ramener ses compagnons francs et quittes, lesquels sortiroient en pareil honneur que les autres hors du camp. Voilà des paches et conditions bien inventées et

(1) armes. (2) faillirent.

bien pointillantes! Je ne sçay qui les trouva; mais il est à présumer que ce furent les Espagnols, qui, de tout temps, ont esté fort subtils, fins et sublins. Nos François, le temps passé, ne l'estoient pas tant, et y alloient à la franche guerre.

Ces conditions donc accordées, les Espagnols se mirent d'un costé, et les François de l'autre, et tous, la lance en l'arrest, picquerent leurs chevaux les uns contre les autres : mais les Espagnols ne donnerent point aux hommes, mais se mirent à tuer les chevaux; car ils ont cette maxime : *Muerto el Cavallo, perdido l'hombre d'armas.*

Et voilà pourquoy, au combat de Monsieur de Nemours, que j'ay dit cy-devant, fut très-bien inventé qui l'inventa, que qui tueroit le cheval de son compagnon, payeroit cinq cent escus. Mais cette peine est trop légere; car tel y a-t-il, qui ne se soucieroit gueres de tuer le cheval de son ennemy, et de payer au double pour puis après avoir meilleur marché de son homme : il vaut mieux imposer une peine de victoire sur l'honneur, ainsi que le temps passé mesme s'observoit parmy les cavaliers errants, et une honte et deffense à ceux qui s'amusoient à tuer les chevaux, pauvres bestes, qui sont innocentes et ne se deffendent, et qui n'en peuvent mais que les hommes, qui font les fautes et noises, combattent et bataillent. Mesme aux tournois de nos Roys, que l'on a veu, il n'estoit nullement beau de porter et donner bas, mais faire tousjours son coup le plus haut que l'on peut, et qui le fait tel, est plus digne Cavalier. En battailles et combats généraux, tout est de guerre, et tue-t-on ce qu'on peut, mais non aux deffis.

Les Espagnols pourtant n'observerent cette belle

loy; car s'estant fort bien amusez à tuer les chevaux, ils en tuerent jusques au nombre d'onze, et ne retournerent à cheval que Messieurs d'Orozze et de Bayard. Et cette tromperie ne servit de rien aux Espagnols; car oncques puis leurs chevaux ne voulurent passer outre, voyant les autres chevaux morts, quelques coups d'esperons qu'on leur donnast. A quoy, Messieurs d'Orozze et de Bayard, prenant le temps, ne cesserent de livrer de bons assauts (que l'Espagnol très-proprement dit *Aremetidas*, que nous autres François ne sçaurions si proprement dire ny tourner en un mot,) à la grosse troupe; et quand elle les vouloit charger, se retiroient derriere les chevaux morts de leurs compagnons, comme derriere un rampart. Et ainsi ces deux braves François amuserent les treize Espagnols l'espace de quatre heures que dura le combat, que la nuit sépara sans avoir rien gagné : et pour ce, chacun se retira, selon ce qu'ils avoient accordé.

Voilà nostre conte achevé, que j'ay appris du vieux Roman de Monsieur de Bayard, et d'aucuns vieux qui l'avoient ainsi ouy dire. Ce n'est pas donc ce que les histoires estrangeres ont dit, que les nostres furent vaincus. Il appert par-là, et n'est point inconvénient que la vérité ne soit telle, et que ces deux braves, vaillants et adroits hommes d'armes ne se soient garantis d'une si grosse troupe, et qu'ils n'ayent donné grosse affaire à la grosse troupe : les histoires en sont toutes pleines d'exemples.

Les histoires estrangeres disent encore plus, qu'oncques depuis la perte de ce combat, les François ne profiterent plus, ny firent gueres bien leurs besognes au royaume de Naples. Je ne

veux pas dire que ce soit pour cela; car ils ne furent pas vaincus, comme vous voyés. Mais j'ay ouy dire à de grands Capitaines, qu'il ne fut jamais bon de faire ces deffis de seul à seul, ou de nombre contre nombre, parmy les armées, et que cela en attire malheur, ou bien s'en ensuit une grande conséquence : car chacun par après en parle comme il veut, et selon les passions et affections qu'il possede, et fait voler et raisonner la renommée comme il luy plaist; et chacun flatte sa nation et son party, dont la gloire en demeure aux uns, et le vitupere aux autres, selon que l'on s'imprime en l'ame et en la bouche. Notés qu'il n'y eut jamais combat général ny particulier, que l'on ayt jamais veu raconter au vray; ce que j'ay observé plusieurs fois : car l'on s'y transporte comme l'opinion et la passion en prend aux uns et aux autres; tant qu'il n'en peut jamais sortir de ces deffis gueres de bonheur. J'en amplifierois bien ce discours de plusieurs raisons et exemples, si je voulois; mais il seroit trop long. Qu'on considere seulement que les Albans ne profiterent jamais gueres plus depuis le combat des Horaces et Curiaces, et la ville de Rome creut après et se fit grande par la ruyne d'Albe.

A cette heure, pour parachever à parler de Monsieur de Nemours, je dis que ce fut un très-grand dommage, que la santé de son corps ne put accompagner sa belle ame et son courage : car outre les belles preuves qu'il a faites durant sa belle disposition, de ses valeurs et vertus, il en eust bien fait paroistre encore de plus belles, s'il eust vescu plus long-temps et bien sain; car il n'avoit que cinquante ans quand il mourut. En quoy j'ay noté une chose, que depuis cent ans

(je

(je ne veux point parler de plus haut) tous ceux qui ont porté ce nom et tiltre de duc de Nemours, ont esté très-braves, vaillants, hardis, et grands Capitaines : tant (ce disoit-on) ce nom et tiltre est heureusement fatal en vaillance et proüesse à ceux qui le portent. Comme les ducs de Bourgogne les uns après les autres ont esté de mesme, dès Philippes le Hardy jusques à cette heure, et ainsi que ledit Philippes, le duc Jean, le bon duc Philippes, et le duc Charles, et l'Empereur Maximilian, l'Empereur Charles cinquiesme, et le Roy Philippes d'aujourd'huy : tous ces sept Ducs consécutivement ont esté braves, généreux, grands, ambitieux, et courageux. De ces ducs donc de Nemours y eut premiérement Louys d'Armagnac, qui mourut au royaume de Naples : Gaston de Foix, qui mourut en la battaille de Ravenne, comme j'ay dit cy-dessus : le pere de Monsieur de Nemours, duquel je parle maintenant, qui fut un très-homme de bien, d'honneur, et de grande valeur, et très-bon François; aussi estoit-il très-proche parent du Roy François, qui l'aymoit et prisoit fort, et aymoit mieux suivre le party du Roy que celuy de l'Empereur, dont mieux luy en prit qu'au duc Charles de Savoye son frere : puis Monsieur de Nemours, duquel je viens de parler : et pour bien finir, Monsieur DE NEMOURS son fils, qui est aujourd'huy, n'a rien dégénéré à ses ayeuls; car il est très-brave et très-vaillant, et de sage conduite et résolution. Il l'a monstré, si jeune qu'il estoit, n'avant que vingt ans, en cette derniere battaille d'Yvry, où il combattit si vaillamment, et fit sa retraite des derniers, et au siege de Paris, y commandant en chef comme de raison : car encore qu'il fust bien assiégé et pressé,

et de la guerre, et de la famine, voire de la peste, dont j'espere en parler en la vie de nostre Roy d'aujourd'huy Henry IV (*), jamais ce Prince ne s'estonna, ce qu'eust fait un plus vieux et plus pratic Capitaine que luy; mais tient bon et fait teste très-asseurément aux fléaux, et de la terre et du ciel, (j'en parleray aussi en la mesme vie du Roy,) et pour belle récompense, on le traitta bien à Lyon, luy qui, après tant de bons services faits à son party et à sa religion, fut pris et mis prisonnier dans les prisons de la ville, comme un grand malfaiteur; mais par son gentil esprit, et son industrie, il s'en sauva bravement, comme j'espere dire.

Il monstra fort sa vaillance en l'entreprise qui fut faite sur luy à Vienne, par Monsieur le Connestable et le seigneur Alfonse Corse; car y estant entrez dedans desjà cinq à six cent hommes, on luy vint dire comme la ville estoit surprise et prise. Soudain, d'un courage asseuré, sort de son logis sans s'armer autrement, prend ses gardes, et quelques gentils-hommes, qui se rallierent à luy, et court où estoit l'ennemy, le charge et le combat, le mene battant, et le fait sortir hors d'où il estoit entré. J'ay ouy faire ce conte à gens dignes de foy, qui estoient dehors et dedans: pour le moins la ville gagnée se perdit.

J'ay ouy conter qu'une fois en Bourgogne on luy vint dire, qu'un de ses régimens estoit engagé, voire assiégé, dans un village par son ennemy. Luy, sans temporiser, ny s'armer, prend un autre régiment des siens, se met à la teste sur un petit bidet; et faisant faction de Mestre-de-camp, de

(*) *On n'a point cette Vie.*

Capitaine, de gens de pied et de soldat, charge les assiégeants, les fait desordre et les estrille bien. Tant d'autres proüesses espere-je bien conter de luy en la vie du Roy, que l'on s'en esbahira. Aussi aymoit-il tant à se façonner selon Monsieur de Guise, son frere, qu'il le vouloit imiter en tout : car à plus parfait que celuy-là ne pouvoit-il ressembler ; et ce qu'il luy voyoit faire, il s'estudioit du tout à le faire, fust-il à la cour (comme j'ay veu,) fust-il à la guerre, et tout jeune qu'il estoit. N'ayant encore seize ans, aux nopces de Monsieur de Joyeuse, je me souviens l'avoir veu, comme aussi un chacun le vid, à tous les combats qui s'y firent : il s'en voulut tousjours mesler, et s'y donnoit et recevoit des coups, que le plus robuste eust sçeu faire. Mesme Monsieur de Guise, qui estoit le plus rude combattant qui fust point, ne l'espargnoit non plus que le moindre, dont un chacun s'estonnoit des forces et de l'adresse de ce jeune Prince, fust à pied ou à cheval.

Au reste, il est un des beaux Princes du monde, vraye semblance du pere et de la mere. Il est un peu de plus haute taille que ne fut jamais le pere : et sa douceur et sa bonté le rendent très aymable, sur-tout aussi sa grande libéralité, pareille à celle du pere ; car il n'a rien à luy : ce qu'il prend d'une main, il le donne de l'autre, comme de mesme faisoit fort Monsieur de Guise, son frere. Il a le cœur grand et ambitieux.

Sur quoy j'ay ouy dire que nostre Roy d'aujourd'huy, estant venu au dessus de la conqueste de la Bourgogne, Monsieur de Guise le vint trouver là, qui, s'estant mis à le reconnoistre, il y eut un gentil-homme, qui, pour applaudir, dit au Roy, après que Monsieur de Guise luy eut fait la révé-

rence : *Sire, voilà comme peu-à-peu on vous recherche, et se vient-on humilier envers vous, comme vous voyés. Monsieur de Guise est venu : Monsieur du Mayne traitte avec vous ; il n'y a plus qu'à tenir, que tout ne soit fait ; il ne reste que Monsieur de Nemours à en faire de mesme. Ha !* (dit le Roy) *celuy-là a le cœur trop grand et haut. Jamais il ne se sçauroit mettre à servir. Je ne m'attends pas qu'il me reconnoisse tant qu'il pourra, et que son brave cœur l'y portera. J'ay là un très-dangereux ennemy, et qui fort tard abbaissera les armes.* Ces paroles, prononcées de la bouche d'un si grand Roy, favorisent à la loüange de ce Prince plus que de cent autres qui en eussent voulu parler.

Or, comme j'ay dit, j'en parleray ailleurs, et plus amplement, et moins sobrement que je ne fais icy, ensemble de Monsieur le marquis de Saint-Sorlin, son frere, que je n'ay jamais veu pourtant; mais j'ay ouy dire que c'est un Prince très-accomply, et sur-tout fort homme de bien, de bonne ame et de scrupuleuse conscience; ce qui est beaucoup à loüer.

De tous deux fut leur mere, cette belle, illustre et vertueuse Dame, Madame de Nemours, premiere veufve de ce grand duc de Guise, duquel je vais parler maintenant, et qui se remaria en secondes nopces à Monsieur de Nemours, ce grand Prince et si parfait, que j'ay dit, pour s'entretenir tousjours en recherche de la perfection des honnestes marys, puis que telle estoit sa volonté de se remarier, ne faisant point comme plusieurs Dames que j'ay veu veufves et convolantes, qui, de leurs premiers et grands mariages, s'abbaissoient et descendoient fort bas avec des petits.

DISCOURS SOIXANTE-DIX-HUITIESME.

M. DE GUISE.

CE grand Duc DE GUISE, duquel nous voulons parler, fut grand certes ; et le faut appeller GRAND parmi nous autres, aussi-bien que plusieurs estrangers ont appellé des leurs par ce surnom et tiltre, et ainsi que moy-mesme j'ay veu et ouy les Italiens et Espagnols plusieurs fois l'appeller, *El gran Ducque de Guisa*, et *el gran Capitan de Guisa*. Si-bien que je me souviens qu'à l'entrevue de Bayonne, et grands et petits faisoient un cas inestimable de feu Monsieur de Guise son fils qui estoit encore fort jeune, et ne l'appelloient autrement, qu'*el Hijo del gran Ducque de Guisa :* et entroient aussi en grande admiration de Madame de Guise sa femme, autant pour sa grande beauté et belle grace, que pour porter tiltre de femme de Monsieur de Guise, et ne l'appelloient que *la Muger de quel gran Ducque de Guisa*, et pour ce luy portoient un grand honneur et respect ; et surtout ce grand duc d'Albe, qui sçavoit bien priser les choses et les personnes qui le valoient.

Or, tout ainsi qu'on loue et admire fort un excellent artisan et bon ouvrier, qui aura fait un beau chef-d'œuvre, mais davantage et plus celuy qui en aura fait plusieurs; de mesme il faut loüer et estimer ce grand Capitaine dont nous parlons, non pour un beau chef-d'œuvre de guerre, mais pour plusieurs qu'il a faits: et pour les principaux, il faut mettre en-avant et admirer le siege de Metz soustenu, la battaille de Renty, le voyage d'Italie,

la prise de Calais, Guynes et Hames, celle de Theonville; le camp d'Amyens; et en la guerre civile, les prises de Bourges, Roüen, la battaille de Dreux, et puis le siege d'Orléans.

De vouloir descrire et spécifier menu par menu tout cela, ce seroit une chose superflue, puis que nos historiographes en ont assez remply leurs livres : mais pourtant, qui considérera la grande force qu'y mena ce grand Empereur devant Metz, dont jamais de pareille il n'en peupla et couvrit la terre, la foiblesse de la place, qui n'avoit garde d'estre la quatriesme partie forte comme aujourd'huy; qui considérera aussi la grande prévoyance qu'il usa pour la munitionner, y establir vivres, munitions, réglements, polices, et autres choses nécessaires pour soustenir un long siege, et le peu de temps qu'il eut à faire tout cela avant la venue du siege; qui mettra aussi devant les yeux le bel ordre de guerre qu il y ordonna, la belle obéyssance sur tout qui luy fut rendue d'une si grande principauté et noblesse, Capitaines et soldats, sans la moindre mutination du monde, ny le moindre despit; puis les beaux combats, et les belles sorties qui s'y sont faites; qui considérera tout cela, et tant d'autres choses, qui seroient longues à spécifier, et puis la belle et douce clémence et bénignité dont il usa envers ses ennemis demy-morts, et morts, et mourants de faim, de maladies, de pauvreté, et de miseres, que leur avoit engendré la terre et le ciel; bref, qui voudra bien mettre en ligne de compte tout ce qui s'est fait en ce siege, dira et confessera, que ç'a esté le plus beau siege qui fust jamais, ainsi que j'ay ouy dire à de grands Capitaines qui y estoient, fors les assauts qu'on n'en livra jamais, bien que l'Empereur le voulust

fort, et pour ce en fit un jour faire le bandon pour en donner un général, auquel Monsieur de Guise se prépara si bravement, et y mit un si bel ordre, avec tous ses Princes, Seigneurs, Gentils-hommes, Capitaines et soldats, et se présenterent tous si déterminément sur le rempart à recevoir l'ennemy et soustenir la bresche, que les plus vieux, braves, et vaillants Capitaines de l'Empereur voyant si belle et asseurée contenance des nostres, luy conseillerent de rompre cette entreprise d'assaut; car ce seroit la ruyne de son armée : ce qui fascha pourtant fort à l'Empereur; mais pour l'apparence du danger éminent, il crut ce conseil.

A propos de cette clémence, courtoisie, douceur et miséricorde, usée par ce grand Duc envers ces pauvres gens de guerre, voyés de quelle importance elle servit quelque temps après à nos François au siege de Thérouane, à laquelle un rude assaut estant donné à nos gens par luy faussez et emportez, estant prest à estre mis tous en pieces comme l'art et la coustume de la guerre le permet, ils s'adviserent tous à crier : *Bonne guerre, compagnons; souvenés-vous de la courtoisie de Metz.* Soudain, les Espagnols courtois, qui faisoient la premiere pointe de l'assaut, sauverent les soldats, Seigneurs, et gentils-hommes sans leur faire aucun mal, et reçeurent tous à rançon : et ce grand Duc, par sa clémence, sauva ainsi la vie à plus de six mille personnes. Ce siege fut célébré et noté par cette courtoisie, et par la naissance de la Reyne Marguerite de France, Reyne de Navarre, née le 20 jour du mois de Juin 1553 (*).

(*) *Les Mémoires de la Reyne Marguérite*, édition de

Or, si ceux de dedans Metz n'eurent occasion de monstrer leur courage et valeur à soustenir des assauts, (fort attristez de n'en recevoir, pour mieux monstrer leur valeur,) ils en prirent bien d'eux-mesmes à assaillir les ennemis; car à toute heure, ils faisoient des plus belles sorties du monde, qui valoient bien des soustenements d'assauts, et donnerent bien à songer et à croire aux ennemis, que s'ils fussent allez à eux avec assauts, autant de perdus y en eust-il eu. Ces saillies se faisoient, et à pied, jusques à fausser les tranchées souvent, et à cheval, bien loing encore de la ville; et surtout sur le camp du marquis Albert, à qui Monsieur de Guise en vouloit, pour avoir faussé la foy donnée au Roy, et avoir deffait Monsieur d'Aumale son frere, et pris prisonnier. Aussi le paya-t-il bien; car il ne retourna pas la quatriesme partie de ses gens, dont l'Empereur, ny les Espagnols, ne s'en soucierent gueres, pour aymer peu les traistres, aussi qu'il ne s'estoit donné à l'Empereur que par contrainte. Ainsi alla ce siege, qui commença la vigile de la Toussaints, ainsi que porte la vieille chanson, faite pour lors par un advanturier de guerre François, qui commence ainsi :

Le Vendredy de la Toussaints,
Est arrivé la Germaine (*)
A la belle Croix de Messain,
Pour faire grande boucherie ;

Liege, 1713, dans une note marginale de la page 54, font naître cette Princesse le 14 Mai 1552; ce qui s'accorde mieux avec le texte de Brantome, qui la fait naître pendant le siege de *Metz*, arrivé, comme on sçait, en 1552.

(*) *Germanie.*

Se campant au haut des vignes
Le duc d'Albe et sa compagnie,
A Saint-Arnou près nos fossez.
C'estoit pour faire l'entreprise
De reconnoistre nos fossez.

Ce fut-là ce jour, et à cette belle croix, où fut faite cette belle escarmouche, qui dura quasi tout le jour, si-bien soustenue des nostres, et attaquée par le duc d'Albe et le marquis de Marignan, avec une eslite de trois mille Harquebuziers Espagnols choisis, et d'un battaillon venant après de dix mille Allemands qui les soustenoient. Il n'y alla rien du nostre, que tout bien, fors quelque petite tuerie et blessures de nos Capitaines et soldars. Il ne se pouvoit faire autrement : car en telles festes, il y a tousjours des coups donnez et reçeus ; et puis, le grand nombre des autres devoit suffoquer les nostres de leur seule haleine.

Ce siege dura depuis ce jour jusques en Janvier environ le vingtiesme ou plus. L'Empereur s'en leva de-là fort à regret et à grand creve-cœur : car il avoit promis aux Allemands, pour se faire mieux aymer d'eux que par le passé, de remettre Metz, Toul et Verdun à l'Empire, et les y réunir mieux que jamais ; ce qu'ils desiroient plus que chose du monde ; car elles leur estoient de bonnes clefs : mais sa bonne destinée luy faillit-là, et ce fut ce que dit très-bien Monsieur de Ronsard parlant de ce siege et ville :

Où le destin avoit son outre limité,
Contre les nouveaux murs d'une foible cité.

Or, entr'autres beaux traits que j'ay ouy raconter et rémémorer, qu'aye fait Monsieur de

Guise léans (je mets les combats à part,) ce fut celuy touchant la courtoisie qu'il fit à l'endroit de Dom Louys d'Avila, Général pour lors de la cavalerie-légere de l'Empereur; à qui un esclave More ou Turc, ayant dérobé un fort beau cheval d'Espagne, se sauva avec luy dans Metz, et s'y jetta. Dom Louys, ayant sçeu qu'il s'estoit allé jetter là-dedans, envoya un Trompette vers Monsieur de Guise, le prier de luy rendre par courtoisie un esclave qui luy avoit dérobé un cheval d'Espagne, et s'estoit allé jetter et refugier dans sa ville, pour le punir de son forfait et larcin, ainsi qu'il le méritoit; sçachant bien qu'il ne le refuseroit, pour le tenir Prince valeureux et généreux, et qui ne voudroit pour tous les biens du monde receler ny soustenir les larrons et meschants.

Monsieur de Guise luy manda, pour luy envoyer l'esclave, il ne pouvoit, et en avoit les mains liées par le privilege de la France, de temps immémorial là-dessus introduit, qu'ainsi que toute franche qu'elle a esté et est, elle ne veut recevoir nul esclave chez soy : et tel qu'il seroit, quand ce seroit le plus barbare et estranger du monde, ayant mis seulement le pied dans la terre de France, il est aussi-tost libre et hors de toute esclavitude et captivité, et est franc comme en sa propre patrie; et pour ce, qu'il ne pouvoit aller contre la franchise de la France. Mais pour le cheval, il le luy renvoyoit de courtoisie. Beau trait certes : et ce Prince et grand Capitaine monstroit bien qu'il sçavoit encore plus que de faire la guerre; comme certes il faut qu'un grand Capitaine soit universel.

Vrayment il faut loüer et admirer cette noble

franchise, belle et chrestienne de la France, de n'admettre point de telles servitudes et esclavitudes par trop cruelles, et qui sentent mieux son Payen et Turc, qu'un Chrestien : et qui aura veu traitter des esclaves comme j'en ay veu, y trouvera de la pitie; car on n'en a compassion non plus que des chiens et des bestes.

Mais dira quelqu'un, comme je vis dire une fois à un comite de galere Espagnol à un gentilhomme, qui avoit compassion d'un pauvre esclave qu'il assommoit de coups, comme un cheval couché par terre, sans qu'il osast bouger; et luy représentant cette cruauté, l'autre luy respondit seulement : *Si vous eussiés esté esclave parmy les Turcs comme moy, vous n'en auriés pitié; car ils nous traittent cent fois plus cruellement que nous eux.* Comme il est vray : et qui pis est, quand ils nous tiennent, nous autres François, ils en font de mesme qu'aux autres chrestiens, n'ayant nul esgard, ny considération aux belles franchises qu'ils reçoivent en France, comme j'ay veu : et mesme derniérement nous vismes arriver à la cour de nostre Roy dernier quelques soixante Turcs et Mores, qui estoient eschappez des galeres de Genes, et se sauverent en France : le Roy les vid, et leur fit donner de l'argent pour leur conduite et embarquement à Marseille. Eux-mesmes disoient que, sçachant bien le privilege libre et la franchise de la France, avoient fait ce qu'ils avoient peu pour y gagner terre, où ils avoient une joye extrême d'y estre, et nous adoroient nous autres François, jusques à nous appeller freres. Et Dieu sçait s'ils nous eussent tenus en leur pouvoir, ils nous eussent traittez comme les autres. J'ay fait cette digression, puis que le sujet s'y estoit

donné. Or, je ne parle plus de ce siege de Metz ; car il est ailleurs assez escrit.

Pour le regard de la battaille de Renty, c'est une chose assez certaine et publique, que Monsieur de Guise en fut le principal auteur de la victoire, autant pour sa belle conduite et sagesse, que pour sa vaillance. C'a esté le premier et seul des nostres qui commença à bien reconnoistre et estriller les Reystres, et Monsieur son fils le dernier et seul.

A cette battaille, le comte Vulfenfort avoit amené à l'Empereur deux mille Pistoliers, qu'on appelloit Reystres, parce, disoit-on alors, qu'ils estoient noirs comme beaux diables : et s'estoit vanté ledit Comte, et promis à l'Empereur, qu'avec ses gens, il passeroit par-dessus le ventre à toute la gendarmerie et cavalerie de France; ce qui donna à l'Empereur quelque fiance de gagner : mais il arriva bien autrement ; car ils furent bien battus, et fuyrent bien. Possible si Monsieur de Guise eust esté hors de-là, qu'ils nous eussent pu donner une pareille estrette que d'autres Reystres nous donnerent à la battaille de Saint-Quentin; car ce furent eux, avec cinq cent lances de Bourguignons, tous conduits par le comte d'Egmont, qui nous deffirent.

Un peu avant, leur colonel (je ne me souviens pas bien du nom, mais il estoit grand Seigneur d'Allemagne, je ne sçay si c'estoit un puisné de la maison de Brunswich) s'envoya présenter avec sa troupe (qui pouvoit monter à deux mille chevaux) au Roy Henry, luy demandant l'apointement, tel qu'ont accoustumé tousjours ces gens-là de demander, qui certes y sont excessifs. Monsi ur le Connestable le renvoya bien loing, et

remonstra au Roy que c'estoient marauts, qui ne valoient rien, qui faisoient des enchéris, pilloient tout un pays, et au bon du fait ils ne combattoient point, et ne venoient jamais aux mains, et s'enfuyoient comme poltrons, ainsi qu'ils firent à la battaille de Renty, que trois à quatre cent chevaux de nos Gendarmes mirent en route et en fuyte, et firent pis, mirent en désordre et rompirent tout un gros battaillon de l'Empereur mesme, et de leurs Allemands.

Il y avoit dequoy, au Roy et à Monsieur le Connestable, à considérer. Mais ceux-cy firent mieux que les autres à cette battaille de Saint-Quentin, où possible, comme l'on disoit alors, s'ils eussent eu à faire et à parler à Monsieur de Guise, ils eussent esté de mesme escot qu'à Renty, encore qu'il y eust de très-bons, braves et vaillants Capitaines : si-bien qu'il y eut là du malheur pour eux, et de l'heur pour Monsieur de Guise, que force gens alors souhaitoient qu'il fust esté là; car certes, quand on a appris et accoustumé à battre quelques gens une fois, deux fois, l'on y est heureux une autre fois, ainsi que Monsieur de Guise le fit aussi de mesme à la battaille de Dreux. Si-bien que Monsieur son fils, et son vray héritier en tout, hérita de luy ce bonheur de battre ces gens-là, tant mauvais et tant redoutables, plus par renommée que par effets, ainsi qu'il fit à la battaille qu'il donna à Monsieur de Thoré en Champagne, qui en avoit mené deux mille. Il les contraignit jusques-là, qu'en belle plaine, ils luy demanderent bonne guerre et la vie, et leur retour sain et sauve en leur pays, qu'il leur accorda de grace, et eux s'en allerent : et si peu de nos pauvres François qui resterent du combat et meurtre, fallut qu'ils

se sauvassent avec Monsieur de Thoré, leur Général, comme ils furent, et s'allerent joindre à Monsieur frere du Roy, qui alors estoit en armes.

Ce Monsieur de Guise mesme estrilla bien aussi le baron Done (*) et ses Reystres, auprès de Montargis, et puis les acheva de peindre et de renverser à Aunaux, ainsi que j'espere le descrire en sa vie.

A propos de ce baron Done, si faut-il que je fasse ce petit incident. Nostre grand et brave Roy d'aujourd'huy, durant ses belles guerres, et conquestes de son royaume sur les Ligués, estant devant Dreux, il desira fort voir Madame de Guise, sa bonne cousine, et pour ce l'envoya prier qu'elle en prist la peine qu'ils se vissent, car elle estoit à Paris, ce qu'elle desira fort aussi; car c'est une des honnestes et bonnes Princesses qui soit point, et pour ce le Roy luy envoya un passeport, laquelle sçachant venir, alla au devant d'elle bien accompagné d'une fort belle noblesse qu'il avoit: lequel après avoir recueilli cette honneste Princesse en tout respect et gracieuseté, la conduisit en son logis et en sa chambre, et venant sur le discours, le Roy dit : *Ma cousine, vous voyés comme je vous ayme; car je me suis paré pour l'amour de vous. Sire, ou Monsieur,* (luy respondit-elle en ryant) *je ne vous en remercie point; car je ne vois point que vous ayés si grande parure sur vous que vous en deviés vanter si paré comme dites. Si ay,* (dit le Roy,) *mais vous ne vous en advisés pas. Voilà une enseigne* (qu'il monstra à son chapeau) *que j'ay gagnée à la battaille de Coutras, pour ma part du butin et victoire : cette, qui est attachée,*

(*) Duna.

je l'ay gagnée à la bataille d'Yvry. Voulés-vous donc, ma cousine, voir sur moy deux plus belles marques et parures, pour me monstrer bien paré? Madame de Guise le luy advoua, en luy repliquant: *Vous ne sçauriés, Sire, pourtant m'en monstrer une seule de Monsieur mon mary. Non,* dit-il, *d'autant que nous ne nous sommes jamais rencontrez ny attaquez; mais si nous en fussions par cas venus-là, je ne sçay ce que s'en fust esté.* A quoy repliqua Madame de Guise: *Sire, s'il ne vous a point attaqué, Dieu vous en a gardé; mais il s'est bien attaqué à vos Lieutenants, et les a fort bien frottez, tesmoin le baron Done, duquel il en a remporté de bonnes enseignes et belles marques, sans s'en estre paré que d'un beau chapeau de triomphe, qui luy durera pour jamais.*

Mademoiselle de Guise, toute gentille certes, et très-belle, et digne d'un tel pere qu'elle avoit, estant près de Madame sa mere, impatiente d'en dire aussi son mot, s'advança là-dessus, et luy dit: *Sire, vous n'en avés aucune parure non plus de Monsieur mon frere. Non,* dit le Roy; *mais il est assez jeune pour m'en donner, s'il ne se reconnoist.* En telles belles et gentilles paroles, quasi en forme de dialogue, se passerent les devis de ce grand Roy, et de ces belles Princesses.

Or, ce brave prince Monsieur de Guise ne se contenta de ce qui resta et qui se sauvoit par la capitulation que le Roy fit avec eux, qui ne les vouloit du tout perdre, pour la hayne sourde qu'il portoit à mondit Sieur de Guise; ces Messieurs les Reystres furent si bien poursuivis par luy en despit du Roy, et touchez devant luy et coignez, que de cinquante mille hommes, que ledit baron Done avoit amenez, j'ay ouy dire à homme de foy, et

de la religion, que quand ils arriverent à Geneve (où estoit leur refuge) très-à-propos, ils n'estoient pas cinq cent chevaux tels quels. De plus, rongeant encore son frain de despit, il donna encore dans l'Allemagne et la Comté de Mombeliard, où il fit un très-grand ravage et carnage, et de très-beaux feux, et tout cela avec fort petites troupes; si-bien que s'il eust eu seulement dix mille hommes frais portez-là, il luy bastoit de se promener si avant en Allemagne, qu'il eust fait belle peur en plusieurs endroits, et ne le faut point douter: et ainsi que ce Prince le dit, il l'eust fait; car son grand courage l'y eust porté fort facilement, et sa grande renommée, qui desjà avoit volé par-tout là, et qui en avoit porté avec elle la terreur.

Hà! brave Prince, tu ne devois jamais mourir, au moins que tu ne te fusses un peu promené par cette Allemagne, et monstré encore à quelques troupes des Reystres, que s'ils ont fait peur à aucuns, que tu leur eusses fait à eux toute entiere, mesme qu'ils se sont rendus d'autrefois à telle gloire, qu'ils se vantoient de donner par-tout peur et mort.

J'ay ouy dire qu'un peu avant que mondit Sieur de Guise allast deffaire ce baron Done, il en manda son dessein au prince de Parme, et luy pria de luy prester son espée pour estrilier un peu ces mauvais. Le Prince luy manda qu'il n'en avoit besoin de meilleure que la sienne, de laquelle, après qu'il auroit fait avec ces gens, il le prioit de luy prester plustost la sienne, qu'il tenoit la meilleure de la chrestienté. Voilà comme de grand à grand la flatterie est commune comme parmy les petits: encore que ces propos tinssent plustost du vray que du flattement, à cause de leurs rares valeurs, ainsi

ainsi que Monsieur de Guise le disoit; d'autant que quelques années avant Monsieur le prince de Parme avoit mis à tel point le prince Casimir avec neuf ou dix mille Reystres qu'il avoit menez aux estats, qu'il fallut qu'ils pliassent bagage, et s'en allerent viste, sans avoir que fort peu fait fumer leurs pistolets, autant par contrainte et nécessité, que par espouvante d'une lettre que leur escrivit le prince de Parme, aussi bravasche que jamais lettre fut escrite.

J'estois alors à la cour, quand elle y fut apportée, et le Roy la vit, qu'il trouva très-belle, et Monsieur de Guise me la monstra, et me dit que c'estoit de la façon qu'il falloit traitter et chasser ces gens là, non avec de l'argent, ny avec peur; lesquels n'estant pas si-tost et seulement entrez en France, il ne falloit que songer aussi-tost d'amasser de l'argent pour les Reystres, et les renvoyer avec cela : que si l'on eust voulu seulement employer la moitié de celuy qu'on leur donnoit, à dresser une bonne et grosse armée, on les eust si-bien battus et estrillez, qu'ils eussent perdu l'appetit pour jamais des bons vivres et des beaux escus de la France. Et sur tout, me disoit Monsieur de Guise, pour les deffaire, il falloit avoir une bonne troupe de bons Mousquetaires et Harquebuziers, ainsi que j'en parle ailleurs, et que c'estoit la sauce qu'il leur falloit donner pour les dégouster, ainsi qu'il deffit ceux de Monsieur de Thoré, là où si peu d'Harquebuziers qu'il avoit, firent très-bien; et sur-tout les Mousquetaires, qu'ils n'avoient gueres veus ny ouys, les estonnerent fort.

Certainement qui eust voulu bravement user à l'endroit de ces gens du fer comme de l'or ou

de l'argent, on en eust eu la raison; mais aussi eust-il fallu avoir pour chef un de ces deux de Guise, ou le pere, ou le fils, encore qu'à la bataille de Montcontour nostre Roy Henry estrilla bien ceux du duc de Deux-Ponts, qui estoient venus aux Huguenots : mais aussi, Monsieur de Guise ce brave fils y estoit, et à bon escient; car il y fut fort blessé d'une grande pistoletade au bas de la jambe, et en grand danger de la mort. De cela j'en parleray à la vie dudit Roy, et de Monsieur de Guise (*), pour parler un peu de cette lettre bravasche du prince de Parme, de laquelle la substance estoit telle.

« Vous, Messieurs les Reystres, qui faites estat » de troubler les Princes chrestiens, et qui vous » enrichissés de la despouille misérable de tant » de pauvres créatures, qui ne vous firent jamais » mal ny desplaisir; puis que vous mérités justement le mauvais parry auquel vous estes réduits à présent, asseurés-vous que vous aurez » affaire à des personnes qui vous sçauront poursuivre jusques au vif et sentiment, assistez de » Dieu, qui ayde tousjours aux armes justes, » telles que vous avez desjà connu et senty. Et si » les François sont plus courtois que nous à traitter » leurs ennemis, vous n'estes point en France, et » encore moins avons-nous volonté de faire si mal » les affaires du Roy nostre maistre. Vous demandés que nous vous payions, pour vuider le pays : » et nous demandons mesme payement pour vous » laisser en aller vos vies sauves. Apprestés-vous » seulement de voir le sort des armes le plustost » que vous pourrés; car nostre courrier n'attend

(*) *On n'a point ces Vies.*

» seulement que le nombre des morts, pour en » porter nouvelles en Espagne au Roy nostre » maistre ».

Voilà des mots bien braves et menaçants, qui porterent tel coup qu'ils s'en allerent grand erre, sans emporter un seul sol du Roy d'Espagne, comme ils avoient fait de nos Roys. Et le meilleur du pot fut, que n'ayant rien fait qui vaille, furent si insolents qu'ils envoyerent demander leur paye à la Reyne d'Angleterre, qui les y avoit fait venir, et promis argent; mais elle, qui est une des habiles Dames qui oncques porta sceptre et couronne, leur fit une brave response, et digne d'elle et de sa générosité; et adressant sa lettre pour tous au prince Casimir, leur général, elle parla ainsi en briefves paroles.

« Je voy bien que vos hommes ne veulent point » de mon argent, quoy que vous dites, comme » ayant supprimé nostre contract, par lequel » vous estes tenu de mener des gens de guerre; » laissant mesme à vostre jugement combien se- » ront mensongers tous ceux qui baptiseront d'un » tel nom vos troupes. Je suis marrie de vostre » infortune, pour à laquelle subvenir, je vous » puis asseurer, que vous obtiendrés de moy tout » ce que vous sçaurés raisonnablement souhaiter, » et non point davantage ».

Ce ne fut pas tout; car ce prince Casimir, pensant mieux faire ses affaires et de ses gens en personne que par lettre, alla luy-mesme trouver la Reyne, là où sa présence n'y servit non plus : et elle, qui est une très habile Princesse, et qui sçait parler et tenir majesté, et rabroüer quand il faut, parla bien à luy.

En ce mesme temps que ledit Prince estoit-là,

Monsieur, frere du Roy, avoit envoyé le gentilchevalier Breton vers ladite Reyne, sur leurs pourparlers de mariage; mais ledit Chevalier m'a conté qu'il a veu qu'elle ne faisoit gueres cas dudit Prince, et plusieurs fois luy a fait tenir la mule. Cela s'entend, qu'il entroit ordinairement dans la chambre de la Reyne, et ledit Prince demeuroit en l'anty-chambre, et non sans estre brocardé d'elle, comme elle sçait bien faire, et en ryoit avec ledit Chevalier. Voilà comment Dieu en cet endroit luy rabaissoit son orgueil et sa témérité passée.

Un autre Capitaine aussi, qui a eu bien la raison de ces Messieurs les Reystres, ç'a esté ce grand duc d'Albe, par deux fois; l'une contre le prince d'Orange, et l'autre contre Ludovic, son frere. Comment il les vous mena et renvoya! J'ay ouy conter à feu Monsieur de Ferrare, que ces Reystres ne craignent gens tant, qu'ils font les Turcs; si-bien que deux mille chevaux Turcs ne feront jamais difficulté de frotter dix mille chevaux Reystres : ce que je trouvay fort estrange, luy dis-je, veu que les Reystres estoient armez jusques aux dents, et si-bien empistolez pour l'offensive et deffensive, et les Turcs tous nuds, n'ayant pour armes que la lance, la targue, et le cimeterre. *C'est tout un*, disoit-il, *et rien moins pour cela :* et disoit l'avoir veu par expérience, lors qu'il fut à l'armée de l'Empereur Maximilian, son beau-frere. Et sur le propos qu'on luy demanda, pourquoy l'Empereur ne hazarda la battaille ce coup-là contre Sultan Solyman, puis qu'il avoit plus de trente-cinq mille chevaux, dont il y avoit trente mille Reystres, qui devoient eux seuls mettre en pieces et en fuyte tous ces Turcs ainsi desarmez,

bien qu'ils fussent cent mille chevaux? il dit que ces Reystres les craignoient tant, qu'ils ne vouloient aller nullement aux mains avec eux : et disoit encore une raison, que ces Turcs estoient si couverts, et eux et leurs chevaux, de si grande quantité de plumes et panaches, et qu'allants à la charge ils faisoient de si grands cris et hurlements, qu'avec tout cela les Reystres et leurs chevaux en prenoient si grande frayeur, qu'ils ne pouvoient chevir de leurs chevaux, et tous tournoient teste en arriere.

Dieu veuille que cela n'arrive à cette heure, que nous sommes sur la veille de voir de grands maux de ces Turcs sur les pauvres Chrestiens de là-bas, tant Hongres, Polonois, Allemands, qu'autres; et qu'il donne la grace à ces Allemands Reystres faire mieux encontr'eux qu'ils n'ont fait. Car si Dieu n'a pitié de nous, et qu'il laisse prendre Vienne en Austriche, la vraye clef de l'Allemagne, elle a beaucoup à pâtir, tout ainsi qu'elle a fait pâtir à plusieurs Chrestiens, et mesmes à nous autres François, que vous eussiés dit qu'ils avoient pris à prix fait la ruyne de la France, tant ils se sont pleus à y faire des voyages et des retours, et à nous piller et tuer; ainsi qu'ils nous firent à la battaille de Dreux. Mais nous les estrillasmes bien aussi, comme nous fismes aussi à Montcontour, que nous gagnasmes la battaille sur eux : aussi avions-nous des Reystres de nostre costé, qui firent bien avec leur vaillant colonel le marquis de Bade, qui y fut tué.

Mais sur-tout, il faut loüer les Reystres Huguenots de la derniere charge qu'ils nous firent à Dreux, et comment ils se rallierent bien avec leurs François, qu'ils les ramenerent bien au combat,

et y allerent aussi-bien comme ils firent au commencement, conduits par le brave Monsieur de Mouy, comme ils firent bien aussi à la battaille de Montcontour, conduits par le brave comte Ludovic. Mais sur-tout, il faut loüer la belle retraite qu'ils y firent le soir, lesquels se retirerent résolument serrez, si-bien qu'il les faisoit beau voir en cet ordre.

J'ay fait cette digression des Reystres, parce qu'elle m'est venuë à propos; encore qu'ailleurs j'en parleray aux vies de nos Roys Henry III et Henry IV (1), desquels je ne veux tant dire mal, que je n'estime bien autant leurs armes et leur façon de guerre, que leur vie, qui est par trop desbauchée et insolente. J'ay veu un grand Capitaine s'estonner avec moy dequoy le Roy d'Espagne ne s'en sert point en ses guerres contre nostre Roy d'aujourd'huy Henry IV, et qu'il n'employe un million d'or, luy qui a tant de millions, pour en avoir quinze (2) tout d'un coup, et ne hazarde une battaille contre nous autres, et fasse joüer le jeu à eux, conduits par quelques lances Bourguignonnes des vieilles ordonnances Napolitaines et autres. Je m'asseure que cela feroit un grand eschec sur nous; car voir quinze mille Reystres en deux gros osts, cela monte à beaucoup et effraye et si soustient un grand choc si l'on va à eux, où l'on y perd plus que l'on n'y gagne; si-bien que, hazardant ces quinze mille Reystres avec autres mille chevaux, et les faisant perdre et enfoncer sur nous, il n'y a nul doute que nous serions bien malades, comme nous fusmes à Saint-Quentin : et cela fait, les renvoyer aussi-tost en

(1) *On n'a point ces Vies.*
(2) quinze mille.

leur pays; car ils consommeroient un gouffre d'argent. Et la battaille gagnée par l'Espagnol, asseurés-vous que la France seroit condamnée et fort malade; s'estonne-t-on comment le Roy d'Espagne n'a hazardé ainsi une battaille : et cela seroit sans mettre en hazard ses braves soldats Espagnols, ny les faire combattre, mais seulement faire bonne mine, si-non quand ils verroient leur meilleur. S'il eust fait ainsi de l'hazardeux, et point tant du retenu, il s'en fust mieux trouvé que par tant de temporisements. Et m'esbahis, que pour cela il n'a pris son exemple sur quatre battailles, que son pere et luy nous ont données, celle de la Bicoque, de Pavie, Saint-Quentin, et Gravelines, qui ont esté leur seul gain de cause, de leur grandeur, et de l'advancement de leurs estats; car en quatre jours que ces battailles furent données et gagnées, ils ont plus gagné, et nous plus perdu, qu'en cinquante ans que nous nous sommes entrefait la guerre. Car, en matiere de guerre, il n'y a que de hazarder des battailles, comme je tiens de grands Capitaines; mais aussi il les faut bien débattre, et estre du tout, ou vaincu, ou vainqueur.

Voilà pourquoy jadis les Romains s'agrandirent si bien en donnant les battailles et les bien débattant, sans tant temporiser. Et ne faut douter, si César eust temporisé et retenu la bride à ne venir aux champs des battailles, jamais il n'eust conquis les Gaules, jamais il n'eust mis fin aux guerres civiles, et jamais ne fust esté Empereur du grand Empire Romain. Aussi ne demandoit-il jamais qu'à venir aux mains, et mesme à la battaille de Farsale; ainsi que très-bien le représente ce grand Poëte Lucain, par son harangue qu'il

fit avant que d'aller au combat, que j'ay traduite et mise ailleurs (*).

Il ne faut donc point douter, que, sur tels exemples, le Roy Philippes devoit ainsi hazarder une battaille par ces guerriers mercenaires et estrangers; car c'est leur vraye curée, puis qu'ils se sont mis à ce mestier mercenaire : et voilà pourquoy il les faut les premiers hazarder, et les premiers perdre, et leur faire essuyer bien le baston; et, comme j'ay dit, réserver et bien garder ces vieux soldats Espagnois, braves, bons, et fideles, comme bons Médecins pour porter ayde au corps, si de malheur il venoit estre fait malade et blessé.

Aussi, pour dire vray, comme j'ay ouy discourir un jour au grand Monsieur de Guise, avec ce bon et honorable vieillard de Chevalier le bon-homme Monsieur de la Brosse, ce ne sont pas les gens de pied qui, encore que bien en soient une cause, ne gagnent pas les battailles absolument : il faut que ce soient les gens de cheval, qui en fassent la victoire entiere, et la poursuivent jusques au bout; si ce n'est que la battaille se donnast en lieu si advantageux pour l'infanterie, que la cavalerie n'y pust aysément advenir, ou qu'elle fust fort à la discrétion de l'infanterie. Ainsi qu'à la battaille de Poictiers du Roy Jean, les gens de pied et Archers Anglois estrillerent bien nostre Gendarmerie Françoise dans les vignes et eschalias, qui l'embarassoient du tout. Au Garillan de mesme, parmy ces marests et palus, nos chevaux furent deffaits, comme qui a veu le lieu, comme moy, le peut facilement juger très-propre pour l'infan-

(*) *Voyez dans le Tome I.*

terie Espagnole. Et de frais, et ny plus ny moins, en un petit chetif combat, qui fut fait en ces guerres de la Ligue près Saint-Yriers en Limosin, où fut tué le comte de la Rochefoucaut, brave et vaillant Seigneur certes, avec près de quatre-vingt à cent gentils-hommes, tous braves et vaillants ; lesquels, voulants lever le siege de ladite place, soustenue par le seigneur de Chambert, très-brave et vaillant gentil-homme, contre Monsieur de Pompadour, seigneur tout plein de valeur aussi, et chef de la Ligue, furent deffaits par l'infanterie et harquebuzerie, pour s'estre perdus et engagez sans y penser dans certains petits marests et tartres Bourbonnoises, là où on les tiroit comme à canards : rencontre certes fort malheureuse, car il y mourut une fort belle et grande noblesse.

Tant d'autres combats alléguerois-je pareils, sans emprunter ceux des Romains, desquels les gens de pied légionnaires ont gagné leurs principales battailles, et les ont faits grands, et à eux estoit tout leur principal recours plustost qu'à leurs gens de cheval, ainsi que parmy les Espagnols leurs gens de pied sont beaucoup plus estimez que leurs gens de cheval.

Finissons cette digression, et retournons encore à ce grand Monsieur de Guise, François de Lorraine, lequel aucuns ont blasmé d'avoir rompu la trefve, si advantageuse pour la France. Mais qui la rompit, si-non le Pape Paul IV, et le Roy Henry pour le secourir? On tenoit pour lors que le Pape, de Théatin qu'il avoit esté auparavant, et grandement austere et réformé, devint si ambitieux, qu'il se proposa d'avoir les biens des principaux Seigneurs de Rome, comme des Colonnes et aucuns Ursins. Et de fait en fit emprisonner

aucuns, et se saisit de leurs biens, dont il en sortit une si grande rumeur, qu'eux ayant recours à l'Empereur, mirent le Pape en tel destroit, qu'il fut assiégé une fois dans le castel Saint-Ange, qu'il fallut qu'il le gagnast et à point, estant poussé de son ambition par quelque droit prétendu par les Papes sur le royaume de Naples et le ravoir, et aussi que de tout temps les Caraffes, dont le Pape estoit, ne sont trop amis des Espagnols.

Toutes ces choses, accumulées ensemble, animerent le Pape d'envoyer au secours à nostre Roy, et luy envoya son nepveu le cardinal Caraffe (qui avoit esté auparavant Capitaine, servant bien le Roy en Toscane) Légat, et luy porta une espée et un chapeau, dons que les Papes envoyent aux Roys, pour les gratifier, en demandant quelque chose de meilleur : dons, dis-je, qu'on a observé plusieurs fois estre fataux et funestes, ainsi qu'on le disoit alors, et qu'ils le seroient à nostre Roy, lequel, tout plein de bonne volonté, et poussé de cette grande ambition du passé de ses prédécesseurs, qui avoient délivré aucuns Papes de leurs oppressions, garantis de la tyrannie d'aucuns, et remis en leurs sieges, mit une grosse armée sur pied, et en fit Monsieur de Guise son lieutenant-général pour un secours si saint : encore tenoit-on que nostre Roy en avoit adverty l'Empereur, de se désister à ne donner telle oppression au Pape.

Que pouvoit donc faire Monsieur de Guise, que d'obéyr à son Roy, et prendre une telle charge si sainte, luy en estant très-digne, et de plus grande que celle-là? Ce ne fut pas donc luy qui rompit la trefve. Encore alors débattoit-on que feu Monsieur l'Admiral, gouverneur de Picardie, fut le premier qui la rompit, pour l'entreprise qu'il fit sur la ville

de Doüay, qu'il faillit à prendre et y entrer de nuit une vigile des Roys, qu'on cryoit le Roy boit, sans une vieille qui donna l'allarme, et esveilla la garde et le guet, à force de cryer. Ayant failly celle-là, il retourne à Lenz en Artois, qu'il ne faillit pas, et y entra dedans, où furent commises ces pilleries et paillardises que les ennemis sçeurent bien reprocher, et sur ce prendre sujet d'en avoir leur revanche, et à faire la guerre à leur tour.

Tant d'autres propos s'alléguoient là-dessus, pour disputer de cette rupture de trefve, et de qui elle venoit, ou de nous, ou de nos ennemis, que je m'en remets aux plus clair-voyans et bien sçachans. Monsieur de Guise conduit donc ce saint secours bravement et sagement au Pape, et si à propos, qu'il contraint le duc d'Albe à luy donner la paix, (le Pape pourtant plante-là, et nostre Roy, et Monsieur de Guise,) laquelle aussi vint fort à propos; car la battaille de Saint-Quentin perdue, Monsieur de Guise fut envoyé querir pour restaurer la France.

Par-quoy, après avoir long-temps séjourné, son armée saine et entiere par de-là en Italie, et luy avoir fait perdre ce coup-là fort bien le nom, que de long-temps s'estoit attribué, du cimetiere des François, la rompt et la partage en trois. L'une, il l'emmene avec luy, et la mieux choisie pour ses gens de pied, dans les galeres de France, qui la vinrent querir : la seconde, il la donne à Monsieur d'Aumale, son frere, pour la retourner avec toute la Cavalerie, qu'il conduisit certes très-bien, très-sagement, et très-heureusement par le pays des Grisons, où il acquit très-grand honneur : la troisiesme demeura avec Monsieur le duc de Ferrare, dont j'en parle ailleurs.

Ce n'est pas tout que de conduire et avoir des armées; mais il les faut conserver : et qui les peut rendre et retourner au logis saines et entieres, le Capitaine en est digne d'une très-grande loüange; ainsi que fit ce coup-là Monsieur de Guise, qui estant aussi-tost arrivé en France, si-bien à point, et non en secours de Pise, (comme l'on disoit,) une joye s'esmeut par-tout de luy, et de luy partout une voix s'espandit telle, qu'on disoit, et l'a ainsi escrit aussi ce grand Monsieur le Chancelier de l'Hospital dans un de ses Poëmes latins sur ce sujet, et de la prise de Calais :

« Or, c'est à ce coup, que cet homme nous » remettra et restituera la chose toute revirée et » contournée à rebours d'un gond à l'autre : ou du » tout cela s'en est fait, et jamais de nul temps ne » verra-t-on la fortune de France relevée, et » demeurera mesprisée et pour jamais couchée en » terre. » Cela se disoit et s'escrivoit alors comme j'ay veu.

Cette gloire puis après, ainsi prophétisée de tant de bouches, en demeura à Monsieur de Guise par la prise de Calais, qui fut du tout inopinée à tout le monde. J'ay ouy dire que feu Monsieur l'Admiral fut le premier inventeur de cette entreprise, et que, durant la trefve, il avoit envoyé reconnoistre cette ville par Monsieur de B.icquemaud, qui fut deffait à la St. Barthelemy, mort certes par trop indigne de luy, et des bons services qu'il avoit faits d'autres fois à la couronne de France, et que c'estoit un vieux Chevalier d'honneur et homme-de-bien. Il est vray qu'il estoit fort zélé à sa religion; mais pour cela, il ne devoit mourir, ains estre pardonné par ses grands services.

Luy donc, ayant très-bien reconnu la place, desguisé, (ce disent aucuns) en fit le rapport à Monsieur l'Admiral, et la rendit si facile à prendre, que Monsieur l'Admiral en fit là-dessus des mémoires très-beaux, et en projetta le dessein, et en tira le plan, et de tout en discourut au Roy, qui y prend goust et en réserve l'exécution à la premiere bonne occasion. Si-bien que Monsieur de Guise venu, il s'en ressouvint et despesche vers Madame l'Admirale (car Monsieur l'Admiral estoit prisonnier dès Saint-Quentin (*)), le petit Fequieres, nourry de feu Monsieur d'Orléans, très-habile, brave et vaillant gentil homme et ingénieux, pour luy faire voir dans les coffres et papiers de Monsieur l'Admiral, s'il n'y trouveroit point tous ces mémoires; ce qu'il fit : et les ayant rapportez au Roy, il les conféra à Monsieur de Guise. A quoy Monsieur de Guise y rapporta une très-grande difficulté, voire du tout une impossibilité et nulle apparence de raison, d'aller assiéger une telle place imprenable, après une si grande perte de battaille advenue, et mesme en plein corps d'hyver et en telle assiette : ce que Monsieur l'Admiral vouloit en ses mémoires, d'autant qu'en hyver, l'Anglois, se fiant à la mer et aux eaux qui regorgent et s'enflent plus alors qu'en esté, ils n'y jettoient grand nombre de gens, et la garnison estoit fort petite au prix de la grosse qu'ils y jettoient l'esté, la voyant foible à cause des eaux basses. Aucuns disoient, que Monsieur de Guise le disoit à fort bon escient, et par raison, et à la vérité : d'autres, pour rendre la chose ainsi difficile, afin que par après la prise, il en acquist plus de gloire, et en triomphast mieux.

On dit aussi que Monsieur de Senerpont, sous-

(*) *C'est-à-dire* dès la battaille de Saint-Quentin.

lieutenant du Roy en Picardie, un très-bon et sage Capitaine, faisoit la chose fort facile, pour l'avoir bien fait reconnoistre. Tant y a que le Roy voulut que Monsieur de Guise tentast cette fortune, et luy commanda résolument d'y aller avec l'armée qu'il luy donna ; ce qu'il fit.

De dire maintenant la façon, ce seroit chose superflue, puis que nos histoires en disent assez. Mais il faut noter et admirer, qu en moins de huit jours, il força les deux forts du pont de Nieulay, du Risban, et emporta la ville, que nous avions tenue auparavant si forte et imprenable, que depuis deux cent dix ans, que les anciens François la perdirent, jamais les autres qui vinrent après nos Roys, n'oserent pas songer seulement de l'attaquer, non pas de la voir. Aussi les Anglois furent si glorieux, (car ils le sont assez de leur naturel,) de mettre sur les portes de la ville, que, lors que les François assiégeront Calais, l'on verra le plomb et le fer nager sur l eau comme le liege.

Leur quolibet manqua là, encore qu'on die que leur grand prophete et devin Merlin prédit qu'il se prendroit, lors qu'il viendroit regner un estranger en Angleterre, et qu'une Reyne de leur pays se marieroit avec un estranger, et que ce seroit sous la force et regne d'un grand Roy, issu de la race des Valois, qu'il vengeroit le sang espandu et la deffaite misérable des François à la battaille de Crecy, sous Philippes de Valois, qui la perdit ; bien que ce vaillant Chevalier sans reproche, et grand, Messire Jean de Vienne, la deffendit si-bien un an durant, que luy et les siens furent réduits à manger les rats, les chats, et les cuirs de bœufs, encore qu'elle ne fust forte alors de la centiesme partie comme elle est aujourd'huy.

Ce fut un Roy Philippes, qui la perdit sous la Reyne sa femme, un Roy Henry la prit. Du depuis, nostre Roy Henry d'aujourd'huy l'a perdue, et le Roy Philippes, ce mesme, après l'avoir perdue l'a regagnée. Et puis après, en un rien, nostre grand Roy Henry la réeut, et en un trait de plume, par le traité de paix qu'il fit avec l'Espagnol. Il faut bien dire qu'il y ait là (comme en d'autres choses) quelques secrets divins ou fatalitez, que nous n'entendons pas.

Monsieur de Guise demanda au Roy ce gouvernement pour le capitaine Gourdan, et le fit là Gouverneur : ce que plusieurs trouverent estrange, et qu'il y fust préféré à plusieurs vieux Capitaines, grands Seigneurs, et Chevaliers de l'Ordre, et mesme à Monsieur de Senerpont, autheur à demy de l'entreprise, qui s'en fussent tenus fort honorez et bien contentez; ce qui en fit murmurer aucuns, qu'un simple capitaine de gens de pied fust en cela préféré à eux. Mais Monsieur de Guise procéda en cela en grand et charitable Capitaine; car Monsieur de Gourdan y perdit une jambe d'un coup de canon : et estoit bien raison qu'il fust récompensé ainsi; car puis qu il n'avoit plus les deux jambes saines et entieres pour aller ailleurs chercher fortune, il estoit bien raison qu'il s'arrestast et demeurast là où il y en avoit perdu une. Aussi, pour dire vray, c'estoit un très-bon Capitaine, vaillant, et très-sage, et très-fidele, homme de bien, ainsi que, tant qu'il a vescu, il l'a bien monstré, en la garde qu'il a si bien continuée jusques à sa mort, que jamais on n'y a sçeu rien entreprendre ny mordre, encore que la Reyne d'Angleterre eust une très-grande envie de le corrompre et de le ravoir; jusques à luy en

avoir présenté (durant ces plus grands troubles, qu'un chacun faisoit ses affaires, estants maistres comme rats en paille,) cent mille Angelots : mais il luy manda, qu'il aymoit mieux son honneur que tous ses thresors, et qu'elle les gardast pour d'autres qui les aymoient plus que la bonne réputation.

Monsieur d'Espernon en eut aussi grande envie du temps du torrent de sa fortune, et que rien ne luy eschappoit de ses mains, mais tout y tomboit. Le Roy luy manda plusieurs fois pour ce traité, et le manda le venir trouver, comme je vis, à Paris : il y vint; mais il n'y voulut jamais entendre; et dit que, puis que le Roy son pere luy avoit donné ce gouvernement, et l'avoit préféré à plusieurs Grands plus que luy, qu'il le supplioit bien fort qu'il y mourust, puis que si peu il avoit à vivre.

Le Roy ne l'en pressa pas plus, et est mort ainsi qu'il avoit dit, l'ayant laissé à son nepveu, avec plus de trente mille livres de rente, qu'il avoit acquis là à l'entour et en cette comté d'Oye, et deux cent mille escus en bourse, que tout-à-coup il a perdu, et ville, et vie; non pas l'honneur, car il le porta sur le rempart, et y demeura pour jamais haut eslevé en gloire immortelle; et la vie s'en alla en combattant très-vaillamment : ce qui fut le plus grand honneur qui luy eust sçeu arriver, pour beaucoup de raisons qui se peuvent là-dessus songer; autrement, s'il eust survescu, il n'estoit pas bien.

Voilà comme la fortune verse ses tours, à cette heure pour les uns, à cette heure pour les autres; à cette heure Calais perdu pour nous, à cette heure gagné par le Roy d'Espagne Que s'il eust esté à vendre, il en eust donné de bon et grand argent :

argent : si eust bien fait la Reyne d'Angleterre, comme j'ay dit. Et pourtant ledit Roy, en la prenant de la façon qu'il a fait, il en a eu meilleur marché qu'il n'eust eu de beaucoup : et si eust consumé plus de temps à en faire le marché qu'à le prendre : car en autant de temps l'a-t-il pris, comme fit Monsieur de Guise. J'espere d'en parler en la vie de nostre Roy Henry IV d'aujourd'huy (*).

Monsieur de Guise ayant pris Calais, et voyant que ce n'estoit pas tout, et qu'il falloit bien achever la partie de la victoire, il prit par force Guynes, très-forte place, où il y avoit dedans un très-bon et vaillant Capitaine, le milord Gray, et Hames, et conquesta toute la comté d'Oye. Bref, il acheva de chasser les Anglois hors de France, de long-temps si empiétez, qu'on ne les avoit pu chasser ny déplacer aucunement, bien qu'on les eust fort battus souvent et chassez d'ailleurs; si-bien que c'estoit un vieux proverbe parmy nous, quand nous voulions mesestimer un Capitaine et homme de guerre, on disoit : *Il ne chassera jamais les Anglois hors de France.*

Quelle gloire donc doit avoir Monsieur de Guise de les avoir chassez! Quelque temps après, il alla assiéger et prendre Theonville, ville certes du tout imprenable, autant pour l'artifice et fortifications qui y estoient, que pour le naturel, pour estre entourée de palus et marests de la profonde Moselle, et pour quinze cent hommes de guerre qu'il y avoit dedans. Qui en voudra voir la façon comme elle fut assiégée et prise, et en combien peu de temps, lise *les Mémoires de Monsieur de*

(*) *On n'a point cette Vie.*

Montluc. Tellement que j'ay ouy dire, quand les nouvelles en vinrent au Roy, il en demeura tout esbahy, ne le pouvant aysément croire : comme de vray, qui a veu la place, comme moy, s'en estonnera grandement. Aucuns l'appelloient *Villa Theon*, ville de Dieu, pour l'allusion du nom, moitié grec, moitié latin; et pour tel nom, les Bourguignons la tenoient plus forte.

La secousse seconde de la France, après celle de Saint-Quentin, vint la déroute de Gravelines, qui fut grande, et telle que le Roy et ses subjects jetterent aussi-tost l'œil sur Monsieur de Guise, comme demandant d'estre relevez par luy d'une telle cheute, qui fit teste si asseurée, que l'ennemy s'arreste court : vint le voyage et camp d'Amiens, qu'on appelloit ainsi pour lors, d'autant que le Roy s'y campa à l'entour avec une fort belle et grosse armée près de trois mois, et le Roy Philippes près de-là avec la sienne très-belle et forte aussi, et la retrancha fortement, et songeant s'il livreroit encore battaille, et si le sort luy en seroit encore aussi heureux qu'aux deux autres; mais il s'arresta court, diverty par aucuns de ses vieux et sages Capitaines, que le temporisement en seroit plus expédient que le hazard, puis que Monsieur de Guise estoit-là, et coustumier à estre si victorieux en tous ses exploits, que possible il y pourroit estre-là de mesme.

Je l'ay ouy ainsi dire à aucuns Espagnols, et que mesme aussi ils furent très-joyeux, et pensoient desjà estre au-dessus de nous, quand ils eurent nouvelles en leur camp qu'il avoit esté tué, ou pour le moins fort blessé, du baron de Luxembourg, qui fut un bruit faux; mais pourtant la joye en fut demenée et solemnisée en leur camp.

Ce baron de Luxembourg estoit un des Reystres maistres du duc de Saxe, venu au service du Roy avec de grandes forces, et un des principaux, qui estoit brave et vaillant, et haut à la main, qui, un jour que Monsieur de Guise faisoit la visite du camp, fut si outrecuydé, ou, pour mieux dire, tenté de vin, ainsi qu'il le confessa, de luy tenir quelques paroles fascheuses, voire de tirer son pistolet : mais Monsieur de Guise, prompt, mit la main à l'espée aussi-tost, et luy en fit tomber son pistolet, et la luy porta à la gorge. Qui fut estonné, ce fut ce Baron ? Monsieur de Montpesat, qui suivoit alors Monsieur de Guise, et estoit près de luy, faisant de l'officieux, mit aussi-tost la main à l'espée pour le tuer. Monsieur de Guise s'escrya aussi-tost : *Tout beau, Montpesat. Vous ne sçavés pas mieux tuer un homme que moy. Ne le tuerois-je pas sans vous ! Allés* (dit-il au Baron,) *je vous pardonne l'offense particuliere que vous m'avez faite ; car je t'ay tenu à ma mercy : mais pour cela* (*) *que tu as fait au Roy, au Général, et au rang que je tiens icy comme Lieutenant de Roy, c'est au Roy à y voir, et en faire la justice.* Et soudain commanda qu'on le menast prisonnier : ce qui fut fait : et Monsieur de Guise prend, sans autrement s'esmouvoir, cent bons chevaux, et se promene par le camp, et par le quartier des Reystres, et advertit sous main les Capitaines de cheval et de pied, d'estre en cervelle s'il en bougeoit aucun ; mais au diable le Reystre qui bougea. Mesme le duc de Saxe, accompagné de ses Reystres maistres, le vint trouver, pour sçavoir de luy en toute douceur que c'estoit, qui en trouva le trait

(*) celle.

trop insolent, et point digne d'un homme de guerre, attribuant pourtant le tout au vin qu'il avoit trop beu, que ledit Baron luy-mesme confessa : dont, sur ce, fut pardonné, et sorty hors de prison, quelques jours après, et renvoyé du camp, qui pourtant retourné en son pays faisoit quelques menaces; mais il avoit affaire à un vaillant homme, qui ne s'en soucioit gueres.

Après toutes ces expéditions et voyages faits, la paix générale se fit entre les deux Roys; et pour récompense des grands services faits à la France par ce grand Capitaine, le Roy, poussé par Monsieur le Connestable et d'autres, qui n'aymoient trop alors la maison de Guise, avoit résolu de les chasser tous de sa cour, et les renvoyer en leurs maisons. S'il ne fust mort, cela estoit arresté; car je le tiens et sçay de fort bon lieu. Grand exemple, certes, pour ceux qui se fient en la faveur des Roys et aux grands services qu'ils leur ont faits, qui, pensant pour l'amour d'eux, estre bien avant en leurs graces, et s'en tenir bien asseurez, pour un rien en sont privez et esloignez du tout; et qui pis est, courent la fortune de leur vie, comme feu Monsieur de Guise dernier, ainsi que j'espere escrire en sa vie (*).

Le Roy Henry mort, et le Roy François II succédé à luy, Monsieur de Guise, comme oncle de la Reyne, fut mieux que jamais en sa grandeur : car luy et Monsieur le Cardinal son frere, eurent toute la charge et tout le gouvernement du royaume, comme très-bien leur appartenoit, pour en estre très-dignes et très-capables. Ce ne fut pourtant sans de grandes envies et calomnies; car le Roy

(*) *On n'a point cette Vie.*

de Navarre Antoine, comme premier Prince du sang, vouloit avoir cette authorité. Cela fust esté bon, si le Roy fust esté pupille et mineur : mais il estoit majeur; et pour ce, le Roy estoit libre de choisir et tenir près de soy ceux qui bon luy sembloit, et mesme de si proches, et ses oncles du costé de sa femme.

Quant à Monsieur le Connestable, luy, qui le vouloit faire aux autres, à luy fut fait, et pour ce renvoyé en sa maison, ou plustost de luy-mesme il s'y en alla, sans se le faire dire, ainsi qu'il estoit très-sage, et qu'il sçavoit bien connoistre le temps, et s'y accommoder.

Une chose fut trouvée très-mauvaise au commencement de ce regne et gouvernement de ces Messieurs de Guise : c'est qu'il fut cryé par deux fois à la cour, à son de trompe, que tous Capitaines, soldats, gens de guerre, et autres, qui estoient là venus pour demander récompense et argent, qu'ils eussent à vuyder sur la vie. Ce bandon fascha fort et mescontenta plusieurs honnestes gens et autres, dont Monsieur de Guise, et son frere le Cardinal, en furent fort blasmez et accusez alors : lesquels pourtant n'avoient si grand blasme, comme l'on diroit bien; car le Roy trouva son royaume si pauvre et si endebté, qu'il ne sçavoit que faire. Les Vénitiens luy demandoient une si grande somme et si excessive, qu'il n'y avoit nul ordre de la payer; et croy, qu'encore aujourd'huy que je parle, on leur en doit la moitié, possible tout. Les Suisses, de mesme, demandoient leur paye, ausquels encore on en doit. Force banquiers aussi demandoient. Je laisse à part les grandes despenses et cousts qu'il fallut faire, et qu'on avoit faits pour les nopces de la Reyne

d'Espagne, et sa conduite et convoy en Espagne; pour celles de Madame de Savoye; et de mesme, les dons et présents grands qu'on donna aux estrangers, qui y vinrent. Bref, le royaume se trouva alors si pauvre et diminué de finances et moyens, que de long-temps n'avoit-on veu les finances en eaux si basses.

Que pouvoit donc faire le Roy, et ses financiers, si-non que de renvoyer tels demandeurs jusques à une autre fois? Lesquels on n'eust sçeu rassasier pour dix revenus de la France. Car les gens de guerre, de tout temps, ont eu cela, et mesme de ce temps-là, que pour une petite harquebuzade qu'ils avoient reçeu, ou pour un petit service fait, il leur sembloit que le Roy leur devoit donner l'or à pellées : ainsi que j'en ay veu à force faire de ces traits, se mescontenter, alléguer leur vaillance, en jurant, et reniant, et alléguant leurs services; bref, d'une mouche en faire un éléphant. Voilà comme l'importunité de telles gens fascha fort au Roy, à ses financiers, voire à toute la cour.

Je ne dis pas que Monsieur le cardinal de Lorraine, qui s'estoit réservé la Surintendance des finances, n'en fust un peu cause de tout, mais non Monsieur de Guise, qui n'y jettoit que fort peu l'œil dessus, si-non pour les gens de guerre, qui estoient entretenus, et pour leurs payes, desquels il avoit pris la charge, et de toutes les affaires de la guerre, qu'il entendoit mieux qu'homme de France, luy et Monsieur le Connestable. Mais de dire autrement que Monsieur de Guise eust fait faire le bandon un peu trop criminel contre les gens de guerre, il ne le faut croire, comme je l'ay veu : car il les aymoit trop, et les connoissoit très-

bien; et quand ils venoient à la cour, il leur faisoit très-bonne chere, jusques aux plus petits, comme j'ay veu. Et dès-lors il me souvient l'avoir veu que plusieurs y venoient, qui ne sçavoient rien du bandon, ou qu'ils le sçeussent, il leur disoit privément : *Retirés-vous chez vous, mes amys, pour quelque temps. Ne sçavés-vous pas ce qui a esté cryé? Allés-vous-en. Le Roy est fort pauvre à cette heure; mais asseurez-vous, quand l'occasion se présentera, et qu'il y fera bon, je ne vous oublieray point, et vous manderay :* comme il fit à plusieurs que j'ay veus.

On a dit que cette belle publication et ce mescontentement, avec le prétexte de la religion, ayda fort à fabriquer la conjuration d'Amboise, de laquelle la Renaudie fut le principal autheur et remueur. Belle récompense, certes, qu'il rendit à Monsieur de Guise, pour luy avoir aydé à se sauver des prisons de Dijon, où il estoit en danger de la vie, pour avoir fait une certaine fausseté (disoit-on) contre le greffier du Tillet, pour la cure de Champniers (*) en Angoulmois, qui vaut six mille livres de rente, qui est un très-grand revenu pour un simple Curé. Et d'autant que ledit Greffier avoit grand crédit à Paris, ledit la Renaudie eut son évocation à Dijon, où il fut très-beau et bien convaincu de fausseté, et prest à voir la sentence de la mort; et le vint-on dire à Monsieur de Guise, qui estoit alors avec Monsieur son pere. Et d'autant que ledit la Renaudie estoit brave et vaillant, comme il le monstra à sa mort, Monsieur de Guise, qui estoit jeune, brave, et vaillant, et qui aymoit ses pareils, avoit veu cettuy-cy à la Cour et à Paris, comme jeunes gens se font con-

(*) *Champguiere.* Election et Châtellenie d'Angoulême.

noistre aux Princes. Monsieur de Guise, voyant que ce pauvre homme s'en alloit perdu, il advisa et tenta si bien tous les moyens, qu'il le sauva des prisons si habilement, qu'en plein jour, et jour de procession de la feste-Dieu, il passa par la ville, (aussi ay-je ouy dire qu'il s'ayda de sortilege,) et en sortit, et se sauva en Suisse et à Berne, où il demeura long-temps, et puis vint faire ce beau coup à sa perte, et non des autres qu'il avoit conjurée, comme il pensoit. Voilà une très-belle reconnoissance de courtoisie et sauveté de vie! J'ouys cela un soir conter Monsieur de Guise mesme à table à souper, lors de cette conjuration d'Amboise, qui fut demeslée par la valeur et sagesse de ce sage Prince.

Le Roy François vint à mourir à Orléans; là où il monstra, qu'il n'estoit possédé de si grande ambition pour s'impatroniser du royaume de France, et s'en faire à demy-Roy, comme l'on croyoit tant de luy par quelques meschantes langues, ou du-tout se faire Vice-Roy, et gouverner le Roy et son royaume, et en faire à son bon plaisir; mais il les fit tous mentir. S'il eust voulu cela, il luy estoit plus que très-facile; car il eust pu se saisir du Roy de Navarre, (le prince de Condé estoit déjà en prison,) de Monsieur le Connestable, et de tous ceux qui estoient là accourus aux estats à luy suspects, comme il luy eust pleu : car il avoit toute la cour à sa dévotion, comme je le sçay, et l'ay veu, que sept ou huit jours après la mort du Roy, allant au pélerinage à Clery, et à pied, il emmena quasi toute la Cour avec luy et la Noblesse, et demeura le Roy si seul, et sa Cour si seule, que l'on en murmura et entra en jalousie; je le sçay.

De plus, il y avoit quinze à vingt compagnies de gens de pied, tous bons, asseurez et prouvez (1) soldats, tournez du siege du petit Lict (2), tous à sa dévotion, qu'il avoit mis dans Orléans, et entroient en garde tous les soirs, qui eussent fait trembler, non pas la Cour seulement, mais toute la France. Qui l'eust donc empesché, que, par la fumée des harquebuzades de ces braves soldats, il n'eust disposé du Roy à son bon plaisir, et des autres comme il eust voulu? Par le dehors d'Orléans, il avoit mis tout à l'entour, et aux environs, quasi toutes les compagnies d'ordonnances et des Gendarmes, desquelles il eust disposé aussi comme il luy eust pleu, fors de quelques-unes, comme celles de Monsieur le Connestable, de Messieurs ses enfants, de Monsieur l'Admiral, du Roy de Navarre, et quelques autres; mais la majeure part qu'il avoit, les eust emportées à l'ayse; aussi qu'il les avoit logées en tels lieux, que si elles eussent branslé et bougé le moins du monde, elles estoient troussées. Toutesfois, il n'y eust eu grande peine : car la plus grand-part des membres des Gendarmes estoient fort à sa dévotion, à cause de la religion catholique, qu'ils commençoient à voir venir en bransle pour la nouvelle qui s'eslevoit ; et aymoient fort Monsieur de Guise, parce qu'on le connoissoit fort bon et zélé catholique jusques à la mort, et qu'ils voyoient bien que si le Roy de Navarre se rendoit Régent, qu'on tenoit desjà suspect de la catholique religion, qu'il en arriveroit de grands troubles en France, comme l'on vid après : car il ne faut point douter, que, si dès-lors on eust joué des

(1) éprouvez. (2) Petit-Leyth.

mains basses en ce lieu d'Orléans, comme il estoit aysé, nous n'eussions veu les troubles et guerres civiles qui se sont veues.

Ces deux moyens donc, l'un du prétexte et deffense de la religion catholique, et l'autre des forces que Monsieur de Guise avoit à sa disposition, estoient très-grands pour se faire très-grand, et pour attirer toute la France à son party, et par ainsi se fust saisi de la personne du Roy, et eussions veu possible la France plus heureuse qu'elle n'a esté, et qu'elle n'est, ainsi que j'en ay veu plusieurs discourir alors; et depuis force grands Seigneurs (*), grands Capitaines et personnes de grandes qualitez, mesme Monsieur le Cardinal son fre.., l'y poussoient fort : mais il n'y voulut jamais entendre; disant qu'il n'estoit de Dieu, ny de raison, d'usurper le droit et l'authorité d'autruy. Mais pourtant, pour chose de telle importance, cela se pouvoit faire justement. Ainsi estoit trop consciencieux ce coup-là, ce bon et brave Prince.

Monsieur le Cardinal son frere, tout Ecclésiastique qu'il estoit, n'avoit pas l'ame si pure, mais fort barbouillée. Que s'il fust esté aussi plein de valeur comme Monsieur son frere, et qu'il en avoit la volonté, il en eust levé la banniere, et s'en fust fait despartir. Mais de nature il estoit fort timide et poltron; mesme il le disoit; et rien ne le fit partir ce coup de la Cour, que la poltronnerie, ayant eu pourtant un grand creve-cœur et despit, quand, sortant de la ville, il oyoit cryer parmy les ruës, les boutiques et les fenestres: *Adieu, Monsieur le Cardinal. La messe est fessée.*

(*) alors et depuis. Force grands seigneurs, &c.

Je luy ay ouy dire souvent, que s'il eust eu la vaillance et le courage de Monsieur son frere, qu'il fust aussi-tost tourné en son logis, et eust fait en cela parler de luy.

Voilà donc comment Monsieur de Guise fit mentir tous ceux et celles qui le disoient brusler d'ambition, et prétendre à estre Roy, ou y approcher.

On en disoit bien de mesme, quand il alla en son voyage d'Italie, que, quand il auroit conquis aux despens du Roy et de ses forces, le royaume de Naples, qu'il s'en feroit couronner et intituler Roy, et en feroit la part au Roy son maistre.

Telles personnes discouroient là plus par passion que par raison. Car outre la crainte et deffense de Dieu, sa grandeur despendoit totalement de celle de son Roy, et jamais de soy-mesme il n'eust sçeu se maintenir en tiltre de Roy, sans son Roy souverain, bien qu'il eust prétention sur le royaume. D'en demeurer Vice-Roy, et d'en jouyr de quelques terres, il l'eust bien voulu; et son Roy ne le luy eust jamais refusé. Mais de vouloir estre Roy, ce sont abus.

L'exemple de Charles Martel, et du marquis de Pescayre par le dire de sa femme, dont j'ay parlé ailleurs (*), doit faire sages ceux qui veulent estre Roys, et se faire par-dessus leurs vrays et naturels Roys. Ils se doivent contenter d'estre grands sous leurs ombres, comme bien souvent, durant les grandes chaleurs, on recherche les ombres des grands arbres.

On murmura aussi, quand il vint d'Italie, qu'il souffrit d'estre appellé Vice-Roy, nom inusité en

(*) *Voyez ci-dessus, Tome IV, Discours XII,* des Capitaines Etrangers, *page* 119, *&c.*

France. Jamais il ne pourchassa ce tiltre. Ce fut le Roy qui le luy donna de son propre mouvement, et le voulut ainsi; mais il ne le garda gueres, et se pleut davantage d'estre appellé Lieutenant-Général du Roy par toute la France, que d'autre nom.

Voilà l'ambition donc de ce Prince, qu'on a tant cryé après luy d'en avoir de grandes dans son ame. Il l'avoit comme un courageux et généreux Prince qu'il estoit : mais non pas qu'il la voulust advancer sur son Roy, ny sur son authorité jamais; mais sur d'autres Roys et Princes, il n'en faut douter : et croy que, s'il eust vescu, il eust fait belle peur à l'Angleterre, car il luy en vouloit (1), et avoit de beaux desseins; car je le sçay, pour luy en avoir ouy parler sourdement quand il estoit en ses devis plus privez : non pas qu'il s'en vantast trop, car il estoit très-sobre en vanterie, et avoit tousjours plus d'effects que de vents; mais on connoissoit bien à ses mots prononcez à demy, et à ses gestes, et mesme quand il donnoit de ses doigts sur la main (2), qu'il avoit quelque chose de bon à couver et esclorre.

Là-dessus, pour une autre preuve du peu d'ambition qu'eut Monsieur de Guise sur le royaume de France, et du peu de volonté qu'il eut jamais de le remuer et brouiller, je feray ce conte, qu'après le sacre du Roy Charles IX, il prit congé de luy et de la Reyne, qui le pria bien fort de demeurer, et s'en alla à Guise, pour y faire quelque séjour et passer son temps avec ses amis, (j'estois lors

(1) *M. de Rapin* l'a fort bien prouvé dans son *Histoire d'Angleterre*, Tome VI.

(2) Et de même le Cardinal son frere. *Voyez* l'*Histoire du Temps*, &c. 1570, *page* 207.

avec luy,) résolu de n'en partir de long-temps. Il n'y eut pas demeuré quinze jours, que le Roy et la Reyne luy manderent et le prierent fort de retourner, et qu'il estoit là fort nécessaire. Il s'excusa fort sur les affaires de sa maison, et sa résolution de ne vouloir plus tant faire estat de la Cour, comme il avoit fait : bien seroit-il tousjours prest d'exposer sa vie pour son service, et la luy porter quand il en auroit affaire.

Sur ce, la feste-Dieu s'approche, dont le bruit court, et en donne-t-on l'allarme au Roy et à la Reyne, que les Huguenots vouloient ce jour-là troubler la feste et procession, et y faire des désordres et insolences grandes; et pour ce, leurs Majestez s'en vont à Paris, et logent en l'Abbaye Saint-Germain, parce que le Roy n'y avoit pas encore fait son entrée, comme les Roys le temps passé observoient cette coustume et scrupule. Soudain, leurs Majestez en advertirent Monsieur de Guise, et le prierent d'y venir en haste; car elles avoient besoin de sa présence plus que de pas un de la France. Je vis arriver pour un jour trois courriers coup sur coup, l'un après l'autre; car j'avois alors cet honneur (bien que je fusse fort jeune) d'estre à la suite de ce grand Prince, qui me faisoit cet honneur de m'aymer, pour l'amour de mon oncle de la Chastaigneraye. Sur ce, je luy vis dire ce mot : *Si c'estoit pour autre subjet, je ne partirois ; mais puis qu'il y va de l'honneur de Dieu, je m'y en vais : et qui voudra y entreprendre, j'y mourray, ne pouvant mieux mourir.*

Enfin, il partit en si grand-haste, qu'en deux jours sur ses chevaux, et nous sur les nostres, il arriva précisément sur la vigile de la feste, si tard, qu'il n'alla point ce soir trouver le Roy,

et demeura à coucher à l'hostel de Guise. Monsieur d'Entragues, gentil cavalier certes, et qui vit encore, qui alors suivoit mondit Seigneur, s'en peut bien souvenir; car il y estoit, et moy aussi. Que pleust à Dieu fusse-je aussi sain et gaillard qu'alors!

Le lendemain au matin, le bruit espars par toute la ville de la venuë de Monsieur de Guise, le peuple, qui estoit un peu estonné, ne faut point demander s'il s'en esjouyt, et s'il reprit cœur. La pluspart de la Noblesse de la Cour, fors quelque petit nombre de celle du Roy de Navarre, et la garde des Huguenots du prince de Condé, vint à son lever, et à si grande quantité, qu'il faisoit beau voir, et monstroit bien qu'il estoit beaucoup aymé et honoré en la France. Après l'avoir toute saluée et remerciée très-courtoisement, (car il estoit très-courtois, et très-propre pour gagner le cœur de tout le monde, outre ses valeurs et vertus,) il monta à cheval, pour aller au lever du Roy, là où je le vis avoir une fort belle et asseurée façon, et toute autre que tout autre Prince qui fust lors en France. Il estoit monté sur un genet noir, qu'on appelloit le Moret, cheval fort propre pour cela; car il estoit fort superbe, et mesme sur un pavé, avec une grande housse de velours noir en broderie d'argent. Luy, vestu d'un pourpoint et chausses de satin cramoisi, (car de tout temps il aymoit le rouge et l'incarnat, mesme avant qu'il fust marié, je dirois bien la Dame qui luy donna cette couleur,) un saye de velours noir bien bandée de mesme, comme on portoit de ce temps-là, et sa cappe de velours de mesme, et bandée de mesme, son bonnet de velours noir, avec une plume rouge fort bien mise, car il aymoit les plumes, et sur-tout une fort belle et

bonne espée au costé, avec sa dague : car ce matin, il s'en fit porter de son cabinet trois, et des trois en choisit la meilleure; car je le vis, et luy ouys dire, que, pour l'honneur et le service de Dieu, il se battroit ce jour-là fort bien : bref, il estoit très-bien en point, et faisoit très-beau voir ce grand homme et Prince paroistre parmy trois ou quatre cent gentils-hommes, ny plus ny moins qu'on void un grand et espais chesne paroistre comme l'honneur du boccage, parmy les autres arbres.

Passant par la ville, le peuple s'y affouloit avec une si grande presse, qu'il demeura près d'une grande heure avant qu'arriver au logis du Roy, tant la presse empeschoit le chemin : et la clameur et la joye du peuple applaudissoit sa venuë par une voix extrême, qui démonstroit la fiance et l'asseurance qu'on avoit de luy. Ainsi accompagné, ce Prince entra au logis du Roy. Et ce qu'on nota là singuliérement, ce fut que l'on disoit alors : *Le Roy de Navarre, Roy et pere des Gascons*, à cause qu'il estoit marié au pays. Mais Monsieur de Guise l'emporta ce coup-là : car il en avoit à sa suite deux fois plus, tant gentils-hommes volontaires, que Capitaines de gens de cheval et de pied, entretenus et cassez, qui le reconnoissoient encore tous à la Cour, comme aux guerres passées, pour leur Général.

Pour venir au point, les processions de la Cour et de la ville de Paris se firent et se parachèverent fort dévotieusement et quiétement, sans désordre, tumulte, ny insolence aucune, à l'accoustumée : et tous disoient d'une voix, que, sans la présence de Monsieur de Guise, il y eust eu des insolences et débordements, ausquels, dès le soir et du matin, il avoit très-bien pourveu, et parla à Messieurs de

la ville les principaux, que si l'on eust branslé le moins du monde, il y eust eu de la folie, et eust-on très bien joüé des mains, et les Huguenots s'en fussent treuvez très-mauvais marchands.

Le Colloque de Poissy s'en ensuivit quelques six mois après, où ce grand, bon et religieux Prince, voyant des nouveautés estranges pour la religion arriver et s'introduire, s'en alla de despit en ses maisons de Champagne et de Lorraine, d'où il ne bougea, que la guerre civile s'accommença à esmouvoir; et ce six ou sept mois après. Il fut envoyé querir par le Roy et la Reyne aussi-tost: et passant par Vassy, arriva l'esmeute et le désordre que les Huguenots, alors, et depuis ont tant appellé, cryé, et renommé le massacre de Vassy; ce qui ne fut que peu de chose. Je n'y estois pas; mais j'arrivay un mois après à Paris, où j'en vis parler ainsi à Monsieur de Guise, et à d'autres de sa suite. Ce fut ainsi qu'il voulut ouyr la messe, et que son prestre la commençoit, les Huguenots, qui estoient là auprès assemblez, vinrent précisément et quasi à poste, commencer à chanter leurs pseaumes. Monsieur de Guise, qui n'avoit jamais ouy telle note, les envoya prier d'attendre un peu qu'il eust ouy la messe, et remettre leur chant. Ils n'en firent rien, mais chanterent plus haut, et s'y braverent. Sur-quoy il y eut aucuns de ses Officiers, Pages et Laquais, qui commencerent à s'en despiter et mutiner: et les premiers qui commencerent le jeu, fut Cheleque et Klinquebert, deux grands Pages Allemands, que depuis nous avons veu en nos guerres capitaines de Cornettes de Reystres, braves et vaillants, et fort honnestes gentils-hommes et accomplis; mais sur-tout Cheleque est bien aymé de nos Roys.

Ces

Ces deux Pages portoient, l'un l'harquebuze de chasse, et l'autre les pistolets de Monsieur de Guise, qui commencerent à tirer, et les autres après. Monsieur de Guise, oyant la rumeur, quitte sa Messe, et sort l'espée au poing, appaise le tumulte, et ne seigna jamais personne; et sans luy, il y eust eu autre rumeur. Mais cela ne fut rien, et ne valoit pas qu'on le cryast tant comme l'on a fait, et ny qu'on l'appellast *le Boucher de Vassy*. Il ne le fut point là ny ailleurs : car je l'ay veu cent fois plus miséricordieux envers les Huguenots, que le Roy de Navarre, et Monsieur le Connestable, qui ne demandoit que pendre; et luy, qui ne vouloit que leur conversion, ainsi que je l'ay veu à l'endroit de plusieurs.

A sa mort, il se confessa de ce massacre, priant Dieu n'avoir remission de son ame, s'il y avoit pensé, ny s'il en fut jamais autheur, faisant la chose fort petite et légere : mais pourtant, parce qu'il y avoit eu du sang respandu, il s'en confessoit à Dieu, et luy en demandoit pardon; car je l'ouys de mes propres oreilles, et plusieurs qui estoient avec moy. Et si ceux (dont fut Monsieur l'évesque d'Eriez (*), qui ont escrit son harangue qu'il fit à l'heure de sa mort, ont taisé ce trait, ils ont eu tort, pour monstrer-là son innocence d'une chose que l'on cryoit tant après luy.

L'armée du Roy se dressa contre les Huguenots, là où ne faut pas douter qu'il ne s'y espargna pas non plus qu'aux autres précédentes estrangeres : car c'estoit son gibier, c'estoit sa vraye manne qu'il aymoit le plus, et le plaisir où il se délectoit autant, qu'à la guerre. Quand Blois, Bourges

(*) Lancelot de Carle, Evêque de Riez.

et Rouen furent pris, les deux de force, et l'autre par composition, qui fut Bourges, et la composition très-bien gardée, et les Capitaines et soldats qui voulurent servir le Roy, très-bien receus et traittez, comme j'ay veu. Pour quant à Rouen, il fut pris d'assaut, là où il alla luy-mesme. Aussi a-t-il esté le premier Général de nos temps d'armées, qui a fait la faction de Colonel, de Maistre d'Artillerie, de Mestre-de-Camp, de Capitaine, et de soldat. Et pour reconnoistre les places, il ne disoit jamais : *Capitaine, Sergent, ou soldat, allés là, reconnoissés-moy cela.* Ou bien s'il les y envoyoit, luy-mesme y alloit après, s'ils ne l'avoient pas bien contenté.

Mais la plus grand-part du temps, il y alloit, et luy-mesme menoit les Capitaines et soldats loger ou placer, ou dans les tranchées, les fossés, ou dans les tours, ou sur le haut des bresches, ou en d'autres lieux. Je le vis en ce siege de Rouen un jour commander à Monsieur de Bellegarde, depuis Mareschal de France, parce qu'il le tenoit pour Huguenot, et qu'on l'avoit asseuré qu'en Piedmont il avoit esté un bravasche, et mangeur de ravelins; et pour l'esprouver en ces deux points, il luy commanda d'aller reconnoistre un recoin d'une tour, pour reconnoistre s'il n'y avoit point un faux flanc caché; et le voyant en queste de casque et de rondelle, il luy presta le sien et la sienne. Certes, Monsieur de Bellegarde y alla bien, et y fut en danger; car en tournant, il eut deux harquebuzades dans sa rondelle, qu'il avoit jettée derriere soy, et vint faire son rapport à Monsieur de Guise : lequel voyant qu'il ne le satisfaisoit et ne luy faisoit si fidele rapport, et de parole si asseurée, comme il vouloit, guignant, et

tournant la teste, il dit : *Donnés-moy ma rondelle. Il faut que j'y aille. Je ne suis pas bien content de ce que m'avés dit.* Et pour ce, armé de ses armes, il s'y en va si asseurément, bien que les harquebuzades donnassent fort, qu'on ne connut jamais en luy nul brin d'appréhension, ny d'estonnement, advise et reconnoist tout fort bien et à son ayse, sans faire sa besoigne courte, comme aucuns qui ne la demandent qu'à demy faite en ces hazards, ou du tout imparfaite : puis, il s'en tourna son petit pas de mesme dans la tranchée, où nous pouvions estre plus de mille personnes qui vismes tout cela ; et puis, estant désarmé, il dit qu'il estoit plus content qu'il n'avoit esté, et reconnut (*) une chose dont il estoit en doute.

Ce conte est très-véritable, et ay veu le dit Sieur de Bellegarde sur ses derniers jours ne le nyer point : mais que Monsieur de Guise avoit fait ce trait, pour luy faire un affront ; car mondit Sieur de Guise ne l'ayma jamais gueres, comme il aymoit une infinité de braves gentils-hommes et Capitaines Gascons, de sa mesme patrie, qui l'adoroient aussi, et l'honoroient beaucoup.

L'assaut après se donna à cette ville de Rouen, lequel après qu'il l'eut ordonné comme il falloit, luy-mesme en personne l'accompagne, l'opiniastre, et le combat, si-bien que les Capitaines, soldats, et gentils-hommes, comme Monsieur d'Andion, brave Seigneur, pere de Madame la comtesse de Guyche, et le brave Castelpers, jeune Seigneur, qui furent tués près de luy, et force autres, voyants si-bien faire leur Général, et les animer de braves et courageuses paroles, font à l'envy

(*) avoit reconnu.

et emportent la place bravement ainsi d'assaut, et poursuivent la victoire furieusement, leur Général tousjours à la teste; ayant, après avoir faussé la bresche, et estant sur le rempart, recommandé trois choses, l'honneur des femmes, la vie des bons Catholiques qui estoient léans detenus par force et nécessité, et nulle mercy des Anglois, anciens ennemis de la France.

Voilà comme ce vaillant Général monstra chemin et exemple à ses gens, de bien combattre, et de se précipiter aux hazards, et n'espargner leur peau non plus que luy. Aussi depuis a-t-on dit que ça esté le premier Général de nos temps, qui a monstré le chemin à aucuns qui sont venus puis après luy, d'en faire de mesme, et se perdre en pareils périls, comme nous avons veu Monsieur, depuis nostre Roy Henry III, aux sieges de Saint-Jean et de la Rochelle, Monsieur son frere, et Monsieur de Guise son fils, au siege d'Issoüere, et la Charité, et autres places, comme je diray en leurs vies (*), Monsieur du Mayne, et nostre Roy d'aujourd'huy, en tout plein d'endroits; où s'ils y ont acquis de la gloire et honneur, ils en doivent cette obligation à ce grand Capitaine Monsieur de Guise, bien plus haut à loüer et estimer cent fois que Monsieur de Lautrec, à qui l'on donna le nom de second Demetrius, et grand expugnateur de villes. Car ainsi que j'ay ouy dire à plusieurs grands et vieux Capitaines, gentilshommes, et advanturiers de guerre de ce temps, jamais il ne fit ses factions advantureuses et périlleuses, que je viens dire de Monsieur de Guise: mais ordonnoit des assauts, des prises de villes,

(*) *Ces Vies ne se sont point trouvées.*

ou dans sa tente, ou sur le haut d'un terrier, d'où on voyoit le passe-temps; et puis la ville prise, il y faisoit son entrée comme il luy plaisoit : mesme, que bien souvent il faisoit reconnoistre les places à d'autres, ou s'il les reconnoissoit luy-mesme, c'estoit de si loing, que bien souvent l'œil le trompoit, et peu souvent alloit-il aux tranchées ; mais selon les rapports, aucuns bons et aucuns mauvais, ordonnoit de son fait : et luy eust semblé (par maniere de dire) qu'il se fust fait grand tort, et dérogé à sa charge, s'il eust fait telles factions, très-honorables, et très-glorieuses. Et pourtant, il eut cet heur d'avoir esté baptisé du nom de Demetrius. J'appelle cela heur, puis qu'il ne mettoit point la main par trop avant à l'œuvre, encore qu'il fust très-brave et très-vaillant, comme j'ay dit en son discours (*).

Mais il y en a qui sont braves et vaillants à cheval, et les autres à pied et non à cheval, les uns bons pour les battailles et les rencontres, les autres bons pour les assauts et les bresches. Je laisse à discourir lequel est le plus honorable.

Monsieur de Guise estoit, et pour l'un, et pour l'autre. Voilà pourquoy donc il n'a faute d'une très-grande gloire et réputation. J'ay ouy raconter à ces vieux advanturiers que je viens de dire, que, lors que ce Monsieur de Lautrec, en allant à Naples, prit Alexandrie, Pavie, et le Bosco, par force, il ne bougea jamais de sa tente, tendue sur un terrier, et fort ouverte par le devant à voir faire les batteries, donner les assauts, et les forcer. Il me semble, que cela tenoit plus d'un grand Satrape, d'un Roy Sophy, d'un Soudan, ou grand

(*) Le XXVIIe. des Capitaines François, *Tome V, page 128 et suiv.*

siege pour la guerre, que nous avons (*). Toutesfois, je croy bien que, sans la présence de Monsieur de Guise, comme on le disoit, ils eussent fait quelque grand effort.

Et mesme le jour qu'ils vinrent reconnoistre nos fauxbourgs, de fort bonne façon, (j'en parle ailleurs,) ce Prince y servit bien-là. Après avoir fait devant quelque séjour sans grand effort de guerre, car le temps n'y fut tant occupé, comme en trefves et parlements, ils partent par un grand matin, et prennent le chemin de Normandie, tant pour joindre quelques Anglois, que pour toucher de leur Reyne quelque piece d'argent pour payer leurs Reystres venus nouvellement. Nostre armée les suivit deux jours après, conduite par Monsieur de Guise, bien que Monsieur le Connestable y fust, et en eust la principale charge, comme à luy deue; mais le bon-homme estoit tousjours malade, comme j'ay dit parlant de luy. Les Huguenots ne voulurent que faire leur chemin, sans s'amuser, ny entendre à battaille, ny combat. Toutesfois Monsieur de Guise les poursuit, et les presse tellement, qu'il les contraint d'y venir; en quoy il fut fort estimé.

Car, comme lors j'ouys dire, c'est un trait d'un très-grand Capitaine, quand il contraint et mene son ennemy-là, de le faire combattre en despit de luy.

Aussi, comme j'ay sçeu depuis de Monsieur de la Nouë, Monsieur l'Admiral le sçeut très-bien dire, et en loüer ce grand Capitaine; car bien qu'il n'eust autre envie que de gagner le lieu de sa retraite, il considéra, qu'en la faisant, il ne seroit

(*) que nous.

possible que ce grand Capitaine, le suivant, le pressant, l'importunant, et donnant sur sa queuë, que par quelque surprise en desbandade des siens, il en arrivast de la confusion et du désordre, comme il arrive souvent en telles retraites qui se font si loing, comme celle-là se devoit faire.

Par-quoy il trouva le meilleur et le plus expédient de s'arrester, tourner teste, et tenter le hazard de la battaille, laquelle fut au commencement heureuse pour les Huguenots; car ils forcerent la battaille; prirent le chef, Monsieur le Connestable; mirent à mal Monsieur d'Aumale, qui le secondoit, estant porté par terre, et une espaule rompue; menerent le reste, au désordre, au meurtre et à la fuyte. J'en descrirois bien l'exploit; mais il est assez amplement escrit par nos Historiographes, et sur-tout par Monsieur de la Nouë, qui estoit des plus avant enfoncez, selon sa coustumiere valeur, qui en dit force gentilles particularités. Tant y a que cette battaille perdue, Monsieur de Guise, qui faisoit tousjours alte, et tenoit ferme, en attendant son bien-à-point, gagna tout ce qui estoit perdu, et le restaura; et remit en une belle victoire très-signalée. Il y en eut plusieurs qui s'esbahirent, voire en murmurerent fort, que, lors que ce grand Capitaine vit Monsieur le Connestable, et sa battaille perdue, qu'il ne l'allast secourir prestement; ce qu'il ne fit, car il n'estoit pas temps; mais bien l'espiant et l'occasion, il chargea si à propos sur le reste des forces Huguenotes fraisches, qui n'avoient encore rien fait, et mesme leur Infanterie, qu'il fit ressusciter, tout en un coup, ce que nous tenions desjà pour tout mort, et en terre.

qu'il avoit pluviné, et que la terre estoit fort glissante, luy-mesme, pour marcher de pied plus ferme, se fit oster les souliers, et se mit en escharpins deschaussez, (*) (le livre dit ainsi, mais je n'entends point bien ce mot,) et tous les autres en firent de mesme, donnerent l'assaut, et luy fut tiré une canonnade, qui tomba auprès de luy et des siens, sans aucun mal : pourtant, Mes-

(*) Le Roman de *Bayard*, cité sur ce fait par Brantome, dit qu'en cette occasion, *pour marcher plus ferme*, le duc de *Nemours* et tous ceux de sa trouppe se firent *oster les souliers*, et se mirent *en escharpins deschaussez*. Brantome dit qu'il *n'entend pas bien* ce que c'est que se *mettre en escharpins deschaussez*, après avoir *osté ses souliers*. Voyons si nous entendrons mieux que lui cette façon de parler qui est effectivement assez obscure. L'habillement de guerre du duc de Nemours, en qualité de Chevalier et de Général, étoit certainement celui de l'Homme d'armes, vêtu de fer, comme on sçait, depuis la tête jusqu'aux pieds, et armé de *solerets* de fer, espece de *souliers*. En cet état, l'Homme d'armes ne pouvoit gueres combattre qu'à cheval, sur-tout à une descente. Ce Prince donc, et ceux qui l'accompagnoient à descendre vers les ennemis, se défirent de leurs *souliers de fer*, et marcherent *déchaus*, en simples *escarpins*, comme les anciens Aventuriers, qui même, s'ils avoient des bas, les portoient à la ceinture. L'*escarpin* étoit en effet la chaussure du fantassin, et tout au plus de la cavalerie légere ; témoins ces mots de *Lazan de Bayf*, pages 16 et 17 de son Abrégé *de Re Vestiariâ*, édition de 1536. *Calceolus*, ung escarpin, *levis erat calceus et simplicem tantùm soleam habens*, *qualem solent pedites et milites levis armaturæ gestare.* De-là *Gentil-Homme à simple semelle*, qui n'étant pas d'une distinction à s'armer de pied en cap, comme un Chevalier, combat en simples *escarpins* parmi l'infanterie, à l'exemple de ce Jacquin Chaumont, qui, pour cette raison, Ch. 47 de l'*Histoire du Chevalier Bayard*, se traite lui-même de *Saute-Buisson*, comme l'Historien a rendu en François le mot Gascon *Saute-Barras*, dont avoit usé cet Aventurier Gascon. Encore aujourd'hui les Baladins dansent en *escarpins*, pour sauter plus légérement.

Car il me souvient, comme y estant, qu'après qu'il eut veu joüer tout le jeu de perdition de la battaille, et le désordre et la fuyte des nostres, et la poursuite confuse, et vauderoute qu'en faisoient les Huguenots, luy, qui estoit à la teste, tournant les yeux qui çà, qui là, il commanda à ses gens de s'entr'ouvrir, pour passer un peu aysément, et traversant quelques rangs, il se mit à adviser à son ayse, voire se haussant sur ses estriers, bien qu'il fust grand, de haute et belle taille, et monté à l'advantage, pour mieux mirer: et cela fait, et connu que son temps s'approchoit, il retourne et regarde encore un peu, mais en moins de rien, et puis tout-à-coup il s'escrya: *Allons, compagnons : tout est à nous. La battaille nous est gagnée.* Et puis, donnant fort hazardeusement, s'en ensuivit le gain total de la victoire.

Ce que sçeut très-bien dire Monsieur l'Admiral, (à la mode d'Hannibal) après qu'il fut maistre de Monsieur le Connestable et de sa battaille gagnée, et qu'on l'applaudissoit. *Hà,* (dit-il) *je voy là une nuée, qui bientost tombera sur nous à nostre très-grand dommage.* Aussi, lors que Monsieur de Moüy, très-brave et très-vaillant Capitaine, commença la premiere charge, il eut commandement de Monsieur l'Admiral de ne donner point à l'avant-garde, qu'il sçavoit conduite par Monsieur de Guise, mais de l'essuyer et passer devant, et fondre comme un foudre à la battaille; ce qu'il sçeut très-bien faire : car lors qu'on le vit venir, chacun de l'avant-garde se douta aussi-tost que le jeu y estoit préparé; et Monsieur de Guise luy-mesme le tint pour certain, et s'y mit prest pour recevoir le choc, et donner aussi à eux, et dit:

Les voicy à nous. Mais tout-à-coup nous les vismes fourvoyer de leur chemin que prétendions, et descendre et couler en-bas, là où ils firent la rafflade qui fut, et que nous voyions à nostre ayse de l'avant-garde, qu'aucuns disoient qu'il devoit secourir son compagnon en son adversité. Mais depuis on connut à plein, que tout estoit perdu, s'il eust party et branslé; ce que depuis on connut par l'effect, et que Monsieur l'Admiral mesme, et autres grands Capitaines, sçeurent très-bien dire.

Mais pour ne luy vouloir céder tant de gloire, comme ils ne vouloient, ils disoient que c'estoit un trait plus d'un fin et rusé Capitaine, que non pas d'un zélé et curieux de la salvation de son compagnon Monsieur le Connestable. Mais à tout cela sçeut très-bien respondre et dire mondit Sieur de Guise, en une harangue qu'il fit à la Reynemere, un mois après ladite battaille à Bloys, qu'elle y mena le Roy Charles : et ce fut le jour après de leur arrivée, que mondit Sieur de Guise, ainsi que la Reyne vouloit disner, et que ce sage et respectueux Prince luy eust donné la serviette, il luy demanda, si après son disner il luy plairoit de luy donner audience. La Reyne, estonnée de ce mot : *Jesus, mon cousin*, (luy dit-elle) *que me dites-vous ? Je le dis, Madame*, (dit Monsieur de Guise,) *parce que je voudrois bien vous représenter devant tout le monde tout ce que j'ay fait depuis mon département de Paris avec vostre armée, que me donnastes en charge avec Monsieur le Connestable, et vous présenter aussi tous les bons Capitaines et serviteurs du Roy et de vous, qui vous ont fidèlement servy, tant vos subjects, qu'estrangers, et des gens de cheval et de pied*. Et en telle compa-

gnie, il arrive devant la Reyne, qui avoit achevé de disner. Après luy avoir fait une grande révérence, comme il sçavoit très-bien son devoir, il luy alla discourir tout le succès de son voyage depuis son partement de Paris; et venant sur la bataille de Dreux, il la discourut et la représenta si-bien et si au vif, que vous eussiés dit que l'on y estoit encore, (à quoy la Reyne y prit un très-grand plaisir,) se mit fort sur les loüanges de Monsieur le Connestable, de Monsieur d'Aumale, de Monsieur le mareschal de Saint-André, et du bonhomme Monsieur de la Brosse, et puis sur tous les autres, tant morts que vivants; loüa les François, loüa les Espagnols, encore qu'ils n'eussent fait si grand cas qu'on eust bien dit (*) : mais aussi ne fut leur faute, et n'eurent sujet de grand combat; mais leur bonne mine et asseurée qu'ils firent, tousjours très-bien serrez et rangez en leur ordre et vieille discipline militaire, servit beaucoup. Sur-tout, il loüa fort les Suisses, pour leur grand combat, rendu, soustenu, et opiniastre, et pour s'estre ralliez pour assez de fois après leur deffaite et grande perte de leurs compagnons, et retournez aux mains. Le tout si bien représentant, que ceux, qui n'y avoient esté, maudissoient de n'y avoir esté; et ceux qui y avoient esté, s'estimoient heureux d'y avoir esté et entreloüez si-bien de leur Général.

Une chose fit-il, que l'on trouva très-estrange, qu'il loüa force Capitaines et des Grands, que l'on sçavoit très-bien qu'ils avoient gentiment fuy; dont la Reyne, et aucuns de ses plus privez, luy en demanderent après la cause et la raison. Il dit que c'estoit une fortune de guerre, laquelle pos-

(*) *Voyez* les *Mémoires de la Ligue*, Tome IV, p. 241, et la *Harangue de d'Aubrai* dans le *Cathol. d'Espagne*.

sible ne leur estoit jamais advenue, ny adviendroit; aussi que pour une autre fois, ils se corrigeassent, et eussent courage de faire mieux : mais pourtant il passoit assez légérement sur leurs loüanges, autant comme il pesoit bien celles-là de ceux qui avoient très-bien fait; si-bien qu'il estoit très-aysé à juger, là où il flattoit, et où il disoit le vray.

Son harangue dura assez long-temps, qu'un chacun oyoit fort attentivement sans le moindre bruit du monde, et aussi qu'il disoit si bien, qu'il n'y eut nul qui n'en fust ravi : car c'estoit le Prince qui disoit des mieux, et estoit aussi éloquent, non point d'une éloquence contrainte ny fardée, mais naïfve et militaire, avec sa grace de mesme; si-bien que la Reyne-mere dit après, qu'elle ne luy avoit jamais veu une façon si bonne. Cela fait, il présenta tous les Capitaines à la Reyne, qui luy vinrent tous les uns après les autres faire la révérence. Et elle, qui pour lors estoit en ses beaux ans, en ses beaux esprits, et belles graces, les reçeut fort gracieusement, et fit à Monsieur de Guise sa response : que bien qu'elle eust sçeu auparavant par ses lettres, et autres qu'il luy avoit envoyées, toutes choses, si est-ce qu'elle avoit encore reçeu un extrême plaisir par le rapport de sa propre bouche; et qu'à jamais le Roy et elle luy devoient cette grande obligation de battaille gagnée, et à tous ses bons Capitaines, qu'elle remercia tous d'une fort bonne grace, comme elle sçavoit très-bien dire : et les asseura d'une très-grande reconnoissance, là où l'occasion se présenteroit, voire la rechercheroit-elle plustost avant. Si-bien que chacun se retira très-content de cette Princesse, et de leur Général. Quant à moy, je

ne vis jamais mieux dire que dit alors ce Prince, et en eust fait honte à Monsieur le Cardinal son éloquent frere, s'il y eust esté.

Deux jours après, il partit, et s'en alla devant Orléans, là où fut sa rencontre malheureuse, pour y estre mort pour l'honneur de Dieu, le soustien de sa foy, de sa loy, et le service de son Roy : et ne faut point douter, que s'il n'y fust esté tué, qu'il n'eust pris la ville contre l'espérance du Roy, de la Reyne, et de tout son conseil, qui le voulurent divertir, pour voir cette place du tout imprenable, tant pour sa forteresse, que pour les bons hommes qui estoient dedans. Mais ils changerent d'opinion, quand ils eurent en moins d'un rien les deux fauxbourgs forcez et pris, le portereau enlevé, les tourelles gagnées, et nos gens advancez sur la moitié du pont, et les deux isles prestes à estre perdues, et nous y logez à leur dommage et occasion de perte de la ville. Si bien que j'ouys dire un jour à mondit Seigneur: *Laissés faire. Avant qu'il soit un mois, nous serons plus près d'eux qu'ils ne pensent.* Et ne le disoit point pour vanterie; car il n'estoit nullement bavard, ny vanteur. Hélas! sur ce beau dessein, en s'en retournant le soir à son logis, il fut blessé par ce maraut de Poltrot, qui l'attendoit à un carrefour, et luy donne à l'espaule, par le derriere, de son pistolet chargé de trois balles.

Ce maraut estoit de la terre d'Aubeterre, nourry et eslevé par le vicomte d'Aubeterre, lors qu'il estoit fugitif à Geneve, faiseur de boutons de son mestier, comme estoit la loy là introduite, qu'un chacun d'eux eust mestier, et en vesquist, tel Gentil-homme et Seigneur qu'il fust : et ledit Aubeterre, bien qu'il fust de bonne maison, estoit

de celuy de faiseur de boutons. Moy en passant une fois à Geneve, je l'y vis fort pauvre et misérable. Depuis, il fut pris à la sédition d'Amboise, et condamné comme les autres; mais Monsieur de Guise, par la priere de Monsieur le mareschal de Saint-André, luy fit pardonner et sauver la vie : ce qu'il sçeut très-bien reconnoistre après; car il suscita, prescha, et anima ce Poltrot de le tuer, et le présenta à Monsieur de Soubize son beau-frere, qui estoit gouverneur de Lyon pour les Huguenots. Tous deux l'ayant encore à part confessé et presché, le dépescherent vers Monsieur l'Admiral : en quoy aussi Monsieur de Soubize fut accusé ingrat de force gens; car ayant esté déféré par les Siennois de plusieurs choses qu'il avoit faites en Toscane, y ayant charge du regne du Roy Henry, et prest à estre en grande peine, Monsieur de Guise intercéda pour luy.

Ce Poltrot, venu à Orléans après la battaille de Dreux, et s'estant présenté à Monsieur l'Admiral avec des lettres de Monsieur de Soubize, fut bien reçeu de luy, et dépesché. Sur-quoy mondit Sieur l'Admiral fut fort accusé de l'avoir envoyé faire ce coup.

Monsieur l'Admiral s'en excusa fort : et pour ce, en fit une *Apologie*, respondant à toutes les dépositions dudit Poltrot, que j'ay veu imprimée en petite lettre commune, et point comme l'Imprimerie commune, là où plusieurs trouvoient de grandes apparences en ses excuses, qu'ils disoient estre bonnes, d'autres les trouvoient fort palliées : et pour la meilleure et principale, fut vérifié, que ledit Monsieur l'Admiral avoit mandé et adverty mondit Seigneur de Guise quelques jours avant, qu'il se donnast garde, car il y avoit homme attitré pour

pour le tuer. Il s'excusa aussi-tost fort, quand il envoya prier la Reyne de ne faire mourir ce malheureux, qu'il ne fust premiérement acaré à luy, et affronté, pour le faire desdire des menteries qu'il disoit de luy.

Pour fin, jamais ne se put-il tant purger, qu'il n'en fust fort accusé et soupçonné ; ce qui luy cousta la vie par après, comme j'espere dire (1). Aussi que Monsieur de Guise, à sa mort, en son harangue qu'il fit sans le nommer, il l'en taxa par ces mots : *Et vous qui en estes l'autheur, je le vous pardonne.* Voulant bien entendre Monsieur l'Admiral, disoient aucuns. Un mot aussi luy nuisit fort, quand il disoit souvent : *Je n'en suis l'autheur nullement, et ne l'ay point fait faire, et pour beaucoup ne le voudrois avoir fait faire : mais je suis pourtant fort ayse de sa mort ; car nous y avons perdu un très-dangereux ennemy de nostre religion.* Plusieurs s'estonnerent comment luy, qui estoit fort froid et modeste en paroles, il alla proférer celles-là, qui ne servoient de rien, et dont il s'en fust bien passé.

D'autres disoient que Monsieur l'Admiral l'avoit sçeu par un gentil-homme, que Monsieur de Soubize luy avoit envoyé devant, pour luy en faire l'ouverture. On disoit que c'estoit Chastelier, pourtant (2) grand confident de Monsieur de Soubize et habile homme, que j'ay connu privément, (je parle de luy ailleurs,) qu'on n'eust jamais pris par le bec : à quoi ne faut point douter, ny prendre goust, et qu'il emboucha ledit Chastelier de dire à Monsieur de Soubize,

(1) *Voyez le Discours suivant LXXIX.*
(2) Lisez *Châtelier Portaut.*

que cela se tinst fort secret, et qu'il luy envoyast le galand, mais non pas qu'il luy dist de sa part qu'il le venoit trouver pour faire le coup, mais seulement pour luy porter ce mot de créance, qu'il avoit desir de bien servir la religion, à quoy il n'avoit autre zele; ainsi que le sçeut très-bien représenter mondit Sieur l'Admiral audit Poltrot. Car après qu'il luy eut présenté ses lettres, et que mondit Sieur l'Admiral les eut leues devant luy, il luy dit: *C'est Monsieur de Soubize qui m'escrit, et me mande comme vous avés grande envie de bien servir la religion. Vous soyés bien-venu. Servés-la donc bien.* Monsieur l'Admiral n'avoit garde (disoit-on) de se confier en ce maraut, malotru et traistre; car il sçavoit bien que mal luy en prendroit, s'il estoit pris et descouvert, et que tels marauts et traistres en leur déposition gastent tout, et se débagoulent, et disent plus qu'il n'y en a, quand ils sont pris.

Voilà pourquoy Monsieur l'Admiral fut fin et rusé, d'user de très-sobres paroles à l'endroit de ce maraut. Mais usant de celle-là, il faisoit comme le pasteur, auquel les veneurs ayant demandé s'il avoit veu le cerf qu'ils chassoient, luy qui l'avoit garanty dans sa grange sous bonne-foy, il leur dit et crya tout haut, afin que le cerf qui estoit caché, l'entendist, qu'il ne l'avoit point veu, en le jurant et l'affirmant; mais il leur monstroit avec le doigt, et par autres signes, là-où il estoit caché, et par ainsi il fut pris.

Or, ce Poltrot partit d'Orléans, vint trouver Monsieur de Guise, qui, par un beau semblant, (ou, pour mieux dire, vilain et faux,) luy dit que, connoissant les abus de la religion prétendue, il l'avoit quittée tout-à-plat, et pour ce l'estoit

venu trouver pour la changer, et vivre en la bonne, et servir Dieu et son Roy. Monsieur de Guise, qui estoit tout bon, magnanime, et généreux, le reçeut fort bien et amiablement, ainsi qu'estoit sa coustume, et dit qu'il estoit bien-venu, et luy fit donner un logis, le commandant aux fourriers, et mangeoit souvent à sa table. Si-bien que je le vis une fois venir au my-disner, que Monsieur de Guise luy demanda s'il avoit disné? Il luy dit que non, et commanda luy faire place; ce qui fut fait.

Toutes ces courtoisies jamais ne luy amolirent le cœur, qu'il n'achettast un cheval d'Espagne de Monsieur de la Mauvaishiere, qui alors suivoit le camp, gentil-homme de bonne part, et fort renommé depuis pour la pierre philosophale, avec Monsieur de Savoye, qu'il trompa de plus de cent mille escus. Il fut vendu six-vingt escus, que Monsieur de Soubize luy avoit donnez. On disoit que ç'avoit esté Monsieur l'Admiral; mais il estoit trop habile pour faire le coup : aussi ledit Poltrot ne l'advoua pas. Il accompagna souvent Monsieur de Guise avec tous nous autres de son logis jusques au Portereau, où tous les jours mondit Seigneur y alloit, et pour ce cherchoit tousjours l'occasion oportune, jusques à celle qu'il trouva, où il fit le coup : car elle estoit fort aysée, d'autant que le soir que mondit Seigneur tournoit, il s'en venoit seul avec son escuyer ou un autre; et cette fois avoit avec luy Monsieur de Rostain, et venoit passer l'eau du pont de Saint-Mesmin, dans un petit batteau qui l'attendoit tous les soirs, et ainsi passoit avec deux chevaux, et s'en alloit à cheval à son logis, qui estoit assez loing. Estant sur un carrefour qui est assez connu, et trop, pour la perte d'un si grand homme, l'autre, qui l'attendoit

de guet-à-pens, luy donna le coup, et puis se mit à courir, et cryer : *Prenés-le, prenés-le.* Monsieur de Guise, se sentant fort blessé et atteint, pancha un peu, et dit seulement : *L'on me devoit celle-là, mais je croy que ce ne sera rien.* Et avec un grand cœur, se retira en son logis, où aussi-tost il fut pansé et secouru de Chirurgiens des meilleurs qui fussent en France. Mais il mourut au bout de huit jours.

Si faut-il que je die ce mot, que Monsieur de Saint-Just d'Allegre, estant fort expert en telles cures de playes, par des linges et des eaux, et des paroles prononcées et méditées, fut présenté à ce brave Seigneur, pour le panser et guérir; car il en avoit fait l'expérience grande à d'autres. Maisjamais il ne le voulut recevoir, ny admettre : *D'autant* (dit-il) *que c'estoient tous enchantements deffendus de Dieu, et qu'il ne vouloit autre cure ny remede, si non celuy qui provenoit de sa divine bonté, et de ceux des Chirurgiens et Médecins esleus et ordonnez d'elle, et que c'en seroit ce qu'à elle luy plairoit, aymant mieux mourir, que de s'adonner à tels enchantements prohibez de Dieu.* Voilà la religion sainte et le saint scrupule qu'avoit ce bon Prince à ne vouloir offenser Dieu, aymant mieux mourir, que l'offenser en cela. Je vis tout cela, et me dit Monsieur de Saint-Just, qui estoit mon grand amy, qu'il l'eust guéry.

Ce qui est fort à noter, ce bon et brave Prince, pour espargner douze cent francs à son Roy, cela fut cause de sa mort; car il me souvient que le bon-homme Monsieur de Serre, (*) qui estoit

(*) *Jean de Serre*, Commissaire-Général des vivres et avitaillements, et Secretaire du Roi jusqu'au 2 Mai 1567, qu'il résigna en faveur de *Vincent Gelée.* Hist. Chronol. de la Chancellerie de France, *page* 138.

alors financier en cette armée, et grand Commissaire des vivres, Secretaire du Roy, et surintendant des fortifications et magasins de France, un très-habile homme de son mestier, et qui avoit veu toutes les guerres de son temps de France, Piedmont, et Toscane, et que Monsieur de Guise aymoit fort, et en qui il avoit beaucoup de soulagement; ce bon-homme donc Monsieur de Serre luy remonstra, qu'il devoit faire rabiller le pont de Saint-Mesmin, qui seroit un grand soulagement pour lui en allant et venant du Portereau à son logis, et pour toute sa noblesse qui l'y accompagnoit, au-lieu de la grande peine, fatigue, et grand tour que nous faisions d'aller passer au pont d'Olivet; et que ce ne seroit qu'à l'appetit de quatre à cinq cent escus. Monsieur de Guise luy dit: *Espargnons l'argent de nostre Roy. Il en a assés affaire ailleurs. Tous luy est bien de besoin; car un chacun le mange, et le pille de tous costés. Nous nous passerons bien de ce pont; et moy, mais que j'aye mon petit batteau, c'est assés. Ces cinq cent escus feront bien besoin ailleurs pour un autre service du Roy, qui importera plus que celuy-là.* De sorte que si ce pont fust esté fait à l'appetit de peu, nous eussions tousjours accompagné nostre Général par le pont jusques à son logis, et ne fussions allé faire ce tour et passer à la débandade à Olivet; et par ainsi, luy très-bien accompagné, ce maraut n'eust jamais fait le coup, lequel sçeut très-bien dire, qu'autrement il ne l'eust osé attaquer que par cette occasion, qui certes estoit fort aysée.

Pour fin, il fut pris, ou par la volonté de Dieu, ou qu'il n'eust le cœur et l'advis de se sauver; car il courut toute la nuit, et pensant estre loing du

camp pour le moins dix lieues, il s'en trouva près de deux. Il confessa tout; et moy-mesme je parlay à luy. Il advoua tousjours, Messieurs de Soubize et Aubeterre l'avoir suscité et presché. Pour quant à Monsieur l'Admiral, il varioit et tergiversoit fort, tant en ses interrogations qu'en son dire de la gesne et de sa mort. Il fut tiré à quatre chevaux.

Si faut-il que sur ce je fasse ce petit conte de moy, qu'un de ces ans, moy ayant quelque différend et querelle avec le Sieur d'Aubeterre, encore qu'il eust espousé ma niepce, Monsieur du Mayne le soustint contre moy, sur un subjet qui seroit long à dire, et que cela ne vaut pas le parler. J'en fis le conte à Monsieur de Guise, et luy dis que je n'eusse jamais pensé que son frere Monsieur du Mayne eust soustenu Aubeterre (le pere duquel avoit fait tuer son pere) contre moy, qui n'avois esté que son serviteur et de sa maison; et que, lors qu'il fut tué, je portois les armes pour luy, et pleuray et regrettay fort sa mort. Monsieur de Guise trouva ce trait fort estrange, et gueres beau; et me dit que ce nom d'Aubeterre devoit estre pour jamais très-odieux à la maison de Guise. Encore depuis, Monsieur du Mayne l'associa avec luy en la Ligue: mais l'autre la luy donna bonne; car dans six mois, il le quitta à plat, et se mocqua de luy, et bien employé.

Voilà la vie et la mort de ce grand Prince, descrite le plus sommairement que j'ay pu: et si sa vie a esté très-admirable, sa mort a esté autant regrettable pour toute la Chrestienté; car des plus grands jusques aux plus petits, elle fut pleurée, regrettée, et célébrée de toutes sortes d'honneurs, que l'on doit à un tel et si grand Prince chrestien.

J'en descrirois les superbes obseques qui en furent faites en France, que j'ay veu, et en d'autres pays estrangers, que j'ay ouy dire; mais cela ne serviroit de rien. En quoy faut noter que si sa mort fut fort regrettée ce coup-là, elle fut après bien vengée à la Saint-Barthelemy, et bien autrement que celle de Monsieur son fils dernier, dont on n'en sçauroit dire une vengeance pour un seul double, ny sur les autheurs, conseillers et exécuteurs, qui se promenent par-tout la teste levée, dont l'on s'en estonne fort, d'autant plus encore, qu'il n'y en a aucune apparescence de vengeance : si ce n'est qu'on se veuille ayder de la devise de leur grand bisayeul, le bon et brave Roy René de Sicile, qui avoit pris pour devise deux bœufs labourants la terre, avec ces mots : *Passo à passo*, comme voulant dire et inférer, que *Pas à pas*, et à pas mornes et lents, on parvenoit enfin à son œuvre et besoigne; ainsi que fit ce coup Monsieur de Guise, ce brave fils, qui, six ans après ou plus, se vengea comme il falloit, de tout, à la Saint-Barthelemy.

Aucuns Huguenots, les plus passionnez, ne regretterent point ce bon Prince que je dis; et d'autant plus grande estoit sa gloire, grande envers Dieu et les hommes catholiques. Si en eut-il aucuns Huguenots d'honneur, et mesme plusieurs gens de guerre et de braves soldats, qui le regretterent fort, et en dirent grands biens, comme j'ay veu.

Plusieurs composerent plusieurs beaux tombeaux à son honneur; et le premier qui en fit, fut ce grand Monsieur le chancelier de l'Hospital, aussi grand Poëte que Sénateur. Je le vis aussi-tost qu'il fut fait. Il estoit donc tel en mots fort briefs, mais pourtant de fort grande substance estoient-ils pleins.

Quem non bellorum rabies, non hosticus ensis,
Abstulit in mediis versantem sæpe periclis,
Hunc infirma manus scelerato perdidit astu,
Æternis justo redimitum marte coronis.

Il fut après ainsi traduit :

Celuy que la fureur des guerres plus cruelles,
Ny le glaive ennemy aux dangers n'a osté,
Par la débile main d'un traistre est emporté,
Couronné justement de gloires immortelles.

Le latin emporte le François.

Il y eut aussi Monsieur Dorat, grand Poëte latin et grec, qui en fit un; mais pour sa prolixité, je ne le mettray icy tout au long, si non les quatre premiers vers et derniers, qui sont:

Fortia si fas est sua fortibus acta referre,
Inque suas laudes testibus esse sibi;
Fas mihi Guisardæ, qui bella tot inclita gessi,
Vero quæ feci fortiter ore loqui.

C'est-à-dire :

S'il est permis aux vaillants raconter aux vaillants ses vaillances, et en ses propres loüanges estre tesmoing de soy-mesme; il m'est permis à moy, le Seigneur de Guise, qui ay fait tant de guerres et de vaillances en mon temps, les proférer de ma bouche très-véritable.

Et puis il va raconter tous les beaux faits en sa vie; et venant sur sa mort, il dit : *Et lors que j'avois fait perdre à Orléans sa riviere et son pont, malheureusement j'y fus perdu, non par aucune*

vertu, car de celle-là je n'en cede à aucun, mais par-derriere, de trois balles l'on me donna la mort; et puis il conclud :

Fraude perit virtus, quia non nisi fraude perire
Vera potest virtus, si tamen illa perit.
Sed non illa perit, cujus laus usque superstes
Fraude vel invitá vel manet invidiá.

C'est-à-dire :

Voilà comment la vertu se périt par la fraude; car autrement ne peut-elle périr, si toutesfois elle périt. Mais elle ne peut jamais périr celle-là, de celuy duquel la gloire demeure à jamais immortelle, en despit de la fraude et de l'envie.

Or pour reprendre ces mots de Monsieur Dorat, parlant des vaillances de ce grand Prince, il ne faut dire autrement, qu'il n'en ayt esté remply autant que Prince du monde, ainsi qu'il les a fait paroistre en tous les combats où il a jamais esté, s'y hazardant tousjours plus que le moindre gendarme et soldat du monde : car naturellement il estoit fort ambitieux, tout jeune qu'il fut, et là où l'ambition entre dans l'ame d'un jeune homme, il faut qu'il se hazarde par-tout pour la faire valoir: ainsi qu'il fit au voyage et à la conqueste de Luxembourg par Monsieur d'Orléans, là-où il fut blessé d'une grande harquebuzade, par trop se hazarder; puis à l'assaut de Linars, il en eut aussi une; à la guerre de Boulogne, il advança et s'enfonça si avant dans la meslée du combat, qu'il eut un grand coup de lance entre l'œil et le nez; et entra si avant qu'elle s'y rompit, et en rapporta un gros tronçon, qui estoit si-bien joint

et attaché à la teste, que j'ay ouy dire au bonhomme Maistre Nicolle Lavernan, très-expert Chirurgien, qui l'ayda à le panser, qu'il luy fallut mettre le pied contre la teste pour en tirer de grande force le tronçon, dont il endura beaucoup de douleur, et en cuyda mourir, comme de fait on le tint mort long-temps ; mais avec son bon courage, il en eschappa; car il laissoit faire aux Chirurgiens tout ce qu'ils vouloient : aussi le panserent-ils si-bien, qu'il eut la vie et la veuë sauve, qui fut un grand cas, qu'il ne la perdist, et l'œil et tout, mais il l'avoit aussi beau et bon qu'auparavant, et jamais ne parut, ny en rien a esté jamais difforme : comme certes c'estoit un beau Prince, de belle façon et apparence, et qui sentoit bien son grand et vaillant homme de guerre, et qui eust tousjours fait pour à son homme qui l'eust voulu attaquer.

Sur-quoi il me souvient, qu'à la conjuration d'Amboise, il estoit escheu par sort ou autrement, que le capitaine Mazieres tueroit Monsieur de Guise. Ce Capitaine-là avoit esté autresfois en Piedmont fort renommé et determiné soldat, et si bizarre pourtant, qu'on le tenoit pour avoir de l'humeur. Il avoit fort veu, et avoit esté avec Monsieur d'Aramont en Levant : outre il parloit fort bon Espagnol; aussi en estoit-il de la frontiere, et si en avoit-il la façon. Sur cette mauvaise détermination, il fut pris comme les autres, et saisy d'une fort longue espée. Il confessa tout : et comme Monsieur de Guise luy eut dit, qu'il s'estonnoit fort de luy, qui avoit veu son monde, sçeu et pratiqué comme il falloit tuer un homme, dequoy il s'estoit ainsi accommodé d'une si longue espée, qui en telles factions et presses n'est si

propre qu'une courte, qu'on tire et demeine plus aysément sans point d'embarras, comme d'une grande, avec laquelle on ne se peut tourner et virer comme l'on veut, et que l'on saisit plustost qu'une courte. Le capitaine Mazieres luy respondit : *Monsieur, je sçavois fort bien ce que vous m'en dites, et l'avois fort en moy considéré plus de quatre fois; mais pour en parler au vray, quand je considérois vostre valeur et vostre brave vaillance, et furieuse présence, je perdois aussi-tost le courage de vous attaquer de près, et pour ce je me résolus d'avoir affaire avec vous de loing. Que si, au lieu de cette espée, j'eusse pu apporter une picque, je l'eusse fait, tant l'image de vostre personne se monstroit à moy terrible et formidable, et me faisoit de peur.* Ce Capitaine avoit quelque raison en son dire, ainsi que l'on peut bien discourir là-dessus.

En cette mesme conjuration fut pris le seigneur de Castelnau de Bigorre, duquel j'ay parlé cy-devant; il fut exécuté comme les autres. Quelques trois ans après, vint à la Cour, à la suite de Monsieur le Prince, un sien nepveu, qu'on nommoit le capitaine Bonnegarde, que j'ay connu, gentil soldat et brave. Il se vantoit en quelques endroits, qu'il vengeroit la mort de son oncle Castelnau, et qu'il tueroit Monsieur de Guise. Il le sçeut : et sans autrement s'en effrayer, il se le fit monstrer pour le connoistre; et l'ayant bien veu et contemplé, il ne dit autre chose, si-non : *Il ne me tuera jamais.* Au bout de quelques jours, il lui fait faire le guet, quand il s'en yroit au parc de Saint-Germain luy seul avec un autre se promener. Son espion luy vint dire un jour, comme il estoit luy seul entré dans le parc, et un autre Capitaine avec luy. Soudain, Monsieur de Guise va après, et

prend avec luy le jeune la Brosse, très-brave et vaillant gentil-homme, fils du bon-homme Monsieur de la Brosse, vray Chevalier d'honneur et sans reproche. Tous deux ainsi s'en vont sans autre compagnie, non pas d'un seul page ny laquais, après leurs hommes, et les trouverent qu'ils avoient fait leur tour d'allée, et s'en tournoient. Monsieur de Guise ne fit que dire : *Voicy nos gens : ne bougés, que je ne bouge.* Et va droit à eux d'un visage asseuré, et qui monstroit qu'il vouloit tuer. Ce fut Bonnegarde, et son compagnon, qui firent place et donnerent passage à Monsieur de Guise, et se mirent à costé, en ostant leurs bonnets, le saluant fort révérencieusement. Monsieur de Guise, après avoir un peu arresté, passe outre, et puis tourne son petit pas après les autres, sans autrement s'esmouvoir, ny dire autre chose que : *Nous en avons prou fait, la Brosse, mon homme ne me tuera pas. Il est plus respectueux, bon, et courtois, qu'on ne m'avoit rapporté. Mais je vous jure, s'il ne m'eust salué, je l'eusse tué tout roide, pendant qu'eussiés tué le vostre. Pour ce coup, il faut estre un peu sage : ils n'emportent rien du nostre, et ne nous tueront jamais.* Monsieur le Prince sçeut ce trait, qu'il trouva très-beau, et en fit toutes les excuses du monde à Monsieur de Guise, et que c'estoit de faux rapports qu'on luy avoit faits. Monsieur de Guise ne luy fit autre response, si-non luy dire : *Quand ce mauvais voudra, il me trouvera tousjours.* Aucuns s'estonnerent que Monsieur de Guise ne le tuast. Mais il respondit, qu'il estoit plus vengé par si humble satisfaction, que s'il l'eust tué, par laquelle l'autre monstroit, ou qu'il n'eust tenu tels propos, ou bien qu'il s'en repentoit, ou bien n'osoit faire

ce qu'il s'estoit vanté; aussi qu'il valoit mieux songer et adviser à tuer un homme qu'une beste. Force autres raisons put-il là-dessus alléguer; car c'estoit le Capitaine du monde qui entendoit mieux les querelles et leurs pointilles, et qui sçavoit les mieux vuider et demesler, ainsi qu'il fit très-bien entre luy et le prince de Condé, dont le conte est tel.

Après la mort du petit Roy François II, Monsieur le Prince sortit de prison, et voulut quereller ce grand Monsieur de Guise; et de fait, luy en faisoit la mine, pour le soupçonner d'avoir esté cause de son emprisonnement. Ce bruit en couroit fort à la Cour; mais je ne vis jamais Monsieur de Guise estonné pour cela, faisant tousjours bonne mine, marchant la teste haut eslevée, résolu de se bien battre si on l'attaquoit. La Reyne-mere, très-sage, et très-universelle en tout, avec le conseil, advisant que le tout se pourroit tourner en une grande conséquence, et dangereux accident, pourchassa un accord entre ces deux vaillants Princes, par telles conditions et satisfactions, que celle de Monsieur le Prince fut, qu'il dit et proposa, que celuy qui avoit esté cause et motif de sa prison, estoit meschant. Monsieur de Guise fit response, qu'il le croyoit; mais que cette parole ne luy concernoit ny touchoit en rien. Et par ainsi, ces deux Seigneurs s'embrasserent comme réconciliez, Monsieur le Prince comme estant satisfait, et Monsieur de Guise comme ne s'estant préjudicié. Sur ce, les uns à la Cour (comme je vis) en parloient diversement selon leurs passions et affections, et disoient que Monsieur de Guise luy avoit fait quelque forme de réparation, parce qu'il le pensoit avoir esté cause de sa prison; mais les plus clairvoyants et les

plus subtils et pointilleux esprits en matieres chevaleresques, disoient que Monsieur de Guise avoit très-sagement et subtilement respondu, en mode d'un Seigneur très-bien entendu en telles affaires, ainsi qu'il l'estoit, comme celuy qui vouloit dire, qu'il n'y avoit nul autre qui eust esté cause ny motif de cet emprisonnement que luy-mesme, que l'on disoit avoir commis le péché et fait la faute, pour avoir esté mis en prison; et par ainsi, il y eut bien là du bigu, ainsi que l'on en disoit à la Cour, et qu'il y alloit de l'un plus que de l'autre : or, devinés le.

J'ay veu ce Seigneur discourir quelquefois des querelles et des satisfactions, mieux que j'ay jamais veu faire à Seigneur ny à Capitaine; si-bien que ses leçons eussent servy aux plus grands Capitaines. Il ne se plaisoit nullement d'offenser personne : ou si, sans penser, il l'offensoit, il le contentoit; car il en sçavoit très-bien la maniere. A la battaille de Renty, il avoit pour son lieutenant Monsieur de Saint-Fal, lequel, pour s'estre advancé et parti plustost qu'il ne falloit, Monsieur de Guise alla à luy de colere, et luy donna un grand coup d'espée sur sa salade, pour le faire arrester. Cela luy fascha fort, et luy dit : *Comment, Monsieur, vous me frappés! Vous me faites tort.* Monsieur de Guise ne s'y amusa pas autrement, mais alla au plus pressé. Et comme, après la battaille, on luy eut dit que Saint-Fal se sentoit offensé de ce coup, et le vouloit quitter, Monsieur de Guise dit : *Laissés faire, je le contenteray.* Et le trouvant en la tente du Roy, il luy dit devant tout le monde : *Monsieur de Saint-Fal, vous vous tenës offensé du coup d'espée que je vous donnay hier, parce que*

vous vous advanciés trop. Il vaut bien mieux que je vous l'aye donné, pour vous faire arrester en un combat, où vous alliés trop hazardeusement, que si je le vous eusse donné pour vous y faire aller et advancer en le refusant poltronnement. Si bien que ce coup, à le bien prendre, vous porte plus d'honneur que d'offense. Et voicy tous ces Messieurs les Capitaines, qui m'en peuvent estre tesmoings, qui admirerent tous ces beaux mots et cette belle satisfaction. *Par-quoy, vivons,* dit-il, *comme devant:* ce qui fut fait. Monsieur de Guise le dernier me fit ce conte à la Cour. Lors que Bussi et Saint-Fal eurent querelle, son bon-homme de pere Saint-Fal y vint pour assister son fils.

Maintenant il est temps de faire une fin à ce discours de ce grand duc de Guise, qui a vescu et est mort, (comme j'ay dit) chargé plus de gloire et de debtes, qu'il laissa à Madame sa femme, et à Messieurs ses enfants, que de finances; car il devoit plus de deux cent mille escus quand il est mort, et le retranchement de la despense que Madame de Guise fit à ses enfants, principalement aux deux plus jeunes, Monsieur du Mayne et Monsieur le cardinal de Guise depuis, qu'il fallut qu'elle les mist au college de Navarre, où ils demeurerent quelques années pour estudier. Monsieur de Guise encore jeune pour suivre son Roy et sa Cour, il fallut qu'il tinst train et maison, mais non si grande comme il a fait depuis, encore qu'il ne se fust acquitté de ses debtes; car cinq ans avant qu'il mourust, il me dit qu'il devoit plus de deux cent cinquante mille escus, bien qu'il eust espousé Madame sa femme, de la maison de Nevers, fort riche et belle héritiere, et eust recueilly la succession de Monsieur le cardinal de

Lorraine, son oncle, qu'un chacun pensoit très-belle et bonne. Mais mondit seigneur de Guise me dit après sa mort, que je luy disois et faisois la guerre, qu'il seroit à cette heure fort riche, et qu'il payeroit ses debtes aux despens de la succession nouvelle, il me jura qu'il luy avoit laissé autant de debtes que Monsieur son pere, et pour ce qu'il vouloit vendre du bien pour s'en oster, car elles l'importunoient par trop. Voilà pourquoy il vendit la cômté de Nanteuil (l'une de ses bonnes pieces) à Monsieur de Chomberg.

A ce conte (1) donc ne faut croire que Monsieur de Guise et Monsieur le cardinal de Lorraine, son frere, ayent tant desrobé les finances des Roys Henry I (2), François II et Charles IX, et sur-tout Monsieur de Guise, comme l'on a tant crié en France. Ne faut aussi ajouster foy à ce proverbe, qu'on est allé je ne sçay quellement trouver, que ce Roy François (3) disoit, que ceux de Guise mettoient les Roys de France et leurs enfants en chemise. Je ne sçay si le Roy l'a jamais dit; mais j'ay ouy dire à Madame de Dampierre, ma tante, Dame d'honneur de la Reyne Louyse, qui estoit une vraye pancarte des choses mémorables de la Cour, avoir ouy dire souvent audit feu Roy François ce mot : *Voulés-vous que je vous die, foy de gentil-homme? Je ne fais point tant de bien à ces Princes Lorrains que je devrois; car quand je pense que le Roy Louys XI les a expoliez des duchez d'Anjou et comtez de Provence, et autres terres leurs vrays héritages, et qu'on leur retient, j'en ay charge de conscience.* Cela est bien vray. Voilà donc pourquoy il faut croire que ce sont esté les Roys

(1) compte. (2) Henry II.
(3) Le Roi François I.

qui

qui les ont mis plustost en chemise. Il y en a aussi plusieurs, comme je leur ay veu dire et veu imprimé, quand ces Princes Lorrains vinrent servir nos Roys, qu'ils estoient fort pauvres, et aussitost ils s'accreurent de grands biens; si ne firent-ils pas tant d'acquests, ny si excessifs, comme l'on diroit bien; et nous en avons veu de petits compagnons depuis en faire cent fois plus grands qu'eux. De plus, n'eurent-ils pas de beaux et bons partages de leur maison, que nous leur voyons encore, et qui est encore le principal bien qu'ayent leurs petits-enfants? et leurs acquests sont petits, si-non la comté de Nanteuil et de Chevreuse.

Au reste, quels services ont-ils faits à nos Roys? De quelles terres et places les a-t-on récompensez pour Metz conservé, Calais conquis, (si on ne l'a bien gardé, qu'en peut-on mais?) Guynes, la comté d'Oye et Théonville; et tant de si signalez services que les grands-peres et peres ont faits, comme j'ay dit, et les enfants, comme j'espere dire en leur vie, où je traitteray amplement de ce sujet? Voilà donc comme ces Messieurs de Guise ont esté les grands sangsuës des monnoyes de la France. Davantage, quel tort fait-on à Madame de Nemours, fille de Madame de Ferrare, en partie héritiere de la duché de Bretagne? Vrayment elle en a une belle part! Pour tout potage, elle est Madame de Montargis. C'est bien loing d'avoir la moitié de Bretagne, qui vaut quinze cent mille escus et plus de revenu. Et comment contenta-t-on cette madite Dame Renée de France, pour estre fille d'un grand Roy, que de quelque légere somme d'argent pour son mariage, qu'on a veu des Dames depuis en France en avoir eu bien deux fois davantage? Et si ces Messieurs ont un peu agrandi leurs

la tentation du diable, qu'il fit à nostre Seigneur Jesus-Christ, comme je le dis ailleurs (*). A ce Concile de Trente, cedit Cardinal se rendit très-admirable à toute la noble et sainte assemblée qui estoit là, tant en ses harangues, discours, disputes, que responses et arguties; car il estoit fort prompt, argut et très-subtil en ses paroles et devis. (On disoit qu'il avoit un esprit familier.) Aussi ce grand personnage, Monsieur de Beze, le loüa fort, autant pour cette belle monstre qu'il fit là publiquement, que pour une particuliere conférence qu'ils firent. L'un et l'autre ne se pouvoient exalter assez, comme deux beaux chevaux qui s'entregrattent l'un l'autre, et non pas comme deux asnes, disoit-on alors; car ils estoient hors de ce pair et de ce rang, pour estre par trop remplis de science.

Je n'estois point alors à la cour, ny en ce colloque; car j'estois allé conduire la Reyne d'Escosse; mais je sçeus, à mon retour, à la cour, qu'on le disoit. Ainsi ce grand Cardinal fit fort paroistre son digne sçavoir et sa grande éloquence non seulement en ce colloque, mais en plusieurs endroits et ambassades qu'il a faites vers les Papes, les Potentats et républiques d'Italie, vers le Roy d'Espagne, aux congrégations de prélats, colloque de Poissy, aux mercuriales, ès cours de Parlements, aux grandes assemblées et recueils d'ambassadeurs. Bref, en une infinité d'occasions belles, grandes et honorables, cet homme s'est rendu si excellent, qu'il s'est acquis le nom de la perle de tous les prélats de la chrestienté en tout en son vivant.

(*) *Dans le* Discours sur les Serments et Jurements Espagnols, *Tome VIII.*

Et s'il estoit saint, (qu'on ne trouvoit pourtant trop consciencieux,) il estoit bien autant mondain en ses jeunes et beaux ans; aussi il a eu de très-bonnes fortunes que je dirois bien. Parmy la mondanité, il avoit cela, qu'en sa prospérité il estoit fort insolent et aveuglé, ne regardant gueres les personnes et n'en faisant cas; mais en son adversité, le plus doux, courtois et gracieux qu'on eust sçeu voir. Si-bien qu'il y avoit à la cour l'une des filles de la Reyne, qui se nommoit Madamoiselle de la Guyonniere, depuis Madame de Ligneroles, qui luy en faisoit souvent la guerre : car quand il estoit sur le haut bout, il ne faisoit cas des personnes, ny d'hommes, ny de Dames; et quand il estoit sur le bas, il recherchoit et les uns et les autres. Si-bien que c'estoit la mesme douceur et humilité. Et si-tost que Madamoiselle de la Guyonniere le voyoit venir, elle qui estoit très-habile fille, belle, honneste, et qui disoit bien le mot, luy en faisoit bien la guerre, et luy disoit : *Monsieur, dites le vray. N'avés-vous pas eu la nuit un revers de fortune ? Dites-le-nous. Autrement, nous ne parlerons à vous; car pour le seur, vous en avés eu.*

Pour faire fin, ce Cardinal a esté un très-grand personnage en tout. Il mourut en Avignon, empoisonné, si nous voulons croire la *Légende de Saint-Nicaise.*

Quant au CARDINAL DE GUISE, ayant employé sa jeunesse plus en plaisirs et délices de la cour, il ne put nullement approcher de Monsieur le Cardinal son frere; mais sur ses vieux jours, il se mit aux affaires, et est mort en réputation d'un très-habile prélat, et qui avoit (contre toute l'opinion vulgaire) aussi bon-sens et jugement solide

que, s'il eust vescu, ladite ville luy eust eslargy de grandes libéralitez et entretiens, comme à son bon filleul, voire le vouloit-elle tenir pour fils. Monsieur de Guise, qui vit aujourd'huy, et Messieurs ses freres promettent tant d'eux, que vous diriés que cette noble race est fatalement destinée à toute valeur, toute vertu et toute générosité, desquels derniers j'espere en parler en la vie de Monsieur leur pere. Or je fais fin.

Mondit Sieur de Guise eut cinq freres, qui furent six en tout, et furent si bien despartis, qu'il y en eut trois du monde et trois de l'Eglise : les trois du monde furent Messieurs de Guise, d'Aumale et d'Elbœuf : les trois d'Eglise, Messieurs les cardinaux de Lorraine, de Guise et le Grand-Prieur du bon et saint ordre de Jérusalem ; tous six fort dignes et excellents en leurs professions.

Monsieur le CARDINAL DE LORRAINE fut tenu depuis la création des Cardinaux l'un des premiers qui eust esté. Je ne dis pas qu'aucun d'eux, ou en sainteté, ou en sçavoir, ou en autre vertu, et en autre particularité, ne fust (*) que luy particuliérement excellent ; mais cettuy-cy fut fort universel, et pour tout il avoit un esprit fort subtil, bon jugement et bonne retentive. Il estoit de très-bonne grace et belle façon, et d'un très-bel entre-gent, parlant très-bien et très-éloquemment de toutes choses, aussi-bien des mondaines que des divines, très-bien entendant les affaires d'Estat de la France, voire d'autres pays estrangers. Aussi, comme m'a dit autresfois Monsieur de Guise, son nepveu, c'estoit une des grandes despenses qu'il faisoit, qu'à sçavoir des nouvelles de

(*) plus.

que son frere, et qui avoit sa lentitude et songearde façon. Il avoit d'aussi bons advis, et donnoit d'aussi bons conseils qu'aucun qui fust parmy les affaires et conseil du Roy; et ç'a esté luy seul l'unique et le phœnix, sur qui le proverbe du feu Roy François I a eu pratique, qui disoit que les Princes Lorrains ressembloient les coursiers du regne de Naples, qui estoient longs et tardifs à venir, mais venant sur l'age, ils estoient très-bons (1). Celuy-là est le seul Prince dont est fait ce proverbe, car tous Messieurs ses autres freres et nepveux que j'ay veus, ont esté très-bons en leur jeunesse, très-braves, très-courageux et très-généreux; bref, tels en jeunesse que sur l'age, et tels sur l'age qu'en jeunesse, comme j'ay veu Monsieur le Grand-Prieur dont j'ay ci-devant parlé (2), et aussi Monsieur le marquis d'Elbœuf, lequel a suivy en toutes les guerres Monsieur son frere. Il ne faut point demander si, ayant appris de telles belles leçons d'un tel maistre et frere, s'il n'a esté un très-honneste, brave et sage Prince, comme je l'ay veu. Aussi avoit-il bien un très-honneste gouverneur, qui estoit le jeune Rance de Champagne, qu'on appelloit Contenant, qui le gouverna très-bien et très-sagement. Entr'autres perfections qu'avoit ce Prince, il disoit fort bien, et estoit fort éloquent et fort homme de bien : et peu a-t-il fait desplaisir à personne, fors au chevalier de Tenance, très-brave et honneste gentil-homme, et vieux serviteur de leur maison, et sur-tout de feu Monsieur le Grand-Prieur son frere, qu'il fit mettre

(1) Ce proverbe a regardé originairement les chevaux de Cappadoce.

(2) *Voyez ci-dessus, Discours LXXVI, page 164.*

sur un léger sujet à la chaisne, et aussi-tost la barbe rase, lors que le Roy estoit à Marseille; ce qu'il ne trouva bon, et plusieurs de la cour.

Il laissa un fils et une fille de Madame sa femme, héritiere de la maison de Rieux. Le fils est aujourd'huy Monsieur le marquis d'Elbœuf, un très-bon Prince, et d'honneur, et de vertu. Il fut fait prisonnier à Bloys, au massacre de Monsieur de Guise, et donné à Monsieur d'Espernon pour en tirer rançon ; ce qu il fit. Et la sœur est Madame d'Aumale, une très belle et honneste Princesse.

L'autre sixiesme frere de Messieurs de Guise, a esté Monsieur D'AUMALE, faisant le troisiesme, qui a esté un bon Capitaine, mais pourtant le tenoit-on malheureux, sans avoir toutesfois donné, et n'a point donné, pourtant, tant de sujet de luy donner cette qualité, comme la deffaite que fit sur luy le marquis Albert de Brandebourg, (le grand ennemy des Evesques et Prestres,) qui luy survint par trop de courage et de valeur : car n'estant à demy si fort que ledit Marquis, qui avoit près de vingt mille hommes, le charg a et le combattit bravement; mais il fut deffait, blessé, et pris prisonnier, et avec luy ce brave Seigneur Monsieur de Roüan (*) mort : dont certes fut fort grand dommage ; car il estoit un fort bon et vaillant Seigneur et Capitaine, et très-bon serviteur du Roy. Aussi avoit-il cet honneur de luy appartenir; car le comte Jean d'Angoulmois avoit espousé une fille de Roüan, qui fut grand-mere du Roy François. Ledit Monsieur de Roüan fut tué fort misérablement par deux soldats ; lesquels, ayants tous deux contention qui l'avoit pris,

(*) Rohan.

et à qui il seroit, tous deux de despit le tuerent, pour n'estre ny à l'un ny à l'autre, bien qu'il leur dist et cryast qu'il y en avoit assez pour eux deux, et pour les faire riches à jamais de sa rançon. Cela arrive souvent en guerre : en quoy ceux qui la pratiquent, doivent bien avoir esgard et de la prévoyance. Force autres grands Seigneurs et Gentils-hommes de marque furent tuez en cette deffaite, dont fut grande perte pour le Roy.

Voilà qui donna le titre premier de malheureux à Monsieur d'Aumale ; car en sa charge de Colonel-Général de la Cavalerie de France, et en tous les combats qu'il y a faits, il y a esté heureux. Il fut heureux aussi en sa charge de Lieutenant de Roy en Piedmont, et mesmes en la prise de Vulpian. Il fut heureux aussi au retour du voyage d'Italie de Monsieur son frere, dont il retourna par les Grisons fort heureusement, toutes les trouppes saines et sauves, sans y faire leur cimetiere. Bref, en plusieurs belles factions a-t-il esté fort heureux.

En nos guerres civiles, il fut un peu malheureux à Roüen, qu'il assiégea premiérement, et le fallut desassiéger quelques mois après, pour n'avoir qu'un petit camp pour entourner et assiéger cette grande place. Il fut aussi malheureux à la battaille de Dreux; car après avoir bien soustenu avec Monsieur le Connestable, avec qui il estoit à la battaille, la charge, et bien combattu, il fut porté par terre, et eut une espaule rompue. Aussi Monsieur de Guise le loüa fort-là.

Voilà comment il fut heureux et malheureux. Voilà comment aussi, non luy seul, mais les grands Capitaines, sont favorisez du bonheur, et assaillis du malheur. Autrement ne sçauroient estre bons

taine ; car des Empereurs Romains, il en est sorty de plus grands Capitaines Payens, que Chrestiens, et rebelles sur leur patrie, voire d'autres nations, pour avoir fait telles fautes.

Ils furent tous deux en leurs jeunes ans, sur le déclin du regne du Roy François I, et assez avant dans celuy du Roy Henry II, si grands compagnons, amis et confédérez de Cour, que j'ay ouy dire à plusieurs qui les ont veus, s'habiller le plus souvent de mesmes parures, mesmes livrées, estre de mesmes parties en tournois, combats de plaisir, courements de bagues, mascarades, et autres passe-temps et jeux de Cour : tous deux fort enjoüez, et faisant des folies plus extravagantes que tous les autres; et sur-tout ne faisoient nulle folie qu'ils ne fissent mal, tant ils estoient rudes joüeurs et malheureux en leurs jeux.

Si eurent-ils, durant le regne du Roy François I, quelque petit différend; car Monsieur de Guise fut mal-content de luy, d'un conseil qu'il luy demanda sur un mariage que je ne diray point, (*) que

(*) C'étoit celui du Duc d'Aumale avec Diane, fille bâtarde du Roi Henri II et de la Duchesse de Valentinois (*a*).

(*a*) Tout cela est fort brouillé. Il ne s'agissoit nullement là du mariage de cette Diane, mais de celui de Louise de Brezé, seconde fille de la Duchesse de Valentinois, non avec le Duc d'Aumale, n'y en ayant point alors, mais avec Claude, Marquis du Maine, second frere de François, Comte d'Aumale, depuis Duc de Guise, et depuis lui-même Duc d'Aumale : et ce fut ce mariage dont M. de Châtillon tâcha de *dissuader* le Comte d'Aumale, qui le trouva fort mauvais ensuite. L'Auteur de la derniere *Vie de l'Amiral de Coligny* s'est imaginé à-peu-près de même, qu'il s'agissoit là du mariage du Comte d'Aumale, qu'il fait Prince de Joinville ; et là-dessus il forme, *pages* 103-109, un épisode romanesque, tout-à-fait digne du reste de son Ouvrage, rempli d'ailleurs d'anecdotes de pareille espece. Diane, bâtarde de Henri II, n'étoit point fille de la Valentinois ; mais d'une Demoiselle de Coni en Piémont ; et après avoir épousé en premieres noces Horace Farneze, Duc de Castro, elle epousa en secondes François, fils aîné du Connétable de Montmorency.

Monsieur l'Admiral luy dissuada, et luy dit n'estre trop honorable pour luy, et qu'il *valoit mieux* (usant de ces mots) *avoir un pouce d'authorité et de faveur avec honneur, qu'une brassée sans honneur.* Monsieur de Guise disoit, qu'il ne luy avoit pas conseillé en compagnon et amy, mais en celuy qui estoit envieux de son bien et de sa bonne fortune, que ce mariage luy eust pu apporter. Mais ce différend dura peu; et pour ce, furent amis comme devant.

Mais quel changement vint-il après de cette grande amitié? Il s'en conçeut une partie le soir de la battaille gagnée à Renty, dans la chambre du Roy, et devant luy, qu'ainsi qu'ils en discouroient devant le Roy, Monsieur l'Admiral (comme possible envieux de la gloire et de l'honneur qu'il avoit ce jour acquise) luy répugna sur un petit point que dit Monsieur de Guise; si-bien que Monsieur de Guise luy dit : *Ah! Mort-Dieu! ne me veuillés point oster mon honneur.* Monsieur l'Admiral luy respondit : *Je ne le veux point;* et Monsieur de Guise repliqua : *Aussi ne le sçauriés-vous.* De sorte que le Roy, voyant les choses pouvoir aller plus avant, leur commanda de leur taire, et d'estre bons amis : ce qu'ils furent; mais non comme auparavant, et sous quelque beau semblant. Et puis la prise et l'emprisonnement de Monsieur d'Andelot, avec autres envies ambitieuses, alluma mieux le feu de la hayne, qui a duré jusques à leur mort.

Monsieur l'Admiral a dit à un homme qui me l'a dit, qu'il ayda fort à Monsieur de Guise à le faire aymer à Monsieur le Dauphin, lequel avoit eu force favoris; mais les principaux estoient Andouin, Dampierre, Saint-André, Chastaigneraye, Chas-

Estant donc devant la Rochelle, il n'y demeura gueres, qu'il n'y fust tué, et non sans l'avoir souvent avant présagé, comme je luy ay ouy dire : *Voicy le lieu où je mourray*. Son démon possible le luy faisoit dire, ou qu'il sentit en sa conscience je ne sçay quoy, pour avoir esté un peu cruel (disoit-on) au massacre de Paris sur les Huguenots, qu'il espargna peu, à ce qu'aucuns disoient, encore qu'il fust homme-de-bien et d'honneur; mais ils luy avoient tué son frere. Tant y a, ainsi que fut tiré un coup de la grande et longue couleuvrine, qu'on appelloit la vache, et venoit par flanc, ayant percé un gabion, la balle toute morte luy vint donner par le corps, sans luy faire blessure, sinon le meurtrir et l'estouffer. Et ainsi mourut, avec un grand regret de tous les nostres, et une joye extrême de tous les Huguenots, qui ne l'aymoient point, pour la raison que je viens de dire.

Le jour qu'il mourut, devoient encore durer les trefves, qui estoient faites pour quatre jours; mais le matin du quatriesme jour, Monsieur de Bouillon, son nepveu, les rompit par quelques quatre ou cinq volées de canon, dont ils en voyoient un beau coup et belle mire. Aucuns disoient que Monsieur d'Aumale, son oncle, le luy avoit fait faire; et ce pouvoit estre. D'autres, que Monsieur de Bouillon le fit de soy-mesme et de son propre mouvement. Je sçay ce qu'il m'en dit; car il m'aymoit fort. Tant y a que les trefves violées, (et mal-à-propos certes, puis qu'il n'y avoit qu'un jour à les garder; car enfin, il faut tousjours garder sa foy, et mettre tousjours le bon droit de son costé,) nous nous tirasmes si fort les uns les autres, que le soir et la nuit s'approchant, Monsieur d'Aumale eut le coup de sa mort, qu'aucuns opinerent pour vieille revan-

tillon et des Cars (*). Andouin fut tué devant Landrecy, et fort regretté de son maistre. Dampierre fut disgracié et chassé hors de la Cour, par la menée de Monsieur de Chastillon, qui surprit et intercepta quelques lettres qui faisoient contre son maistre et Madame de Valentinois, que le Roy aymoit; si-bien qu'il fut chassé de la Cour, pour n'y tourner plus.

On trouva fort estrange ce trait ingrat de Dampierre, (il faut que j'en parle ainsi, bien qu'il fust mon oncle,) qu'on ne faisoit que venir de le sortir des escoles de Paris, et n'avoit rien veu encore de guerres. Monsieur le Dauphin le prit à luy, et en telle amitié, qu'il luy fit donner une compagnie de cinquante hommes d'armes, et le fit son premier gentil-homme de sa chambre, non sans grande envie de plusieurs autres qui le méritoient mieux que luy. Ainsi trahit-il son maistre. Il avoit espousé ma tante; mais s'il fit ce coup, je ne puis que je ne le blasme, et que je n'en die le vray. Le Seigneur des Cars se trouva aussi embarrassé avec luy, lequel fut aussi disgracié.

Mon oncle de la Chastaigneraye ne fit pas ainsi; car il fut très ferme et loyal à son maistre en la querelle qu'il prit et espousa pour luy contre Jarnac; parce que ledit Jarnac, s'estant vanté d'avoir couché avec une Dame, sa proche et belle-mere, et l'ayant dit à Monsieur le Dauphin, il le redit à d'autres. Jarnac le sçachant, dit que quiconque l'avoit dit, qu'il eust dit, ou s'en fust vanté, qu'il avoit menty. Mon oncle, curieux de l'honneur de son maistre, et le voyant en peine, car il craignoit que le Roy l'intentast, d'autant que ledit Jarnac

(*) *ou* **Descars.**

avoit espousé la sœur de Madame d'Estampes, favorite du Roy, prit le démenty pour son maistre sur luy, et dit qu'il l'avoit dit à luy-mesme, et qu'il le combattroit là-dessus, comme il s'ensuivit, (j'en parle fort au long ailleurs (*),) et mourut sur le point et sur le regne que son maistre l'eust fait très-grand.

Messieurs de Chastillon et de Saint-André resterent seuls favoris, lesquels pourtant, du temps du Roy François, eurent quelque picque qui ne dura gueres.

Monsieur de Guise, encore qu'il fust un jeune Prince, beau et de bonne grace, très-adroit et très-bon homme d'armes, qui se faisoit fort valoir aux tournois de la Cour, il s'accosta de Monsieur l'Admiral, jurerent ensemble amitié telle que j'ay dite, qui dura bien quasi cinq à six ans : et pour ce, dit-on, et Monsieur l'Admiral l'a dit à homme qui me l'a dit, que mondit Sieur l'Admiral le fit aymer à Monsieur le Dauphin, de telle façon qu'on l'a veu depuis et après (comme j'ay dit) que les haynes se semerent entre eux deux : mais non tant que Monsieur l'Admiral n'advertist, du temps du Roy François II, Madame de Guise, qu'il y avoit encore une conjuration secrette contre Monsieur de Guise et sa vie, et qu'elle y prist garde et l'en advertist.

Monsieur l'Admiral ne voulut donner tel advis à Monsieur de Guise luy-mesme, comme j'ay ouy dire, afin qu'il ne pensast que, pour tel advis, il voulust regagner son amitié, et faire du bon et officieux compagnon; mais il le voulut addresser à Madame sa femme. Et cet advis fut donné après

(*) *Dans le* Discours des Duels, *Tome VIII.*

la

la sédition et conjuration d'Amboise, qui estoit pour la seconde ; car Monsieur l'Admiral ne sçeut jamais ladite conjuration d'Amboise, à ce que j'ay ouy dire à aucuns des plus anciens de la religion, et aussi à la Vigne, valet de la Renaudie, qui en sçavoit tout le secret. On ne la luy voulut jamais conférer, d'autant que les conjurateurs le tenoient pour un Seigneur d'honneur, homme de bien, sage, meur, advisé, politique, brave, censeur, pesant les choses, et aymant l'honneur et la vertu, comme il avoit tousjours fait paroistre par ses belles actions passées, et pour ce, les eust bien renvoyez loing, rabroüez, et reculé le tout, voire aydé à leur courir sus. Il n'estoit pas alors à Amboise, mais ouy bien Monsieur le Cardinal son frere, lequel je vis fort animé et coléré contre ces entrepreneurs, et aussi eschauffé à les faire pendre et faire leur procès que tout autre : voire luy-mesme je le vis sortir courageusement sur la Motte aux Connils, ce jour qu'ils vindrent se présenter là auprès.

Il avoit raison de s'en formaliser ainsi, et Monsieur l'Admiral de n'en avoir rien sçeu, ny s'en estre meslé le moins du monde ; car c'estoit l'acte le plus meschant, vilain et détestable qui fut jamais : car quelque belle palliation, couverture et couleur qu'ils luy purent donner, qu'ils n'en vouloient qu'à Messieurs de Guise, (d'autres disoient qu'ils ne vouloient que présenter une requeste au Roy,) s'ils fussent venus à bout de leur dessein, et fussent esté les plus forts, il ne faut point douter que le Roy eust passé comme les autres, ainsi que la Vigne luy-mesme me l'a dit, et d'autres aussi.

La premiere discorde qui parut entre Monsieur de Guise et Monsieur l'Admiral pour la religion, ce fut à Fontainebleau, quand le Roy François II

y fit assembler une petite forme d'estats, et que Monsieur l'Admiral présenta requeste au Roy pour ceux de la religion, demandant liberté de conscience, et qu'il parloit de la part de cinquante mille hommes : que Monsieur de Guise ne se put contenir de colere, qu'il ne dist qu'il en meneroit contre eux cent mille bons catholiques, pour leur rompre la teste, dont il seroit chef. Le Roy François vint à mourir, là où Monsieur l'Admiral commença à entrer en vogue autant que jamais, par le moyen du Roy de Navarre, qui sentoit de la religion, et qu'il possédoit fort, et Monsieur le Prince aussi, qui estoit son nepveu, ayant espousé sa niepce, fille de Madame de Roye, sa sœur.

Monsieur l'Admiral prend ce grand appuy, pour non pas seulement appuyer sa religion, mais pour la hausser bien haut, ainsi qu'il parut dès cette mort jusques à la premiere prise des armes : et le tout fut par les menées artificieuses et le gentil esprit de Monsieur l'Admiral, qui conduisoit et gouvernoit tout à la cour, lors que l'édict de janvier se fit, comme je vis moy-mesme.

Voilà donc la religion si haussée, si bien relevée et fortifiée, qu'à cette prise des armes premieres, tout-à-coup quasi toutes les meilleures villes de France furent surprises par ceux de la religion, qui fut un très grand cas : mesme Paris estoit en danger, sans les venuës et secours de Messieurs le Connestable, de Guise et Mareschal de Saint-André.

Toulouse aussi, qui est après Paris la plus ferme catholique, et la plus remplie de catholiques qui soit en France, fut prise : et sans Monsieur de Boyjourdan l'aisné (*), très-brave et vaillant gentil-

(*) Ou *Bazordan*. Il fut tué au siege de Montauban, le

homme, nepveu de Monsieur le mareschal de Termes, et autres vaillants et braves gentils-hommes Gascons, que Monsieur de Montluc raconte, elle estoit huguenotte comme les autres; car elle fut prise vingt heures, et puis recouverte par les armes et la conduite belle dudit Boyjourdan, et autres braves et vaillants de la ville.

De spécifier par noms les villes qui furent alors surprises, ce seroit chose superflue : car je me souviens que, lors de cette grande esmeute et sédition, quand on demandoit quelles villes estoient prises, et quelles villes tenoient pour les huguenots? On disoit : *Mais demandés qui sont celles qui ne tiennent pour eux ?* Et de toute cette grande, admirable et incrédule entreprise, fut le seul autheur et conducteur Monsieur l'Admiral. Par-là on peut connoistre quel grand Capitaine ç'a esté.

J'ay ouy conter que le Prince de Parme dernièrement, quand il eut entendu la grande révolte que feu Monsieur de Guise fit de tout le royaume de France, et mesme de la ville de Paris, en ces barricades qui, en moins d'un rien, furent faites contre le Roy, qu'il dit et advoüa que Monsieur de Guise estoit le plus grand Capitaine aujourd'huy de toute la chrestienté, par une si soudaine révolte et désobéyssance ainsi faite tout-à-coup contre son Roy. Je croy que, dans son ame, il eust bien voulu en pouvoir faire de mesme au Pays-Bas, pour s'en rendre le maistre, et en despouiller le Roy d'Espagne,

22 Octobre 1562. Un Boisjourdan, Officier de la garnison de Treves, fut décapité en 1675 à Metz, pour sédition contre le Maréchal de Créqui, enfermé dans Treves, et qui ne vouloit pas rendre cette place, que les Allemands assiégeoient.

et puis après porter le titre luy-mesme qu'il bailloit à autruy, bien qu'il le portast d'ailleurs.

Voilà donc pourquoy nous devons tenir Monsieur l'Admiral très-admirable et un très-parfait Capitaine, d'avoir bandé contre son propre Roy, son Royaume, et l'avoir luy-mesme ainsi soustenu et maintenu par ses armes si bravement, et par son esprit, ses menées et conduites, si sagement. J'ay ouy dire qu'un jour luy devisant familiérement avec Monsieur le Mareschal de Strozze, sur la grandeur et splendeur du Royaume de France, et que mal-aysément se pourroit-elle ruyner ny esteindre, et par quel moyen pourtant cela se pourroit faire : Monsieur le Mareschal luy respondit, qu'il n'y en avoit d'autre que de luy faire changer de religion, et introduire une nouvelle ; affirmant que les changements de religion font perdre les Royaumes plus que tous autres moyens et inventions, artifices, ambitions, dominations, nouvelles libertez, ou soulagement de tailles, et eslévation de peuples, sçauroient faire, ny nouveau Prince.

Et c'est ce que dit une fois un certain Ambassadeur du Pape au Roy François, qui, se plaignant et se mescontentant du pape Clément pour quelque chose, il luy dit, que s'il ne le contentoit, il permettroit la nouvelle religion de Luther en son royaume, aussi-bien qu'avoit fait le Roy d'Angleterre. Cet Ambassadeur luy respondit franchement : *Sire, vous en seriés marry le premier, et vous en prendroit très-mal, et y perdriés plus que le Pape, car une nouvelle religion mise parmy un peuple, ne demande après que changement du Prince.* A quoy songeant incontinent le Roy, il embrassa ledit Nonce, et dit qu'il estoit vray, et l'en ayma tousjours depuis de ce bon advis. Voilà

pourquoy le grand-Sultan Solyman deffendit celle de Luther comme la peste, se fondant sur ces mesmes raisons.

J'ay usé de ce mot de Nonce, puis qu'il s'use aujourd'huy ; mais j'ay veu à mon advénement à la Cour, que l'on n'en usoit, si-non d'Ambassadeur du Pape : et quand ce nom de Nonce fut introduit, par dérision on disoit : *Voilà l'Once du Pape*. Et certes plusieurs ne gousterent bien ce mot du commencement, comme autant vaudroit qu'on dist le *Messager du Pape* comme *Nonce ;* car *Nuncius* en latin, n'est autre chose à dire que *Messager :* et par ainsi, ces beaux pindariseurs de mots, pensant faillir, ou ne dire pas bien qu'*Ambassadeur du Pape*, allerent trouver le *Nonce du Pape*, que (comme j'ay dit) au commencement que ce nom fut introduit parmy les Dames, Filles et Cavaliers de la Cour, ils disoient souvent par dérision, quand l'Ambassadeur ou le Nonce du Pape arrivoit en la chambre du Roy et de la Reyne : *Gare l'Once du Pape qui arrive.* Surquoy feu Monsieur de la Fayette, qui rencontroit des mieux, bien qu'il bégueyast un peu, dit une fois : *Par Dieu*, (dit-il) *l'on changera tant ces noms d'Ambassadeur et de Nonce du Pape, qu'à la fin on viendra dire : voilà l'ange, ou l'annonciateur, ou le précurseur du Pape, qui vient parler au Roy et à la Reyne.*

Or, pour venir à Monsieur l'Admiral, il prit si grand goust à cette noix que luy donna Monsieur le mareschal de Strozze, qu'il ne s'en dégousta jamais, jusques à ce qu'il en eust fait et veu l'expérience : et pour ce, aucuns ont voulu dire, qu'il avoit plus d'ambition que de religion, et que ses actions ont plus tendu à l'un qu'à l'autre. Or,

je ne sçay ce qu'il en pouvoit avoir dans l'ame pour cela. Mais le zele et la dévotion qu'il a porté tousjours à sa religion, et comme il l'a bien embrassée et servie, font foy de tout : et qui plus est, les paix qu'il a faites. Car aussi-tost que le Roy luy accordoit et à ses partisans l'exercice de leur religion, le voilà qu'il mettoit aussi-tost les armes bas, sans retenir une seule ville pour sa seureté, et les rendoit aussi-tost toutes; ce que n'ont fait les autres qui ont commandé après luy : et quand on luy disoit pourquoy il n'en retenoit aucunes pour soy et pour eux tous, il respondoit qu'ils ne sçauroient se rendre plus coupables que de cette façon de tenir les villes ainsi du Roy; et que, puis qu'il leur permettoit ainsi la liberté de leurs consciences et l'exercice de leur religion, que vouloient-ils davantage ?

Aux premieres et secondes guerres, il rendit tout aussi-tost Orléans, qui leur avoit esté tant bonne ville et tant propre nourrice : et plusieurs luy crioient pourquoy au moins il ne réservoit cette ville pour sa seureté, et qui estoit si proche de sa maison ? Il rendit, aux troisiesmes troubles, Angoulesme de mesme, que les Huguenots de Poictou, Angoulmois et Xaintonge qui en ont esté la fourmilliere ou pépiniere, tousjours crierent fort après luy, et le prierent instamment de ne la rendre; voire qu'ils voulurent mal mortel à Monsieur de Sainte-Mesme, sage et bon Capitaine, qui l'avoit rendue si facilement, qu'il ne l'eust gardée pour eux.

Mais ce grand Admiral estoit si grand, si craint et si redouté, et avoit pris telle créance et pouvoir sur ses partisans, qu'ils n'eussent jamais osé le moins du monde contredire à ce qu'il avoit une fois dit et arresté; et aussi qu'il se fondoit tous-

jours sur ce grand point de la religion : *Car*, (disoit-il) *puis que nous avons nostre religion, que nous faut-il davantage?* Dont par-là connoît-on combien il estoit plus homme de bien et religieux qu'on ne pensoit. Aussi telle bonté le fit perdre.

Car s'il se fust réservé de bonnes villes, on eust dix fois songé à le faire mourir. Bien est-il vray qu'il a esté fort ambitieux pour son Roy, et fort songeant et tendant à le faire grand. Car il me souvient que (lors qu'il vint à la cour, où il mourut, le Roy estant à Saint-Clou, au mesme logis où la conjuration fut faite contre luy, et où depuis fut tué nostre Roy Henry III, le grand autheur et fauteur de la conjuration, et la Reyne y fut malade,) un matin qu'elle avoit pris médecine, Monsieur l'Admiral entra dans sa salle, où il nous trouva, Monsieur de Strozze et moy, tous deux tous seuls : ainsi qu'il frappa à la porte de la chambre de la Reyne, pour y entrer, une de ses femmes-de-chambre, qui estoient quasi toutes huguenottes, au moins les principales, luy dit que la Reyne n'avoit encore rendu sa médecine, et qu'il attendist un peu ; ce qu'il fit, et se mit à promener avec nous, et nous discourir des affaires de Flandres, qui alloient bien, à cause des villes de Valenciennes et Mons surprises, dont il en avoit une joye extrême ; et puis nous parla de nostre embarquement que nous allions faire en Broüage, et des commandements qu'il avoit faits aux ports de son admirauté de nous assister du tout. *Or*, dit-il, *Dieu soit loüé, tout va bien. Avant qu'il soit longtemps, nous aurons chassé l'Espagnol du Pays-Bas, et en aurons fait nostre Roy maistre, ou nous y mourrons tous, et moy-mesme le premier ; et n'y plaindray point ma vie, si je la perds pour ce bon*

sujet. Et pour ce vouloit-il fort que Monsieur de Strozze rompist son dessein d'aller vers les isles du Pérou, et allassions fondre par mer en Flandres, et luy viendroit par terre : si-bien que si nous nous entendions ainsi, tout iroit à souhait : et derechef nous envoya en Broüage un très-habile gentil-homme des siens, pour nous prier encore de nous y acheminer, et luy qui commençoit à partir. A quoy nous fusmes esbranlez. Mais nous nous donnasmes la garde qu'au plus beau de nos belles résolutions et déterminé partement, la mort malheureuse entrevint de ce grand Capitaine.

Mort malheureuse la puis-je bien appeller pour toute la France, veu les maux qui depuis s'en sont ensuivis et s'ensuivront encore. Car que pouvoit le Roy souhaiter davantage et de meilleur, que de deffaire de telle façon un si puissant ennemy, puis que, dans son ame, il le tenoit tel, bien qu'il luy monstrast beau semblant, et s'en alloit de son royaume, et luy emmenoit vingt mille hommes de ses partisans, et Dieu sçait, des meilleurs, et luy alloit conquester tout un pays aussi grand qu'un royaume, et le luy approprier? Car pour soy, il n'en vouloit point : c'estoit abus, ny qu'il se voulust faire Roy de France. Il en eut autant d'envie et de souhait que moy. Mais bien desiroit-il avoir une grande charge sous son Roy, tenir près de luy le rang qu'il méritoit et avoit tenu autresfois près de son grand Roy Henry, estre son lieutenant-général en ses conquestes, et en estre gratifié de quelques biens, comme de raison : et se fust-il ainsi mieux maintenu et agrandy, et se fait craindre, sous l'authorité d'un tel Roy son maistre, que s'il eust voulu le tout s'approprier à luy, et s'en faire souverain, il eust eu de la peine grande

et du danger, pour longuement garder ce titre et prééminence. Et voilà ce qu'il vouloit, car je le sçay d'un bon lieu et d'un homme qui le sçavoit et tenoit de luy : et voilà ce que le Roy luy devoit accorder et permettre de laisser faire, et purger son royaume de gens qu'il n'aymoit pas, sans se souiller les mains d'un très-ord massacre ; ainsi que fit Bertrand du Guesclin, ce grand Capitaine, quand il purgea la France de ces meschants garniments et fainéants de guerre, et les emmena avec luy. C'estoit un vray et pareil moyen de se deffaire ainsi des Huguenots : et ce fut ce que Monsieur l'Admiral sçeut bien représenter au Roy, quand il luy remonstra qu'il falloit faire la guerre au Roy d'Espagne, ou qu'il se résolust d'avoir encore la guerre en son royaume, dont aucuns du conseil en furent si scandalisez, qu'ils commencerent à crier sourdement : *Tolle, tolle, crucifige, blasphemavit* (*), et en firent un grand bouclier et en leverent la banniere. Mais ils ne le prirent pas du bon biais qu'il le falloit, pauvres gens qu'ils estoient. Car Monsieur l'Admiral voyoit bien le naturel de ses huguenots, que, s'il ne les occupoit et amusoit au-dehors, que pour le seur, ils recommenceroient à brouiller au-dedans, tant il les connoissoit brouillons, remuants, fretillants, et amateurs de la picorée. Je sçay ce qu'il m'en dit une fois à la Rochelle, que je l'estois allé voir, et mourut un an après : et me faisoit cet honneur de discourir avec moy, bien que je ne fusse de son party, et fusse encore jeune, et fort incapable de ses secrets ; mais il m'aymoit, car je luy estois fort proche, à cause de Madame sa femme.

(*) C'est-à-dire, *Otez-le, ôtez-le, et le crucifiez, il a blasphémé.*

Je sçay bien aussi ce que m'en a dit Monsieur de la Noüe, lequel, tant qu'il a pu, reprit les erres de Monsieur l'Admiral, pour jetter la guerre de dedans au-dehors, ainsi qu'il a fait paroistre par le long séjour qu'il a fait en Flandres, car il m'a juré cent fois qu'il n'y avoit rien au monde qu'il détestast tant que la guerre civile, et que Monsieur l'Admiral la détestoit bien autant, et que jamais plus il n'y retourneroit que par force.

Le Roy donc, ne se voulant servir de luy en si bonnes affaires, fut, ou de luy-mesme, ou de plusieurs de son conseil, persuadé de le faire mourir : et pour ce, fut attiré le Sieur de Montravel, qui avoit tué auparavant le Sieur de Moüy, son maistre, qu'on appelloit *le Tueur du Roy*, ou *le Tueur aux gages du Roy;* lequel, ainsi que Monsieur l'Admiral se retiroit en son logis, et estant devant celuy du Chancelier, ledit Montravel, caché en une fenestre d'un meschant petit logis qui estoit là près, tira à mondit Sieur l'Admiral une harquebuzade au bras, ainsi qu'il lisoit une lettre en marchant.

Monsieur l'Admiral, se sentant blessé, il ne dit autre chose, si-non que : *Le coup vient de là;* et se retira en son logis, et se fit soudainement panser. Le Roy et toute sa Cour, tant des catholiques, que des huguenots, fut fort troublée, mais plus les huguenots, qui userent des paroles et menaces par trop insolentes, qu'ils frapperoient, qu'ils tueroient; ce qui causa la mort de Monsieur l'Admiral : non qu'il fust mort de son coup, car ce ne fust rien esté; mais qu'on la luy procura, veu les menaces. Pour ce, le massacre général de la Saint-Barthelemy fut arresté et conjuré. Je m'en rapporte à ce qui en est. Il n'y en a aucun qui le

sçache mieux aujourd'huy que le Mareschal de Rays (1), le premier et principal autheur et conseiller du fait, lequel est encore vivant : car tous les autres sont morts par permission divine, puis que Dieu ne hayt (2) tant que le sang respandu de quelque créature que ce soit, car elle est faite à sa semblance. Ledit Mareschal n'est pas mort encore; mais y a près de vingt ans qu'il est si malsain, que sa vie ne s'appelle pas vie, mais plustost martyre.

Monsieur l'Admiral estant blessé, fut fort bien secouru des médecins et chirurgiens du Roy, et mesme de ce grand personnage Maistre Ambroise Paré, son premier chirurgien, qui estoit fort huguenot; et y furent tous envoyez du Roy. Il fut aussi visité du Roy, qui jura et renia qu'il vengeroit sa blessure, et qu'il prist courage, et qu'il connoistroit combien cela luy touchoit. La Reyne aussi le fut voir, et leur dit à tous deux de grandes choses, dit-on, et leur révéla de grands secrets, qui tendoient tous à leur grandeur : et son discours dura fort long-temps, qui fut entendu fort attentivement de leurs Majestez, et monstrerent grande apparence par l'extérieur qu'elles le goustoient; mais tout ce beau semblant tourna après à mal, dont l'on s'estonna fort comme leurs Majestez pouvoient joüer un tel rosle ainsi emmasqué, si auparavant elles avoient résolu ce massacre.

L'heure donc de la nuit et des matines de cette sanglante feste, estant venue, Monsieur de Guise en estant adverty du Roy, et bien-ayse de l'occasion de venger la mort de Monsieur son pere, s'en alla très-bien accompagné au logis de Monsieur

(1) Le Maréchal de Retz. (2) rien.

l'Admiral, qui fut aussi-tost forcé. Il en ouyt le bruit, et se douta soudain de son malheur, et fit sa priere à Dieu.

Sur ce, Besme, gentil-homme Allemand, le premier bien suivy monta en-haut, et ayant faussé la porte de la chambre, vint à Monsieur l'Admiral, avec un grand espieu large en la main. A qui Monsieur l'Admiral ayant dit : *Ah ! jeune homme, ne souille point tes mains dans le sang d'un si grand Capitaine.* L'autre, sans aucun esgard, luy fourre dans le corps ce large espieu : et puis luy et d'autres le prirent, (Monsieur de Guise, qui estoit en-bas, crioit : *Est-il mort ?*) et le jetterent par la fenestre dans la cour : non sans peine, car le corps retenant encore de cette vigueur généreuse du passé, résista un peu, s'empeschant des jambes contre la muraille de la fenestre, à cette cheute. Mais, aydé par d'autres, il fut précipité. Monsieur de Guise ne le fit que regarder seulement, sans luy faire outrage, tendant à la mort. De descrire les insolences et opprobres que d'autres firent à son corps, cela est indigne de la plume et escriture d'un honneste cavalier : mais tant y a que tels luy firent des injures, des vilainies, insolences et opprobres, lesquels auparavant ne l'osoient regarder, et trembloient devant luy. Ainsi vit-on jadis devant Troye, des Grecs les moins vaillants braver autour du corps d'Hector mort. Ainsi voit-on souvent aux déserts de Barbarie les animaux les plus timides braver autour d'un grand lion mort, gisant dessus le sable, qui souloit estre auparavant la terreur de tout un terroir et de toute une grande et spacieuse forest. Ceux aussi, (et des plus grands,) qui craignoient ce grand Admiral, et qui à teste basse s'inclinoient à luy auparavant, bravoient et

triomphoient très-arrogants autour de ce pauvre tronc. Sa teste fut aussi-tost séparée de ce noble corps, et portée au Pape, ce dit-on, mais (1) la plus saine voix, au Roy d Espagne, en signe d'un présent fort triomphant et très-agréable, qui fut accepté d'un visage très-joyeux et d'un cœur de mesme. Tant y a que, ce fust ou l'un ou l'autre qui le reçeust, (2) eut grand subjet de s'esjouyr; car ils perdirent un très-grand et très-dangereux ennemy, qui leur eust bien fait du mal encore, si on l'eust laissé faire.

J'ay ouy conter à un galant Cavalier, qui estoit alors en Espagne, quand les nouvelles du massacre de la Saint-Barthelemy y arriverent, lesquelles porta un courrier du Roy d'Espagne des meilleurs qu'on pust voir, et s'appelloit Jean Bouracchio, qui fit telle diligence, qu'en trois jours et trois nuits il arriva de Paris à Madrid, et sans dormir; ce que le Roy son maistre admira fort : aussi luy donna-t-il bien le vin, tant pour la diligence que pour les bonnes nouvelles qu'il luy porta.

Il ne faut point douter si le Roy d'Espagne en fut bien-ayse; car au monde n'avoit-il pires ennemis que Monsieur l'Admiral et ses partisans.

Du commencement, il ne put croire que tous les principaux chefs fussent esté ainsi attrappez, sans la lettre que le Roy son frere luy escrivoit, ce disoit-il, qui en faisoit bonne foy. Après que le Roy eut bien interrogé son courrier, il l'envoya de ce pas à l'admiral de Castille, qui estoit alors à Madrid, ensemble la lettre que le Roy luy escrivoit, pour luy faire part des bonnes nouvelles qu'il avoit reçeues.

(1) selon. (2) il.

Le courrier estant arrivé, il commence à cryer dès la porte et basse-cour du logis de l'Admiral : *Nuevas, nuevas, buenas nuevas* (1) ; et montant en la salle, que l'Admiral commençoit à souper, cryoit encore : *Buenas nuevas. Todos los Luteranos, y de los mas principales, son muertos, y matados en Paris ay tres dias* (2). Et s'approchant de l'Admiral, il luy donna la lettre que le Roy luy envoyoit, et l'ayant leue, il en sçeut tout le discours, et par le courrier aussi : et s'estant tourné vers la compagnie qui estoit à la table, il dit : *No es cosa mas cierta, que todos los principales son muertos, sino tres : et Vandomillo* (il appelloit ainsi le Roy de Navarre ; comme disant, le petit Vendosme ; mais il leur a bien appris depuis à l'appeller autrement.) *Primiero, alqual perdonò el Rey, por l'amor de su esposa : al principe de Condé perdone tan bien, porque es nigno : por tercero, el Conde de Montgomery, huy oyse* (3) *salvo con una vega* (4), *y hizo s'estenta* (5) *leguas s'imparar* (6), *et assi se salvo, per grand miraglo de diablo, no de Dios* (7).

Pour-lors soupoit avec cet Admiral de Castille, le duc de l'Infantusque (8), fort jeune Prince, et

(1) C'est-à-dire, *Nouvelles, nouvelles, bonnes nouvelles !*

(2) C'est-à-dire, *Bonnes nouvelles ! Tous les Luthériens, et même les principaux, sont morts, et massacrés à Paris depuis trois jours.*

(3) huyo y se. (4) yega. (5) sestanta. (6) sin parar.

(7) C'est-à-dire, *Il n'y a rien de si certain que tous les principaux sont morts, exceptez trois : le premier, Vandomet, auquel le Roi a pardonné, à cause de sa femme ; le second, le Prince de Condé, parce que ce n'est qu'un enfant ; et le troisieme, le Comte de Mongommery, qui s'est sauvé sur une jument, par un miracle non de Dieu, mais du diable, ayant fait soixante et dix lieues sans s'arrêter.*

(8) Infantade.

peu encore pratic, qui demanda si ce Monsieur l'Admiral de France, et tous ses partisans, estoient Chrestiens? qui respondit qu'ouy. Luy, après repliqua : *Como diablo puede ser, que, pues que son Franceses y assy Christianos, se matan como bestias* (1)?

L'Admiral luy respondit: *Calla, Segnor Ducque, que la guerra dy Francia, es la pax d'Espagna, y la pax d'Espagna es la guerra dy Francia con nuestros dublones* (2). Voilà ce que m'en conta ce Cavalier, qui estoit alors à la table de cet Admiral, qui ouyt tout ce discours.

Touchant l'allegresse et la contenance qu'en fit le bon et saint pape Pie V, (on le peut appeller ainsi) de ce massacre susdit, j'ay ouy dire à homme d'honneur, qui pour lors estoit à Rome, et qui en sçavoit des secrets, que, quand on luy en porta des nouvelles, il en jetta des larmes, non pour joye qu'il en eust, comme force gens font en cas pareil, mais de deuil : et quand aucuns de Messieurs les Cardinaux, qui estoient près de luy, remonstrerent pourquoy il pleuroit et s'attristoit ainsi d'une si belle dépesche de ces gens malheureux, ennemis de Dieu et de sa Sainteté? *Hélas, hélas!* (ce dit-il) *je pleure la façon dont le Roy a usé, par trop illicite et deffendue de Dieu, pour faire une telle punition; et que je crains qu'il en tombera une sur luy, et ne la fera gueres longue desormais!* Comme ce saint homme

(1) C'est-à-dire, *Comment, diable, se peut-il que, puisqu'ils sont François et Chrétiens, ils s'assomment ainsi comme des bêtes?*

(2) C'est-à-dire, *Doucement, M. le Duc. La guerre de France est la paix de l'Espagne, et la paix de l'Espagne est la guerre de la France, à l'aide de nos doublons.*

sçeut très-bien prophétiser par l'esprit de Dieu, que je croy qu'il avoit autant que jamais eut Pape. *Je pleure aussi* (dit-il) *que, parmy tant de gens morts, il n'en soit mort aussi-bien des innocents que des coupables.* Comme il fut vray, mesme de fort bons catholiques, que leurs ennemis faisoient accroire qu'ils estoient Huguenots. De plus, ajousta ce bon Saint-Pere : *Possible qu'à plusieurs de ces morts, Dieu eust fait la grace de se repentir, et de retourner au bon chemin, ainsi que l'on a veu arriver à force en cas pareils.* Comme de vray, combien avons-nous veu depuis force Huguenots s'estre convertis, et faits bons Catholiques? Les chemins en rompent. Voilà le beau dire et la belle prophétie de ce Saint-Pere sur ce malheureux massacre.

C'est un grand cas, qu'un Seigneur simple, et non point souverain, mais pourtant d'un très-haut et ancien lignage de Coligny en Savoye, et autrefois souverain et très-grand, ayt fait trembler toute la Chrestienté, et remplie de son nom et de sa renommée, tellement que lors, de l'Admiral de France, en estoit-il plus parlé que du Roy de France. Et si son nom estoit connu parmy les Chrestiens, il est allé jusques aux Turcs : de telle façon, et n'y a rien si vray, que le grand-Sultan Solyman, l'un des grands personnages et Capitaines qui regna depuis les Ottomans, un an avant qu'il mourust, l'envoya rechercher d'amitié et accointance, et luy demander advis comme d'un oracle d'Apollo; et comme je tiens de bon lieu, ils avoient quelque intelligence pour faire quelque haute entreprise, que je n'ay jamais pu tirer ny sçavoir de Monsieur de Theligny, mon grand amy et frere d'alliance, qui fut dépesché de Monsieur l'Admiral,

l'Admiral, avec le Seigneur de Villeconnin, à Constantinople, là-où ils ne le trouverent point, car il en estoit déjà party pour son voyage de Siguet, où il mourut. Voilà quel a esté ce grand Admiral, parmy les Chrestiens, et parmy les infideles.

Je parle de luy en mon livre des colonels plus au long; et sur ce beau renom, il est mort. Quel dommage! Il y eut quelqu'un qui fit son épitaphe en vers grecs, où il introduit un passant qui s'enquiert et demande là-où est le tombeau de ce grand Admiral tant renommé par le monde, qu'il demande par grande admiration visiter. Un autre luy respond : *Passant, sans faire plus grand chemin, tu peux bien ne passer plus outre, ou t'en retourner en-arriere : car tu n'en trouveras aucun icy-bas, d'autant que le monde et le Ciel l'ont pris, et l'ont porté ensepvelir dans le sein de l'immortalité, où maintenant il gist à son ayse.*

Parlons un peu, que devint ce Besme qui le tua. On disoit pourtant qu'alors Sarlabous, gouverneur du Havre, se vanta de l'avoir tué. Si c'est la vérité, ou qu'il s'en soit vanté à faux, c'est une récompense mauvaise d'un Capitaine envers son Colonel, qui d'autresfois luy avoit commandé. Mais pour le seur, ce fut Besme : possible que l'autre luy donna quelque coup. Et pour en voir une divine vengeance, ce Besme estoit un gentilhomme Allemand, que j'avois veu d'autresfois nourry Page du cardinal de Guise. Il se mit en telle grace et amitié de Monsieur de Guise, qu'il le gouvernoit paisiblement ; et pour ce luy fit espouser la fille bastarde du grand cardinal de Lorraine. Je nommerois bien sa mere, et cette fille, dite Arne, fort belle et honneste Damoiselle,

et bien créée en la Cour d'Espagne, et nourrie de cette nostre grande Reyne de là, à qui je l'ay veuë; et après sa mort, elle s'en vint en France demeurer avec la Reyne-mere, qui n'en refusa jamais.

Le Roy d'Espagne fut si libéral à l'endroit de toutes ces filles nourries avec la Reyne sa femme, qu'entr'autres beaux présents, il leur donna à chacune trois ou quatre mille escus pour mariage, s'il me souvient bien, mais il me semble qu'il y en avoit plustost plus que moins : et ce mariage n'estoit payé, ny délivré, si-non lors qu'elles estoient mariées.

Arne doncques estant mariée, son homme se résout deux ans après d'aller en Espagne, par le moyen de Monsieur de Guise, tant pour quérir son mariage, que pour braver et se monstrer en piaffe devant le Roy et les Espagnols, et dire que c'estoit luy qui avoit fait le coup de Monsieur l'Admiral; (et quel coup à son advantage, qu'un petit enfant en eust fait autant ?) Il y va et sans danger, et y fut très-bien venu et payé, dont la pluspart de son argent il le mit en pierreries, bagues, joyaux et babioles, pour mieux porter son fait, et aussi qu'il sçavoit bien que Monsieur de Guise l'en déchargeroit. Outre tout cela, le Roy d'Espagne le gratifia de quelque autre présent, pour la gratification et récompense du meurtre, pour son retour. Il fut si imprudent et perdu d'esprit et d'entendement, ou Dieu, juste vengeur des forfaits, possible l'aveugla de telle façon, ou son démon malin ou malheureux destin l'y conduisoit, qu'il vint passer le grand chemin des postes de la Guyenne, où les Huguenots avoient bon crédit, lesquels alors faisoient quelque petite

guerre pour les forteresses petites qu'ils tenoient. Par-quoy, il fut pris entre Barbezieux et Chasteauneuf, et mené prisonnier au chasteau de Bouteville, où commandoit pour lors le Sieur de Bertauville, qui commande aujourd'huy à Ponts.

Il fut là gardé long-temps prisonnier, dont fut remonstré audit Bertauville ce qu'il vouloit faire de cet homme, et qu'il ne falloit qu'une heure qu'il se sauvast, (comme de vray il la faillit une fois,) et s'il ne sçavoit pas ce qu'il méritoit ?

Par-quoy, un jour, on luy fit accroire, qu'il vouloit rompre les prisons et se sauver, comme de vray il y eut de l'apparence; si-bien qu'il fut tué, et eut ce qu'il avoit presté à Monsieur l'Admiral : et très-bien employé; car il estoit venu trop hautain et trop glorieux, de ce coup, bien qu'il ne fust pas plus mauvais qu'un autre, comme je le vis au siege de la Rochelle, ainsi que je le voyois fort eschauffé de retirer Monsieur de Guise des coups et harquebuzades, et luy remonstrer les hazards qu'il couroit, et luy pour son honneur avec son maistre.

Que si Monsieur de Guise (disoit-on) l'eust voulu croire, il n'eust acquis la réputation d'estre si vaillant comme il a esté : et croy que, dès-lors, sa conscience l'avoit jugé pour l'advenir; car la mort de si grand personnage est tousjours fatale à ceux qui la donnent ou procurent. Plusieurs, (comme cettuy-cy) s'en sont ressentis, bien qu'ils fussent des plus grands, que je ne diray point. Et si diray encore plus, que, bien que le Roy d'Espagne, et le duc d'Albe, alors son lieutenant en Flandres et au siege de Mons en Haynaut, quand cela vint, furent avec leurs Espagnols très-joyeux de cette mort, et de plusieurs de ses partisans, si

ne l'approuverent-ils jamais de la façon; et que cela sentoit plustost son carnage barbare et de Turc, que son cousteau de justice chrestienne.

Je l'ay ainsi ouy dire à aucuns braves soldats Espagnols, que le Duc d'Albe ne fit pas ainsi à ceux de la ville de Harlem, qu'il fit tous punir par forme de justice. Car aussi pourquoy Dieu l'a-t-il donnée aux grands, si-non pour la bien exercer comme il faut, et non pour en abuser?

J'ay ouy aussi dire que, lors de sa mort, ledit Duc d'Albe dit : *Muerto l'Admirante, perdido un gran Capitan por Francia, y gran enemigo por Espagna* (*).

Or il y en a eu aucuns qui ont voulu dire mondit Seigneur l'Admiral n'avoir esté si hardi et vaillant Capitaine comme il a esté sage, prudent et très-ingénieux. N'appellés-vous point cela vaillant et hardy, qui a donné tant de battailles en son temps, et qui les a fait germer de la façon qu'on les a veues?

Considérons un peu combien, en tant de guerres que nous avons faites de delà et de deçà les monts, nous avons veu de battailles depuis celle de Ravenne, encore par si longs intervalles des unes aux autres, que l'on tenoit pour un grand cas de s'estre trouvé en une battaille : et y couroit-on comme à un jubilé, à l'un pour gagner le salut de son ame, et à l'autre pour l'honneur de chevalerie, et faire appeller sa femme Madame.

Après Ravenne donc vint celle de Marignan contre les Suisses, celle de la Bicoque, celle de Pavie, celle de Cérizoles, celle de Renty, qu'au-

(*) C'est-à-dire, *L'Amiral mort, c'est un grand Capitaine de perdu pour la France, et un grand ennemi pour l'Espagne.*

cuns ont voulu plustost dire rencontre que bataille : mais pourtant là où l'artillerie joüe, là où les deux grands chefs souverains y sont en personne et en armes, là où l'on combat si-bien, que l'une des avant-gardes est deffaite et en route, ce a se peut dire battaille, comme je tiens de grands Capitaines. De mesme en peut on dire de celle du mareschal Strozze, qu'aucuns ont tousjours plustost nommé la deffaite du mareschal Strozze qu'autrement. Puis les battailles de Saint-Quentin et Gravelines. Voyés doncques qu'en si longues années, et parmy gens si guerriers que les François, Espagnols, Suisses et Italiens, si peu de battailles se sont ensuivies et ordonnées. Voyés aussi, de l'autre costé, combien Monsieur l'Admiral en cinq ou six ans en a donné. Celle de Dreux, que j'ay veu comparer aux vieux Capitaines à celle de Ravenne, pour avoir esté très-bien débattue et opiniastrée. Voire celle des Suisses. Celle de Saint-Denis, avec une poignée de gens que les huguenots avoient encontre nous, qui estions quatre contre un. Celle de Jarnac, ou Bassac, où nous avions des Reystres du Rhingrave et autres estrangers, et eux n'estoient que François tous purs. Celle de Montcontour, où les uns et les autres François se trouvérent fort entremeslés de grande quantité d'estrangers. Et puis celle d'Arne-le-Duc, qu'on a dit plustost rencontre que bat taille.

Et notés qu'à toutes ces battailles, Monsieur l'Admiral menoit les avant-gardes, et y estoit des premiers aux hazards et aux coups, dont il en rapportoit des aucunes de bonnes marques et blessures. N'appellés-vous point donc celuy-là vaillant et hardy? Je ne mets en conte les fois qu'il a présenté fors battailles, qui n'ont manqué pour luy

à estre données, comme à Talsy, à Pamprou, à Jazeneuil, à Lodun, qui faillirent pour les accidents et inconvénients, que ceux qui estoient de ce temps ont veu aussi-bien que moy, et que l'on a escrit; entr'autres Monsieur de la Nouë, qui en a parlé, et d'autres choses aussi véritables que jamais homme qui ayt escrit, bien que quelquefois il favorise un peu les siens.

En quel rang mettrons-nous aussi la deffaite de la Roche-la-Bélie, là où le Colonel-général de nostre infanterie fut pris, vingt-cinq Capitaines des siens morts, et quelque huit cent de ses meilleurs soldats. Je laisse à dire à ceux qui y estoient, à quoy il tint qu'à ce coup la battaille ne se donnast, ny mesme au petit Limoges.

Voilà donc comment ce grand Capitaine engendroit les battailles. Que si les unes venoient à leur perfection et maturité, et les autres non, il n'en pouvoit mais, non plus qu'un pere qui engendre des enfants, les uns qui naissent et viennent à bien, les autres meurent aussi-tost, et ne viennent à profit, ne laisse pour cela à avoir fait son devoir en la procréation.

Tant d'autres endroits pareils conterois-je, mais je n'aurois jamais fait, qu'on pourra bien voir dans les Mémoires de Monsieur de la Nouë, avec plusieurs autres belles rencontres et deffaites, dont entr'autres que Monsieur de la Nouë tait, en quoy m'en estonne, que j'ay veu fort loüer et renommer, quand il deffit et brusla nos poudres, lors que le siege estoit devant Bourges, que nous fusmes contraints d'envoyer à la picorée à Paris, dont l'on envoya six canons, poudres et balles, pour tirer quatre mille coups, avec tout le reste nécessaire, accompagné des compagnies de gendarmes de Mon-

sieur d'Anville (*), s'il me souvient bien, et de Monsieur de Sipiere, à laquelle commandoit le capitaine Bonnasse, bon et vaillant certes, avec quatre ou cinq compagnies de gens de pied, tant du capitaine la Chambre, bon soldat et bon matois, qui portoit ce nom pour avoir esté valet-de-chambre de Monsieur le Prince, et d'autres Capitaines. Monsieur l'Admiral, en ayant eu advis, partit d'Orléans avec cinq ou six cent chevaux, et vous alla raffler tout cela en un tourne-main près de Chasteaudun. Pendant que l'on s'amusoit à combattre, les chartiers détellent leurs chevaux, coupent cordages, et avec leurs chevaux sauve qui peut, et s'enfuyent: si-bien que le tout demeura là à la mercy du vainqueur. Monsieur l'Admiral, voyant luy estre impossible de mener et faire conduire tout cela à Orléans, afin que son ennemy ne s'en prévalust, fit arranger ensemble toutes les poudres, les balles, les canons, bouche contre bouche, les uns contre les autres, et puis fit faire une longue et grande traisnée de poudre : et s'estant retiré assez loing sur une petite montagne avec sa trouppe, s'amuserent tous à voir donner le feu à la traisnée, et voir joüer la grande fougade, qu'on n'en vit jamais une telle ny faire un tel bruit ny tintamarre; et le tout s'en alla à tous les diables. Si ceux de Bourges ne se fussent rendus alors, ils nous mettoient en peine pour les prendre, à faute de poudres.

Voilà aucuns tesmoignages pour estre asseurez, si Monsieur l'Admiral estoit vaillant et hardy. Et certes il le pouvoit estre, car il estoit issu de très-braves et vaillants peres, grands-peres et

(*) Damville.

ayeuls; si-bien que luy les ensuivant en ses jeunes guerres, il fit tousjours paroistre son généreux courage qu'il avoit extrait d'eux, ainsi qu'il fit devant Landrecy et à la battaille de Cérizoles, où il fut fort blessé, n'y estant que pour son plaisir, et en d'autres endroits où il se trouvoit ordinairement. Moy luy ayant ouy dire une fois que, bien qu'il fust assez favorisé à la cour, à cause de son oncle Monsieur le Connestable, jamais il ne se soucioit gueres de s'y amuser, ny en ses faveurs; mais s'alloit promener ordinairement là où il y avoit des coups (et de l'honneur) à donner.

Aussi eut-il l'estat de Colonel fort jeune, et tout pour son mérite. En tel estat ne faut point qu'un poltron y entre : et qui y entre, et le fait bien sans reproche, croyés hardiment qu'il est brave et vaillant, ainsi que mondit Sieur l'Admiral le fit paroistre là, et depuis; car encore en ces guerres Huguenotes, il faisoit l'estat de Colonel tousjours, et sur-tout au siegè de Poictiers, qui estoit aussi scabreux et dangereux que l'on en ayt gueres veu, pour le grand nombre de braves et vaillants Princes, seigneurs et gentilshommes qui estoient là.

Et si mondit Sieur l'Admiral ne fust esté aussi bon homme de pied que de cheval, je ne sçay que fust esté de son armée et de son siege; mais il ne s'y espargna, ny aux dangers, ny aux harquebuzades, non plus que le moindre soldat de son armée. Et si vous diray bien plus : car il a esté menacé cent fois d'estre assassiné, et qu'il y avoit gens attitrez, et de toutes parts apposteż pour cela, dont il en avoit des advis certains, fust à la cour, aux armées, aux villes, en ses maisons et ailleurs. Jamais il n'en monstra aucun

semblant d'avoir peur, ny ne s'en accompagna pas plus de coustrilleux (*) pour cela; mais se monstroit si asseuré, que bien souvent le trouvoit-on quelquefois qu'il n'avoit pas quatre hommes avec luy, comme je l'ay veu; et quand on le luy disoit, il respondoit seulement : *Celuy qui m'attaquera, je luy feray aussi belle peur comme il me sçauroit faire.*

Je le vis une fois à Moulins, lors que leurs Majestez les accorderent Messieurs de Guise et luy : je dis ceux d'église, qu'on disoit qu'ils faisoient pour tous pourtant, mais non ceux de l'espée. Il y eut un gentil-homme Italien francisé, que je ne nommeray point, le Seigneur Jean-Baptiste, qui s'alla excuser à luy, qu'on luy avoit rapporté qu'il le vouloit tuer. Il ne s'en fit que rire, et luy dire seulement qu'il le pensoit moins de luy que d'homme de la cour pour faire ce coup-là; le taxant froidement par ce mot, qu'il n'estoit pas assez courageux et asseuré pour faire ce coup.

Lors qu'il alla trouver le Roy à Blois, on luy remonstra fort la faute qu'il faisoit d'y aller, et qu'on luy donneroit la venuë. *Rien, rien*, (dit-il) : *je me fie en mon Roy et en sa parole. Autrement, ce ne seroit point vivre, que de vivre en telles allarmes. Il vaut mieux mourir d'un brave coup, que de vivre cent ans en peur.*

On luy en dit tout de mesme, quand il alla à Paris, et de-là trouver le Roy à Saint-Clou, et qu'il tourna encore à Paris. Il respondit tousjours de mesme.

Telles démonstrations et appréhensions nulles de danger, monstroient bien qu'il estoit asseuré

(*) Lisez *Coustilleux*, ou plutôt Coutilliers. De *Coutillarius*, Valet qui porte la *lance de l'Homme d'armes.*

et hardy. J'en ay veu après luy venus en telles charges, qui en ont bien eu d'autres, appréhendants et fuyants les présences des Roys comme diables, et non cet Admiral.

Aussi ay-je ouy dire à Monsieur de la Brosse le bon-homme, l'un des bons, sages et vaillants chevaliers de son temps, comme je dis ailleurs, qu'un jeune homme qui est né courageux et hardy, et qui a fait paroistre son courage et sa valeur en la chaleur de sa jeunesse, il ne le perd jamais, quelque vieil age qu'il fasse, si ce n'est par une grande disgrace : mais s'il ne l'a esté en jeunesse, qu'il ne pense pas que l'age luy apporte la hardiesse, non pas mesme la pratique des armes, si ce n'est par grand hazard et fortune.

Et de fait, un jour j'estois en une bonne compagnie avec feu Monsieur du Gua, où on vint à parler d'un Seigneur que je ne nommeray point, qu'on le fit brave et vaillant. *Comment, Mort-Dieu!* (dit Monsieur du Gua) *voulés-vous qu'il soit vaillant et hardy sur son age, que jamais il ne l'a esté en sa bouillante jeunesse, et qu'à cette heure le commencement et l'apprentissage n'en est nullement bon?* De cas, il y avoit avec nous un grand philosophe médecin, qui confirma son dire, et dit que la raison naturelle y estoit toute péremptoire, d'autant que le sang bouillant et chaud qui estoit en un jeune homme, le rend hardy, prompt, actif et tout ardent de valeur; et ayant appris dès la jeunesse et de bonne heure, de se remuer, tourner, virer et exercer, et le continuer, il ne se peut arrester en son lieu; mais celuy qui est sur l'age, et n'a point encore remué son sang, mais laissé en son estre premier, il est bien malaysé, estant ainsi arresté et pris sa place fixe, qu'il

l'en puisse oster, ou faire un nouveau. D'autres raisons philosophales apporta-t-il, que je ne veux de me defférer en cet art.

Voilà donc comme Monsieur l'Admiral a pu estre tousjours courageux, et en toutes saisons de son age, puis que de bonne heure il commença et cóntinua à esmouvoir son sang et son courage. Si faut-il pourtant advoüer que, s'il n'eust conjoint avec sa valeur des artifices, astuces et ruses de son grand esprit et jugement, qu'il n'eust fait et parfait les grandes choses qu'il a faites ; tesmoin les grandes entreprises qu'il a faites et conduites par son bonsens : et là où il ne pouvoit faire venir la peau du lion, il y appliquoit très-bien celle du renard, et sur-tout en ses pertes de battailles ; car tant qu'il en a donné, il les a tousjours perdues : mais c'estoit le Capitaine du monde qui se sçavoit aussibien relever de ses cheutes et pertes, et pour lesquelles jamais ne perdit cœur ny s'en ravaloit, que pour une perdue il ne tournast aux autres.

Je luy ay ouy dire que les plus grandes peines qu'il a eu jamais en ses armées, et qui peuvent estre à un chef dénué de moyens, c'estoit à contenter les Reystres : et à la derniere paix qu'il fit, il jura, et me le dit à moy une fois à part, que le plus tard qu'il pourroit, voire que bien forcé, il ne tourneroit jamais plus en ces guerres civiles ; et s'il estoit si malheureux qu'il y retournast, qu'il feroit la guerre d'autre façon qu'il n'avoit fait, qui estoit de ne tenir plus ces grandes armées en campagne, et sur-tout ne se chargeroit jamais d'une si grande trouppe de Reystres, qui plustost donnoit la loy, qu'elle ne la recevoit.

Si eut-il pourtant ce jugement subtil, qu'il les sçeut avoir et traitter mieux qu'homme du monde,

ny que Capitaine ayt fait, ny fera, sans moyens. Après la battaille de Dreux, l'on voulut pratiquer les siens, je le sçay : il les retourna à Orléans, et là leur donna tant du bec et de l'aisle (comme l'on dit,) qu'il leur fit laisser la pluspart de leurs charriots dans Orléans, et les traisna en Normandie, lesquels pourtant en ayant perdu une grande part dans le Portereau, et en ayant sçeu nouvelles, et pour ce désespérez, il les amadoüa, les contenta, et les plastra si-bien et beau, qu'ils ne l'abandonnerent jamais, et le servirent tousjours jusques à la paix faite.

Après la battaille de Montcontour, ainsi qu'il vit qu'on les avoit à demy-gagnez, et que desjà Marillac, intendant des finances, estoit arrivé à Limoges, à Périgueux, avec force finances, comment il les destourna de cette proye subtilement, et les deslogea de la Xaintonge? Car leur faisant accroire force belles choses, il leur fit faire en trois jours trente lieuës fort grandes. La premiere journée leur fut de Barbezieux à Brantome, et à l'entour, là où il y a douze à treize bonnes lieuës: le lendemain à Montignac, où il y en a huit grandes lieuës, et le lendemain en fit autant par de-là la Dourdoigne. Si-bien qu'en trois jours il leur fit faire ces trente lieuës, et leur fit passer les rivieres de la Drone, de l'Isle, de la Vezere et de la Dourdoigne, et grosses rivieres, tant de leur naturel, que pour les pluyes de l'hyver, desquelles elles s'estoient enflées beaucoup. Telles traittes les harasserent de telle façon, qu'on les suivoit par les pistes de leurs chevaux las et boiteux, qu'on trouvoit par les chemins si très-tant abattus, que la pluspart, et eux, et les paysans mesmes, les laissoient à l'abandon, pour les voir en tel estat.

Qui aura veu ce marcher, trouvera un grand miracle, que Monsieur l'Admiral put réduire ces Messieurs les Reystres à un tel, voire extravagant, devoir de guerre. Aussi les ayant par de-là, il les en sçeut très-bien remercier et récompenser de mesme. Car après avoir joint les forces des Viscomtez et de Monsieur le comte de Montgommery, tournant victorieux de Navarrains et d'Ortez, il les vous promena à ce bon pays d'Agenois, se donnants des ayses et des moyens jusques à la gorge.

Qui eut jamais cru qu'après une telle battaille de Montcontour perdue, et si grande déroute, ce Capitaine eust pu si bien se remettre? Il me semble que je vois Brute et Cassie qui sortirent de Rome, qui l'un par une porte, qui par l'autre, comme gens perdus et vagabonds, et en moins d'un an mirent une armée de cent mille hommes sur pied, et livrerent la battaille de Philippes.

Ce ne fut pas tout, car il alla devant Tholoze faire de beaux feux, et apprendre à Messieurs de la ville, et sur-tout à Messieurs de la cour, de mettre de l'eau dans leur vin, et n'aller si viste en besoigne, où leur colere et animosité par trop déréglée les conduisoit sans aucune considération. Car quiconque portoit le nom d'Huguenot, aussitost pris, aussi-tost pendu, jusques à un fort honneste gentil-homme de la religion, nommé Rapin, qui estoit allé de la part du Roy et du Prince de Condé, pour porter l'édict de la paix de Chartres, ils le firent, aussi-tost venu, aussi-tost exécuté. Ce qui fut un acte fort vilain, puis qu'il venoit de la part du Roy et chargé de ses lettres, de violer ainsi un droit de paix. Cela n'estoit pas beau, mais asseurés-vous qu'ils en payerent bien la menestre

et penderie; car il n'y eut maison de tous ces Messieurs qui ne fust exposée au feu. Ainsi Monsieur l'Admiral les poliça; car, comme je luy ay ouy dire, il faut aussi-bien establir la police par le mal, comme par le bien.

Après donc s'estre bien chauffé le long de ces beaux feux, il mena son armée en Languedoc, et de-là envoya quelques-unes de ses trouppes saluer un peu la plaine et belle vallée de la Comté de Rossillon, si qu'aucuns gentils-hommes s'approcherent près de Perpignan : mais ils ne le firent qu'adviser et gagner (*) de loing, comme fit jadis ce Roy d'Angleterre Jerusalem; ce que les Espagnols n'eussent jamais pu croire, que Huguenot fust allé plumer la poule en leur pays.

Cela fait, allerent en Dauphiné, Vivarès, et s'y promenerent, ayant plus souvent la baguette en la main que l'espée, le pistolet et l'harquebuze, fors qu'à Arne-le-Duc, où se fit cette rencontre qu'on nommera battaille, si l'on veut, puis que je l'ay veu à aucuns ainsi appeller.

Cependant la paix se fit, par laquelle Messieurs les Reystres furent très-bien payez aux despens du Roy, et fort contents de Monsieur l'Admiral, et luy promettants un autre retour pour ce mesme prix quand il les employeroit : et s'en retournerent, portant un tel renom de Monsieur l'Admiral par toute l'Allemagne, qu'il en resonnoit bien autant qu'en France.

Voilà comme sagement ce grand Admiral gouverna et ferra fort doucement ces Messieurs les Reystres, si mal-aysez à ferrer. Et notés qu'avec leur rude et barbare bizarrerie, ils luy portoient

(*) guigner.

tousjours si grand respect, qu'ils ne faisoient jamais chose insolente et hors de devoir, que quand il leur remonstroit, ils s'en corrigeoient et luy obéyssoient, voire le craignoient-ils.

Quant aux François, parmy eux il se sçavoit si bien faire craindre, que vous eussiés dit que c'estoit un Roy, jusques aux Grands.

J'ay ouy faire un conte, qu'après le siege de Poictiers, plusieurs gentils-hommes qui s'estoient retirez de l'armée, et s'estoient allez rafraischir en leurs maisons, ou aux villes, quand ils le vindrent retrouver après la battaille de Montcontour, il parla à eux, ne faut point dire comment, et les taxa et tança comme s'ils fussent esté à ses gages.

Il y eut le Sieur de Genlys le jeune, qu'on appelloit Yvoy, qui avoit la teste près du bonnet, qui voulut parler pour tous : *Eh! Mort-Dieu,* (dit-il) *Monsieur, qui eust jamais pensé aussi que vous eussiés donné la battaille si légérement? Comment,* (dit Monsieur l'Admiral) *et petit Capitaine de merde, osés-vous controller mes actions?* Et sur ce, luy voulut donner de l'espée : mais il en fut empesché, et prié de luy pardonner; ce qu'il fit, après qu'il luy eut fait toutes les humbles excuses et satisfactions qu'il put. et si estoit grand et de bon lieu, et si avoit commandé à l'artillerie devant Poictiers, et si depuis ne cessa de le rechercher et honorer comme son Roy. Aussi luy donna-t-il la charge de mener ses trouppes en Flandres, qui furent deffaites, et luy pris.

Voilà comment cet Admiral sçavoit régir ses gens, qui ne luy devoient, ny gens ny rentes, et rien qu'une salutation; car ils n'estoient, ny ses subjects ou vassaux, ny ses stipendiez, ny ses

mercenaires. Et toutesfois quand ils estoient en sa présence, un seul petit mot de courroux les estonnoit, et en absence son seul signet leur faisoit faire ce qu'il vouloit, tant il avoit pris une habitude de leur impérier, qu'il sembloit qu'elle luy fust née, et que ses partisans la luy deussent.

Quant aux soldats et autre menu peuple des siens, s'ils délinquoient par trop, il les sçavoit bien chastier : car, il avoit esté toute sa vie si grand politique de guerre, qu'encore qu'il eust affaires de gens, ne leur pouvoit permettre le vice; et de tous tant qu'ils estoient, il estoit très-aymé et honoré, que quand ils avoient une parole de privauté de luy, ils s'en tenoient aussi contents, comme s'ils l'eussent eue du Roy.

Aussi, quand une telle accordance regne entre le chef et les membres, ils sont invincibles, comme tant qu'il a vescu ses gens ont fait de plus beaux exploits de guerre qu'ils n'ont fait jamais après. Et quand il mourut, ils demeurerent si esperdus et estonnez, que les plus obstinez en leur religion la changerent soudain, si-non de cœur, pour le moins par apparence; et la pluspart des plus galands d'eux d'alors vinrent à la Rochelle rendre l'humiliation à Monsieur, frere du Roy, comme j'ay dit : et nonobstant qu'ils ayent depuis eslevé la teste, si regrettent-ils tousjours ce grand Admiral, et le trouvent à dire.

Il faut que je die ce mot, et puis plus. Lors que le Roy de Pologne s'en alla en son royaume, traversant l'Allemagne, il commença par les terres de ce grand comte Palatin, (grand l'appelle-je, car il estoit très-grand en tout,) qui le reçeut très-honnorablement, comme à luy appartient. Un jour entr'autres, il le mena, avec deux ou

ou trois des siens, (je croy que le gros Villeclair en estoit un, et Monsieur du Gua,) dans son cabinet, là-où, de prime aspect, il vit le portrait de feu Monsieur l'Admiral, tout de son haut et fort au naturel. Le Comte luy dit: *Vous connoissés bien cet homme, Monsieur. Vous avés fait mourir en luy le plus grand Capitaine de la Chrestienté: et ne le deviés pas; car il vous a fait, et au Roy, de très-grands services.* Alors le Roy luy alla pallier le meurtre le mieux qu'il put et le plus doucement, et que c'estoit luy qui les vouloit faire tous mourir, et qu'ils l'avoient prévenu. Monsieur le Comte respondit seulement: *Nous en sçavons toute l'histoire, Monsieur:* et puis sortirent du cabinet. Mais je tiens de très-bon lieu, que le Roy fut estonné, quand il vit ce portrait, et ouyt les paroles de l'autre, et entra en appréhension que ce jeu fust esté fait à poste pour luy donner quelque estrette.

Voilà la réputation que donna ce comte Palatin à Monsieur l'Admiral. Et certes il estoit tel, quand on considérera tous ses nobles faits, que si, comme j'ay dit cy-devant, Monsieur de Guise ayt esté un fort universel Capitaine, cettuy-cy l'a esté aussi, et pour cheval, et pour pied, ainsi qu'il le monstra (comme j'ay dit sur la fin) encore au siege de Poictiers, où il monstra encore des vieux coups d'escrime du temps qu'il estoit Colonel, et pour cheval, et pour vivres, et pour finances, et pour artilleries.

Enfin, (pourtant je laisseray à de plus spirituels que moy à parfaire la comparaison d'eux deux,) Monsieur de Guise eut une chose plus que luy, que je ne diray point.

Si Monsieur de Guise fut fort éloquent, Monsieur l'Admiral l'estoit aussi. Mais il estoit plus

sçavant que luy : car il entendoit et parloit fort bien latin, comme je l'ay veu, car il avoit estudié, et lisoit et estudioit tousjours, quand il pouvoit, et estoit hors d'affaires : et fut trouvé après sa mort un très-beau livre, qu'il avoit luy-mesme composé, des choses plus mémorables de son temps, et mesme des guerres civiles. Il fut apporté au Roy Charles, qu'aucuns trouverent très-bien fait, et digne d'estre imprimé. Mais le mareschal de Rets en destourna le Roy, et le jetta dans le feu, et le fit brusler, envieux du profit et de la récréation que le livre eust pu apporter au monde, ou envieux de la mémoire et de la gloire de ce grand personnage. Ce qu'il ne devoit : puis que l'envie ne regne que parmy les pareils ; et qu'autant de semblance (disoit-on) y avoit-il, comme d'un asne à un noble cheval d'Espagne.

Or c'est assez parlé de ce grand Capitaine. J'en parle ailleurs au *livre des Colonels* (*), comme je fais de Monsieur d'Andelot, son frere, et en parleray en plusieurs autres endroits où l'occasion se présentera.

Si faut-il qu'avant que je finisse ce long discours, je fasse encore ce petit, sur la calomnie et coulpe grande qu'on a tant donnée à ce grand Monsieur l'Admiral, d'avoir esté cause, par sa guerre civile, de la ruyne et pauvreté de la France. Ce que trouverent une fois tout au contraire deux grands personnages, l'un de guerre, et l'autre d'estat, et très-bons catholiques, que j'ouys un jour discourir à la cour, dans la chambre de la Reyne-mere, que tant s'en faut que cette guerre eust appauvry la France, qu'elle l'avoit du tout

(*) *Voyez ci-après Tome VII.*

enrichie, d'autant qu'elle descouvrit et mit en évidence une infinité de thrésors cachez sous terre, qui ne servoient de rien, et dans les églises, et les mirent si-bien au soleil, et les convertirent en bonnes et belles monnoyes à si grande quantité, qu'on vit en France reluire plus de millions d'or, qu'auparavant de millions de livres d'argent, et paroistre plus de testons neufs, beaux et bons, et fins, forgez de ces beaux thrésors cachez, qu'auparavant n'y avoit de douzains. Tesmoing un Seigneur de par le monde, qui, des reliques de Saint-Martin de Tours, et des barres d'argent données par le bon Roy Louys XI, en fit une grande barrique de testons : et tant d'autres Seigneurs et Princes en firent de mesme d'autres thrésors et reliques, le tout forgé pourtant au coin et à l'effigie de nostre petit Roy Charles IX qui pour lors régnoit. Il en paroist encore force beaux et bons. Je ne veux pas dire pourtant que ce fust beau et licite de despouiller ainsi les églises, pour en vestir et enrichir les particuliers. Toutesfois, au Roy Charles ou Louys d'Anjou Premier, il fut accordé pour lors, par le Pape, de prendre les reliques de son royaume, pour en faire son profit, et pour les frais de la guerre. Voyés l'*Histoire de Naples*.

Ce n'est pas tout : les riches marchands, les usuriers, les banquiers et autres raque-deniers, jusques aux prestres, qui tenoient leurs escus cachez et enfermez dans leurs coffres, n'en eussent pas fait plaisir, ny presté pour un double, sans de gros interests et usures excessives, ou par achapts et engagements de terres, biens et maisons à vil prix. De sorte que le gentil-homme qui, durant les guerres estrangeres, s'estoit appauvry, et avoit engagé son bien, ou vendu, n'en pouvoit plus, et

ne sçavoit plus de quel bois se chauffer; car ces marauts usuriers avoient tout rafflé : mais cette bonne guerre civile (ainsi l'appelloient-ils) les restaura et mit au monde. Si-bien que j'ay veu tel gentil-homme, et de bon lieu, qui auparavant marchant par pays avec deux chevaux et le petit laquais, il se remonta si-bien, qu'on le vit durant et après la guerre civile, marcher par pays avec les six et sept bons chevaux, et brave comme le bastard de Lupé, et ainsi les autres, tant d'un party que d'autre; et avoir ainsi continué et rachetté leurs biens, voire acquesté et augmenté les rançonnements que l'on faisoit de ces gras usuriers milorts, quand on les tenoit une fois, leur faisoient bien sortir de par le diable leurs beaux escus de leurs bourses, en despit d'eux, et fussent-ils enserrez dans les os de leurs jambes.

Et voilà comme la brave noblesse de France se restaura, par la grace (ou la graisse, pour mieux dire,) de cette bonne guerre civile. Force honnestes gens anciens, qui estoient de ce temps comme moy, en sçauront bien que dire, s'ils en veulent bien faire la recherche et la reveuë, et en toucher la vérité sans passion.

Ce n'est pas tout, car nostre Roy Charles, qui avoit tant de debtes sur les bras, et qui devoit à Dieu et au monde, à cause de celles grandes des Roys son grand-pere et pere, et estoit au tapis et au saffran, sans cette bonne guerre, qui luy en rapporta de bons profits et émoluments, à cause de ces descouvertes de thrésors, et de venditions et aliénations des reliques, joyaux et biens temporels de l'église; le tout pourtant par la permission du Saint-Pere, dont il en tira de grands deniers, desquels toute la France s'en ressentit. Et

principalement les gentils-hommes dont je viens de parler, et les gens de guerre, tant des Ordonnances, que de gens de pied, qui, point avares, mais nobles despensiers, prodiguoient l'argent, qui çà, qui là, en belles despenses et braveries, sans l'embourser.

Et qu'ainsi ne soit, nous voyons aujourd'huy en la France plus de doublons qu'il n'y avoit, il y a cinquante ans, de petits pistolets, comme j'ay veu; et pareillement, plus de testons que de douzains, comme j'ay dit.

De plus, qui est un cas estrange, que l'on considere, et que l'on le recherche, on trouvera, que quasi toutes les bonnes villes de la France qui se sont ressenties par ces guerres, de pillages, de sacs et de rançonnements, sont aujourd'huy plus opulentes et riches que les autres, bien qu'il n'y en ayt gueres de pucelles : jusques à la bonne ville de Paris, qui n'agueres estoit si pauvre et abattue qu'elle n'en pouvoit plus, jusques aux plus belles femmes qui en donnoient à f. pour du pain. On la trouvera aujourd'huy plus superbe, plus riche et plus magnifique que jamais; et n'y trouve-t-on rien à dire de toutes choses qui affluent et abondent jusques à estre saoule, si elle ne veut estre insatiable, comme je croy qu'on ne la sçauroit pas saouler.

Je me souviens qu'aux premieres guerres, quand nous prismes Rouen d'assaut, elle fut pillée l'espace de deux à trois jours à discrétion : et que quand le Roy alla, quelques quinze à seize mois après, pour reprendre le Havre, et y passa dedans, avec toute sa cour et aucunes trouppes de son armée, l'on n'y trouva rien à redire pour le sac; et vis la Reyne-mere s'en estonner, tant elle

s'estoit bien remise, et autant ample et opulente que devant, si-bien qu'il ne nous y manqua rien.

J'ay veu la ville d'Angoulesme pillée et repillée par deux fois, à la premiere et troisiesme guerre, moitié par sac, moitié par les grandes et grosses garnisons qui logerent dedans des Huguenots et d'autres, aussi de celles des Catholiques par après de mesme : bref, je l'ay veue fort abattue et appauvrie. Elle est aujourd'huy, à ce qu'on dit, la plus pécunieuse ville de nostre Guyenne, après Bourdeaux et la Rochelle, ce qu'on ne croiroit pas.

Et la ville de Périgueux, quoyqu'elle a esté pillée des Huguenots, l'espace de cinq à six ans, aujourd'huy on n'y trouve rien à redire, qu'elle ne soit aussi riche, voire plus que jamais. Tant d'autres villes en compterois-je, mais j'en laisse la curiosité à de plus entendus que moy.

Bref, il faut dire de la France ce que disoit ce grand capitaine Prospero Colonne de la duché de Milan, qui ressembloit une oye bien grasse, que, tant plus on la plumoit, tant plus la plume luy revenoit. La cause donc est deue à cette bonne guerre civile, tant bien inventée et introduite de ce grand Monsieur l'Admiral.

Ce n'est pas tout : les gens d'église, lesquels cryoient le plus après les Huguenots et leur guerre, y ont gagné autant que les autres ; tesmoing les thrésors, richesses et reliques qu'ils ont vendus sous main, en faisant accroire que les Huguenots les avoient pris par force, aucuns autres fouillez en terre, qu'ils avoient cachez, et donnoient à entendre qu'ils avoient tant desrobé, et non tant certes qu'eux-mesmes s'en estoient secrettement accommodez.

Et si par la dispense du Pape, et par la volonté

du Roy, en ont vendu, s'ils en vendoient pour cinq cent escus, ils en vendoient pour mille; faisant accroire qu'ils n'en avoient pu tirer davantage des orfevres, changeurs, marchands et revendeurs, qui possible estoient faits à la poste des vendeurs.

Le thrésor de Saint-Denis en fait foy, qui fut estimé de l'Empereur Charles, quand il le vit si beau, si riche et grand, en si grande admiration, qu'il le dit estre bastant pour payer deux rançons de Roy, y adjoustant le crucifix d'or. Du depuis, on vit tout cela défiguré et dissemblable au passé.

Davantage, comment ont-ils fait leurs orgues (1), ces Messieurs du clergé de France, en l'aliénation des biens temporels, que pour cinq cent escus de taxe, ils en vendoient pour mille, allant en augmentant tousjours au plus haut sans abaisser? Et pour le despartement des décimes, comment s'en sont-ils desportez et enrichis, les haussant si haut, sous excuse, prétexte et licence de la guerre et de ses frais, que le profit leur redondoit plus grand qu'à celuy du Roy et de ses finances? Et jamais décimes ne monterent si haut, non pas du regne du Roy Henry, qui les mit pour une fois, à sa grande nécessité, à cinq et six décimes, que l'on a veu depuis taxez si excessivement, que les pauvres petites abbayes, petits prieurez et cures sont si pauvrement déténuez, que les possesseurs d'auparavant ont esté contraints de faire *cedo bonis* (2), et quitter tout à plat; et le tout par l'avarice et l'enrichissement de Messieurs les gros et gras, pourveus des grandes dignitez, grades et prééminences : jusques à leurs facteurs, collecteurs, ra-

(1) orges.
(2) C'est-à-dire, *Cession de biens.*

masseurs et receveurs des décimes, qui s'y sont estrangement enrichis, comme un nommé Castille (*), que j'ay veu n'a pas quarante ans, n'avoir vaillant que ce qu'il portoit de ses habillements, et ce qu'il déroboit à tastons. Il fit si bien, que luy ou ses héritiers ont vaillant aujourd'huy plus de quarante mille livres de revenu.

C'est gratté cela, mieux que ne sçauroit faire un frippier sur le drap. Que pouvoient donc faire les grands surintendants? Avoient-ils raison, ces Messieurs, de crier tant après les guerres civiles, leurs meres nourrices?

Que peut-on dire de Messieurs de la justice, si-non qu'ils ne s'y sont pas trop appauvris? Comment, appauvris! Mais très-enrichis et accreus en très-grands biens et acquests. Je m'en rapporte aux pauvres plaidoyants qui ont passé par leurs mains. Et ce qu'on a trouvé en eux de mauvais, c'est qu'ils ont esté fort peu doux et gracieux (au moins aucuns) à l'endroit des pauvres Huguenots, leurs demy-peres nourriciers : car ils en ont fait mourir (au moins aucuns) une infinité par leurs sentences, arrests et cousteaux de leur exécution, plus pour porter seulement le nom d'Huguenots, que pour autres grands sujets. Grande rigueur pourtant, de faire mourir leurs bienfaicteurs.

Que dira-t-on aussi d'un tiers estat, qui, avec les autres, en disoit sa rattellée, et desbagouloit pis que pendre après Monsieur l'Admiral et sa guerre? Y ont-ils beaucoup perdu? Non, certes, mais beaucoup gagné, et enrichis. Car marchands, artisans, gens de mestier, et autres de ce tiers estat se sont si-bien accreus, que ce qui se ven-

(*) Jeannin de Castille, Financier.

doit auparavant un teston, aujourd'huy se vend l'escu pour le moins. Aussi, comme dit Cornelius Tacitus, parlant de l'empire de Tibere lors florissant, que l'empire Romain s'estant accreu en une très-haute grandeur et magnificence, les biens des particuliers s'en accreurent aussi : de mesme en accreut la France ses enfants et nourrissons.

De sorte que si tant d'estrangers, gens de guerre, par trop mercenaires, n'en eussent emporté tant d'or et d'argent au-dehors, il ne faut douter que la France estoit pleine comme un œuf, et ne l'eust-on sçeu jamais espuiser.

Mais, disent aucuns, qui les a fait venir ces Messieurs les estrangers, plus prompts aux trompettes et tabourins d'argent, que de cuivre ? Il faut sçavoir cela, et est fort aysé. Aux premieres, nous en eusmes premiers des Suisses et des Lansquenets, du comte de Rhingrave. Monsieur d'Andelot partit pour avoir des Reystres, et les amena fort bien.

Nous eusmes des Espagnols en Guyenne, et puis en France : ceux-là ne nous cousterent rien, par le bon secours et par la grande libéralité de ce grand et auguste Roy d'Espagne. Les Huguenots eurent quelques Anglois dans Roüen et le Havre, par le bon secours aussi et par la libéralité de la Reyne d'Angleterre.

Mais tant y a, j'ay veu les Huguenots nous donner deux battailles sans aucuns estrangers, assçavoir, celle de Saint-Denis, où nous avions des Suisses six mille. A celle de Jarnac, ils n'en avoient non plus : nous avions des Suisses, et mesme des Reystres, fort peu pourtant, que le jeune comte Rhingrave avoit. Les Huguenots, puis après, en ont eu prou, et trop pour avoir nuy à la France beau-

coup pour lors, et peu depuis, selon ce que j'en ay dit. Je laisse cela du surplus à en parfaire le discours plus grand à de gens plus curieux. Et quand tout est dit, puis que c'estoit une guerre intestine de nation à la mesme nation, nous la devions démesler entre nous autres ensemble, sans y appeller la nation estrangere, comme l'on fait d'estranger contre estranger.

Certes la guerre en fust esté plus noble, voire en mesme compagnie mesmes enseignes, pareilles et mesmes armes, mesmes sonneries de tabourins et trompettes, et mesmes façons et ordres de guerre : ainsi qu'on vit aux plaines de Pharsale, mesmes Romains (dit Lucian (*) ,) mesmes aigles, mesmes armes et pareilles Ordonnances de gens et formes de guerre; si que Pompée eust force estrangers ramassez, et vraye racaille. César en avoit aussi, mais plus disciplinez, et aguerris pourtant à la milice Romaine.

Pour moy, et pour en faire fin, je sçay bien ce que j'en ay ouy dire et jurer à Monsieur l'Admiral, (ainsi que j'ay dit cy-devant) combien cela le fascha d'avoir esté contraint de s'estre jamais aydé de ces Reystres, et de-quoy ils estoient jamais venus en France; et que, s'il estoit à refaire, ou que la guerre recommençast jamais, (que Dieu l'en engardast,) il n'appelleroit plus de telles gens pour s'en servir ; ils estoient trop fascheux, avares, importuns et trop mal-aysez à contenter. Nostre grand et brave Roy d'aujourd'huy en a pris l'instruction, qui a fait et parfait ses guerres et acquis son royaume, sans ces gens-là ; fors quelques trouppes que Monsieur de Turenne luy amena, qui

(*) Lucain.

ne servirent gueres : aussi il s'en deffit bien-tost.

En quoy il monstra son grand cœur et sa grande sagesse, de se passer de telles gens, et démesler sa guerre par les siens propres.

J'en ay parlé ailleurs, où je les loüe pourtant, ne voulant mal dire nullement de la valeur qu'ils ont, ny de leur belliqueuse nation : car on ne leur sçauroit rien reprocher, qu'un peu trop grande avarice; car en tout, ils sont braves et vaillants gens de guerre.

DISCOURS QUATRE-VINGTIESME.*

ARTICLE PREMIER.

M. LE PRINCE DE CONDÉ.

PARLONS à cette heure de Monsieur le prince de Condé, LOUYS DE BOURBON, que plusieurs de nostre temps disoient avoir esté dressé au commencement de ces guerre civiles de la main de ce grand Monsieur l'Admiral, duquel je viens de parler, bien qu'il eust fait auparavant un très-beau commencement d'un très-brave Prince, et tout remply d'esprit et fort belle monstre, et de l'un et de l'autre, aux guerres estrangeres, tant aux charges de cheval qu'il eut, et de chevaux-légers et de gendarmes, que de pied; car il fut colonel de l'Infanterie en Piedmont, comme j'ay dit ailleurs.

Sur-quoy je me souviens d'un conte, que quand la Reyne-mere eut fait Madame la princesse de la Roche-sur-Yon sa Dame d'honneur, Monsieur le prince de Condé luy voulut remonstrer, (voire s'en mocquer, car il s'en aydoit,) le tort qu'elle

s'estoit fait, et à ses parents, en cela, qui avoit espousé un Prince du sang, d'avoir accepté cette charge pour quasi servir de servante. A qui elle respondit, qu'elle ne se pensoit pas plus faire tort en cela, ny aux siens, que luy en la charge qu'il avoit autrefois prise de colonel de sa belle Infanterie, et pieds puants de gens de pied, par la succession encore de deux gentils-hommes, qui estoient moindres que luy, comme feu Bonnivet, et le Vidasme de Chartres. Par-quoy qu'il advisast à ses fautes, et non aux siennes, s'il y en avoit en cela pour elle : mais n'y en sentoit aucune; puis que ce n'estoit se faire tort, de servir sa Reyne, et sa Dame souveraine, en une charge si honnorable. Ce fut à Monsieur le Prince à se taire, combien qu'il parlast très-bien, et aussi-bien et à propos, je ne diray pas que Prince, mais qu'homme du monde, et sur-tout qui disoit bien le mot, et se mocquoit bien, et aymoit fort à rire.

Aussi de luy fut faite une chanson en France, à mode d'un Vaudeville, qui disoit :

Ce petit homme tant joly
Tousjours cause et tousjours rit,
Et tousjours baise sa mignonne :
Dieu garde de mal le petit homme.

Car il estoit de fort basse et petite taille, non que pour cela il ne fust aussi fort, aussi verd, vigoureux et adroit aux armes et à pied et à cheval, autant qu'homme de France, comme je l'ay veu en affaires.

Au reste, il estoit fort agréable, accostable, et aymable. Aussi l'Italien disoit : *Dio mi guarda del bel gigneto del principe di Condé, et de l'animo et*

stecco del Admiraglio. C'est-à-dire, *Dieu me garde de la douce façon et gentille du prince de Condé, et de l'esprit et curedent de l'Admiral,* parce qu'il en portoit tousjours un, fust à la bouche, ou sur l'oreille, ou en la barbe.

On tenoit ce Prince, de son temps, plus ambitieux que religieux; car le bon Prince estoit bien aussi mondain qu'un autre, et aymoit autant la femme d'autruy que la sienne; tenant fort du naturel de ceux de la race de Bourbon, qui ont esté fort d'amoureuse complexion.

Il fut esleu de ceux de la Religion et de la conjuration d'Amboise, leur chef. Non qu'il le sçeust autrement (disoit-on), mais sans luy sonner mot, et sourdement l'esleurent; usant en cela de la façon d'Allemagne : et tel appelle-t-on *le Capitaine muet.* Et si leur entreprise eust bien réussi à souhait alors, on la luy eust fait sçavoir.

Aucuns disoient pourtant, qu'il la sçavoit, et mesme que le Sieur de Malligny, brave et vaillant gentil-homme, et de fort bonne maison, qui luy estoit fort familier, favory et parent, se trouvant avec luy à Amboise, quand il vit le tout descouvert, s'en alla aussi-tost sans s'estonner à l'escurie dudit Prince, et y prit le meilleur courtaut qu'il avoit, et se sauva viste, dont bien luy en prit, s'en alla à Geneve, dont plus n'en revint. Car en se baignant dans le lac, il se noya parmy un sable mouvant. L'on courut après luy; mais il s'en alla grande erre : et disoit-on alors à la Cour, comme je l'ouys, que s'il eust esté pris, il eust mis mondit Sieur le Prince en grande peine.

Toutesfois, le dimanche matin, quand les conjurateurs se présenterent à la porte des Bons-Hommes, pour entrer dans la ville, à Monsieur d'Au-

male, qui estoit constitué pour la garde de la porte, Monsieur le Prince s'y rendit, et ayda à les chasser, et y fit bonne mine. Mais depuis on connut la faute, et en fut soupçonné. Sur-quoy il en fit quelque rodomontade de quelque certain démenty en l'air, mais non en présence, comme s'est dit et escrit, car alors il n'osoit parler si haut, bien que d'ailleurs il eust la parole belle, bonne, haute et hardie : mais pourtant connoissant qu'il n'y faisoit pas bon pour luy, et que l'on commençoit à descouvrir le pot-aux-roses, il partit de la Cour, et s'en alla trouver le Roy de Navarre, son frere, dont pourtant l'on se repentit bien, (car je le sçay) dequoy on l'avoit laissé aller.

Mais pour avoir ce coup eschappé, il n'eschappa pas sa prison; car il vint à Orléans, là-où il fut attrappé à bon escient : et croyoit-on que, sans la mort du Roy François, son procès fust esté fait, et luy sentencié.

Lors qu'il entra dans le logis du Roy, non à cheval comme le Roy son frere, comme aucuns ont dit, car je le vis, mais ayant mis pied à terre, jamais je ne vis Prince faire meilleure mine. Mais au sortir de la chambre du Roy, qu'il fut conduit en prison par Monsieur d'O, et de Chavigny, il estoit bien autant estonné : et le Roy de Navarre aussi, lequel pensoit, à son arrivée, comme premier Prince du sang, parler haut, braver et estonner toute la Cour.

Ce fut à luy à caler, et faire, non du Prince, mais du simple gentil-homme : car je le vis deux fois venir trouver Monsieur le cardinal de Lorraine, en son jardin une fois, et l'autre en sa chambre, pour le prier d'intercéder pour son frere; mais il parloit à luy plus souvent descouvert

que couvert (1) : et l'autre se mettoit très-bien à son ayse, car il faisoit grand froid. Mais deux mois après, on vit bien un autre revire-Marion de fortune (2).

Cette conjuration d'Amboise fut le principal sujet de sa prison, car le Roy s'estoit imprimé si-bien cette opinion, que si elle eust pris fin, qu'il eust passé le pas, comme Messieurs ses freres, et de Guise, et autres, et qu'il se fust fort bien mis en son siege royal, ce disoit-on; car il estoit de cœur haut et ambitieux, et qui aymoit plus une royauté qu'une principauté. Et pour ce, dès-lors ne le tint-on jamais pourtant plus religieux qu'ambitieux.

Et ce qui l'aveugla plus en son ambition, ce fut aux premieres guerres civiles, quand il se vit quasi commander à la moitié de la France, morceau très-friand que Monsieur l'Admiral, son oncle, luy avoit très-bien préparé. Et ce fut ce que dit un Seigneur de par le monde : *Le diable y ayt part, qu'un tel en est le chef. Car je connois son humeur. S'il a mis une fois le nez dans cette petite forme d'empire, jamais il ne s'en despartira, et troublera tousjours la France, pour entretenir sa grandeur. Il nous seroit meilleur que le seul Monsieur l'Admiral s'en meslast, car il a l'ame*

(1) Si M. de Voltaire avoit vu cet endroit de Brantome, il n'auroit pas dit, p. m. 181 de son Poëme de *la Ligue*, où il rapporte quelque chose d'approchant que M. Jurieu a avancé, qu'il ignore où ce Ministre a pu déterrer ce fait, qui, comme on voit, n'est que le récit de Brantome un peu brodé.

(2) Revers de fortune. Cette expression vient apparemment de quelque Dame Villageoise, où *Marion*, qui d'abord *viroit* son danseur, et étoit par luy *revirée* à son tour. Brantome s'en est servi plus d'une fois.

plus douce, plus capable en tout que l'autre.

Il devint en telle gloire, qu'il fit battre monnoye d'argent (*), avec cette inscription à l'entour comme un Souverain : LOUYS TREIZIESME, ROY DE FRANCE; laquelle monnoye Monsieur le Connestable, retenant tousjours de cette bonne paste ancienne, tout en colere, représenta à une assemblée générale, qui fut faite au conseil du Roy, l'an 1567, le 7 jour d'octobre, après midy, au Louvre. On en détesta fort, et la monnoye, et la subscription. Je ne sçay s'il est vray, mais il s'en disoit prou en la chambre du Roy et de la Reyne, voire en la basse-cour.

Une autre ambition le saisit, lors que le duc d'Albe passa vers Flandres, Monsieur le Prince, avec d'autres, remonstrerent au Roy, que puis que l'Espagnol s'armoit, il falloit aussi s'armer, et border la frontiere de gens de guerre, comme portoit l'ancienne coustume : et ce fut lors qu'on envoya faire la levée de six mille Suisses, qui vinrent après. Et quoy qu'on die, et le trouve-t-on en escrit, ce fut Monsieur le Prince et les Huguenots, qui premiers cryerent après cela, car j'estois alors à la Cour; et ceux qui l'ont escrit, possible ne le sçavoient-ils pas mieux que moy.

Et sur cet arrivement, Monsieur le Prince ne chauma pas de bastir pour soy; car il gagna si-bien Monsieur le Connestable, son grand-oncle de par sa femme, qu'il luy consentit la lieutenance-

(*) D'autres disent des écus d'or. Aussi vrai l'un que l'autre, et vraye calomnie inventée par les Jésuites. Voyez le *Plaidoyer de M. Antoine Arnaud* contre eux en 1594. T. VI, p. m. 164 des *Mém. de la Ligue*. M. le Blanc, dans son *Traité des Monnoies*, dit avoir vu à Londres un de ces prétendus écus d'or.

générale

générale en France, si le Roy la luy vouloit donner : et bien à propos la demandoit-il au Roy, pour estre général de cette armée qu'on vouloit nouvellement faire dresser vers le duc d'Albe.

La Reyne-mere du Roy, point contente de cette ambition nouvelle d'icelle lieutenance-générale, elle qui aymoit fort Monsieur, frere du Roy, depuis nostre Roy Henry III, et qui vouloit et desiroit qu'à luy cette charge appartenoit, et à luy seul devoit escheoir, bien qu'il fust encore jeune, mais il ne demeura pas sept mois après de l'avoir, en donna advis à Monsieur son fils, et l'emboucha et l'instruisit si-bien, (et Dieu sçait de quelle main et bouche de bonne maistresse!) qu'un soir en la salle, que ladite Reyne soupoit à Saint-Germain-des-Prez, il me souvient fort bien que Monsieur le Prince y estant venu, Monsieur le prit et le mena en un coin, où il parla bien à luy et des grosses dents, (comme on dit,) et le reprit de son outrecuydance, d'oser et vouloir prétendre sur la charge qui luy estoit deue ; et que, s'il s'en mesloit jamais, qu'il l'en feroit repentir, et le rendroit aussi petit compagnon, comme il vouloit faire du grand.

Tant d'autres propos luy dit-il, (car il le tint long-temps), que nous n'oyions point; car nous autres, qui estions à luy, nous nous en tenions de loing : mais nous voyions bien qu'il luy parloit de hautes paroles et de grande braveté, ores tenant son espée sur le pommeau fort haute, ores faisant semblant de taster à sa dague, ores enfonçant et ores haussant son bonnet ; et bref, nous connusmes en luy une contenance fort bravasche et altiere, et telle que depuis, bien qu'ayons veu en mille endroits une très-bonne façon en luy, jamais au-

cuns qui estions là, ne la reconnusmes si belle et asseurée. Nous vismes bien aussi Monsieur le Prince tousjours descouvert et parler doux à son geste. Et la Reyne ayant achevé de souper, ce jeu se démesla, qu'elle sçeut bien au long par Monsieur son fils, qu'elle en ayma davantage : et puis de Monsieur le Prince, qui en fit quelque plainte; mais elle ne s'en soucia. Et Monsieur le Prince aussi ne la fit gueres longue à la Cour, et s'en alla, et non sans la garder bonne à mondit Seigneur; car au bout de trois mois et demy, la journée de Meaux fut dressée : et voilà d'où en fut la premiere source, que beaucoup ne sçavent pas, et la couvrent sur la religion, comme fait Monsieur de la Nouë; car possible ne sçavoit-il pas ce que je vis.

Monsieur aussi ayant sçeu que cette partie avoit esté autant faite pour luy, voire plus que pour le Roy, la luy garda aussi meilleure : car ayant esté fait lieutenant-général du Roy, après la mort de Monsieur le Connestable, il ne cessa jamais qu'il n'eust raison dudit Prince, qu'il hayssoit à malemort, et plus que tous les Huguenots; car il ne tint pas à luy que la battaille ne se donnast à Nostre-Dame de l'Espine. Il ne voulut point aussi la paix, si-non pour attrapper ledit Prince en sa maison de Noyers en Bourgogne, comme il la faillit belle.

Aux troisiesmes troubles, il l'agaça et pressa de tant de petits combats et escarmouches, qu'enfin il le mena à la battaille qui fut donnée vers Jarnac et Bassac, où ce Prince vint fort résolu et en très-brave et vaillant combattant, mais pourtant fasché d'y venir, soit qu'il connust son heur, ou son désavantage : et pour ce, en y allant il dit que, puis

qu'on avoit fait un pas de clerc, il le falloit franchir, et qu'aussi un peu avant qu'aller à la charge, il avoit eu contre la jambe un coup de pied de cheval du comte de la Rochefoucaut, qui, comme désespéré du mal, accompagné de son brave cœur, combattit très-furieusement. Mais cela ne dura gueres, car il fut porté par terre. Et le premier qui descendit pour le prendre prisonnier, ce fut un honneste gentil-homme de Monsieur de la Vauguion, qui s'appelloit le Rozier : et ainsi que Monsieur d'Argence vint à passer Monsieur le Prince, il le reconnut et se rendit à luy; mais sur cette entrefaite, arriva le baron de Montesquiou, brave et vaillant gentil-homme, qui estoit capitaine des gardes des Suisses de Monsieur, frere du Roy, qui, ayant demandé qui c'estoit, on luy dit que c'estoit Monsieur le Prince. *Tués, tués, Mort-Dieu!* (dit-il;) et s'approchant de luy, deschargea son pistolet dans sa teste, et mourut aussi-tost.

Il n'avoit garde de la faillir autrement, car il avoit esté fort recommandé à plusieurs des favoris dudit Monsieur, que je sçay bien, pour la hayne qu'il luy portoit dès le jour que j'ay dit, et aussi qu'il n'y a rien qu'un Grand haysse tant qu'un autre Grand son pareil, mais plus encore celuy qui ne l'est pas, et se veut esgaler à luy. Il n'y avoit pas huit mois que j'avois sauvé la vie audit baron de Montesquiou, que j'aymois fort depuis le voyage de Malthe : qui, au partir de là, fut la premiere fois qu'il vint et se produisit à la Cour, par le moyen du comte de Brissac qui le prit en amitié, pour estre brave et vaillant gentil-homme, et qui estoit bon homme avec cela; et ledit Comte le fit aymer à Monsieur, et luy fit donner cette charge.

Le Roy Charles donc, ayant entrepris de faire un combat sur l'eau à Paris, devant le Louvre, il se mit dans son grand batteau couvert, qu'on a veu long-temps devant le logis du controlleur du Mas. Le Roy tenoit et gardoit son batteau avec les siens, contre Monsieur et les siens, qui le vinsmes assaillir. Ainsi que nous voulions monter, et que le Baron estoit à demy-monté, voicy Fervaques, qui a esté tousjours rude joüeur, qui poussa du haut en bas ledit Baron dans l'eau, qui s'alloit noyer sans moy, qui courus du bout du batteau, et le pris par le collet, et le jette dans nostre batteau, lequel n'en pouvoit plus : mais il se remit tellement quellement, et aussi-tost se mit à genoux et me remercia, et qu'il me devoit la vie, et depuis m'appella tousjours son pere, bien que je fusse plus jeune que luy. Il fut tué par après au siege de Saint-Jean, d'une grande harquebuzade. Les Huguenots disoient que c'estoit par permission ou punition divine.

Pour tourner à Monsieur le Prince, estant mort, Monsieur n'en fut nullement marry, mais très-joyeux, car il avoit opinion qu'il luy en eust fait faire de mesme : car d'ennemy à grand ennemy, il n'y a que se garder. Monsieur le voulut voir après la battaille achevée : et son corps fut chargé sur une vieille asnesse qui se trouva là à propos, plus par dérision que pour autre sujet; et fut porté ainsi bras et jambes pendantes à Jarnac, en une basse salle sous celle de Monsieur et sa chambre, où ledit Prince le jour avant avoit logé. Quel changement! Comme à Coutras le Roy de Navarre logea en la chambre de Monsieur de Joyeuse, où il avoit couché le soir auparavant, et l'autre estoit estendu mort dessous. Si on leur eust dit à tous

tels revers de fortune, ils ne l'eussent pas cru.

Ledit Prince demeura assez en spectacle à tous ceux du camp qui le voulurent aller voir. Puis Monsieur de Longueville, son beau-frere, en demanda le corps à Monsieur, pour le faire ensevelir, qui luy fut octroyé librement. Il fut fait de luy cette épitaphe :

L'an mil cinq cent soixante-neuf,
Entre Jarnac et Chasteauneuf,
Fut porté sur une asnesse
Cil qui vouloit oster la Messe.

Il y eut quelques-uns des siens pris, comme Clermont d'Amboise et Corbozon qui ne voulurent jamais croire sa mort : mais Monsieur le fit à eux voir leur saoul, dont ils en furent très-dolents, car ils estoient fort aymez de leur maistre. Ainsi alla la mort dudit Prince, qui, en trois battailles qu'il donna à son Roy, ne se ressentit gueres de la fortune. A la derniere, il y mourut. A la pénultiesme de Saint-Denis, il la perdit comme les autres; mais aussi il se sauva avec grand honneur. A la premiere, qui fut celle de Dreux, il fut pris prisonnier : non sans grand danger de la mort, si Monsieur de Guise luy eust voulu rendre ce qu'il luy avoit voulu prester à la conjuration d'Amboise; mais au-lieu d'un tel remboursement, quand il luy fut présenté, il luy fit force honneur et bonne chere, le retira avec luy, luy présenta la moitié de son lict, et coucherent tous deux ensemble aussi familiérement comme si jamais n'eussent esté ennemis, mais comme bons amis et cousins-germains qu'ils estoient. De tout le soir il ne fut gueres veu, et Monsieur de Guise le luy conseilla, et demeura en

sa garderobbe, bien qu'elle fust fort petite et chétive, car c'estoit une maison de village fort champestre. Force gens le vouloient voir, mais Monsieur de Guise l'avoit deffendu : car une personne affligée n'ayme gueres cette vue ny visitation.

J'eus pourrant crédit de le voir assez près d'un feu, faisant démonstration grande de sa douleur et d'une appréhension grande. On luy porta à souper, et soupa : puis tout le monde retiré, et Monsieur de Guise se voulant coucher, il donna congé à un chacun, non sans avoir demeuré long-temps assez près du feu à causer de la battaille parmy nous, où chacun y estoit reçeu pour son escot et son dire.

Luy et Monsieur le Prince coucherent ensemble, et le lendemain nous allasmes à son lever. Il se mit à escrire au Roy et à la Reyne, le plus briefvement qu'il put, et sortit voir le champ de battaille, non trop loing pourtant, car il disna, et y alla après à bon escient.

Cependant le Prince se leva, qui estoit encore au lict quand nous estions en sa chambre, les rideaux tous tirez au-dedans. S'il fust esté pressé de se lever pour aller à la garderobbe, il fust esté bien estonné, ce disoit-on.

Puis, quand fallut desloger, Monsieur de Guise le redonna à Monsieur d'Anville (*) (que nous nommions alors Monsieur l'Admiral, pour avoir eu l'estat de son cousin,) à le tenir en bonne garde, et pour faire l'eschange de luy et de Monsieur le Connestable, ainsi que le porte le droit de la guerre.

En quoy il faut noter deux belles choses que

(*) Damville, *et de même ci-après.*

l'on tenoit alors pour telles, et se doivent tousjours tenir : l'une, faut loüer la magnanimité et générosité de ce grand Prince et Capitaine Monsieur de Guise, qu'il usa à l'endroit de son ennemy prisonnier, à le traitter de cette façon si honneste qu'il fit; ce qu'un autre possible n'eust pas fait, veu les grandes raisons qu'il avoit de son costé : l'autre, du bel advisement et considération qu'eut Monsieur d'Anville de présenter à Monsieur de Guise son prisonnier Monsieur le Prince. Car c'estoit à luy à qui le premier il avoit donné sa foy, et luy présenta comme à son Général, (c'estoit bien en cela sçavoir son devoir de guerre,) à qui l'on doit déférer toutes choses, et sur-tout les prisonniers qu'on aura pris.

Si Monsieur d'Anville n'eust esté sage et advisé Capitaine, comme certes il l'a esté tousjours, et que ce fust esté un téméraire, et n'eust sçeu que c'estoit de son devoir, il n'eust jamais fait ce trait, voyant son pere pris, et qu'il y alloit de bon pour le rachepter par cet eschange : ce qu'il ne fit, et s'acquitta par ainsi de son devoir, et acquit davantage l'amitié de son Général, en luy manifestant par tel acte, qu'il estimoit la générosité de Monsieur de Guise, et connoissant en luy une telle vertu et bonté, qu'il ne feroit jamais faux-bon à Monsieur le Connestable. Voilà comme il fait bon en telles occurrences d'opposer telles choses, et ne croire son courage bouillant.

Pour un tel trait cuyda sortir entre Monsieur de Longueville et Monsieur d'Espernon un grand esclandre, durant ces dernieres guerres; car Monsieur d'Espernon, venant de Boulogne en France trouver le Roy, et passant près Montreuil, et rencontrant la garnison de cheval, conduite par Mon-

sieur du Mesny, gouverneur de la place, la deffit très-heureusement, et force demeurerent prisonniers, dont ledit Sieur du Mesny en estoit un; et puis vint au giste à Corbie, où estoit pour lors Monsieur de Longueville, lieutenant de Roy en Picardie, qui demanda les prisonniers : mais Monsieur d'Espernon les luy refusa; sur-quoy s'esmeut question, et Monsieur de Longueville jura qu'il ne sortiroit autrement de la ville, et le brava fort, jusques à mettre un gros corps-de-garde devant son logis, et fermer les portes de la ville. A quoy Monsieur d'Espernon prit pied et appréhension qu'on luy en vouloit prester une, tout de mesme comme à Angoulesme, qu'on le faillit à tuer un jour de Saint-Laurent, comme il dit depuis; et pour ce, se résout bravement se deffendre et mourir les armes en main. Mais sur ces entrefaites, il se moyenna quelque espece d'accord, par la menée et dextérité de quelques honnestes gens. Monsieur d'Espernon sortit hors de la ville, et emmena ses gens.

L'accord ne s'ensuivit pourtant tel qu'ils se despartirent amis. Car si Monsieur d'Espernon l'eust trouvé après, il l'eust querellé à bon escient, comme je sçay fort bien. En quoy plusieurs dirent que Monsieur de Longueville en devoit faire plus ou moins : et les autres qui moyennerent la sortie de Monsieur d'Espernon, les devoient aussi accorder du tout absolument, et les faire bons amis, et embrasser ces deux Grands qui estoient assez bastants, par le moyen de leurs amis, serviteurs et crédits, d'esmouvoir toute la France.

Plusieurs dirent que Monsieur d'Espernon avoit tort, et que, du premier abord, il devoit présenter ces prisonniers au lieutenant-général du lieu où ils

avoient esté pris, et reconnoistre le lieutenant-général et gouverneur de là, bien qu'il fust grand, et eust grandes charges et grades; mais la représentation d'un Roy en sa lieutenance, c'est une grande chose.

Je laisse cela aux meilleurs discoureurs, pour tourner encore au prince de Condé, lequel laissa après soy une très-belle et brave lignée, Messieurs le prince de Condé, son héritier principal, le prince de Conty, et le cardinal de Bourbon; et du second mariage, Monsieur le comte de Soissons, gentil Prince certes, et tout plein d'honneur et de vertu.

Si Monsieur le prince de Condé dernier ne fust esté mort par poison, (comme on dit,) il fust esté aussi grand Capitaine comme Monsieur son pere; car il avoit un très-beau commencement : et lors qu'il mourut, il estoit fort jeune. Il sçavoit aussi bien attirer les hommes à soy, comme Monsieur son pere; car il estoit très-libéral, doux, gracieux et très-éloquent, choses fort attrayantes. J'ay ouy dire à feu Monsieur de Montpensier, et le débattoit contre moy, qu'il estoit beaucoup plus éloquent que Monsieur son pere. Tant y a que s'il estoit si bien-disant, il avoit le défaut de l'oreille, car il n'oyoit pas bien. Il estoit brave, vaillant, généreux, et fort adroit aux armes et à cheval, bien qu'il fust fort petit, comme le pere.

Or, de tous ces braves freres, j'espere en parler aux vies de nostre feu Roy Henry troisiesme, et le nostre de présent quatriesme (*). Je les remets doncques là, pour dire que, quand Monsieur le Prince le premier fut mort en cette battaille, la

(*) *On n'a rien de tout cela.*

pluspart des Catholiques, et mesmes de ceux de nostre armée, entrerent en cette sotte créance, que c'estoit fait des Huguenots, puis qu'ils avoient perdu leur grand et principal chef et Capitaine, qui certes estoit grand et suffisant, et qu'on tenoit avoir si-bien appris de Monsieur l'Admiral, qu'il s'en alloit esgal à luy, voire aucuns tenoient qu'il le surpassoit, ce qui estoit faux ; et croyoient que les Huguenots n'auroient point la créance, ny porteroient respect, crainte et honneur à Monsieur l'Admiral comme à un Prince, qui estoit un grand Prince du sang, et de grade, et d'autorité, qu'ils avoient si-bien honoré et tenu pour leur grand deffenseur et protecteur, qu'aucuns furent si impudents de l'appeller leur Roy (*).

Mais il en arriva bien autrement ; car de tant qu'il y en a eu, il n'y eut aucuns qui branslassent, fors un ou deux de ses plus privez, et tous se rangerent sous sa protection, autorité et obéyssance, qui se targuant et couvrant de l'ombre de Messieurs les princes de Navarre et de Condé, tous deux fort jeunes, conduisit si-bien leur barque, qu'ils ne trouverent nullement à dire leur grand Pilote mort, qui fut un grand heur et honneur à Monsieur l'Admiral, et demeurerent tous fermes et affectionnez à leur party.

Aussi, il n'y a ligue, ny association, si ferme ny si obstinée, que celle qui se fait pour la religion, et mesme pour une nouvelle et contrainte, comme je tiens d'un grand personnage : et ce qui affermit et appuya encore mieux cette colomne, qu'on croyoit à demy penchée et tombante, ce furent leurs braves et vaillants Capitaines qui resterent

(*) *Voyez ci-devant, page 336.*

encore sur pied, comme Monsieur d'Andelot, l'un des vaillants et renommez de la France, mais il mourut tost après : Monsieur de la Rochefoucaut, très-grand Seigneur en Guyenne, et qui avoit beaucoup de créance parmy ceux de la religion du pays, et principalement parmy la Noblesse, de laquelle il estoit fort révéré.

Il estoit aussi fort vieux Capitaine, bien qu'il fust jeune, pour les guerres estrangeres qu'il avoit veues dès son petit age, estant à la suite de Monsieur d'Orléans, et tousjours continué soubs le Roy Henry, qui l'aymoit uniquement, et luy estoit plus privé et familier qu'aucuns de ses favoris; et se joüoient ordinairement ensemble, comme s'ils eussent esté pareils; car ledit Comte estoit de très-bonne et très-plaisante compagnie, et disoit des mieux le mot : au reste, très-bon Seigneur, et qui n'offensoit jamais personne. Toutesfois, aux guerres civiles, se voyant beau-frere du Prince, Roy des Huguenots, il devint un peu glorieux : mais quant à moy, je ne le trouvay jamais tel; car il estoit trop de gaillarde humeur. Les bons trompettes des François et Reystres parmy leurs clairons, sonnoient souvent cette chanson et quinte :

Le Prince de Condé
Il a été tué.
Mais Monsieur l'Admiral
Est encor à cheval,
Avec la Rochefoucaut,
Pour chasser tous ces Papaux, Papaux, Papaux.

Il y avoit Monsieur de Mouy, un très-brave et vaillant Capitaine. Il le monstra à la battaille de Dreux; car ce fut luy qui fit la premiere charge,

avec les cinquante ou soixante casaques blanches eslevées. On le tenoit pour plus vaillant que sage Capitaine ; mais il monstra, et l'un, et l'autre, quand il conduisit le duc des Deux-Ponts jusques en Guyenne avec ses trouppes, et prit la Charité contre une infinité d'obstacles qu'il trouva par les chemins. Il avoit aussi fort pratiqué les guerres estrangeres, et s'y estoit fait signaler bien fort.

Il y avoit aussi Monsieur de la Nouë, qui porte le nom aujourd'huy et à l'heure que je parle, du plus grand Capitaine de la France, pour les grandes expériences qu'on a connues en luy; j'en parle ailleurs fort au long (*).

Il y avoit aussi le Seigneur de la Louë, pareil en nom, fors une lettre, et pareil aussi en valeur : il avoit eu charge de la venerie du Roy ; mais il ne s'amusa tant à la chasse des cerfs que des hommes, et menoit mieux les gens à la guerre, que les chiens à la chasse : et si fut fort bon pour l'une et l'autre chasse.

Il y avoit aussi Monsieur de Theligny, beau-frere de Monsieur de la Nouë, un sage et brave gentil-homme, et qui estoit bien accomply de toutes vertus.

Il y avoit Monsieur Bouccard, jadis fort aymé et favory du feu Roy Henry II, et son escuyer quand il estoit Dauphin, et qui avoit fort veu les guerres estrangeres, et s'y estoit fait renommer, comme aussi Monsieur d'Esternay, et Monsieur de Genlys, Monsieur d'Acier, duquel je parle ailleurs, et le bon vieillard Monsieur de Briquemaud, leur Mareschal-général-de-camp, très-bon et grand Capitaine, qui avoit si fidélement servy

(*) *Voyez ci-après* vers la fin du *Tome VII.*

ses Roys en Piedmont et en France; et pour ce, ne le devoit-on faire mourir de telle façon qu'on fit, et mesme en si vieil age qu'il estoit, et devoit-on attendre son heure.

Il estoit un fort homme-de-bien, et qui ne combattoit que pour sa Religion, ainsi que j'ay ouy raconter à un Gentil-homme, qui avoit esté nourry son Page, que trois ou quatre jours avant la bataille de Jarnac, il avoit esté blessé en une jambe: et ainsi que Monsieur le Prince et Monsieur l'Admiral l'allerent voir en son lict, et y tenir le conseil, à Monsieur le Prince il eschappa quelque mot de regner (*). *Monsieur*, (luy dit Monsieur de Briquemaud) *il semble par vostre dire, que vous tendés plus à l'ambition qu'à la Religion. Je vous quitte, si venés-là. Prenons le party de Dieu. Autrement, je me retire.* Ce Page estoit alors en la

(*) C'étoit en 1569. Or, la monnoie d'argent prétendue, de la page 336, étoit, dit-on, de l'année 1567. Si donc, sur quelque mot de régner, qui eu 1569, échappa au Prince de Condé, Briquemaut menaça de le quitter; Briquemaut auroit-il attendu jusques-là, supposé, comme on le veut, que dès l'année 1567, ce Prince se fût qualifié Roi de France, dans la monnoie frappée à son coin?

Voici une rime, sous le titre d'*Echo*, qui parut en ce temps-là, et que j'ai tirée d'un ancien Recueil M. S.

Quel pays de ce monde est en plus grande souffrance? France.
Qui l'a mis en ce point, qui mene cet orage? Rage.
Est-ce le jeune Roy, qui l'a mis en ce point? Point.
Est-ce Monsieur, son frere, ayant tant de tesmoins? Moins.
Qui nous a donc causé cette douleur amere? Mere.
Qui en a dextrement son vouloir secondé? Condé.
Mais quelle occasion à ce faire l'attire? Ire.
Quel prétexte a-t-il pris pour couvrir ses desseins? Saints.
Et la Religion est-elle de ce nombre? Ombre.

chambre, qui ouyt ces mots, et me les dit depuis.

Il y avoit aussi ce brave et déterminé Monsieur le comte de Montgommery, que j'ay veu nommer le Dompteur de la Gascogne, et en peu de temps il s'en alla lever le siege de Navarrains, qui de soy-mesme se leva le sentant venir; et luy, ne se contentant de cela, assaillit et prend en plein jour de prim-abord Monsieur le baron de Terride, vieux, ancien, sage et bon Capitaine, fort estimé par les guerres passées du Piedmont, avec toutes ses trouppes; retourne après triomphant à son bel ayse, et se promene par la Gascogne, comme il luy plaist, sans aucune résistance. De telle sorte que ce qu'on en disoit, on le réputoit plustost à miracle qu'à autre chose. Je pense bien qu'il y a quelque historien qui en parle, sur-tout Monsieur de Montluc. J'ay ouy conter les grands faits à gentilshommes qui estoient avec ledit Comte, que j'escrirois volontiers; mais on ne les sçauroit croire.

J'ay ouy conter de l'humeur de ce Capitaine, que c'estoit le plus nonchalant en sa charge, et aussi peu soucieux, qu'il estoit possible; car il aymoit fort ses ayses et le jeu. Mais quand il avoit une fois le cul sur la selle, c'estoit le plus vigilant et soigneux Capitaine qu'on eust sçeu voir, au reste si brave et vaillant, qu'il assailloit tout, foible ou fort, qui se présentast devant luy.

Aussi a-t-il fait de belles guerres, et y a esté très-heureux, comme il fit dans Roüen, là-où il tint le siege plus long-temps que la forteresse, ny la place, ny l'armée devant, composée de si grands Capitaines les plus grands de la France, ne le requeroient. Soustint les assauts tant qu'il peut: et au dernier, cédant à la fortune et combattant au dernier point, se retira bravement, et non si à

la haste qu'il cuyda estre pris, et (1) se voulant jetter dans l'esquif de la galere en laquelle il se mit, et tira vers le Havre; mais en chemin, à Codebec, il rencontra une palissade, qui avoit esté faite si forte pour en garder le secours de la mer, qu'à vogue rancade il la faussa, et se sauva bravement; qui fut un effort, dequoy les bons mariniers des galeres s'en esbahirent pour jamais, bien qu'il n'y ait force pareille que d'une galere voguante à pleine voile et rame de toute force. Aucuns disoient que c'estoit un miracle : d'autres disoient que celuy qui avoit eu la charge de faire la palissade, l'avoit faite de cet endroit foible, parce qu'on le soupçonnoit favoriser ce party. Je ne le nommeray point. Je parleray de ce Comte en d'autres lieux, ensemble de ses freres, Corboson, ou Saint-Jean, et le jeune l'Orge, tous braves et vaillants gentils-hommes, que j'ay connu tels, et deux fort mes grands amis, et tous de la religion.

Je parleray aussi de plusieurs autres bons Capitaines Huguenots. Que si je voulois à cette heure les particulariser, je ne sçaurois fournir, tant il y en a eu de très-bons, et de cheval et de pied, desquels je parle au chapitre des Colonels (2) : car il faut confesser le vray, que l'on y a reconnu de braves et vaillants gens et de bons Capitaines; et si en est venu après les morts de bons, qui ont vescu, et vivent depuis et à cette heure, comme j'ay ouy dire à gens plus clairvoyants que moy. Ils n'ont appris que des morts, et si ne les ont nullement surpassez.

Ainsi fut le prince de Condé accompagné de

(1) en. (2) *Voyez Tome VII.*

ces braves gens : ainsi luy, et Monsieur l'Admiral, se sont faits craindre, et ont planté l'évangile, qui bourgeonne et verdoye aujourd'huy encore, et sans lesquels il seroit sec, et de couleur de feuille-morte.

Et diray bien plus, que si tous ces bons Capitaines se fussent mis de nostre costé, et eussent fait pour le Roy, ils fussent esté tous grands, tous honorez de grades, et de nobles charges, et pensions et ordres, et si en fussent esté mieux dignes, et d'estre mareschaux de France, que plusieurs que nous en avons veu.

Mais ce qui est un grand cas, ils avoient l'œil et le cœur si fort tendus à leur religion, et l'embrassoient de telle dévotion, qu'au diable s'ils s'en soucioient d'un seul brin de nos honneurs et estats, et comme je leur ay veu dire, et le monstrer par effects.

ARTICLE II.

ANTOINE DE BOURBON,

Roy de Navarre.

LE Roy de Navarre ANTOINE DE BOURBON, fut frere aisné dudit prince de Condé, qui soustint et favorisa au commencement les Huguenots. Aussi estoit-il de la religion, disoit-on, et en sentoit dès le regne du Roy Henry, qu'il avoit son ministre David (*), et le faisoit prescher où il passoit, car c'estoit en Caresme, et le vis prescher à Poictiers, que j'estois fort jeune. Il le mena à

(*) Pierre David. Voyez *Beze, Hist. Eccl.* T. I, p. 102.

la

la Cour qui lors estoit à Fontainebleau; mais ayant parlé à Monsieur le cardinal de Lorraine, ledit David chia sur la Bible et le Ministre (*) et tout.

Le Roy Henry ne trouva bon qu'il eust mené avec luy ce Ministre, qui ne portoit pourtant le tiltre de Ministre, mais de prescheur du Roy et de la Reyne de Navarre; et par ce tiltre, il n'estoit si odieux, que par celuy de ministre.

La Reyne de Navarre pour lors, qui estoit jeune, belle et très-honneste Princesse, et qui aymoit bien autant une danse qu'un sermon, ne se plaisoit point à cette nouveauté de religion, ny tant qu'on eust bien dit; et pour ce je tiens de bon lieu, qu'elle le remonstra un jour au Roy son mary, et luy dit tout-à-trac, que s'il se vouloit ruyner, et faire confisquer son bien, elle ne vouloit point perdre le sien, ny si peu qui luy estoit resté du royaume des Roys ses prédécesseurs, lesquels, pour l'hérésie, avoient perdu le royaume de Navarre. Hérésie l'appelloit-elle, d'autant que le pape Jules avoit déclaré hérétiques (mal-à-propos) tous ceux qui yroient encontre sa sentence donnée sur la confiscation dudit royaume; mais à aucuns j'ay ouy affirmer, que ce nom d'hérétique n'estoit pas bien adapté.

Ce Roy, si la guerre Espagnole eust continué, avoit bien résolu d'en avoir sa raison sur l'Espagne, où il y avoit de bonnes entreprises, et s'aydoit du Roy de Fez, vers lequel il avoit envoyé en ambassade les capitaines Montmor, Gascon, et Melchior, Portugais, qui m'en entretint fort un jour à Lisbonne, où il s'estoit retiré après la mort dudit

(*) et le Ministere, *apparemment.*

Roy, qu'il plaignoit fort, et ses desseins, qui eussent facilement réussy, et m'y fit toute bonne chere, ayant veu ma mere, Dame d'honneur de la Reyne de Navarre en sa Cour, et ne bougeoit d'avec moy, à me faire monstrer tout plein de singularitez, et quand j'allois voir le Roy et la Reyne, sœur de l'Empereur, encore restée de toutes les autres, qui se portoit fort bien.

Les desseins de ce Roy n'estoient pas petits, et l'alliance avec ce Roy de Fez très-bonne et ferme.

La Reyne sa femme changea bien après; car son mary se changea en catholique, et elle se changea en huguenotte très-ferme.

Le Roy Henry mort, et le Roy François venu à la Couronne, l'on eut quelque petit soupçon, que ledit Roy de Navarre sçavoit quelque chose de la conjuration d'Amboise, d'autant que les principaux conjurateurs estoient de son gouvernement, voire aucuns de ses vassaux et serviteurs. Toutesfois cette raison estoit foible; mais bien forte celle qu'ils estoient de la Religion, que ledit Roy sous main tousjours embrassoit et favorisoit, ainsi qu'il le fit paroistre fort à descouvert quand le Roy Charles vint à la Couronne, et qu'il fut Régent par la menée des Estats, par un édit fait, qu'on n'eust plus à parler de la conjuration d'Amboise, ny en rechercher ceux qui en estoient soupçonnez; dont j'en vis aucuns Huguenots, qui en estoient bien-ayses, que je connois, et disoient ces paroles : *Or, hier, nous n'estions pas de la conjuration d'Amboise, et ne l'eussions pas dit pour tout l'or du monde; mais aujourd'huy, nous le disons pour un escu, et que l'entreprise estoit bonne et sainte.*

L'innocence de Monsieur le Prince fut publiée

avec l'édit de Juillet. Le Colloque de Poissy après se moyenna par ledit Roy de Navarre; et ce fut luy qui, à ses propres despens, (ce disoit-on,) envoya querir les Ministres estrangers, pour s'y trouver: et ce fut un Gentil-homme, qui estoit à luy, et s'appelloit Monsieur d'Estourneau, mon voisin et bon amy, qui les alla querir et les mena en France. Depuis il est mort maistre-d'hostel du Roy d'aujourd'huy. Et furent lesdits Ministres retournez par ledit Gentil-homme, qui m'a tout conté, très-contents et bien salariez de la bourse dudit Roy.

Ce ne fut pas tout; car il fit faire et publier l'édit de Janvier, et rien ne voyoit-on à la Cour que Ministres, et n'oyoit-on que presches, ne quittant pour cela la Messe par beau semblant.

Je retournois alors d'Escosse, ayant conduit la Reyne, que moy et mes compagnons, qui pouvions estre environ cent Gentils-hommes, suivant Monsieur le Grand-Prieur de Lorraine, et d'Anville (1). Quand nous vismes ce changement nouveau depuis nostre départ, nous fusmes bien estonnez.

Sur ce, le Pape et le Roy d'Espagne ne dorment pas, et font tant, qu'ils gagnent ledit Roy par belles paroles et offres de le récompenser de son royaume de Navarre par celuy de Sardaigne, qui n'estoit pourtant si grand et si riche que celuy de Navarre, en ce qu'il voulust soustenir la Religion Catholique, et employer sa puissance pour extirper l'hérésie. A quoy il preste l'oreille très-volontiers; car et qu'est la chose qu'on ne fasse pour regner? Et pour ce, le Sieur des Cars (2), son grand favory, qui estoit très-bon catholique, fut

(1) Damville. (2) Descars.

envoyé vers le Pape, duquel il fut très-bien reçeu et renvoyé vers son maistre, plus plein de belles paroles et grandes promesses, que d'autres choses et présents; toutesfois si-bien gagné, outre le bon zele qu'il portoit à sa religion, qu'il réduisit du tout le Roy son maistre à la demande du Pape : dont s'en ensuivit la guerre civile, dans laquelle il s'embarqua si-bien, qu'il y estoit plus avant, et en sévérité plus grande contre les Huguenots, que le Triumvirat mesme.

Aussi fit-on de luy un pasquin, qu'il n'y avoit rien pire qu'un renégat; et sur ce, alléguoient les renégats d'Alger et d'ailleurs : et un autre, où ils faisoient une anatomie, où ils n'y purent jamais trouver de cœur ny de fiel, y ayant appellé tous les meilleurs médecins et chirurgiens de la France. Si estoit-il brave, vaillant, tout plein de courage : mais il avoit de la bonté; et pour ce, on le peignoit ainsi.

Il ne laissa, estant ainsi embarqué en la catholique, à se souvenir de son profit particulier, et des promesses qu'on luy avoit faites; et pour ce, dépescha le président de Selva, fort digne homme de son estat, vers le Roy d'Espagne; mais le (1) malheur, il fut pris et mené à Orléans, où, sans Monsieur le Prince, il couroit fortune de la vie, en eschange de l'exécution qu'on avoit faite à Roüen du président Mandreville (2), duquel la mort devoit estre expiée par la mort esgale d'un autre président.

En toute cette guerre, pour si peu de temps que ledit Roy la mena comme lieutenant-général du Roy, il s'y monstra fort animé, brave, vaillant, courageux, eschauffé, colere et prompt à en faire

(1) de. (2) Esmandreville.

pendre, comme j'ay veu. Aussi les Huguenots l'en hayssoient comme un beau diable, et le dépeignoient de vilaines injures, que j'obmets; car ces Messieurs sçavent aussi-bien mal dire que bien dire.

Le siege de Roüen se fit, où il n'espargna ses pas ny sa peau, non plus que le moindre soldat du monde. Si-bien que luy s'appareillant pour aller à l'assaut, moitié mené du brave et généreux courage qu'il a tousjours possédé, moitié d'ambition et d'émulation qu'il portoit de tout temps à Monsieur de Guise, qui en telles factions se hazardoit tousjours des plus avant, comme j'ay dit, estant dans le fossé et prest à monter, ainsi qu'il s'estoit tourné pour pisser, (dont il en fut fait une épitaphe, que j'obmets pour révérence,) il eut une grande harquebuzade dans l'espaule, mesme coup quasi qu'eut après Monsieur de Guise, dont il tomba à demy, et rendit sa gorge.

Aussi-tost il fut jugé à mort par les chirurgiens et médecins, ainsi qu'après quelques jours qu'on pensoit qu'il en eschapperoit, il mourut, repentant (ce disoient aucuns) d'avoir ainsi changé de religion, et résolu de remettre la réformée mieux que jamais, ainsi qu'il le manda à Monsieur le Prince son frere, par un sien maistre-d'hostel qu'on appelloit Osquerque, qu'il avoit envoyé vers luy le visiter. Cela se disoit parmy aucuns de nous autres : au contraire du Roy Henry d'Angleterre, qui, sur la fin de ses jours, voulut remettre la religion catholique. Il estoit temps vrayment, après tant de maux faits.

De sorte qu'il ne fut pas gueres regretté, car il estoit en termes de brouiller. D'autres le regretterent fort, car il estoit tout bon et gentil Prince;

et mesme la Reyne-mere, qui, tousjours appréhensible, avoit opinion que, comme grand qu'il estoit, il retenoit plusieurs Capitaines, gentils-hommes, soldats et autres qui, sans luy, fussent de l'autre costé avec le Prince, qui aymoient mieux estre avec l'aisné et le chef des armes et du nom, qu'avec le cadet; et que, luy mort, à veuë d'œil, on les verroit tous disparus de l'armée du Roy, et les uns après les autres iroient trouver Monsieur le Prince. Mais Monsieur de Guise, qui n'estoit peureux, asseura la Reyne, et luy dit : *Non, non, Madame, n'entrés point en telle crainte et appréhension; car pour moins d'un rien, je vous en releve. La bande qui en partira de l'armée du Roy, en sera fort petite; ce que je ne croy encore : et si elle en part, ce sera autant la purger et bien nettoyer, et n'y restera que le beau grain, pur et net; ce qui sera le meilleur pour nous : car là où il y a des traistres et gens doubles, tout va mal; et s'il y en reste, je les tiendray si court et les feray si bien veiller, qu'ils n'oseront seulement faire trembler une feuille d'arbre.*

Je tiens ce conte d'un grand Seigneur qui estoit alors présent, et c'estoit en la chambre de la Reyne à son coucher, qui commença à se rasseurer et connoistre à veuë d'œil le vray de ce que luy dit Monsieur de Guise, qui pourtant regretta ledit Roy, car ils estoient cousins-germains et grands amis de longue main, dès que ce Roy estoit Monsieur de Vendosme, lieutenant de Roy en Picardie, et appelloit tousjours Monsieur de Guise, *mon compagnon*. Cela s'entend quand il estoit en sa grandeur; et Monsieur de Guise l'appelloit *Monsieur*, quelquefois *Monsieur mon Cousin*. Le Roy de Navarre l'y appelloit aussi, et quelquefois *Sei-*

gneur Cousin. Enfin souvent ils se divertissoient par appellations, comme il leur venoit en humeur, ainsi que je l'ay veu. Mais quand il vint en sa grandeur de Régent, il ne l'appelloit jamais que *mon Compagnon :* car on luy donnoit la réputation que ç'a esté l'homme qui s'est plus perdu en sa prospérité et faveur de fortune, estant devenu fort arrogant, pour l'avoir veu comme on l'avoit veu fort petit et bas de fortune, bien qu'il fust très-grand en tout, de race, de maison, de grandeur, d'authorité, de valeur et de vertu, mais non de fortune, qu'il eut après. Au reste, il devint, disoit-on, ingrat un peu à l'endroit d'aucuns des siens qui l'avoient suivy en son adversité, et peu vindicatif envers ceux qui luy avoient fait du desplaisir et offensé, et l'avoient quitté pour aller ailleurs ; ainsi qu'il fit envers Monsieur de Beauvais-Nangy, un très-sage, vaillant et brave Capitaine, qui avoit eu de belles et grandes charges, et mourut vaillamment (disent les histoires,) qu'il avoit poussé et advancé et fait son lieutenant de gendarmes quand il estoit en Picardie, qui le quitta pour aller à Monsieur de Guise; dont il luy en voulut mal mortel, jusques à l'en menacer : ce que l'autre craignit très-fort, quand il vint à sa régence. Mais rien pour cela, car plus grands amis que devant. Dont je sçay ce que l'on en dit alors à la Cour. Telles bontez pourtant sont fort à loüer, et telles nonchalances de vindictes très à priser parmy les Roys, Princes et grands Seigneurs : ainsi que je sçay bien l'ensuivre en cela nostre Roy d'aujourd'huy son fils, qui d'autant plus en approche de Dieu, lequel défend les vengeances; dont j'espere alléguer force notables exemples de sa généreuse bonté en sa vie (*).

(*) *On ne l'a point.*

On ne donna que ces deux *Sis* à ce grand Roy Antoine, si-non aussi qu'il estoit fort addonné à l'amour. Mais qui ont esté les Roys et les Grands qui n'ayent aymé les Dames ? Autrement ils sont desnaturez et addonnez au grand et énorme vice.

Pour le reste, il estoit très-bien né, brave et vaillant; car de cette race de Bourbon, il n'y en a point d'autres : estant de belle taille, et plus haute beaucoup que celle de Messieurs ses freres, la majesté toute pareille, la parole et l'éloquence très-bonne. Il acquit et laissa après soy une très-belle réputation en Picardie et en Flandres, quand il fut lieutenant de Roy, et quand il s'en alla Roy de Navarre commander en Guyenne; car il conserva très-bien à ses Roys ces pays, et si en conquesta. De sorte qu'on ne parloit en cela que de Monsieur de Vendosme.

Mal récompensé pourtant de ces Roys, et mesme du Roy Henry, quand il l'oublia en son traitté de paix entre luy et le Roy d'Espagne, qu'il ne se fit aucune mention du recouvrement de son royaume de Navarre, d'un seul petit trait de plume; et en voulut long-temps mal à Monsieur le Connestable. Et certes il y eut du tort; car ce Prince avoit très-fidélement servy la couronne de France, pour laquelle soustenir, au moins les siens, la Reyne Jeanne estoit deshéritée, et estoit aussi cousine-germaine du Roy, et très-bonne et vertueuse Princesse.

Ce brave Roy et Monsieur de Guise contendoient si fort ensemble en compétence de gloire, que toutes leurs actions de guerre tendoient à l'envy à qui feroit mieux. A l'assaut de Linars, y voyant aller Monsieur de Guise, où il y fut fort blessé, il y voulut aller, tout lieutenant de Roy qu'il fust.

Les petites émulations pourtant se convertirent après en inimitiez sourdes, sans se descouvrir pourtant; et mesme quand il vit Monsieur de Guise si ennobly de beaux faits, et qu'on ne parloit que de luy, et qu'il le voyoit si-bien advancé et favory de son Roy. Si-bien que, parmy leurs pages et laquais des uns et des autres, on voyoit faire des quadrilles et des parties, et crier à la Cour : *Bourbon, Bourbon, à part; Guise, Guise, et Lorraine, à part!* Ces petites choses picquent quelquefois autant ou plus que des grandes, si-bien qu'il en cuyda arriver une grosse batterie entre cette race de pages et laquais, sans Monsieur de Brezay, qui les estrilla bien une fois, et ce durant le Roy Henry.

Le Roy François venant en regne, là fut la grande picque et l'inimitié, à cause que Monsieur de Guise ne luy céda l'authorité et prééminence de tout l'estat, mais non qu'il en vinst grande rumeur et esclandre descouvert. J'en parle ailleurs (*). Le Roy Charles vint après à régner, et le Roy de Navarre en vogue, comme j'ay parlé au discours de Monsieur de Guise, et ailleurs au discours de Monsieur le Connestable. Il y eut bien quelque petite brouillerie, mais tout se passa doucement; et la guerre civile venue, jamais ne furent mieux.

Voilà ce qu'en bref j'en puis dire, si-non que, pour bien achever sa gloire et ses loüanges, je dis, quand en son temps il n'auroit fait autres belles choses que d'avoir fait et procréé nostre grand Roy d'aujourd'huy Henry IV, il a fait beaucoup, et est digne de très-grandes et incomparables loüanges, à qui la France doit tout son bonheur, ainsi qu'on dit tout au contraire d'Agrippine, mere

(*) *Voyez ci-devant*, Discours LXXVIII de M. de Guise.

Tout le monde la regardoit fort attentivement, et moy aussi-bien que les autres, et tous l'admirions, autant pour sa vénérable vieillesse, que pour estre sœur de ce grand Monsieur de Bourbon : et les plus vieux qui l'avoient veu, nous disoient qu'elle ressembloit fort à son frere de visage, et d'autant plus la regarda-t-on. Il ne sçauroit avoir plus haut de trente ans qu'elle est morte, là où le Roy, la Reyne et tous les Princes de la Cour, et d'ailleurs ses alliez, envoyerent ambassadeurs et agents pour se trouver à ses obseques, ainsi qu'est la coustume de ce faire parmy les Grands.

J'ay fait cette digression de cette généalogie que j'ay apprise mesme de Monsieur de Montpensier, pour monstrer son droit à aucuns douteux sur sa succession de Monsieur de Bourbon, laquelle il retira en partie petite à la fin, avec de grandes peines et procès, puisque le bien estoit confisqué à la couronne.

Il n'en put avoir grand cas du temps du Roy François, pour la hayne qu'il portoit à Monsieur de Bourbon, et que la playe qu'il luy avoit faite, estoit fort récente encore, et aussi qu'il estoit fort exact observateur de ses édicts et de ses droits. Car il en prétendoit de très-grands par celuy de Madame la Régente, dont sourdit le mescontentement et la rebellion dudit Monsieur de Bourbon.

Du temps du Roy Henry, il en eut quelques lipées, par le moyen de Madame Jaquette de Long-Vic, de la maison ancienne de Givry, issue de celle de Chalon et des Palatins de Bourgogne. Cette Dame, Madame la Duchesse de Montpensier, du temps du Roy François, par un moyen qu'on le disoit alors, Monsieur d'Orléans la servant, (quel mal pour cela? Monsieur de Rostain,

l'autre moitié en serpent. Les unes disoient, qu'elles la voyoient se promener toute vestue avec une très-grave majesté. Les autres, qu'elle paroissoit sur le haut de sa grosse tour, en femme très-belle, et en serpent. Les unes disoient, que, quand il devoit arriver quelque grand désastre au royaume, ou changement de regne, ou mort, et inconvénient de ses parents, les plus grands de la France, et fussent Roys, que trois jours avant on l'oyoit cryer d'un cry très-aigre et effroyable par trois fois. On tient cettuy-cy pour très-vray. Plusieurs personnes de-là, qui l'ont ouy, l'asseurent, et le tiennent de pere en fils; et mesme que, lors que le siege y vint, force soldats et gens d'honneur l'affirment qui y estoient. Mais sur-tout, quand la sentence fut donnée d'abattre et ruyner son chasteau, ce fut alors qu'elle fit ses plus hauts crys et clameurs. Cela est très-vray, par le dire d'honnestes gens. Du depuis, on ne l'a point ouye. Aucunes vieilles pourtant disent qu'elle s'est apparue, mais très-rarement.

Pour fin, et vraye vérité finale, ce fut en son temps une très-sage et vertueuse Dame, et mariée et veufve, et de laquelle sont sortis ces braves et généreux Princes de Lusignan, qui, par leur valeur, se firent Roys de Chypre, parmy les principaux desquels fut Geoffroy à la grand-dent, qu'on voyoit représenté sur le portail de la grande tour, en très-grande stature.

Je n'ay gueres veu de personnes qui, ayant veu ce chasteau en son lustre et splendeur, et puis en sa mémorable ruyne, ne maudissent Monsieur de Montpensier et son opiniastreté folle en cela : si que les Roys ses enfants (disoit ladite Reyne) n'en avoient tant fait envers les villes qui avoient tenu,

Ce bel exploit, avec plusieurs autres, donne bien à croire à une infinité de personnes, que non sans cause il prit pour sa devise le bras et l'espée d'Alexandre le Grand, couppant le nœud indissoluble en Gordie, palais antique de Midas; donnant à entendre certain moyen, qu'il tenoit plus que les autres, à rendre par sa vertu faciles et aysées les choses estimées de plusieurs difficiles et impossibles. Les mots de la devise estoient : *Nodos virtute resolvo* (*).

Outre cette excellente vertu de guerre qui estoit en luy, il se plaisoit fort aussi à employer sa faveur à l'endroit du Roy pour les gens de bien et d'honneur, qui en faisoient profession, et leur faisoit faire force bienfaits. Je me souviens qu'au retour du siege de Metz, il fit donner au Roy, de son espargne, au capitaine Bourdeille, mon puisné frere, douze cent escus, qui estoient comme aujourd'huy trois mille, pour avoir esté blessé à Metz, à une sortie un jour sur le camp du marquis Albert, de trois grandes harquebuzades, deux dans le col, et l'autre au mitan du bras, dont il cuyda mourir, sans Maistre Doublet, Chirurgien de Monsieur de Nemours, qui de ce temps emportoit la vogue des Chirurgiens de France, et fit dedans Metz d'estranges cures, et un chacun alloit à luy, bien qu'y fust Maistre Ambroise Paré, tant renommé depuis, et tenu le premier de son temps : et toutes ses cures faisoit ledit Doublet par du simple linge blanc, et belle eau simple venant de la fontaine ou du puits; mais sur cela, il s'aydoit de sortileges et paroles charmées, comme il y a encore force gens aujourd'huy qui l'ont veu, qui l'asseurent.

(*) C'est-à-dire, *Je surmonte les difficultés par ma vertu.*

Du

conta davantage, car il estoit fort mon amy.

Ledit Mareschal prit en payement ces belles paroles, et empescha Messieurs du Lude et Montsalès avec une fort belle noblesse de Poictou de monter à cheval, ausquels il leur estoit fort de mal qu'ils ne menassent les mains à si bonne et belle occasion, qu'ils ne recouvreroient jamais, ainsi qu'ils reconnurent très-bien : car ledit Prince ayant gagné la Rochelle, et assemblé ses forces d'Angoulmois, Xaintonge et Poictou, et le comte de la Rochefoucault leur chef, il manda audit Sieur Mareschal, qu'il avoit tant fait qu'il avoit pu, et que terre luy avoit duré; mais estant à la Rochelle, il avoit trouvé la mer, et d'autant qu'il ne sçavoit point nager, qu'il avoit esté contraint de tourner teste, et de regagner la terre, non avec les pieds comme il avoit fait en se retirant, mais avec les mains, et se deffendre de leurs ennemis.

Ainsi ledit Prince encommença la guerre, comme nous vismes, laquelle luy fut la derniere : et ainsi il donna la venue et la baye audit Sieur Mareschal, lequel n'en fut pour un temps trop bien venu du Roy et de Monsieur, pour avoir perdu là si bonne occasion; et attribuoit-on toute la faute en ce qu'il favorisoit trop le party Huguenot.

Ceux qui le vouloient excuser, disoient, qu'il estoit plus politique que religieux, et qu'il ne vouloit rien troubler, mais pacifier tout, s'il eust pu. En ce temps-là, on se mocquoit fort de ces politiques; car quelque police qu'on eust voulu establir, lorsqu'il plaisoit aux Huguenots, et que leur heure estoit venue de prendre les armes, ils se mocquoient de la police, et s'eslevoient en pieds, autant que jamais.

Si fut pourtant fort loué ledit Mareschal en sa

tous les ans, aux Grands de la Porte du grand-Seigneur, plus de huit cent mille escus de pension, pour l'entretenement de la trefve qu'il a faite avec luy depuis dix ou douze ans. Selon ce compte, elle luy couste bonne, Dieu mercy ces révoltes de Flandres. Nos Roys de France n'ont jamais fait cela en leur endroit, mais plustost nous en devroient-ils; car ils ont trouvé en un petit recoing de leur prophete, qu'un Roy de France les doit un jour ruyner, et pour ce nous entretiennent en leur alliance, et nous craignent.

Or, cette alliance a esté autrefois reprochée à nos Roys, et l'est encore par les Impériaux, Espagnols, et autres Princes chrestiens. Monsieur de la Nouë, en ses mémoires, en fait un très-beau discours, pour nous donner à sçavoir si elle est loisible ou non : et d'autant qu'il en a escrit aucunement bien, je luy quitte les armes, et n'entreprends d'en parler sur un si grand Capitaine et suffisant personnage, et pour ce je me tais. Bien diray-je que Monsieur le Connestable, qui estoit un Seigneur d'ame et de conscience, disoit, qu'il avoit esté très-nécessaire à nos Roys de s'ayder des forces du Turc, sans lesquelles leurs affaires fussent allées très-mal, et l'Empereur les eust fort decousues; et que, contre les loups, il se faut ayder des chiens; voire que l'Empereur luy-mesme, qui en cryoit le plus, s'estoit bien aydé en ses guerres d'aucuns gens de guerre Lansquenets, Protestants et Hérétiques, comme j'ay dit ailleurs. Et disoit Monsieur le Connestable, qu'il n'y avoit pas grande différence du Turc à l'Hérétique.

C'est une proposition que j'ay veu tenir à aucuns théologiens, mesme à Monsieur de Sainte-Foy, depuis évesque de Nevers, lequel un jour en pleine

alloient tous perdus, et les emmena tous sains et sauves à Malthe. Dont le grand-Maistre Almeïde, Espagnol, et peu amy des François, avec les Commandeurs et Chevaliers Impériaux, furent si ingrats et si peu reconnoissants de ce grand bienfait, qu'ils allerent controuver, qu'il s'entendoit avec le Bacha, et qu'il avoit estonné nos Chrestiens de léans; et mesme celuy qui commandoit, qui estoit le commandeur de Villiers, un très-brave et digne Chevalier François, et l'avoit persuadé de se rendre; car il estoit perdu : comme si la ville de Tripoly et le chasteau eussent esté forts contre une si puissante armée Turquesque, qui estoit là-devant pourveue de cent pieces d'artillerie pour le moins, et pour tirer vingt mille coups. Le pauvre Chevalier en fut mis en prison, et en peine; et connut-on après la vérité, et comme Monsieur d'Aramont sauva ces braves Chevaliers et autres soldats, que tous s'en alloient à la chaisne sans luy.

Qui est-ce qui sauva de frais les gens de bien et d'honneur, Messieurs les Vénitiens, l'isle de Candie, qu'ils ne la perdissent aussi aysément comme ils venoient de perdre l'isle de Cypre, si-non nostre Roy Charles, qui envoya ce grand personnage, dis-je, le plus grand et digne de sa robbe pour affaires d'estat, Monsieur de Dax, de la maison de Nouaille en Limosin, lequel les Vénitiens esleurent et demanderent au Roy sur tous autres, pour l'avoir connu un très-suffisant personnage pour cette ambassade, du temps qu'il estoit près d'eux Ambassadeur du Roy cinq ou six ans, où je l'ay veu, dont il s'en acquitta si dignement, que les Roys ses maistres en furent fort satisfaits, et les Vénitiens. Il en acquit un très-grand honneur et amour.

leurs compagnons et amis particuliers. Voilà donc le Sieur d'Aluye despesché.

Cependant ledit Sieur de Bourdillon brave fort en paroles et rodomontades, que résolument il ne feroit aucune restitution de places, et qu'elles luy avoient esté données en garde par un Roy majeur, et qu'il attendoit la majorité, et qu'un jour il en pourroit estre recherché de sa vie, de son honneur et de ses biens. Les bons François zélez louent et exaltent ledit Sieur de Bourdillon tout ce qui se peut, et que c'estoit fait en homme de bien et d'honneur, et que c'estoit ce qu'il devoit faire.

Ceux de Turin, et des autres villes, l'y poussent, et se resjouyssent fort de sa belle résolution. En cela aussi bien différente est la domination du Roy de France, grand et puissant, à celle d'un Duc, quelque grand qu'il soit; car ils ne se veulent disjoindre s'ils peuvent, d'un Roy acquis, plustost que de leur Seigneur naturel, bien que nous tenons le Piedmont de droit de la Couronne.

Tout ce beau jeu se joua l'espace de quelque temps; mais ledit Sieur d'Aluye arrive, qui promet audit Sieur de Bourdillon un estat de Mareschal de France, le premier vaquant, voire un supernuméraire; promet aussi des pensions et bienfaits du Roy, et du Roy de Navarre; Monsieur de Savoye promet aussi la piece d'argent, et disoit-on pour sa manche, comme dit l'Italien.

Monsieur le Président de Birague, beau-pere dudit Sieur de Bourdillon, à qui il avoit donné sa fille unique en mariage, avec de bon argent, se gagne aussi, par belles promesses et offres de beaux et grands estats en France, ainsi qu'il n'y fut point trompé; car il fut du Conseil privé, et donné à Monsieur, frere du Roy, pour un des

escus, et ce pour estre exempt de tailles : et si fut si insolent et impudent, qu'il le portoit ordinairement pendu au col, comme nous avons veu nos Grands le temps passé ne l'en desemparer jamais sur peine imposée au chapitre de l'ordre, ainsi que j'ay veu en faire la réprimande anciennement à aucuns, quand ils l'avoient laissé seulement et desemparé une heure. Ledit Conseiller Chevalier ne porta gueres cet ordre qu'un an, qu'il mourut au bout; mais s'il eust survescu, je sçay deux Gentils-hommes anciens et d'honneur, qui de despit d'une telle irrévérence qu'on portoit à cet ordre, de le faire ainsi traisner à cet homme de peu, qu'ils avoient fait partie de luy oster du col tout-à-fait en bonne compagnie, s'il s'y fust comparu, et le menacer que s'il le portoit jamais, qu'on luy donneroit cent coups de baston. A telles gens, il leur faudroit reprocher ce qui fut reproché en un Pasquin à un Gentil-homme de bonne maison que je sçay, mais de très-mauvaise et petite apparence de mine et d'effect; ce que le Pasquin fit ainsi parler :

Si je suis de si petite taille,
Pour prendre au col ce beau collier,
Prenez que d'un homme de paille
L'on en fiçonne un Chevalier.

Ce Pasquin luy fut donné à Fontainebleau du temps du Roy Charles, et à plusieurs autres, pour cet ordre, qui seroit trop long à les descrire.

Voilà comme ce bel ordre, tant bien institué et porté pour les gens d'honneur, fut vilipendé, abbattu, et traisné vilainement. *Ah ! bon Roy Louys XI, quand tu en fis l'institution, tu ne son-*

geois pas à cela ; et qui te l'eust dit, fust-il esté le plus grand magicien et devin du monde, bien que tu crusses fort en telles gens, tu ne l'eusses jamais cru : et si tu en vois l'abus du lieu auquel que tu sois, je m'asseure que tu en creves de despit, si les ames généreuses, voire autres, ont du sentiment en l'autre monde. Tu fis cette institution, si ay-je ouy dire et leu, sur l'abus et grande quantité que tu vis de Chevaliers de l'Ordre de l'Estoille, qui enfourmilloient par toute la France, que le brave Roy Jean institua en sa brave maison de Saint-Ouen lès Paris, 1351, qui estoient tenus d'en porter l'estoile au chapeau, et au plus apparent lieu du manteau, en la commémoration de la belle estoille qui guyda les Roys d'Orient jusqu'au lieu de la naissance de nostre Sauveur, avec ces beaux mots : Monstrant regibus astra viam. *La misere et la pauvreté des guerres fut après si grande en France, que n'en pouvant récompenser ses bons serviteurs autrement, on les honora de cet ordre, et y en eut si grande quantité, qu'on ne voyoit qu'estoilles devant les yeux, aussi-bien le jour que la nuit : et pour ce, ô bon Roy ! tu en abolis l'ordre, et en donnas les estoilles au Chevalier du Guet et ses Archers, et au-lieu fis ce beau de Saint-Michel, fust ou par honneur ou dévotion que tu portasses à ce brave saint Ange, ou en recommandation du Roy Charles VII, ton pere ; mais tu ne l'aymois pas tant vivant, qu'après sa mort tu n'en eusses grande souvenance, qui en portoit l'image à son enseigne, mesme en son entrée à Rouen à raison de l'apparition de Monsieur Saint-Michel, ce dit-on, sur le pont d'Orléans, deffendant la Ville contre les Anglois, en un grand assaut qu'ils y donnerent.*

Le collier de cet ordre, qui ne l'a veu jamais, sçaura qu'il estoit fait de coquilles entrelassées l'une à l'autre d'un double las, assises sur chaisnettes ou mailles toutes d'or, au milieu duquel, sur un roc y avoit une image d'or de Saint-Michel combattant le diable, et le tenant soubs soy. La devise en signifioit la vraye enseigne de la noblesse des Chevaliers, leur vertu, leur concorde, fidélité et amitié. Par la richesse et pureté de l'or, est remarquée leur hautesse et grandeur. Par les coquilles, leurs esgalitez ou esgale fraternité de l'ordre, à l'imitation des Romains de jadis, qui portoient aussi, selon que dit Marc Aurele, des coquilles aux braves pour devises et enseignes. Par la double lasseure d'icelles ensemble, leur immuable et indissoluble union, et par l'image de Saint-Michel, victoire du plus grand ennemy. Et ces mots portoient : *Immensi tremor Occeani* (1). Aucuns ont dit que cette devise estoit de l'Ordre de Bourgogne, comme mieux appropriée, ainsi que les Argonautes firent jadis trembler la mer. Toutesfois, pour l'amour des coquilles de Saint-Michel, on l'a appropriée à l'Ordre de France. Autres disent, que celle de *Pretium non vile laborum* (2) estoient toutes deux pour Bourgogne ; autres, pour celuy de la France. Je m'en rapporte aux bons discoureurs.

Il y avoit le grand ordre, qui est celuy que je viens de diviser, qui ne se portoit qu'au jour de Saint-Michel, la grande solemnité de l'ordre, aux grandes festes et magnificences, et aux enterrements de leurs compagnons, que le Roy leur donnoit, et pouvoit valoir mille escus au com-

(1) C'est-à-dire, *La terreur du grand Océan.*
(2) C'est-à-dire, *Récompense honorable des travaux.*

mencement; mais ils ravalerent puis après, comme j'en ay veu, et des anciens et des modernes, qui n'esgaloient rien aux anciens en belle façon, ni en grandeur, ny en poids. C'estoit un sacrilege que de le vendre ou engager; ce que depuis je n'ay veu observer : et quand un Chevalier mouroit, falloit que ses héritiers le rendissent au Roy, qui le faisoit garder pour un autre nouveau. Si un estranger le rendoit, pour prendre un autre party que le sien, falloit qu'il le renvoyast aussi; ainsi que de mon temps je vis faire au Seigneur Paul Jourdain Ursin, lequel, quand il prit la fille du Duc de Florence en mariage, fallut par conséquent qu'il quittast aussi l'alliance du Roy. Il voulut rendre à l'Ambassadeur du Roy pour lors à Rome, son ordre que le Roy Henry luy avoit donné. Il le refusa très-bien et beau, disant que ce n'estoit point sa charge, et qu'il ne le luy avoit pas donné. Puis, il l'envoya à Monsieur de Dax, Ambassadeur à Venise, où il trouva encore moins son homme et son sot; car il estoit un des habiles Ambassadeurs qu'on ait jamais veu. Il le refusa encore mieux, le payant de grosses raisons, et parlant bien à luy. Enfin, ledit Paul fut contraint l'envoyer au Roy par un Gentil-homme très-solemnellement, qui l'accepta très-bien; non luy proprement, mais le fit accepter par le Chancelier de l'Ordre, en luy faisant dire que c'estoit le moindre de ses soucis qu'il le quittast, et son amitié, et tout ce qu'il luy avoit desparty de très-bon cœur, et qu'il s'en passeroit desormais très-bien. En quoy ledit Seigneur Paul eut tort : car il pouvoit espouser sa Dame, et pourtant ne renoncer à l'amitié du Roy, comme fit le duc de Ferrare, qui, espousant par après sa fille, ne

le quitta comme je le vis; si ce n'est qu'on tenoit le duc de Florence ne luy vouloir autrement donner sa Dame. Qui veut voir toutes les loix, ordonnances et cérémonies de cet ordre, qu'il en lise le livre fait, qui est très-beau.

Le petit ordre se portoit tousjours, comme j'ay dit, et n'y avoit que l'image de Saint-Michel tout en or pur, et émaillé, pendu avec un ruban noir : et le falloit porter ordinairement, comme j'ay dit, et ne le desemparer jamais, fust-ce dedans les plus grands combats, battailles et dangers, fust-ce pour en sauver mieux sa vie, sa rançon, ou autrement point : dont j'ay ouy dire du Roy François, qui fit une grande réprimande et tancement une fois à son Chancelier, en son jeune temps, qui ayant esté pris en un combat, avoit osté et arraché son ordre tout bellement, et jetté, et caché, afin que le reconnoissant pour tel, il fust mis à plus grande rançon; disant le Roy, que, pour tous les biens du monde, il ne falloit cacher une telle marque d'honneur, mais la faire paroistre par-tout. J'en ay ouy parler d'un, qui en fit de mesme à la battaille de Coutras, et le cacha dans un arbre. C'estoit un petit Gentil-hommme de Xaintonge, nommé Monsieur de Bivons, que Monsieur le marquis de Villars avoit fait et créé tel. Cette marque estoit telle, si précieuse et chere, que l'on a veu plusieurs Seigneurs et Gentils-hommes estre plustost pourveus d'une compagnie de Gendarmes, que du collier de l'ordre, voire l'attendre un très-long-temps après. Car ce n'estoit pas tout de combattre, et faire quelques petites proüesses : il en falloit faire quantité pour le bien mériter, ou bien en faire une très-signalée, comme celle de Monsieur de Thavannes, que viens

de dire ; de Monsieur de Bayard, quand il sortit de Mezieres tant bien deffendu de luy ; du bonhomme Monsieur de Sansac, quand il sortit de la Mirande ; de Monsieur de Montluc, quand il sortit de Sienne, et du duc de Castre, quand il sortit de Parme ; bref, de force autres sans les spécifier, sur-tout ceux qui avoient bravement et vaillamment soustenu des sieges, à mode des anciens Romains, qui récompensoient et ornoient leurs Capitaines, qui s'en estoient très-dignement et vaillamment acquittez, d'une couronne obsidionale, qu'on appelloit Graminée, parce que *Gramen* en Latin est pris en cet endroit généralement pour toutes sortes d'herbes qui se trouvoient à l'instant, et au sortir, et lesquelles ils pouvoient arracher sur le lieu incontinent au lever du siege ; et nonobstant, ce dit Pline, estoit la plus honorable. La couronne civique, faite de feuilles et rameaux de chesne, se donnoit pour avoir sauvé un citoyen Romain. La muralle, qui estoit faite d'or en forme de creneaux de ville, estoit donnée à celuy qui le premier avoit gagné la muraille d'une ville. La Castrense, ou Vallaire, faite aussi d'or en maniere de pins, estoit donnée au premier qui entroit dans le camp des ennemis. Celle de laurier estoit réservée et donnée au grand Capitaine, Chef, ou Empereur, qui retournoit victorieux d'un grand exploit de guerre, d'une grande conqueste, ou d'une grande battaille, de laquelle falloit faire paroistre de compte fait le meurtre de cinq mille hommes pour le moins, morts et estendus sur le champ : et alors, quand il triomphoit, on luy donnoit la couronne de laurier, simple et bien accommodée. Mais venant à décliner l'Empire, et les bombances et somptuositez en

vogue, elle commença à se varier et mesler de belles perles et riches pierreries, et puis entiérement changée de laurier naturel en laurier buriné et enlevé en cercle d'or.

Nostre ordre de Saint-Michel alla au contraire en diminuant, et amoindrissant, et déclinant. Le Roy Louys, quand il l'institua, il n'en avoit ordonné que trente-six pour nombre accomply, et sur l'heure n'en fit que quinze. Mais il s'en est fait tant et tant depuis nos Roys derniers, qu'un chacun en commença à le desdaigner, tant jadis estimé et honoré; si qu'on n'en vouloit plus, fors un grand Prince qui vit encore aujourd'huy, qui le voulut prendre sur le plus grand déclin; et ainsi qu'un jour Monsieur de Strozzi et Moy luy en faisions la guerre, il nous dit : *Il me faschoit de voir mes armoiries sur ma vaisselle d'argent, et les couvertures de mes mulets, toutes pleines, sans estre entournées, qui n'avoient nulle grace; au-lieu qu'à cette heure, il les fera beau voir avec ce bel ordre et la brodure.*

Nostre Roy Henry s'en fascha de voir force petits galands ses compagnons et confreres. Il institua donc celuy du Saint-Esprit, quasi en mesme forme pour les cérémonies que celuy de Saint-Michel. Ce fut une croix d'or faite comme celle des Chevaliers de Malthe, avec un Saint-Esprit en forme de colombe dessus portée avec un ruban bleu, et sur le manteau et cappe une croix de forme pareille, en broderie cousue et attachée.

Force gens trouverent au commencement cet ordre beau : mais après, aucuns le descrierent, quand ils virent le grand ordre enrichi de chiffres seulement d'aucuns Gentils-hommes ses favorys et Dames, que ne diray point; et sur-tout se scandâ-

liserent que ledit ordre, ayant esté fait en l'honneur du Saint-Esprit, et se devoit solemniser et célébrer le premier jour de l'an, et le jour de la Pentecoste, que ce jour pourtant ne fust jamais solemnisé, accompagné de choses prophanes, et peu décentes, disoit-on; ce qui donna pourtant à parler à aucuns, et dire qu'il ne se devoit introduire, pour abolir l'autre beau et saint de Saint-Michel.

Aucuns disoient qu'il l'avoit exprès introduit pour connoistre l'extraction et noblesse de plusieurs qu'il faisoit Chevaliers, que pour autre raison. Un que je sçay, s'en douta, qui estoit grand et bon compagnon, qui ne se sentoit pas tant extrait de la coste de Saint Louys, ny du sang d'Acre, qu'on diroit bien. *Ah! Mort-Dieu!* dit-il, *vous diriés que le Roy a institué cet ordre exprès pour l'amour de Moy: car il doute un peu de ma noblesse; mais, par Dieu, je le tromperay bien. Je luy feray tant de tiltres faux, et les luy supposeray, et les feray escrire si bien et dextrement par de bons escrivains antiques, et en parchemins si vieux et effacez, en lettres aussi si menues et mal lisables, qu'on les prendra plustost pour des pieds de mouche, que pour escriture, que luy et ses Inquisiteurs y perdront leur latin, leur science, et leur lecture.* Ce qu'il fit, et y fit coucher et escrire dedans une si haute extraction, qu'ils ne sçeurent dire autre chose, ny le Roy et tout, si-non qu'il estoit digne d'estre Chevalier, s'il ne tenoit qu'à la noblesse, et qu'il fust passé.

Un autre Chevalier esleu, point François, mais estranger, fort ignoble, que je nommerois pour un double, car il ne me sçauroit battre, fit bien pis, pour prouver sa noblesse. Il envoya querir en

en sa ville de Florence, et son pays, plus de six charges de mulets de tiltres et pancartes, et qu'il emprunta des principaux et nobles de sadite ville et pays, et les présenta à Messieurs les Inquisiteurs de noblesse à ce destinez : et quand il fut devant eux, il leur dit et remonstra que, mais qu'ils eussent bien veu et revisité tout cela, ils ne sçauroient nyer, ny que dire, si-non qu'il ne fust très-noble. Messieurs les Inquisiteurs furent si confondus d'une si grande milliace de parchemins, qu'ils ne sçeurent jamais par quel bout s'y prendre, et furent contraints de dire et représenter au Roy, que, pour tout l'or du monde, ils n'y sçauroient vacquer, et qu'ils s'y romproient la teste et leur entendement, et qu'il y en auroit pour six ans assez pour Messieurs de la Chambre de ses Comptes à y adviser et feuilleter; pourquoy il valoit mieux qu'on le passast comme on fait les Maistres-ès-Arts en la rue au Ferre, un qui nę sçait gueres, et que les Docteurs passent aysément pour un friand disner et bon vin doctoral : *Par-quoy*, dirent-ils, *de ce bon Chevalier que l'on crye fort par trois fois* vivat et bibat.

Monsieur le Mareschal de Biron le bonhomme fit bien mieux; car il n'apporta que cinq ou six tiltres fort antiques, et les présentant au Roy et à Messieurs les Commissaires et Inquisiteurs : *Sire, voilà ma noblesse icy comprise ;* et puis mettant la main sur son espée, il dit : *Mais, Sire, la voilà encore mieux.*

Un autre Gentil-homme, que je sçay, ne fut en grande peine de prouver tant sa noblesse, bien certes qu'il fust noble, le doute ne s'en put faire. Il avoit demeuré douze ans sans venir à la Cour, bien qu'il ne fust loing de Paris que sept ou huit

lieuës. Il arriva au bout de ces années, sur le point que le Roy projettoit son ordre, et qu'il s'estoit mis en verve d'aymer de beaux petits chiens de lyons, Turquets et autres. L'on dit au Roy, et luy en fit-on grand cas, que ce Gentil-homme avoit deux Turquets, les plus beaux qu'on sçauroit voir au monde. Le Roy les voulut voir, et les trouva encore plus beaux qu'on ne les luy avoit faits, et pour ce, les luy demanda, qui en récompense le fit Chevalier de ce bel ordre. Voilà un ordre bien donné et posé, pour deux petits chiens! Tant d'autres pareils fats contes apporterois-je, pour monstrer les abus de ces Chevaliers en leurs eslections, que je n'aurois jamais fait.

Or, le Roy, comme le Roy Louys XI, avoit résolu et arresté de n'en faire que quelque certain petit nombre, comme de fait pour le commencement je croy qu'il n'en fit que vingt ou vingt-deux. Je les nommerois bien, si je voulois, encore que je n'y fusse pas; car j'estois avec la Reyne en Gascogne, et dirois volontiers ce qu'elle m'en dit à moy indigne, et comme réprouvant cette nouvelletté, pour avoir quitté l'ancienneté, qu'il ne falloit perdre, pour estre si noble. Ledit Roy ne tint pas son arrest et résolution; car assez peu de temps après, il rompit le pas, et passa plus outre : si qu'ayant appellé à cet ordre son premier Maistre-d'hostel et son premier Escuyer, il s'en fit un Pasquin à la Cour, qui dit que *cet Ordre ne valoit rien plus, puis qu'il estoit sauté et venu jusqu'à l'estrille de l'escurie, et la broche de la cuisine*; entendant Liancour son premier Escuyer, et Combault son premier Maistre-d'hostel. Tant d'autres en a-t-on veu chargés de cette Croix, que plusieurs que nous estions de la Cour, des plus fols, qui

nous en mocquions à pleine gorge. Nous leur en faisions la guerre, et leur disions, aux uns, qu'ils avoient esté en très-mauvais estat quand ils reçeurent cet ordre. A d'autres, on leur disoit : *Quand vous l'avés pris, n'avés-vous pas proféré en vostre ame mesmes paroles, comme quand vous reçeustes à Pasques vostre Créateur,* Domine, non sum dignus? Aux autres, on disoit : *Ne sentés-vous pas vostre conscience chargée de prendre et avoir ce qui ne vous appartient pas?* Aux autres encore pis : *Et si vous ne l'avés gagné à cette heure, vous le gagnerés quelque jour; cependant il se faut accommoder au collier, comme un cheval de charette, devant que le mettre à tirer.* Aux autres on disoit : *Vous portés vostre croix selon vos mal-faits.* Aux autres : *Vous la portés avant le temps.* Aux autres : *Vous n'estes pas assez forts pour porter ce collier; baillés-le à un autre, qui le portera mieux que vous, ou bien à moy.* Aux autres : *Ne sentés-vous point qu'il vous poise trop, comme à un asne son bas?* Aux autres : *Quelle sotte humeur a pris au Roy de le vous donner?* Aux autres : *Le Saint-Esprit descend sur ceux qu'il luy plaist, aussi-bien sur les bons que sur les mauvais, aussi-bien sur les poltrons que sur les vaillants, aussi-bien sur les asnes que sur les chevaux, aussi-bien sur les pauvres que sur les riches, et aussi-bien sur les sots que sur les habiles; il y paroist en vous.* Aux autres : *Vous ne pouviés voler auparavant. Il faut bien à cette heure que ce Saint-Esprit vous porte, et que nous monstriés le chemin à la guerre; mais cette colombe que vous portés, est poltronne de nature; elle ne vous y portera jamais.* Aux autres : *Il est croisé comme un oyson de Mars, aussi est-il un vray oyson.* Tant d'autres brocards et sobriquets pareils à ceux-cy, disoit-on, et en-

core meilleurs, si j'y voulois songer, que je n'aurois jamais fait, lesquels n'osoient rien dire, ny quereller, estant leurs querelles injustes.

Voilà donc l'abus de tel ordre en ce grand nombre de Chevaliers, tant de ceux qui l'avoient mérité, que d'autres point. Aujourd'huy, nostre Roy s'est mis à faire et suivre le cours de nostre feu Roy, dont aucuns sont esleus selon sa volonté; autres par prieres, faveurs et importunitez; autres par services, faits et mérites; autres délaissez, desquels l'honneur est aussi grand, ou plus : si que l'on peut dire d'eux, comme l'on dit de Scipion : *Pourquoy n'a-t-on érigé des statues à Scipion, comme à beaucoup d'autres?* Il vaut mieux, dirent aucuns, que l'on demande cela, que si on demandoit : *Pourquoy luy a-t-on érigé?* Ainsi peut-on dire aujourd'huy de plusieurs : *Pourquoy n'a un tel cet ordre, qu'il a mieux mérité que tels et tels?* La gloire leur est plus grande de telle demande.

Ce conte icy, et plus. J'ay ouy dire que derniérement à Rouen, que le Roy y estoit, un jour estant à la chasse, vit passer un Chevalier du Saint-Esprit parmy les pages qui sont au relais, lesquels de tout temps ont possession de faire la guerre aux passants parmy eux, mais non si cruelle, ny si scandaleuse, comme ils firent à ce pauvre here de Chevalier spirituel; car ils le despouillerent et foüetterent à belles verges, qui ne s'en osa pas vanter, ny plaindre. On le dit au Roy, qui en fut fort fasché et coléré; mais pourtant il en fut ry de voir ainsi cet ordre mal-mené. Pour fin, si l'on continue à multiplier tant cet ordre, je croy qu'on sera contraint d'en faire banqueroute comme des autres, et d'en inventer un nouveau.

Ce grand Roy d'Espagne ne fait litierre ainsi du

bien de la Toison, car il le despart par compas à ses grands Capitaines qui l'ont bien servi. Ainsi le mot de la devise porte : *Pretium non vile laborum* (1). Aussi ceux à qui il le despart, le portent la teste haute levée, et le monstrent à plein, pour l'avoir très-bien mérité : et le nombre n'en fourmille point tant par tous ces pays, comme il fait au moindre coin de la France. Mais, ce dira quelqu'un, n'a-t-il point tant de bons Capitaines comme en France, et que ses guerres de Flandres et ailleurs en ont purgé ses pays comme l'hyver purge l'air des mouches d'esté; car il en a perdu et en perd tous les jours, et de très-bons; mais aussi on en trouve en France, force dit-on; mais, comme dit l'Espagnol : *Superiores en numbre, inferiores en valor* (2). Je m'en rapporte à ce qui en est.

Cet ordre de la Toison fut inventé par le bon duc Philippe de Bourgogne, qui est certes très-beau, et le fait moult beau voir, tant le grand, comme le petit. Le grand collier fut composé de sa devise du fusil, avec la Toison revenant sur le devant en imitation de celle que Jason avec ses vaillants Argonautes en Colchos alla conquester, représentant la vertu tant aymée de ce Prince, qui en emporta le nom de bonté; et aussi le fit-il pour l'honneur de l'Eglise, faisant ses Chevaliers des plus braves et vaillants, et sans reproche des siens, pour la maintenir; et pour un grand cas, il donna cet ordre à son fils comte de Charolois dans le berceau, qui le fit bien valoir depuis à mon advis. Ainsi l'escriteau de son tombeau en est :

Pour maintenir l'Eglise, estant de Dieu maison,
J'ay mis sus le noble Ordre que l'on dit la Toison.

(1) C'est-à-dire, *Récompense honorable des travaux.*
(2) C.-à-d. *Supérieurs en nombre, mais inférieurs en valeur.*

La devise du fusil est très-belle, et qui porte ces mots de grande valeur et vertu, qui sont : *Ante ferit, quàm flamma micet* (*) : mots très-beaux et de bon enseignement à nos braves Princes, Seigneurs, Gentils-hommes et autres, qui bravent et menacent, et vantent, et rien puis après. Il vaut mieux frapper avant, et monstrer sa valeur par effect que par paroles, ainsi que le fusil qui frappe avant que faire flambe.

Or, tout ainsi que cette Toison fut inventée pour un beau et saint œuvre vertueux, vous diriés que puis après elle fut fort malheureuse et fatale à cette maison de Bourgogne. Son fils, pour avoir mal espousé la querelle du comte Royaumont contre les Suisses, ausquels appartenoient certaines charrettes de toisons et peaux de moutons desquelles il s'estoit saisi, dont s'en ensuivit sa totale infortune à Murat et Granson, et puis devant Nancy. Ainsi, d'un costé, la Toison annoblit et illustra grandement cette maison, et de l'autre, la Toison et peau de mouton la ruyna : non pas du tout, ny pour un long-temps; car Maximilien, Empereur, ayant espousé l'héritiere, la remit, et puis après ses vaillants successeurs Philippes, Charles, Empereur, et le grand Philippes d'aujourd'huy : lesquels successeurs ont eu beaucoup de peine à maintenir leurs successions, possessions et terres contre nous; mais aussi ils nous ont bien donné autant de peine, et voire plus : et nos Roys, par emprès la mort du duc Charles, voulurent aussi, comme les terres et souverainetez, débattre l'ordre de la Toison, et pour en oster le droit et la puissance d'en conférer l'ordre, puis que le tout

(*) C'est-à-dire, *Il frappe avant que la flamme paroisse.*

avoit failly en la fille Marie de Bourgogne, et qu'ils estoient les chefs de tout; mais après, ils adviserent qu'il n'estoit pas bienséant de se rendre chef de l'ordre du vassal, ny de maintenir, ny conférer: par-quoy ils laisserent là le tout, comme chose non jamais advenue, attendue, ny songée seulement, et garderent le leur de Saint-Michel, et s'y arresterent comme à une très belle institution, que possible nos Roys, tant qu'ils viendront par emprès, n'en excogiteront ny inventeront de plus beau, soit par constitutions, formes, regles et cérémonies, que pour l'ordre des habits si superbes, que j'ay ouy dire à plusieurs anciens, et principalement à feu Monsieur de Lansac, qui estoit un vieux registre des antiquitez de la Cour et de la France, que celuy du Saint-Esprit, tant en l'ordre qu'au manteau, n'estoit que quincaillerie et bifferie, au prix de celuy de Saint-Michel. Il loüoit fort emprès celuy de la Toison, et puis celuy de la Jarretiere, comme certes ils sont très-beaux et riches, et en fait bon voir les Chevaliers vestus et en leur haut appareil, comme je les ay veus tous en ma vie, et en y songeant encore, j'en entretiens ma pensée et mon contentement.

Celuy de l'Annonciade de Savoye est fort beau aussi, et va après tous, encore qu'il soit le plus ancien de tous; car il fut institué par le comte Amé cinquiesme du nom. La devise duquel ordre est d'un collier d'or, à quatre lettres entrelassées de las d'amour, avec l'image de la Salutation de la Vierge Marie. Les dites quatre lettres sont *F. E. R. T.*, qui valent autant à dire: *Fortitudo ejus Rhodum tenuit* (*). L'occasion en fut que ledit Amé, estant

(*) C'est-à-dire, *Sa valeur a maintenu Rhodes.*

devant la ville d'Acre, il y conserva si-bien une fois en un combat les Chevaliers de Rhodes, y faisant contre (*) l'office de Grand-Maistre, que depuis fut par le Grand-Maistre octroyé et prié de porter les armoiries de la religion, qui est la croix. Comme de fait la maison de Savoye les porte encore; car avant, elle portoit celles de Saxe, dont ladite maison de Savoye est issue. Autres disent que ce fut devant Rhodes mesme qui est le plus vraysemblable, puisque la devise le porte, là où il combattit si vaillamment contre ces Infideles, que sans luy ils prenoient la ville, et mettoient les Chevaliers à néant : dont le Grand-Maistre le récompensa par ce don et octroy d'armoiries, que luy et sa maison porteroient à perpétuité; ce que depuis ils ont fait. Comme de vray le sujet en est très-beau et très-remarquable. Et tournant de-là, il institua cet ordre, dont il en fut le chef, et fit quatorze Chevaliers très-nobles, et luy faisoit le quinziesme : ausquels il donna à chacun son collier de telle devise, lequel est très-beau, comme je l'ay veu porter à Monsieur de Savoye et à Monsieur de Nemours le dernier.

Le brave et bon Roy René de Sicile institua aussi en son temps l'Ordre des Chevaliers du Croissant, auquel estoient escrits ces mots : *Los en croissant;* inférant par-là, que non-seulement en vaillance et braveté, mais en toute vertu et renommée, il falloit tousjours aller en croissant. Les noms des premiers instituez, ce sont ceux du temps de nos peres, avec leurs armoiries en l'Eglise Saint-Maurice d'Angers, en une Chapelle qu'on appelle la Chapelle des Chevaliers. J'ay ouy

(*) Comme, *apparemment.*

fort estimer à aucuns vieux cet ordre et la devise.

Il faut finir ce discours, que je n'ay fait si long comme j'eusse fort voulu ; mais possible l'allongeray-je en la vie du Roy Henry, grand instituteur et fondateur de celuy du Saint-Esprit (1). Cependant il m'est aysé à pardonner, si j'en ay fait cette digression, qui m'est venue en fantaisie, pour monstrer en passant l'abus de nos ordres d'aujourd'huy, et la grande gloire et vertu du temps passé.

A propos de Monsieur de Thavannes, lequel je reprens encore, pour dire, que quand il eut l'ordre de la façon comme j'ay dit, la renommée en fut grande par la France, et luy en fut très-honoré, et continua tousjours à très-bien faire, et gouverner très-bien et très-sagement son gouvernement de Bourgogne soubs Monsieur de Guise, durant les guerres estrangeres et civiles : et les secondes venues, il fut despescher avec Monsieur d'Aumale, et Monsieur de Guise, qui estoit lors fort jouvenet (2), pour empescher Monsieur le Prince de joindre les Reystres à Mouzon, et de rebrousser emprès vers la France ; mais ils ne purent, et pour ce retournerent trouver Monsieur à Troyes en Champagne. Peu d'exploits se firent beaux, si-non le siege de Chartres, où la paix se fit, qui ne dura gueres, comme j'ay dit, sur laquelle on voulut prendre sujet de prendre Monsieur le Prince en sa maison de Noyers ; et disoit-on lors que c'estoit Monsieur de Thavannes, qui en avoit esté l'inventeur : mais pourtant, pour un habile Capitaine, il ne fut-là secret ; car lettres furent interceptées, qu'il escrivoit et

(1) *On n'a point cette Vie.*
(2) *très-jeune.*

mandoit : *Je tiens la beste dans les toilles. Hastés-vous, et envoyés des gens :* qui y ont esté arrestez, qui estoient le régiment de Gouan et autres; ce qui fut cause que Messieurs le Prince et Admiral deslogerent sans trompette, et vindrent en Guyenne, là où Monsieur fut despesché, et ledit Sieur de Thavannes donné à luy par la Reyne, pour le chef de son conseil, laquelle l'aymoit et le tenoit pour le plus grand Capitaine de France, et fort ennemy du Prince, lequel après sa partance de Noyers, Monsieur de Thavannes y vint, prit la maison et de très-beaux et riches meubles de léans, tant de luy que de la Princesse sa femme, entre autres de très-belles et riches robbes, dont entre autres en furent deux reconnues aux nopces du Roy Charles sur une Dame que je ne nommeray point. C'estoit sa femme, pour dire le vray, qu'on trouva chose peu belle, ou de gueres bonne grace, de se charger ainsi de telle despouille en telle assemblée, et s'en mocqua-t-on fort.

Monsieur de Thavannes donc, comme chef du conseil, gouvernoit toute l'armée, et rien ne se faisoit sans son advis, et qu'on ne luy en conférast tousjours, fust-ce de la moindre chose du monde, bien qu'il fust fort sourd; mais certainement, il avoit une très-bonne cervelle. Le feu comte de Brissac, qui estoit bizarre, et haut à la main et opiniastre en ses conceptions et opinions, ne s'accordoit jamais gueres avec luy, ny luy non plus avec ledit Comte, auquel il répugnoit du tout en tout : si-bien qu'un jour j'ouys ledit Comte dire à quelqu'uns de ses amys que nous luy estions, et proférer en desdain, aussi que de nature il estoit fort desdaigneux quand il vouloit, ces paroles : *Hé! ventre-Dieu! faut-il que cet homme, pour*

n'avoir jamais demeuré que la pluspart du temps en son gouvernement depuis qu'il l'eut, que, pour une seule petite charge qu'il fit à Renty, et y avoir reçeu l'ordre, il soit pour cela estimé si grand Capitaine, qu'il faille qu'il soit cru ici tout seul en un conseil par-dessus tant qu'ils sont, et qui ont tant de fois combattu les ennemis plus que luy ? Et si le Comte tenoit ces propos, ne faut douter que Monsieur de Thavannes n'en dist autant de luy, et ne dist à Monsieur, *qu'il ne falloit croire du tout ce qu'il disoit et opinoit; car c'estoit un petit présomptueux, qui pensoit estre plus grand Capitaine que feu son pere; que c'estoit un petit mutin, un petit bizarre, un petit ambitieux; que s'il pouvoit renverser la France, le Roy, et luy et tout, pour s'agrandir, il le feroit.* Bref, ils s'en disoient prou l'un à l'autre; mais pourtant on ne sçauroit nyer, que Monsieur de Thavannes ne conduisist très-bien les actions de Monsieur, son disciple, en tout son voyage, et ne luy fist gagner ces deux battailles de Jarnac et Montcontour, sans force autres exploits, et qu'il ne luy fist-là acquérir grande gloire et honneur, que par toute la Chrestienté, voire ailleurs on n'oyoit parler que de luy, et qu'il n'ait esté craint, honoré, et aymé, respecté, recherché, et bien fort admiré. Ceux qui ont veu toutes ces guerres, le sçavent dire aussi-bien que moy, et de mesme loüer fort Monsieur de Thavannes : tesmoing lors qu'après la battaille de Montcontour, bien qu'elle fut fort sanglante du costé des Huguenots, il vit et reconnut par leur beau combat et leur belle retraitte, qu'il estoit très-mal aysé de les deffaire par les armes, et qu'il y falloit venir par la voye du renard; et pour ce, conseilla aussi-tost à Monsieur de faire la paix,

en manda de mesme au Roy et à la Reyne, au demeurant que Monsieur avoit acquis si grande gloire jusqu'alors, qu'il ne falloit plus tenir la fortune douteuse de la guerre, et qu'il ne falloit qu'une heure malheureuse, qu'elle ne tournast sa robbe, et ne luy fist un mauvais jour, ainsi qu'il en avoit veu de belles expériences advenues à de grands Capitaines; et par ainsi, qu'il se contentast d'une si belle réputation, et qu'il ne hazardast plus, et qu'il donnast un peu de relasche à la fortune, et loisir de se remettre, et de reprendre haleine, estant de naturel variable, qu'elle ne peut avoir ny tenir si grande haleine en un mesme estre. Je sçay tout cela de fort bon lieu. Voilà pourquoy la paix se fit; et au bout de quelque temps, la Saint-Barthelemy s'inventa, de laquelle ce Monsieur de Thavannes, avec le comte de Rets, fut le principal autheur.

J'ay ouy dire que, pour la bien faire chaumer, la fallut communiquer avec le Prevost des Marchands et principaux de Paris, qu'il fallut envoyer querir le soir avant, lesquels firent de grandes difficultez, et y apporterent de la conscience. Mais Monsieur de Thavannes, devant le Roy, les rabroüa si fort, les injuria et menaça que, s'ils ne s'y employoient, le Roy les feroit tous pendre, et le dit au Roy de les en menacer. Les pauvres diables ne pouvant faire autre chose, respondirent alors : *Hé! le prenés-vous là, Sire, et vous, Monsieur! nous vous jurons que vous en aurés nouvelle; car nous y menerons si bien les mains, à tort et à travers, qu'il en sera mémoire à jamais de la feste Saint-Barthelemy très-bien chaumée.* A quoy ils ne faillirent, je vous asseure; mais ils ne le vouloient du commencement. Voilà comme une résolution prise

Fin de la Table des Discours du Tome VI.